



HAL
open science

Le nom fois et les expressions dérivées : étude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours

Anne-Marie Guiraud

► **To cite this version:**

Anne-Marie Guiraud. Le nom fois et les expressions dérivées : étude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2012. Français. NNT : 2012PA030063 . tel-00708400v2

HAL Id: tel-00708400

<https://theses.hal.science/tel-00708400v2>

Submitted on 6 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED268 Langage et langues : description, théorisation, transmission
UMR 8094 Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognitions
(LATTICE)

Thèse de doctorat en Sciences du langage

Auteur : Anne-Marie GUIRAUD

LE NOM *FOIS* ET LES EXPRESSIONS DÉRIVÉES
ÉTUDE SÉMANTIQUE ET PRAGMATIQUE DANS LA PHRASE ET
DANS LE DISCOURS

Thèse dirigée par
Michel CHAROLLES

Soutenue le 12 juin 2012

Jury :

M. Michel CHAROLLES, Professeur à l'Université de Paris III
Mme. Catherine FUCHS, Directeur de Recherches à l'UMR CNRS LATTICE
Mme. Annie KUYUMKUYAN, Professeur à l'Université de Lorraine
M. Carl VETTERS, Professeur à l'Université du Littoral - Côte d'Opale

Résumé

L'objectif de cette recherche est de définir les significations du N (nom) *fois* au travers des principales constructions qui l'utilisent en français contemporain, et d'expliquer la formation des expressions dérivées *autrefois*, *des fois (que)*, *parfois*, *quelquefois*, *toutefois*, *une fois (que)*. Examiné sous l'angle du lexique, le mot *fois* est un substantif féminin, qui, précédé d'un déterminant, se constitue en groupe nominal (GN). Le N *fois* dénote un comptage d'occurrences, c'est-à-dire d'unités de discours, qui sont le plus souvent des processus verbaux ou des prédicats. Il s'agit donc d'unités linguistiques ce qui explique que *fois* apparaît dans des contextes divers. Nous avons classé les principales constructions en fonction des déterminants relevés dans le GN *fois*. D'une part, les GN composés des adjectifs cardinaux ou quantificateurs + *fois* permettent de compter des occurrences du langage et ont une fonction adverbiale de quantification ; si les occurrences comptées sont des processus verbaux, ils portent en sus une notion temporelle à valeur itérative ou fréquentielle. Avec les autres déterminants (article défini et indéfini, adjectif démonstratif, quantificateurs universels *tous les* et *chaque*), *fois* est un nom temporel qui tend à se standardiser. Les expressions dérivées évoluent sémantiquement et produisent une forme adverbiale préalable à d'autres transformations. Nous pouvons ainsi identifier le groupe des adverbiaux de quantification, le plus ancien, qui a facilité l'apparition des expressions dérivées, et un groupe plus récent où *fois* apparaît comme un nom temporel au même titre que *jour*, *instant* ou *moment*.

Mots clés : Déterminant, Fréquence, Itération, Nom prédicatif, Quantification, Temporalité

Abstract

THE NAME *FOIS* AND DERIVED EXPRESSIONS

SEMANTIC AND PRAGMATIC STUDY IN SENTENCE AND DISCOURSE

We aim in this search to define the significations of N (name) *fois* through the main constructions using it in modern French, and to explain how it helped in forming the derived expressions *autrefois*, *des fois (que)*, *parfois*, *quelquefois*, *toutefois*, *une fois (que)*. From a lexical point of view, the word *fois* is a feminine substantive, and, built with a determiner, it forms a nominal group (NG). The N *fois* denotes an occurrences counting, that means discourse units counting, mostly verbal process or predicates. Therefore it concerns linguistic units and that's why *fois* is used in several contexts. We organized the main constructions according to the determiner used in NG *fois*. Firstly, NG built with cardinal adjectives or quantifiers + *fois* allow counting language occurrences and function as a quantification adverb ; if the occurrences are verbal process, they bring besides a temporal notion with iterative or frequential value. With other déterminers (definite and indefinite article, demonstrative adjective, universal quantifiers *tous les* and *chaque*), *fois* is a temporal name on the way to standardisation. The derived expressions change semantically and come to an adverbial form prior other transformations. This concludes to identify the group of quantification adverbs, the former one, which helped the formation of derived expressions, and a newer group in which *fois* is a temporal name as *jour*, *instant* or *moment*.

Keywords : Determiner, Frequency, Iteration, Predicative word, Quantification, Temporality.

Pour ma famille et mes amis

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon Directeur de thèse, Monsieur Michel Charolles, pour ses conseils et son aide tout au long de mes recherches, la confiance qu'il m'a témoignée et les encouragements sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.

Je dois beaucoup au Laboratoire LATTICE dont les ateliers et les séminaires ont constitué un cadre indispensable à mes travaux de recherche et à mes réflexions. Je remercie les chercheurs du Laboratoire qui m'ont soutenue avec enthousiasme et se sont toujours rendus disponibles lorsque j'avais besoin d'aide. Je dois également beaucoup au nouveau séminaire doctorants, qui m'a permis de présenter et de finaliser mes travaux.

Je remercie particulièrement Madame Catherine Fuchs, qui m'a encouragée à travailler sur la comparaison en *x fois*, a relu et commenté les documents que je lui ai présentés.

Je remercie également Madame Eva Büchi qui a bien voulu relire mes premiers essais concernant l'étymologie de *fois*, et m'a fourni les corrections, la documentation et les recommandations nécessaires à l'achèvement de ce travail. Je la remercie également de m'avoir fait participer à l'Ecole d'Eté du DéROM en juillet 2010, où j'ai pu me confronter aux études étymologiques et découvrir un cadre méthodologique rigoureux et efficace capable d'accueillir des chercheurs issus de divers horizons.

Enfin, je remercie mes amis et ma famille qui m'ont toujours soutenue dans la poursuite de mes travaux, malgré mes moments de doute et de découragement.

Abréviations

A *ante.*

Ca *circa.*

GN Groupe Nominal.

N Nom.

P. *post.*

SN Syntagme Nominal (déterminant + nom standard, éventuellement complété de constituants adjoints).

S.v. *sub voce.*

Note à l'attention des utilisateurs de la version numérique

Le document numérisé contient des liens hypertextes vers la fiche de bibliographie linguistique complète des ouvrages cités ; pour consulter cette fiche, il suffit de cliquer sur la partie du texte qui contient le nom et la date de l'ouvrage cité ; la référence bibliographique est affichée aussitôt, elle est suivie d'une ligne « cité en page ... ». Le retour au texte est possible, en cliquant sur le numéro de page où l'ouvrage est cité ; si l'ouvrage est cité à plusieurs endroits, plusieurs numéros de page sont proposés, parmi lesquels il faudra choisir celui correspondant à la page que l'on était en train de consulter.

Les citations présentées en exemple contiennent elles aussi des liens hypertexte au niveau du nom de l'auteur, qui permettent de consulter la fiche bibliographique complète de chaque œuvre citée. Pour accéder à la fiche, il suffit de cliquer sur le lien hypertexte ; elle est aussitôt affichée ; la fiche est suivie d'une ligne intitulée « Retour à la citation » suivie du numéro de la citation. Pour reprendre la lecture en cours, il suffit de cliquer sur ce numéro ; lorsque la même œuvre fait l'objet de plusieurs citations, les différents numéros de citation sont présentés en séquence croissante l'un à la suite de l'autre, et il conviendra de choisir celui que l'on était en train de consulter.

Sommaire

INTRODUCTION : QUELQUES JALONS POUR COMMENCER.....	11
1^{ÈRE} PARTIE : LA VALEUR ADVERBIALE DE QUANTIFICATION.....	31
CHAPITRE 1. FONCTION D'OPÉRATEUR DE MULTIPLICATION.....	33
1.1. <i>Fois dans les formules arithmétiques</i>	33
1.2. <i>Fois dans la comparaison</i>	36
CHAPITRE 2. LA QUANTIFICATION TEMPORELLE.....	73
2.1. <i>Structure de l'adverbe x fois</i>	73
2.2. <i>Portée et mobilité de x fois</i>	80
2.3. <i>Effets de l'adverbe x fois sur la prédication</i>	83
CHAPITRE 3. CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	98
2^{ÈME} PARTIE : LE NOM TEMPOREL.....	101
CHAPITRE 1. PROPRIÉTÉS DU SYNTAGME NOMINAL.....	103
CHAPITRE 2. LE SN AVEC DÉTERMINANT DÉFINI.....	110
2.1. <i>Le SN fois avec article défini</i>	110
2.2. <i>Le SN fois avec adjectif démonstratif</i>	115
2.3. <i>Le SN fois avec quantificateur universel : toutes les fois, chaque fois</i>	120
CHAPITRE 3. LE SN AVEC ARTICLE INDÉFINI.....	127
3.1. <i>SN indéfini singulier une fois</i>	127
3.2. <i>SN indéfini pluriel des fois</i>	135
CHAPITRE 4. CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	139
3^{ÈME} PARTIE : LES EXPRESSIONS DÉRIVÉES.....	143
CHAPITRE 1. ADVERBE « <i>AUTREFOIS</i> ».....	145
CHAPITRE 2. ADVERBES DE FRÉQUENCE « <i>PARFOIS</i> », « <i>QUELQUEFOIS</i> », « <i>DES FOIS</i> ».....	149
2.1. <i>Caractéristiques sémantiques et pragmatiques de parfois, quelquefois, des fois, en emploi isolé</i>	150
2.2. <i>Caractéristiques de parfois, quelquefois, des fois en corrélation</i>	161
2.3. <i>Conclusion de l'étude de parfois, quelquefois, des fois</i>	185
CHAPITRE 3. ADVERBE « <i>TOUTEFOIS</i> ».....	187
3.1. <i>Étymologie de toutefois</i>	187
3.2. <i>Étude sémantique de toutefois</i>	191
3.3. <i>Propriétés syntaxiques de toutefois</i>	201

3.4. Étude pragmatique de <i>toutefois</i>	210
3.5. Conclusion de l'étude de <i>toutefois</i>	221
CHAPITRE 4. LOCUTIONS « <i>UNE FOIS</i> » ET « <i>UNE FOIS QUE</i> »	222
4.1. Structure des constructions avec <i>une fois, une fois que</i>	223
4.2. Aspect sémantique des expressions <i>une fois et une fois que</i>	226
4.3. Aspect syntaxique des constructions <i>une fois et une fois que</i>	227
4.4. Conclusion de l'étude des expressions <i>une fois et une fois que</i>	230
CHAPITRE 5. CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	232
CONCLUSION	236
BIBLIOGRAPHIE	245
BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE	245
BIBLIOGRAPHIE DES TEXTES CITÉS	257
ANNEXE : ÉTYMOLOGIE DU NOM <i>FOIS</i>	278

Figures

Figure 1 : échelle de valeurs dans une comparaison de type <i>A est x fois plus / moins grand que B</i>	37
Figure 2 : échelle de valeurs incluant l'intensité et l'emphase dans la comparaison en <i>x fois</i>	38
Figure 3: proportion d'occasions réalisées dénotées par les adverbes de fréquence	151
Figure 4 : relations sémantiques dans les corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i>	180

Tableaux

Tableau 1 : principales constructions non lexicalisées avec <i>fois</i>	28
Tableau 2 : expressions dérivées de <i>fois</i>	30
Tableau 3 : structure de l'opération arithmétique de multiplication	33
Tableau 4 : schéma prototypique de la comparaison en <i>x fois</i>	39
Tableau 5 : sources du corpus de comparaison en <i>x fois</i>	40
Tableau 6 : structure de la comparaison en <i>x fois</i>	42
Tableau 7 : schémas exceptionnels de comparaison en <i>x fois</i>	42
Tableau 8 : nombre d'entités relevées dans les comparaisons en <i>x fois</i>	46
Tableau 9 : répartition des nombres dans la comparaison en <i>x fois</i>	49
Tableau 10 : répartition des marqueurs de degré par niveau de vraisemblance dans la comparaison en <i>x fois</i> ...	51

Tableau 11 : répartition des paramètres de comparaison par catégorie grammaticale et marqueur de degré.....	53
Tableau 12 : répartition de la mesurabilité par marqueur de degré dans la comparaison en <i>x fois</i>	55
Tableau 13 : effet de l'orientation argumentative dans la comparaison en <i>x fois</i>	71
Tableau 14 : groupes prépositionnels avec <i>x fois</i> – singulier / pluriel.....	79
Tableau 15 : groupes prépositionnels avec <i>x fois</i> – itération / fréquence.....	79
Tableau 16 : tests de Vendler - quadripartition des prédicats	84
Tableau 17 : application de <i>x fois</i> aux exemples des tests de Vendler	84
Tableau 18 : valeurs aspectuo-temporelles des tiroirs selon Gosselin	87
Tableau 19 : critères d'analyse de la structure du procès selon Gosselin	88
Tableau 20 : corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i> par siècle et nombre de maillons.....	165
Tableau 21 : corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i> et d'autres corrélateurs ou d'autres adverbes	168
Tableau 22 : corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i> –schémas associant deux des formes étudiées.....	171
Tableau 23 : répartition de <i>parfois, quelquefois, des fois</i> par siècle et nombre de maillons corrélés	173
Tableau 24 : relations d'opposition dans les corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i>	174
Tableau 25 : relations d'addition dans les corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i>	176
Tableau 26 : relations d'imbrication dans les corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i>	178
Tableau 27 : corrélations avec <i>parfois, quelquefois, des fois</i> contenant des connecteurs extérieurs à la ZC	182
Tableau 28 : tests de la fonction conjonctive de <i>toutefois</i> et <i>néanmoins</i>	204
Tableau 29 : position de <i>toutefois</i> dans la phrase.....	208
Tableau 30 : récapitulatif des expressions dérivées de <i>fois</i>	232

Introduction : quelques jalons pour commencer

Le mot *fois* nous semble familier car il est couramment utilisé en français contemporain ; son étude systématique, comme on aura l'occasion de le voir dans la suite, est en revanche complexe car les nombreuses constructions sous lesquelles il apparaît mettent en évidence des significations variées, difficiles à regrouper ou à classer. Examiné sous l'angle du lexique, le mot *fois* est un substantif féminin, il occupe une fonction de nom dans la phrase, et c'est pourquoi nous traitons du N (nom) *fois*. Cette étude constitue une première enquête sur le sujet, elle est organisée en trois parties qui correspondent, pour les deux premières, aux deux principaux groupes de constructions contenant le N *fois*, et pour la dernière, aux expressions dérivées de *fois*. Avant de les examiner, il est nécessaire de poser au départ quelques jalons qui nous permettront d'identifier et de classer ces constructions.

Recherche d'une méthode pour l'étude du Nom *fois*

Le N *fois* dénote un comptage d'occurrences ; il se construit couramment au singulier et au pluriel, comme tous les noms comptables. Le support du comptage n'est cependant pas évident ; *fois* ne compte pas des particuliers, ni des objets, mais des occurrences, c'est-à-dire des unités de discours, constituées le plus souvent de processus verbaux ou de prédicats. En ce sens, il peut être considéré comme un nom prédicatif, comme le propose Gross (1989 : 162). Nous n'avons trouvé que peu d'études consacrées au N *fois*. Différents travaux l'incluent dans leur champ d'observations, et

approfondissent certaines de ses propriétés. Ainsi, Gross (1989 : 162-168) étudie les noms prédicatifs du type *un coup de* et considère *coup* comme une « variante stylistique » de *fois*. Berthonneau (1989) prend en compte l'aspect temporel de *fois* et relève ses spécificités dans la famille des noms temporels. De Swart (1988) observe les conditions de passage de l'itération à la fréquence en prenant pour exemple *quelques fois* (itératif) et *quelquefois* (adverbe de fréquence). Blanche-Benveniste (1998) analyse les formes *une fois*, en « construction absolue »¹ avec un participe passé, et *une fois que* en « construction détachée ». Theissen (2008a) et Theissen (2008b) étudie les spécificités de la détermination de *fois* avec l'article défini et l'adjectif démonstratif.

Ces études éclairent diversement le N *fois* et mettent en valeur ses particularités lexicales, sémantiques et syntaxiques. Au niveau lexical, Theissen (2008a : 126) relève que le N *fois* ne s'intègre pas « dans le réseau des relations lexicales » : il n'a ni antonyme, ni hyponyme, et n'a que des synonymes incomplets, le meilleur étant *reprise* qui correspond à peu près à l'emploi itératif de *fois*. Au niveau sémantique, Gross (1989 : 167) considère que *fois* réfère, comme *coup*, « non à une phrase déterminée, mais à l'assertion d'un évènement, à une prédication ». Berthonneau (1989 : 502) note que *fois* « ne désigne aucun intervalle référentiel », contrairement aux noms de type « moment », « n'a pas de référent stable, et ne tire son interprétation référentielle que des opérations intralinguistiques » ; de plus, c'est un nom comptable, « sans restriction sur les ordinaux (cf *six fois*) ». Au niveau syntaxique, Blanche-Benveniste (1998 : 98) pose le problème de la catégorie de *une fois* : « Les auteurs ne s'entendent pas sur l'analyse en catégorie, et font de *une fois*, soit une préposition, soit un adverbe. ». Blanche-Benveniste (1998 : 99) considère *une fois* comme un élément à « emplois multiples », qui échappe aux catégories préétablies de préposition, de conjonction ou d'adverbe. De ces premières analyses, il ressort que *fois* a une signification très générale qui lui permet d'entrer dans des constructions variées et dans des contextes très divers, et que son sens précis ne peut être appréhendé que dans son contexte immédiat ; le fait que le mot puisse apparaître dans une même phrase sans effet de répétition ni de redondance en est un indice :

(1) - Cette fois, le facteur a sonné trois fois

Flaux et Van de Velde (2000: 11) établissent entre autres propriétés des noms, celle de fonctionner comme « tête de groupe syntaxique », c'est-à-dire d'avoir des compléments ; *fois* n'a pas de complément, notamment pas de complément de nom (* *la fois de mon frère*). La reprise anaphorique de *fois* est peu fréquente, mais reste possible :

(2) - Cette fois, c'est la bonne !

¹ Blanche-Benveniste (1998 : 86) rapproche ce terme de celui de «nexus» utilisé dans les analyses d'Eriksson (1993).

Nous avons d'abord recherché du côté de l'étymologie des éléments d'explication à cette situation particulière. Issu du latin *vicis*, le N *fois* est attesté au XI^e siècle avec dès cette époque de nombreux sens, qui ne correspondent pas entièrement aux différents sens du mot latin. Le N *fois* désigne, dès ses premières attestations en français, une portion de temps réelle ou imaginaire dans laquelle se déroule le prédicat énoncé. En ancien français, de nouvelles constructions, qui exploitent la notion de comptage d'occurrences, viennent augmenter la variété des emplois de *fois*².

L'étymologie de *fois* nous confirme la complexité du mot sans nous en expliquer la raison. Nous avons cherché à établir une classification lexico-syntaxique des principales expressions utilisant *fois*. Nous avons considéré en premier lieu le type de déterminant qui accompagnait *fois* : déterminant « nombrable » (adjectif cardinal ou quantificateur), ou autre (article défini ou indéfini, adjectif démonstratif, mais pas adjectif possessif³). Le déterminant « nombrable » permet de compter et a un rôle primordial avec un nom comme *fois*, alors que l'article ou le démonstratif permettent d'identifier un individu ou un groupe d'individus rattachés à une classe d'appartenance ; dans le cas de *fois*, nous verrons que la classe d'appartenance se démarque des classes d'appartenance des noms lexicaux standards.

Le Nom *fois* avec un déterminant « nombrable »

Accompagné d'un déterminant « nombrable », *fois* entre dans la composition d'adverbes de quantification temporelle. En (3), le procès décrit une seule action, décomposée en trois occurrences :

(3) - *Le facteur sonne toujours trois fois*

Selon le prédicat utilisé, l'interprétation de *x fois* est que l'action a été itérée de façon répétée, comme en (3), ou a donné lieu à trois épisodes distincts, comme en (4) :

(4) - *Le facteur est passé trois fois*

L'adverbe *x fois* peut être complété d'un groupe prépositionnel et exprimer la répétition régulière des occurrences ; en (5), le groupe *par* + nom temporel indique que chaque ensemble d'occurrences est itéré régulièrement tous les jours :

² Voir en annexe l'étude de l'étymologie.

³ L'adjectif possessif a été utilisé avec *fois* jusqu'au XVII^e siècle. Nous décrivons, dans la partie « étymologie » en annexe, les constructions de *fois* avec adjectif possessif.

(5) - *Le facteur passe trois fois par jour*

Nous pouvons poser les premières propriétés essentielles du N *fois* : c'est un nom comptable qui dénote un comptage d'occurrences ; les occurrences concernées sont répétitives, finies et ponctuelles, c'est-à-dire que chaque occurrence est nettement distinguée des autres. Le comptage d'occurrences verbales s'apparente à la temporalité, ce sont des périodes de temps au cours desquelles il s'est passé quelque chose et qui peuvent se reproduire à l'identique dans l'avenir.

L'aspect temporel des occurrences de *fois* est particulièrement sensible si x *fois* porte sur un processus verbal ou un prédicat, mais la notion de temporalité ne fait pas partie des propriétés intrinsèques de *fois* car le mot apparaît dans des constructions où la notion de temporalité est absente. Dans les formules arithmétiques, x *fois* porte sur un nombre, et le verbe est le plus souvent caché. La structure est figée, la place de x *fois* dans la phrase est peu mobile, et l'emploi des verbes est contraint (le verbe est facultatif et seuls quelques verbes sont autorisés : *faire, égaler, donner*) :

(6) - *Deux fois trois (font) six*

La fonction de multiplicateur permet aussi d'expliquer le mécanisme de la comparaison en x *fois*, qui agit sur le marqueur de comparaison :

(7) - *A est deux fois plus grand que B*

Il n'en reste pas moins que *fois* a une affinité particulière avec la temporalité puisqu'il est utilisé pour compter des occurrences verbales, des prédications, et désigne alors une période temporelle au cours de laquelle le procès s'est déroulé.

Une fois, construction au singulier

L'adjectif cardinal de valeur *un*, construit avec *fois*, désigne une occurrence unique, non répétée ou non répétable ; la négation restrictive (*ne ... qu'une fois*) ou un adjectif (*une seule fois, une unique fois*) permettent d'insister sur l'unicité :

(8) - *On ne meurt qu'une fois*

Wilmet (1997 : §6) note, parmi les redondances des parlers des pays francophones, le *une fois* explétif placé en fin du segment de phrase sur lequel il porte :

(9) - *Dites-moi une fois*
= *Dites-moi*

Une fois peut être analysé comme un adverbe de quantité, construit avec un adjectif cardinal, s'il porte sur le processus verbal ou le prédicat. Dans ce cas, la valeur *un* peut être remplacée par toute autre valeur :

- (10) a. *Il est venu manger une fois chez moi*
b. *Il est venu manger trois fois chez moi*

S'il est détaché en tête de phrase, *une fois* peut être analysé comme un Syntagme Nominal (SN) construit avec l'article indéfini et ayant fonction de complément de temps. L'article indéfini indique le prélèvement d'un individu quelconque, *une fois* désigne une période qui n'est pas située précisément dans le temps mais qui fournit seulement un repère temporel et permet d'introduire un nouvel épisode dans le discours. *Une fois* peut être remplacé par un autre cadratif temporel, comme *un jour* ou *un coup* :

- (11) a. *Une fois, Luc est tombé, Max a ri*
b. *Un jour / Un coup, Luc est tombé, Max a ri*

La distinction entre *une fois* adverbe de quantité avec l'adjectif cardinal et *une fois* SN indéfini n'est pas toujours nette. Ainsi, en (12), *une fois* est en position extrapredicative et pourrait être analysé comme un cadratif temporel, construit avec l'article indéfini ; le remplacement par un autre cadratif temporel, par exemple *un jour*, est possible ; ou bien, *x fois* peut être un adverbe de quantité, utilisé comme un compteur d'occurrences, repris dans la suite du récit par « une fois de plus » ; la valeur *un* peut alors être analysée comme un adjectif cardinal. Remarquons que cette ambiguïté d'analyse a peu d'impact sur la signification générale de l'énoncé, et que le discours peut se poursuivre en privilégiant l'une ou l'autre des interprétations :

- (12) « Un garçon de 16 ans l'approuve, fanfaron : 'J'ai déjà fait quatre gardes à vue ; une fois ils m'ont enfermé 24 heures au poste pour un viol. Ils m'ont relâché car la femme a dit que c'était pas moi. S'ils veulent me mettre en garde à vue une fois de plus c'est pas grave. Ils me donnent une couverture et je dors.' » *Le Figaro*, 9 novembre 2005
= *un jour ils m'ont enfermé 24 heures au poste*
= *deux fois ils m'ont enfermé 24 heures au poste (...). S'ils veulent me mettre en garde à vue une fois de plus ...*

L'expression *Il était une fois* pourrait être analysée comme une construction avec un sujet impersonnel et l'adverbe de quantité *x fois* ; il serait alors possible de modifier l'adjectif numéral (? *Il était deux fois*) ; ou bien, *une fois* doit être compris comme un complément de temps, renvoyant à

un passé indéfini, mais l'expression est difficilement remplaçable par un autre cadratif (? *Il était un jour*). La valeur *une* indique ici l'unicité mais aussi l'exemplarité. En fait, on observe que l'expression est relativement figée puisqu'aucun constituant ne peut lui être ajouté (* *Il était une bonne fois* / * *Il était une première fois*) ; d'autre part, le tiroir verbal est toujours l'imparfait (* *Il est une fois* / * *Il sera une fois*). Notons cependant que la formule est étendue par les conteurs : *Il était une fois et il sera une autre fois*, explicitant ainsi la reproduction possible de l'histoire dans une période temporelle qui englobe le présent de la narration, mais le futur (*il sera*) n'est envisageable que parce que le passé a été préalablement acté (*il était*). Le verbe *être* peut être remplacé par *avoir* : *Il y avait une fois*, et l'expression s'analyse alors comme un prédicat d'existence suivi d'un complément de temps, *une fois*, composé de l'article indéfini et du mot *fois* :

- (13) « Il y avait une fois une fée qui fit les prairies et les arbres exprès pour les amoureux. » V. Hugo⁴, *Les Misérables*, 1862 [1881]

Cette analyse syntaxique pourrait être appliquée à *Il était une fois* ; *il était* est proche de présentatifs comme *c'est*, *c'était* qui constatent l'existence :

- (14) « C'est un trou de verdure où chante une rivière »
A. Rimbaud, *Poésies. Une saison en enfer*, 1870-1872

Une fois fournit alors un repère temporel aux référents introduits par le présentatif:

- (15) « il était une fois un petit prince qui habitait une planète à peine plus grande que lui, et qui avait besoin d'un ami... »
A. de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, 1943

Selon cette analyse, les expressions *Il était une fois* / *Il y avait une fois* sont composées avec le SN indéfini *une fois*, qui porte sur l'ensemble de la phrase, et même au-delà puisqu'il introduit un récit. Ces expressions sont figées, elles introduisent des récits imaginaires, et il n'est pas possible d'y insérer d'autres éléments de phrase, comme le montre l'exemple (16)a, alors que le complément de lieu s'inscrit facilement à la suite de la formule consacrée (exemple (16)b) :

- (16) a. ? Il était dans un pays lointain une fois / ? Il y avait dans un pays lointain une fois
b. Il était une fois dans un pays lointain / Il y avait une fois dans un pays lointain

⁴ La fiche bibliographique des textes cités est accessible par lien hypertexte appliqué sur le nom de l'auteur ; le retour au texte est possible après consultation en cliquant sur le numéro de la citation.

La forme *une fois* apparaît aussi dans des « constructions détachées »⁵ avec un participe passé (exemple (17)a), un Groupe Adjectival (exemple (17)b), un Groupe Nominal (exemple (17)c), ou un Groupe Prépositionnel (exemple (17)d) :

- (17) a. *Une fois arrivée chez elle, elle a dû lire toutes les notices*
b. *Une fois grand, ...*
c. *Une fois ministre, ...*
d. *Le navire une fois à quai, il doit être en état de charger*

Dans ces constructions, *une fois* apporte, comme le note Blanche-Benveniste (1998 : 94), « la marque aspectuelle de l’accompli ». L’élément de phrase sur lequel porte *une fois* représente l’aboutissement d’un processus de transformation. *Une fois* peut s’inscrire dans une proposition participiale au participe passé :

- (18) - *Les lois une fois votées, il restait à les mettre à exécution*⁶

Avec *une fois*, le processus décrit au participe passé est achevé avant la réalisation de celui de la phrase hôte. L’adverbe *une fois* est particulièrement porteur de sens si le participe passé est celui d’un verbe mutatif, il est moins utile avec un verbe conclusif (ou résultatif). C’est ce que relève Blanche-Benveniste (1998 : 90): « la catégorie même de participe passé implique une valeur sémantico-grammaticale d’aspect accompli d’un processus verbal. *Une fois* a des affinités sémantiques avec le sémantisme de cette catégorie. Plus le participe lui-même est résultatif, plus facilement on peut se passer de *une fois*. ». En construction détachée ou en proposition participiale, l’utilisation du participe passé avec *une fois* est limitée aux verbes auxiliés par *être* ou exprimés à la forme passive. Blanche-Benveniste (1998 : 90) définit ainsi la catégorie de verbes : « *Une fois* s’emploie avec tous les participes passés (passifs et inaccusatifs) ».

En revanche, la locution conjonctive *une fois que* accepte, elle, toutes les constructions verbales. Elle introduit un événement accompli, qui précède l’événement décrit dans la proposition hôte. L’emploi de *une fois que* est équivalent à celui de *une fois* en proposition participiale (exemple (19)a) ou en construction détachée (exemples (19)b et (19)c). La locution conjonctive *une fois que* pourrait être une extension de la forme *une fois*, et permettrait de cheviller la proposition subordonnée en *une fois que* et la proposition hôte⁷ dans une relation de consécution :

⁵ Nous reprenons la terminologie de Blanche-Benveniste (1998 : 86).

⁶ Exemple cité par Blanche-Benveniste (1998 : 86), repris de Grevisse (1993 : §256 R).

⁷ Nous approfondirons le statut de *que* dans *une fois que* en nous appuyant sur les observations de Le Goffic (1993 : §289 et suivants) à propos des adverbes élargis par *que P*.

- (19) a. *Une fois [que] les lois [furent] votées, il fallut les mettre à exécution*
b. *Une fois [qu'elle fut] arrivée chez elle, elle dut lire toutes les notices*
c. *Une fois [que] le navire [fut] à quai, les dockers commencèrent à le charger*

La forme *une fois* en construction détachée et en proposition participiale et la locution conjonctive *une fois que* sont des formes partiellement figées ; il n'est pas possible de leur ajouter un constituant adjoint (**une petite fois à quai, le navire ... / *une bonne fois que les lois furent votées, ...*). La propriété de répétabilité des occurrences portée par le mot *fois* n'est plus effective ; ce qui importe, dans ces constructions, c'est la première occurrence, c'est le fait que le processus soit passé de l'état de non-accompli à accompli. En revanche, ces expressions codent une relation de consécuitivité entre l'élément de phrase incluant *une fois* et la proposition hôte. Le figement avancé et l'évolution sémantique nous amènent à considérer les formes *une fois* et *une fois que* comme lexicalisées⁸.

L'expression *une fois* correspond donc à trois interprétations distinctes. En premier lieu, *une fois* adverbe de quantité, construit avec l'adjectif cardinal, compte les occurrences du processus verbal ou de la prédication. En second lieu, *une fois* SN indéfini, complément de temps, fournit un repère temporel au récit. Enfin, l'adverbe *une fois* en proposition participiale ou en construction détachée, ainsi que la locution conjonctive *une fois que* sont des formes lexicalisées qui marquent l'accomplissement d'un procès et le mettent en relation avec une autre proposition.

Le Nom *fois* avec article défini ou adjectif démonstratif

Le N *fois* forme avec l'article défini ou l'adjectif démonstratif un SN (Syntagme Nominal) qui désigne, au singulier, une période temporelle :

- (20) - *Cette fois, c'est la bonne !*
(21) - *La fois où Luc est tombé, Max a ri*

⁸ La propriété de consécuitivité n'est pas intrinsèque au N *fois*, elle est portée par les formes lexicalisées *une fois* et *une fois que*. Il est donc possible de parler de spécialisation, au sens où l'entendent Hopper et Traugott (2003 : 116) : « specialization, the process of reducing the variety of formal choices available as the meanings assume greater grammatical generality ». En effet, dans le cas des formes lexicalisées *une fois* et *une fois que*, il y a eu réduction des différentes constructions possibles en même temps que l'expression devenait un outil grammatical.

(22) - *La prochaine fois, je vous le chanterai*

Le SN *fois*, défini ou démonstratif, a préférentiellement une fonction de complément de temps et porte sur la phrase complète, comme dans les exemples ci-dessus. Il est plus rarement en position sujet ou complément d'objet, comme ci-dessous :

- (23) a. *Je me rappelle la fois où Luc est venu me voir*
b. *Je me souviens des fois où Luc venait me voir*

L'adjectif démonstratif peut se construire avec *fois* sans constituant adjoint ; la forme peut être simple ou composée avec les particules *-ci / -là*. Theissen (2008a : 132-133) relève l'appartenance du démonstratif à une série nécessairement plurielle :

« Le SN démonstratif *cette fois (-ci / -là)* implique que soit accessible, d'une manière ou d'une autre, une série d'occurrences, c'est-à-dire une pluralité d'occurrences verbales du même type que celle désignée par *cette fois* et dans laquelle est saisie celle pointée par le SN démonstratif. »

L'occurrence considérée est sélectionnée et focalisée à l'intérieur d'une série déjà introduite dans le discours, elle ne possède pas de propriétés qui permettent *a priori* de la distinguer des autres occurrences, c'est le fait de la pointer qui la met en valeur. Il se produit ainsi une dissociation entre une des occurrences et toutes les autres de la série. Les occurrences de la série sont reliées par un trait commun, que possède également l'occurrence pointée. Mais cette dernière se voit attribuer une caractéristique qui la différencie des autres. Le fonctionnement du démonstratif s'appuie donc sur deux parties du discours : celle qui permet d'identifier la série, et celle qui pointe une occurrence particulière⁹.

Le SN défini *fois* doit, au contraire, toujours être complété d'un constituant adjoint :

- (24) a. *La fois où Luc est tombé, Max a ri*
b. *Luc est tombé. *La fois, Max a ri*

L'explication peut être trouvée dans l'analyse des expressions référentielles avec l'article défini¹⁰. L'article défini construit un ensemble complet et homogène d'occurrences, disponible en contexte¹¹.

⁹ Selon Theissen (2008b : 220) : « Le SN démonstratif *cette fois (-ci / -là)* suppose une double opération référentielle : d'une part, il exige la récupération du type d'occurrences processives et de la pluralité, et, d'autre part, il faut trouver le référent visé. »

¹⁰ Nous nous appuyons sur l'étude de Charolles (2002 : 75 et suivants) sur les expressions nominales définies.

¹¹ Le « contexte », au sens où l'entend Charolles (2002 : 246), recouvre « toutes les composantes de l'environnement dans lequel s'inscrit la production-réception d'une expression ». Ces composantes sont le « cotexte », texte au sens restreint (cotexte immédiat) et au sens large (cotexte étendu), et la situation d'énonciation (cadre spatio-temporel, statuts et rôles des participants, type d'activité et règles qui le régissent).

Son emploi présuppose que le référent a déjà été identifié et individualisé¹² ; le SN *la fois* devrait donc désigner une occurrence unique identifiable en contexte. En (24)b, *la fois* serait compréhensible si le SN suffisait à reprendre ce qui vient d'être énoncé¹³ et à le catégoriser comme « événement », mais ce n'est pas le cas. Pour identifier le SN *la fois*, il faut le compléter par des constituants adjoints qui définissent un sous-ensemble. Charolles (2002 : 82) considère deux façons d'identifier le référent accompagné de l'article défini :

« La notion d'ensemble sur lequel le référent désigné à l'aide d'un défini est supposé se détacher comme unique de son espèce et sur laquelle beaucoup d'auteurs ont insisté doit donc être entendue dans un sens large où elle peut correspondre soit à un sous-ensemble pragmatiquement délimité soit à la classe non restreinte des êtres qui satisfont au descripteur nominal utilisé. »

En (24)a, la relative déterminative ajoutée au SN *la fois* permet d'identifier une occurrence temporelle précise, qui est un sous-ensemble rattachable à une série d'occurrences de fois. La série peut être reconstituée en contexte, mais n'est pas toujours explicite. Si le constituant adjoint est un modificateur d'altérité (exemples : *l'autre fois*, *la fois précédente*, *la prochaine fois*), l'ensemble de fois est facilement reconstituable car il est accessible en contexte ou en situation :

(25) - *La prochaine fois, je vous le chanterai*

Avec des constituants adjoints qui n'introduisent pas l'altérité, l'ensemble de fois est constitué de l'ensemble des prédications imaginables en contexte. Pour Theissen (2008a : 136), le domaine d'interprétation contenant la série des fois est très large :

« Ce domaine, c'est celui du paradigme des autres processus verbaux; l'emploi anticipant de *fois* dans le SN défini installe le paradigme des processus verbaux en général et c'est au sein de ce paradigme que la relative restrictive en saisit un qui se différencie des autres comme étant précisément le seul à satisfaire le contenu complet du SN défini. »

La série d'occurrences est moins apparente qu'avec l'adjectif démonstratif. Comparons les deux énoncés suivants :

(26) a. *Luc est tombé. Cette fois, Max a ri*
b. *La fois où Luc est tombé, Max a ri*

¹² Selon Van de Velde (2006 : 84) : « tout article défini est appuyé sur un article indéfini avec lequel il entretient une relation anaphorique ».

¹³ Il s'agirait d'une anaphore conceptuelle ou "résomptive" décrite ainsi par Riegel et al. (1994 : 613-614) : « l'expression anaphorique ne reprend pas un groupe nominal ou un segment antérieur particulier. Elle condense et résume le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou de tout un fragment de texte antérieur. »

En (26)a, on implique un ensemble d'occurrences où Luc et Max se livraient à une activité commune ; l'une d'elles est pointée par l'adjectif démonstratif. En (26)b, l'ensemble d'occurrences n'est pas sensible ; il est déduit du fait que l'occurrence décrite par la relative doit appartenir à un ensemble plus vaste où la vérité de la relative n'est pas vérifiée.

Le SN *fois* défini ou démonstratif au pluriel est plus contraint¹⁴ et préférentiellement accompagné d'un modificateur de quantité (*les seules fois, ces quelques fois, etc.*). En (27)a, la formulation paraît moins naturelle qu'en (27)b, où le SN *ces fois* est complétés d'un modificateur. De plus, l'énoncé (27)a est peu compréhensible parce qu'il ne permet pas d'identifier une série complète d'occurrences incluant les occurrences pointées et les occurrences non pointées. En (27)b, au contraire, la série complète est celle des occasions où Odile a été à Londres, alors que la série des occurrences pointées est celle où elle a dormi chez sa copine :

- (27) a. *Odile est souvent allée à Londres. Mais ? ces fois-là, elle n'a fait que passer, pas question de visiter la ville¹⁵*
- b. *Odile est souvent allée à Londres. Trois fois elle a dormi chez sa copine. Mais, ces trois fois-là, elle n'a fait que passer, pas question de visiter la ville*

Le SN *les fois* désigne un ensemble de périodes temporelles caractérisées par le constituant adjoint. La série à laquelle appartient le groupe d'occurrences est plus difficilement reconstituable ; en (28)a et b, elle pourrait contenir toutes les occasions de voyage ou de déplacement d'Odile :

- (28) a. *Les fois où Odile est allée à Paris, les enfants sont restés avec leur père¹⁶*
- b. *Les rares fois où Odile est allée à Paris, les enfants sont restés avec leur père*

Les SN *les fois / ces fois* désignent un ensemble de périodes temporelles discontinues, pas nécessairement repérées dans le temps et dont la représentation mentale du groupe d'occurrences reste floue. L'obligation de constituant adjoint avec le SN défini *la fois / les fois* amène à considérer qu'il n'y a pas de phrases génériques en « les fois »¹⁷, à la différence des noms lexicaux standards. En effet, l'expression de la généralité peut être faite avec l'article défini singulier ou pluriel ; en

¹⁴ Cf Theissen (2008a: 128) : « On constate en effet que le pluriel est très rare aussi bien pour le SN défini que pour le SN démonstratif. » Theissen (2008a: 129-130) ajoute que l'emploi d'un modificateur de quantité (*seul / rare / nombreux / quelques*, ou l'adjectif numéral, ou le quantificateur universel *tout*) rend les énoncés plus compréhensibles. L'explication proposée « est que le N *fois* demande en cas de pluriel une indication quantitative plus précise que celle véhiculée par la seule pluralité. »

¹⁵ Exemple de Theissen (2008a : 130).

¹⁶ Exemple de Theissen (2008a : 129)..

¹⁷ Cf. Theissen (2008a : 126).

(29)a, l'énoncé est incompréhensible ; en (29)b, un énoncé comparable avec un nom lexical standard, « chat », est totalement valide :

- (29) a. ? *Les fois sont heureuses*
b. *Les chats sont malins*¹⁸

Les particularités de l'article indéfini

La généricité peut aussi s'exprimer avec l'article indéfini singulier, qui prélève un exemplaire prototypique à l'intérieur d'une classe extensionnelle. Nous avons vu qu'*une fois* pouvait être utilisé sans constituant adjoit avec une fonction de complément de temps. L'emploi générique d'*une fois* est difficile à illustrer. Le seul exemple envisageable serait :

- (30) *Une fois n'est pas coutume*

La première particularité de cette expression est que la forme *x fois* est en fonction sujet, ce qui est rare. Le déterminant *une* est un indéfini sous-spécifié, qui représente une occurrence quelconque, prélevée à l'intérieur d'un ensemble d'occurrences possibles ; mais *une* garde sa valeur numérique, et signifie aussi qu'une seule occurrence ne suffit pas pour établir une habitude. Il s'ensuit que *une fois* ne peut pas être considéré comme générique dans cet exemple. Enfin, la formulation est figée, il n'est pas possible d'ajouter un adjectif (? *une bonne fois n'est pas coutume*) ou un élément de phrase (? *une fois tôt le matin n'est pas coutume*), et l'absence de déterminant avant « coutume » donne à cet énoncé une tournure de proverbe. L'impression de figement est confirmée par le fait que l'expression est toujours suivie d'un exemple spécifique et pourrait être paraphrasée par un adverbe de manière comme *exceptionnellement* :

- (31) a. *Une fois n'est pas coutume, Luc est arrivé à l'heure*
b. *Exceptionnellement, Luc est arrivé à l'heure*

Il est donc difficile de considérer que le SN *une fois* est capable de construire des phrases génériques et, partant, de concevoir la classe des fois autrement qu'en contexte. Le N *fois* crée dynamiquement sa classe d'occurrences en même temps qu'il désigne une période temporelle ou un ensemble de périodes temporelles

¹⁸ Exemples de Theissen (2008a : 126).

incluses dans la série d'occurrences.

Le SN indéfini *une fois / des fois* avec l'article indéfini désigne une période ou un ensemble de périodes temporelles. Au singulier, *une fois* peut se construire avec un constituant adjectif (relative déterminative ou adjectif *premier, dernier, seul, prochain, petit, etc.*) caractérisant cette période temporelle :

(32) - *Une fois où Luc est tombé, Max a ri*

L'article indéfini opère un prélèvement à l'intérieur d'un ensemble¹⁹ qui peut être reconstitué à partir du contexte immédiat, ou plus largement à partir des épisodes d'un récit, ou, encore plus largement, à partir de tous les récits imaginables. Si le constituant marque l'altérité (*une autre fois*), la série est accessible en contexte. La forme *une autre fois* a évolué vers l'adverbe *autrefois*, qui a subi une évolution morphologique (soudure), syntaxique et sémantique. En effet, *autrefois* ne renvoie plus anaphoriquement à une période déjà évoquée dans le discours ; l'adverbe peut figurer à l'initiale de discours, et la période qu'il désigne est toujours une période du passé, non contiguë avec le moment de la narration ou de l'énonciation.

Au pluriel, le SN *des fois* désigne un ensemble de périodes temporelles possédant un trait commun identifiable en contexte ; le prélèvement de ces occurrences est indifférencié ; *des fois* est construit préférentiellement avec un prédicat d'existence :

(33) « Comme Besson ne disait rien, elle demanda : 'Toi. Est-ce que tu es heureux?' Il essaya de répondre sérieusement. 'ça dépend. Il y a des fois où je suis heureux, d'autres fois non. Mais ça n'a pas d'importance. »

J.-M.-G. Le Clézio, *Le Déluge*, 1966

Le prélèvement à l'intérieur d'un ensemble est plus sensible au pluriel, et laisse apparaître l'idée que d'autres occurrences n'ont pas été prélevées. Ainsi, en (33), le discours se poursuit avec l'expression *d'autres fois*, qui effectue un second prélèvement à l'intérieur du même ensemble. Le prélèvement s'opère dans un espace de temps où les périodes temporelles désignées par *des fois* peuvent se réaliser. Nous retrouvons dans cette évolution les conditions de passage de l'itération à la fréquence identifiées par de Swart (1988) : la régularité d'apparition des occasions prélevées, la possibilité de lecture d'habitude avec l'imparfait, le présent ou le futur d'habitude, et le calcul relatif des occasions réalisées comparées à l'ensemble des occasions possibles. En évoluant vers la

¹⁹ Riegel et al.(1994 : 159) décrivent ainsi les propriétés de l'article indéfini en emploi spécifique (c'est-à-dire non générique) : « En emploi spécifique, l'article indéfini extrait de la classe dénotée par le nom et son expansion un élément particulier qui est uniquement identifié par cette appartenance et qui n'a fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable ».

fréquence, l'expression *des fois* se désémantise dans la mesure où elle ne désigne plus des périodes temporelles précises, mais des occasions réelles ou virtuelles survenant périodiquement à l'intérieur d'un espace de temps, en alternance avec d'autres occasions de nature différente.

Les adverbes de fréquence

Des fois n'est pas la seule construction dérivée de *fois* qui a évolué vers la fréquence. Les constructions *parfois* et *quelquefois*²⁰ sont aussi des adverbes de fréquence qui ont abouti à des formes soudées. Les occasions « P » sont mises en rapport avec l'ensemble des occasions « P + Non-P » de la période temporelle ; les occasions « Non-P » ne sont pas décrites, sauf si les adverbiaux de fréquence sont corrélés (exemple : *parfois oui, parfois non*), couvrant alors l'ensemble des occasions possibles. Les occasions « P » sont des occurrences reproductibles mais elles ne peuvent décrire une règle générale²¹. Les adverbiaux de fréquence peuvent cependant entrer dans des phrases génériques :

(34) - *Les prisonniers condamnés à la réclusion à perpétuité sont parfois relâchés*²²

Les adverbes de fréquence construits avec *fois* peuvent effectuer une quantification sur des occurrences hypothétiques dans des tournures au conditionnel, ou dans des propositions hypothétiques (*si parfois, si quelquefois, si des fois*) :

(35) « Vous n'auriez pas vu quelquefois, par hasard, mon perroquet ? »

G. Flaubert, *Trois Contes : Un Cœur simple*, 1877

Des fois peut être élargi par *que P (des fois que)* pour exprimer une hypothèse restreinte. L'expression est figée et s'analyse comme une locution conjonctive.

L'évolution vers l'hypothétique tend à atténuer la notion temporelle portée par *fois* et à mettre en avant l'opinion du locuteur (doute, ironie). L'adverbe *des fois* a évolué vers la subjectification et s'emploie sous la forme exclamative : *Des fois !* ou *Non mais des fois !*²³

²⁰ De Swart (1988) oppose la forme non soudée *quelques fois*, à valeur itérative, et la forme soudée *quelquefois*, à valeur fréquentielle.

²¹ Selon Kleiber (1987: 63), les adverbiaux de fréquence font partie des adverbes de quantification non génériques et « ils ne renferment pas l'exigence de non contingence [...], ils sont susceptibles de porter sur des cas spécifiques et n'ont donc pas la vertu de prédire ce qui se passera au cas où ... ou ce qui se serait passé au cas où ... ».

²² Exemple de Kleiber (1987: 71).

²³ Kerbrat-Orecchioni (2005 : 54) note que la forme exclamative *Non mais des fois !* « vise à faire cesser un type de discours envisagé du point de vue de son contenu ». Elle se rapproche du phénomène d'« intersubjectification » décrit par Traugott (2003) comme « the explicit expression of the speaker/writer's attention to the 'self' of addressee/reader ».

L'emploi de *fois* comme SN temporel avec l'article défini, l'adjectif démonstratif et l'article indéfini nous a permis de relever que, dans les emplois de ce type, il y avait prélèvement d'une ou plusieurs occurrences dans une série de fois. Avec les adverbiaux de fréquence *des fois*, *parfois*, *quelquefois*, une période temporelle est instanciée, qui contient des occasions « P » alternant régulièrement avec des occasions « Non-P ».

Le Nom *fois* construit avec les quantificateurs universels

La série d'occurrences des fois prend un aspect différent lorsque *fois* est construit avec les quantificateurs universels *tout* (*toutes les fois*) et *chaque* (*chaque fois*) qui la décrivent explicitement. L'ensemble d'occurrences est défini, soit par une relative introduite par *que* ou *où* ((36)a et b), soit par le contexte ((36)c et d) :

- (36) a. *Toutes les fois qu'il vient, il apporte un cadeau*
b. *Chaque fois qu'il vient, il apporte un cadeau*
c. *Quand il vient, il apporte chaque fois un cadeau*
d. *Toutes les fois, quand il vient, il apporte un cadeau*

La prédication définit le trait commun à l'ensemble d'occurrences et conditionne la réalisation d'une autre prédication. Il y a ainsi un effet de rapprochement entre deux prédications. L'expression *toutes les fois* appréhende globalement l'ensemble d'occurrences, considéré comme complet et homogène. Selon Kleiber (2012 : 230), le pluriel permet d'acquérir directement la totalité, qui « ne passe pas par une focalisation sur l'occurrence individuelle, mais porte au contraire d'emblée sur le domaine de quantification ». En emploi distributif, « *tous les* opère une saisie externe, globalisante, et marque avant tout qu'il n'y a pas d'exceptions ». L'utilisation est fréquente dans les phrases génériques ou dans les documents contractuels :

- (37) « Le congrès décide : le comité confédéral est invité à s'entendre toutes les fois que les circonstances l'exigeront, ... avec le conseil national du parti socialiste pour faire plus facilement triompher ces principales réformes ouvrières. » Collectif, *Recueil de textes d'histoire. 5. L'Époque contemporaine (1871-1945)*, 1965

L'expression *chaque fois* traite chaque occurrence individuellement. Selon Kleiber (2012 : 243) :

« Autrement dit, il s'agit d'un parcours homogène, 'chaque' occurrence (c'est le cas de le dire !) ayant le même poids, la même valeur dans l'application prédicative opérée, chaque prédication individuelle séparée impliquée donnant lieu au même résultat. Ce trait d'homogénéité ou d'identité des occurrences nous semble absolument vital pour comprendre le fonctionnement de *chaque*. »

Chaque fois est utilisé pour introduire des usages, des lois naturelles ou des habitudes :

- (38) « Maintenant, chaque fois que je vois un faux acacia, je sais que c'est un faux acacia. » G. Perec, *Entretiens et conférences II* [1979-1981], LXXVI « À propos de la description », 2003

La généralisation avec *chaque fois* admet des exceptions ; de ce fait, *chaque fois* apparaît comme un quantificateur quasi-universel. Mais il est notable que le trait commun des occurrences est mis en avant et privilégie leur aspect homogène. Kleiber (2012 : 238) remarque à ce sujet : « seul *chaque* oblige à concevoir les occurrences et donc ces prédications individuelles comme étant séparées et, l'une étant identique à l'autre, comme étant placées sur un même niveau. ». *Chaque fois* permet l'emploi de prédicats augmentatifs / diminutifs, parce que, selon Kleiber (2012 : 238), *chaque* permet la prise en compte séparée des occurrences ; en (39), chacune des occurrences (les séances de chimiothérapie) contribue à affaiblir progressivement le personnage :

- (39) « ses cousines, en Corse, décrivent avec une étrange distance ses campagnes de rayons et ses interminables séances de chimiothérapie, d'où elle ressort à chaque fois épuisée, amaigrie et un peu plus chauve. »
C. Arnaud, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010

L'expression de la concession : *toutefois*

Les composants de la forme *toutes les fois* se retrouvent dans l'adverbe *toutefois* et permettent d'en expliquer le sens. *Toutefois*, adverbe concessif, joue le rôle de connecteur entre un premier énoncé, asserté, et un second, qui ne nie pas le premier mais en limite la portée :

- (40) - *Votre exposé est bon, toutefois je voudrais exprimer quelques remarques*

La première partie de l'énoncé est une assertion positive qui établit une règle, une généralité ; la seconde partie décrit une exception à la règle. *Toutefois* est ainsi le dernier point d'une échelle de lexicalisation contenant quatre graduations principales. À partir de l'échantillon *une fois*,

représentant une seule occasion, une première évolution apparaît avec *chaque fois* qui effectue un parcours exhaustif et permet d'effectuer une généralisation ; puis une deuxième évolution avec *toutes les fois* qui permet de décrire une règle générale ; enfin *toutefois* représente le plus haut niveau d'évolution en introduisant une exception à la règle générale.

Classement des constructions relevées

Ce premier examen des constructions de *fois* en français contemporain nous amène à proposer une classification distinguant, d'une part les constructions non lexicalisées qui révèlent les propriétés intrinsèques de *fois* et s'appuient sur le déterminant employé, et, d'autre part, les constructions lexicalisées, qui mettent en évidence l'évolution morphologique, syntaxique et sémantique qui peut se produire avec *fois*.

Dans le premier groupe, nous distinguons les constructions avec déterminant indéfini (adjectif cardinal, quantificateurs, article indéfini), et les constructions avec déterminant défini (article défini, adjectif démonstratif, quantificateurs universels qui reprennent dans leur structure l'article défini : *toutes les fois*, *chacune des fois*). Le tableau ci-dessous répertorie les différentes constructions relevées dans le premier groupe :

Tableau 1 : principales constructions non lexicalisées avec *fois*

Déterminant	Nombre	Catégorie	Structure	Exemples
Déterminants indéfinis				
Déterminant « nombrable »	Singulier / Pluriel	Adverbe quantitatif	<i>Une fois</i> <i>x fois</i>	<i>On ne meurt qu'une fois</i> <i>Deux fois trois (font) six</i> <i>A est deux fois plus grand que B</i> <i>Un chien a aboyé trois fois</i>
Article indéfini	Singulier	SN temporel indéfini	<i>Une fois</i> <i>Une fois (+ adj. ou prop. relative)</i>	<i>Une fois, Luc est tombé, Max a ri</i> <i>Une (première / autre / etc.) fois,</i> <i>Luc est tombé</i>
	Pluriel	SN temporel indéfini	<i>(Il y a) des fois</i> <i>(+ prop. relative)</i>	<i>Il y a des fois où je suis heureux</i>
Déterminants définis				
Adjectif démonstratif	Singulier	SN temporel démonstratif	<i>Cette fois (-ci / -là) (+ adj. ou prop. relative)</i>	<i>Cette fois, c'est la bonne !</i>
	Pluriel		<i>Ces fois (-ci / -là) (+ adj. ou prop. relative)</i>	<i>Ces trois fois-là, elle n'a fait que passer</i>
Article défini	Singulier	SN temporel défini	<i>La fois + adj. ou prop. Relative</i>	<i>La prochaine fois, je vous le chanterai</i>
	Pluriel		<i>Les fois + adj. ou prop. Relative</i>	<i>Les fois où Odile est allée à Paris, les enfants sont restés avec leur père</i>
Quantificateurs universels	Singulier	SN temporel avec quantificateur	<i>(À) chaque fois (que / où), chacune des fois (que / où)</i>	<i>Chaque fois qu'il vient, il apporte un cadeau</i>
	Pluriel		<i>Toutes les fois (que / où)</i>	<i>Toutes les fois qu'il vient, il apporte un cadeau</i>

Les constructions identifiées dans ce premier groupe ont dans la phrase des fonctions diverses. Les constructions qui contiennent un déterminant « nombrable » (adjectif cardinal, quantificateurs) ont des fonctions d'adverbe quantitatif, temporel ou non ; dans ces constructions, *fois* compte des occurrences et il est difficile de considérer qu'il réfère à une entité extra-linguistique. Au contraire, les constructions avec déterminant autre que « nombrable » produisent des SN (Syntagmes Nominaux) qui sont toujours des noms temporels ; dans ce cas, *fois* désigne une période de temps et nous verrons que ses fonctions dans la phrase ont tendance à se diversifier. C'est cette distinction dans la capacité de *fois* à référer qui a guidé notre classification ; nous étudierons, dans un premier temps, les constructions de *fois* avec déterminant « nombrable », dont les fonctions sont celles d'adverbe quantitatif, et, dans un second temps, les constructions où *fois* correspond à un SN temporel. Au niveau de l'adverbe quantitatif, nous verrons que la structure est plus ou moins rigide, et que cette propriété va de pair avec la portée et la mobilité de la construction ; une première rubrique concerne *x fois* opérateur arithmétique portant sur un nombre avec une structure figée et une place fixe dans la phrase ; une deuxième rubrique concerne *x fois* opérateur de comparaison portant sur un marqueur de comparaison, avec un contenu limité et une mobilité réduite ; une troisième rubrique concerne *x fois* adverbe de quantification temporelle portant sur le processus verbal ou le prédicat, avec une structure plus complexe et une mobilité relative dans la phrase. Au niveau du SN *fois*, nous verrons que la fonction première est celle d'un complément de temps qui porte sur l'ensemble de la phrase, mais que d'autres fonctions de complément interne à la phrase sont attestées en français contemporain. La structure du SN *fois* peut inclure des adjectifs et / ou une proposition relative. La distinction entre le singulier et le pluriel est remarquable, car le singulier permet de situer une période temporelle qui peut servir de cadre au discours, alors que les constructions au pluriel décrivent un ensemble de périodes temporelles non contiguës, plus difficiles à appréhender dans leur ensemble.

Dans le second groupe, nous avons réuni les expressions dérivées de *fois*, qui sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : expressions dérivées de *fois*

Forme	Catégorie	Évolution sémantique	Exemples
<i>Autrefois</i>	Adverbe de phrase	Période passée coupée de la période d'énonciation Possibilité de figurer à l'initiale de discours	<u>Autrefois</u> , les enfants ne parlaient pas à table
<i>Des fois</i>	Adverbe et corrélateur	Fréquence, corrélation, quantification sur l'hypothèse, Exclamation, subjectification	<u>Des fois</u> , oui ; des fois, non <i>Si des fois</i> <i>Non mais des fois !</i>
<i>Des fois que</i>	Locution conjonctive	Quantification sur l'hypothèse	<u>Des fois</u> qu'il viendrait
<i>Parfois</i>	Adverbe et corrélateur	Fréquence, corrélation, quantification sur l'hypothèse	<i>Si parfois</i> <u>Parfois</u> oui, <u>parfois</u> non
<i>Quelquefois</i>	Adverbe et corrélateur	Fréquence, corrélation, quantification sur l'hypothèse	<i>Vous n'auriez pas vu quelquefois, par hasard, mon perroquet ?</i> <u>Quelquefois</u> oui, <u>quelquefois</u> non
<i>Toutefois</i>	Adverbe connecteur	Concession	<i>Votre exposé est bon, toutefois je voudrais vous présenter quelques remarques</i>
<i>Une fois</i>	Adverbe	Marque l'accomplissement. Consécutivité avec le prédicat de la phrase hôte	<u>Une fois</u> arrivée chez elle, elle a dû lire tous les notices
<i>Une fois que</i>	Locution conjonctive		<u>Une fois que</u> les lois étaient votées, il restait à les mettre à exécution

Nous avons retenu cette classification pour organiser notre étude du N *fois*. Dans la première partie, nous traiterons du Nom *fois* en valeur adverbiale de quantification, dans la seconde partie du Nom temporel *fois*. Dans une troisième partie, nous détaillerons les expressions dérivées de *fois*.

1^{ÈRE} PARTIE : LA VALEUR ADVERBIALE DE QUANTIFICATION

Cette première partie est consacrée aux constructions de *fois* que nous avons identifiées comme des adverbes de quantification, qui regroupent les constructions dans lesquelles *fois* est opérateur de multiplication, et celles dans lesquelles *fois* est inclus dans un adverbe de quantification temporelle. Nous allons d'abord étudier celles dont la structure est la plus rigide : ce sont les constructions où x *fois* est opérateur de multiplication, où la notion de temporalité n'est pas sensible. Nous détaillerons ensuite les adverbes de quantification construits avec *fois*, qui portent sur le processus verbal ou le prédicat, où les notions de quantité et de temporalité sont sensibles.

Chapitre 1. Fonction d'opérateur de multiplication

La multiplication avec *fois* apparaît dans les formules arithmétiques et dans la comparaison.

1.1. *Fois* dans les formules arithmétiques

X *fois* fonctionne comme un opérateur de multiplication dans les formules arithmétiques. La multiplication consiste à effectuer sur un deuxième nombre autant d'additions qu'indiquées par le premier nombre. *Fois* dans sa fonction de multiplicateur est un nom prédicatif relationnel qui indique une opération à effectuer entre deux nombres, représentés par des adjectifs cardinaux :

(41) - *Deux fois trois (font) six*

L'ensemble x *fois* y forme un syntagme nominal (SN) complexe, à fonction de sujet dans la phrase. Le verbe est facultatif. Le résultat de l'opération est également un nombre, qui est le complément unique et essentiel du verbe. La formule arithmétique est structurée en trois parties :

Tableau 3 : structure de l'opération arithmétique de multiplication

Élément	x <i>fois</i> y	(font)	z
Fonction dans la phrase	Sujet	Verbe	Complément

La construction est rigide. Du point de vue syntaxique, le SN x *fois* y , sujet, est toujours en début de phrase et sa structure ne peut être modifiée par un autre élément (**deux bonnes fois trois font six*) ou par le déplacement d'un des éléments (**deux trois fois font six / *fois deux trois font six*) ; le

résultat, *z*, complément, est toujours en fin de phrase. Cependant, le SN *x fois y* peut occuper d'autres fonctions dans la phrase ; en (42), il est précédé d'une préposition et a une fonction de complément prépositionnel du verbe. Il matérialise une étape dans la construction d'un ensemble (« 4.096 histoires »). Le résultat de l'opération de multiplication n'est pas énoncé car il ne représente qu'un sous-produit du résultat final, inutile pour l'exposé :

- (42) « Avec ces huit fois quatre paragraphes, on fait 4 096 histoires. »
G. Perec, *Entretiens et conférences II* [1979-1981], 2003

Dans la fonction de multiplication, *fois* peut être symbolisé par *x* et le verbe par = :

- (43) 2 x 3 = 6 (deux fois trois six)

De nombreuses contraintes portent sur le verbe qui accompagne la formule arithmétique. Il est rarement exprimé. S'il l'est, il est employé au singulier ou au pluriel. Grevisse (1993 : §431a) note à ce sujet :

« S'il arrive qu'on ait à écrire en toutes lettres le verbe *égaler* (ou qu'on emploie *faire* ou *donner*) dans l'expression d'une égalité dont le premier membre est une pluralité, on peut laisser ces verbes au singulier; l'accord est alors sylleptique et se fait avec *nombre* ou *cela*, qu'on a dans la pensée. Mais on peut aussi mettre le pluriel (surtout à *faire*) ».

Les verbes autorisés sont essentiellement *faire*, *égaler*, *donner*, qui indiquent une transformation et impliquent qu'un calcul doit être effectué pour atteindre le résultat.

Les autres opérations arithmétiques ne sont pas représentées par un mot lexical comme *fois*; l'opération opposée à la multiplication est la division qui est exprimée par le participe passé du verbe : *divisé par*. Les autres opérations arithmétiques sont effectuées par des adverbess : *plus* pour l'addition, *moins* pour la soustraction. Dans toutes les opérations arithmétiques, on constate la même rigidité dans l'ordre des éléments, et la même contrainte sur le verbe, qui est facultatif, peut être exprimé au singulier ou au pluriel, et reste limité à quelques verbes (*faire*, *égaler*, *donner*) :

- (44) - Deux plus trois (égalent) cinq
- Six moins deux (font) quatre
- Quatre divisé par deux (égale) deux

Le résultat de l'opération est indiqué après l'énoncé de la formule mathématique. C'est un complément du verbe ; l'impossibilité d'utiliser le verbe *être* (**deux fois trois sont six*) montre qu'il ne peut s'agir d'un attribut et que le résultat ne sera disponible qu'après avoir effectué l'opération arithmétique. L'énoncé de la formule arithmétique permet de construire le résultat, mais n'équivaut

pas sémantiquement au résultat. De ce fait, (45) est peu compréhensible, car le prédicat porte sur le résultat de la multiplication :

(45) ? *Deux fois trois est un nombre pair*

L'énoncé serait compréhensible si le résultat était explicité par le biais d'un SN complexe ::

(46) - *Le produit de deux fois trois est un nombre pair*

Mais cet énoncé paraît peu naturel, car la multiplication n'est pas nécessaire à sa compréhension. Si la formule de multiplication est exprimée, l'énoncé n'a pas le même sens que l'énoncé du seul résultat. Ainsi, (47)a n'est pas paraphrasable par (47)b ; le résultat du gain est identique dans les deux énoncés, mais le nombre d'étapes pour parvenir au résultat n'est détaillé qu'en (47)a :

(47) a. *Il a gagné deux fois 3.000 euros*
b. *Il a gagné 6.000 euros*

L'opération de multiplication met en évidence la relation étroite du mot *fois* avec l'expression de la quantité. L'absence fréquente du verbe est à rapprocher de l'absence de notion de temporalité. L'aptitude de *fois* à traiter des entités abstraites est mise en œuvre dans la manipulation des nombres. La formule arithmétique présente une forte rigidité dans sa structure, au niveau du nombre d'éléments autorisés, de la construction de chaque élément et de leur agencement dans la phrase. Le SN *x fois y* se rapproche ainsi d'une expression idiomatique symbolisant l'opération de multiplication, et non son résultat. Cependant, la formule arithmétique ne s'applique pas qu'à des nombres ; l'expression *trois fois rien* désigne la multiplication d'une valeur infime (*rien*) par *trois*. *Rien* est pris ici au sens positif, et se construit sans négation. La valeur représentée par *trois fois rien* est supérieure à zéro, mais nettement inférieure à la valeur attendue (exemples (48)a et b) ; elle se démarque ainsi de *rien* utilisé seul, qui marque la valeur nulle (exemple (48)c) :

(48) a. *Il a payé ce livre trois fois rien*
b. *Il a eu ce livre pour trois fois rien*
c. *Il a eu ce livre pour rien*

L'expression *trois fois rien* est figée, elle s'applique le plus souvent à une somme d'argent mais peut aussi représenter une action :

(49) - *Il fait trois fois rien, c'est elle qui fait tourner la boutique*

Avec *trois fois rien*, nous quittons l'univers des chiffres et de l'arithmétique pour entrer dans l'expression langagière. L'emploi de *x fois* dans la comparaison nous permet d'en apprécier les multiples facettes.

1.2. *Fois* dans la comparaison

Les formules arithmétiques avec *fois* conduisent à des résultats dont la vérité peut être établie. En revanche, l'exactitude de l'adverbe *x fois* employé dans la comparaison (*A est trois fois plus grand que B*) est plus douteuse car la comparaison met en rapport des quantités plus ou moins mesurables. De plus, le chiffre énoncé par le locuteur n'est pas toujours précis. Il n'en reste pas moins que le mécanisme de la comparaison en *x fois* s'apparente à la fonction d'opérateur de multiplication et autorise la même représentation symbolique de *fois*, comme le montre ce site consulté sur Google :

- (50) « 2x moins cher » (*deux fois moins cher*) Disponible sur Google,
<http://www.2xmoinscher.com>, [consulté le 31/12/2010]



© TROKERS SA 2001-2012, tous droits réservés

2xmoinscher.com, filiale du groupe 3 Suisses International

Dans la comparaison, *fois* est construit avec un adjectif cardinal²⁴ et forme un adverbe de quantification (*x fois*), qui s'intègre à l'adverbe marqueur de comparaison (*plus / moins*)²⁵. Les propriétés comptables de *fois* sont exploitées pour mesurer l'écart entre les deux entités au niveau d'une propriété commune, ou de deux propriétés comparables. Les éléments comparés doivent se situer sur une échelle d'évaluation adaptée à leurs propriétés, et cette échelle représente la norme. La comparaison en *x fois* fonctionne en multipliant ou divisant la valeur de la première entité de la comparaison par *x* pour atteindre la valeur de la deuxième entité.

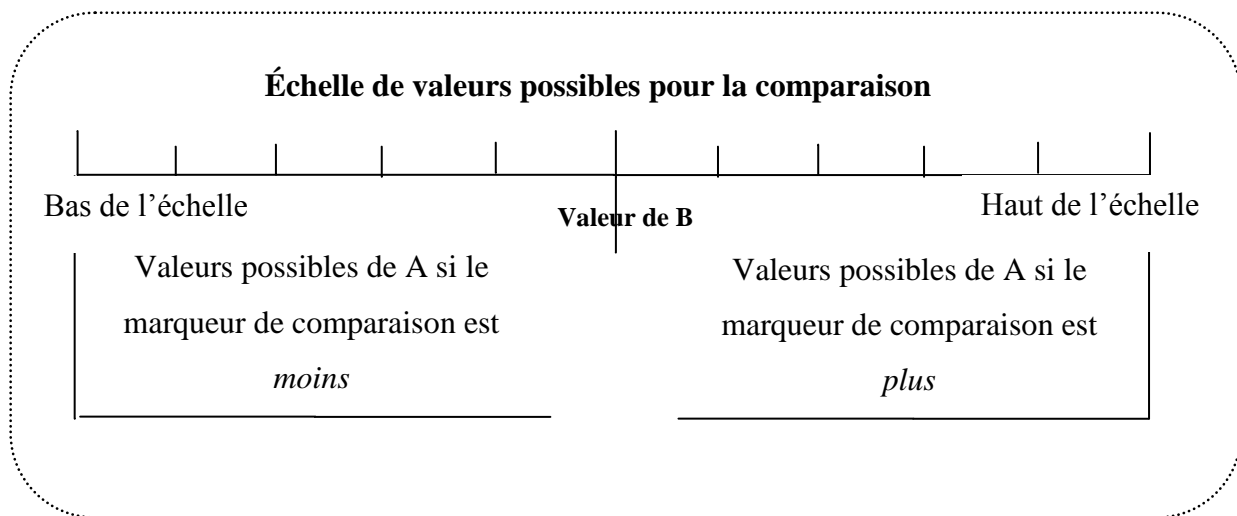
- (51) - *A est trois fois plus / moins grand que B*

La deuxième entité se place au centre de l'échelle, la première entité se place entre le centre et le haut de l'échelle si le marqueur de comparaison est *plus*, elle se place entre le bas de l'échelle et le centre si le marqueur de comparaison est *moins*. Le schéma de répartition des entités comparées avec *x fois* est le suivant :

²⁴ Il est possible d'utiliser dans la comparaison des quantificateurs comme *plusieurs* mais les exemples sont rares et peu élégants, comme celui-ci relevé sur Google, le 2 janvier 2011 : « En raison de la richesse de débris rocheux, les météorites Géminides sont plusieurs fois plus denses ».

²⁵ Dans la comparaison d'inégalité, l'adverbial de quantification *x fois* peut être considéré comme un « quantificateur de différence », selon la formule de Rivara (1990: 20), comme le sont *beaucoup*, *bien*, *un peu*, *infiniment*. Mais *x fois* se rapproche nettement de *beaucoup* : *A est deux fois plus grand / plus petit que B* peut être paraphrasé par *A est beaucoup plus grand / plus petit que B* et non par *A est un peu plus grand / plus petit que B*.

Figure 1 : échelle de valeurs dans une comparaison de type *A est x fois plus / moins grand que B*



Du fait que la comparaison en *x fois* est une comparaison d'inégalité, les valeurs possibles de la première entité ne peuvent apparaître au centre de l'échelle, où est située la valeur de B. La valeur exacte du nombre *n* est pas toujours prise en compte et l'adverbe *x fois* indique alors seulement un repère sur l'échelle des valeurs. La comparaison peut marquer l'intensité, le fonctionnement des degrés d'intensité étant ainsi défini par Riegel et al. (1994 : 361) :

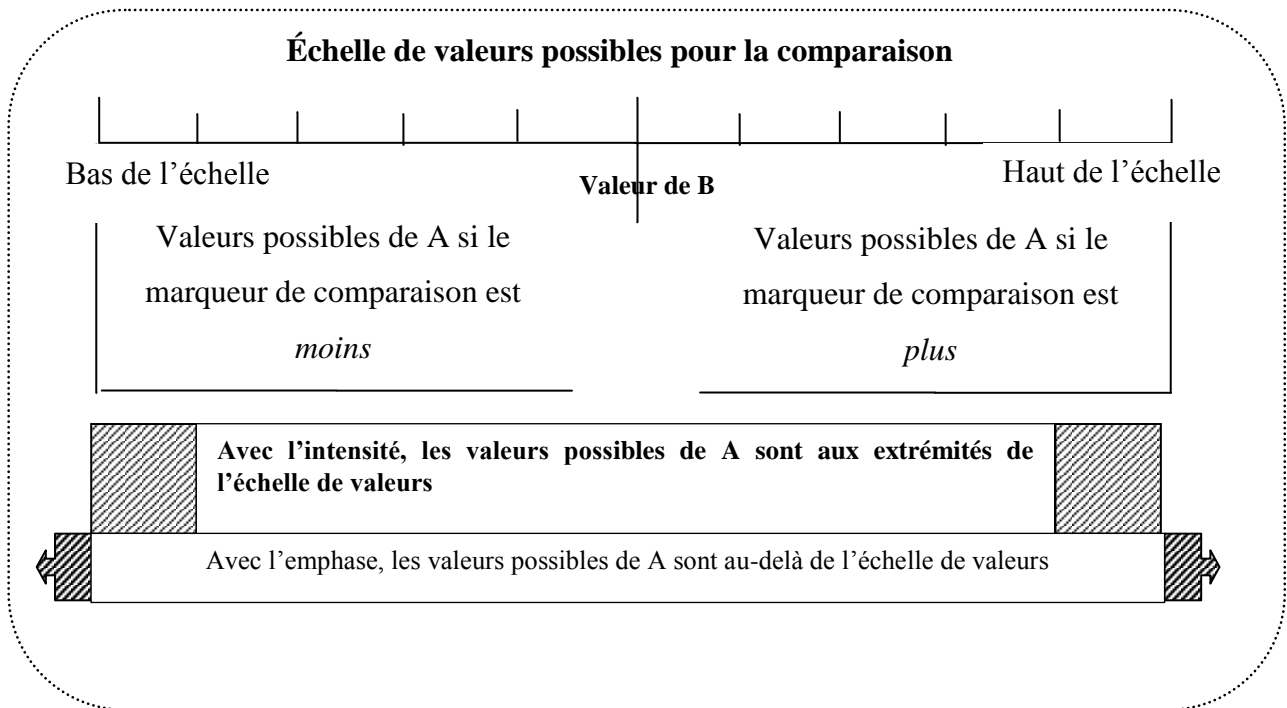
« Dans *La soupe est un peu, assez, très, trop chaude*, la qualité exprimée par l'adjectif *chaude* est appréciée en elle-même par la langue à différents degrés d'intensité répartis sur une échelle : faible, moyenne (normale) ou élevée (forte, extrême). »

Nous parlerons d'intensité si les valeurs possibles de la première entité se situent à l'une des extrémités de l'échelle de valeurs. L'emphase, en revanche, indique un débordement de l'échelle de valeurs, elle est définie par Riegel et al. (1994 : 425) comme regroupant « tous les procédés d'analyse et de mise en relief ». Nous parlerons d'emphase si les valeurs possibles de la première entité se situent au-delà de l'échelle de valeurs, impliquant un dépassement de la norme :

(52) - *A est cent fois plus / moins grand que B*

Nous pouvons à présent compléter le schéma de répartition des entités en lui ajoutant les notions d'intensité et d'emphase :

Figure 2 : échelle de valeurs incluant l'intensité et l'emphase dans la comparaison en *x fois*



Le marqueur *trop*, indiquant le haut degré, permet d'exprimer l'emphase avec *x fois*. Il est relevé à partir du XIX^e siècle dans des formules de politesse (par exemple : *Vous êtes mille fois trop bon*), et ne fait apparaître que la première entité, comparée à une seconde entité implicite. Bien que cette structure ne soit pas exactement celle de la comparaison, nous avons choisi d'inclure le marqueur *trop* dans notre étude pour compléter l'analyse des caractéristiques de l'emphase.

Dans les constructions comparatives, *fois* exploite la rigueur issue de la formule arithmétique, la graduation requise pour mesurer l'intensité, et l'exagération exprimée par l'emphase. Le nombre qui accompagne *fois* peut être précis, exagéré, ou seulement vraisemblable sans qu'il soit toujours possible de décider. Nous définissons dans un premier temps les caractéristiques de la comparaison en *x fois*, puis nous recherchons ses particularités sémantiques et pragmatiques à partir d'un corpus de français contemporain.

1.2.1. Caractéristiques de la comparaison en *x fois*

La comparaison en français met en relation deux entités : l'élément comparé et l'élément standard. Le paramètre décrit la propriété comparée entre les deux entités, et constitue l'élément graduable. Les marqueurs grammaticaux indiquent le degré (*plus*, *moins*) ou introduisent l'élément standard (*que*). La comparaison en *x fois* est constituée de ces éléments, complétés du quantificateur de différence *x fois* qui s'applique au marqueur de degré. Le schéma prototypique est le suivant :

Tableau 4 : schéma prototypique de la comparaison en *x fois*

A	<i>est</i>	<i>trois fois</i>	<i>Plus</i>	<i>Grand</i>	<i>Que</i>	B
Entité comparée	V	<i>x fois</i>	Marqueur degré	Paramètre	Marqueur standard	Entité standard

On peut identifier trois variables dans la comparaison en *x fois* : la valeur de l'entité standard, exprimée dans l'unité de mesure du paramètre ; le marqueur de degré, qui détermine l'opération arithmétique à effectuer (multiplication ou division) selon le sens de la comparaison (supériorité ou infériorité) ; le numéral précédant *fois*, qui désigne le chiffre à multiplier ou diviser. Les éléments de la comparaison peuvent être obtenus par calcul :

- Propriété de A (comparé) = propriété de B (standard) * ou / par le numéral précédant *fois*
- Écart entre A et B = propriété de B * (numéral précédant *fois* - 1)

Par exemple, dans une comparaison de supériorité (*A est trois fois plus grand que B*), on peut calculer la grandeur de A (trois grandeurs de B), et l'écart entre A et B (deux grandeurs de B). Dans une comparaison d'infériorité (*A est trois fois moins grand que B*), la grandeur de A correspond à la grandeur de B divisée par trois, et l'écart entre A et B est égal à deux grandeurs de B.

Ces premiers éléments d'analyse, établis sur le seul plan mathématique, mettent en valeur quelques propriétés de la comparaison en *x fois* : il s'agit d'une comparaison d'inégalité, quantitative, avec un écart significatif entre les deux entités car il est au minimum égal à la valeur de l'entité standard. Les entités comparées ne peuvent avoir une valeur nulle. Le numéral qui compose *x fois* doit avoir une valeur

positive égale ou supérieure à *un*²⁶.

Cependant, la comparaison en *x fois* ne peut se réduire à la traduction d'une formule mathématique en langue naturelle. En effet, les éléments comparés ne sont pas toujours mesurables, et le quantificateur n'est pas toujours positionné à l'intérieur de l'échelle d'évaluation des éléments comparés. Pour analyser le mécanisme de la comparaison en *x fois*, nous avons constitué un corpus en français contemporain.

1.2.2. Préparation du corpus d'analyse

Le corpus est issu :

- d'une part, d'une sélection dans FRANTEXT²⁷ des œuvres à partir de 1970
- d'autre part, d'une recherche sur Google.

Nous avons sélectionné les nombres de *un* à *seize*, les dizaines de *vingt* à *cent* et le nombre *mille*, éventuellement complétés de *et demie*. Les marqueurs recherchés sont : *plus*, *moins*, *autant*, *comme*, *trop*²⁸, les comparatifs synthétiques *mieux*, *pire*, *meilleur*, *moindre* et les adjectifs *inférieur*, *supérieur*. Lorsqu'un extrait contient deux ou trois comparaisons successives, chacune est prise en compte. La ventilation du corpus est la suivante :

Tableau 5 : sources du corpus de comparaison en *x fois*

	1970 - 1979	1980 - 1989	1990 - 1999	2000 - 2009	Total
Comparaisons extraites de FRANTEXT	107	138	58	12	315
Comparaisons extraites de Google			1	47	48
Total	107	138	59	59	363

Chaque annotation contient l'identification de l'extrait (contenu, auteur, œuvre, année), la description des éléments identifiés dans le schéma prototypique, le nombre d'entités comparées, le nombre de paramètres, la nature des éléments non exprimés. Nous avons cherché à apprécier la

²⁶ La valeur *un*, qui est neutre dans la multiplication ou la division, représente un cas particulier de la comparaison en *x fois*. Nous en détaillons plus loin les particularités.

²⁷ FRANTEXT regroupe des textes de 1507 à 2006, auxquels sont adjoints deux textes des XIIe et XIIIe siècles.

²⁸ Nous avons complété notre sélection avec le marqueur *aussi* mais cette recherche n'a donné aucun résultat.

crédibilité du nombre de *x fois*, la mesurabilité des paramètres et quelques propriétés utiles à l'étude pragmatique : emploi de la négation ou de l'interrogation, utilisation de marqueurs argumentatifs.

Les schémas de construction relevés

Dans le corpus, le schéma prototypique (*A est x fois plus / moins grand que B*) est le plus représenté. Il est illustré par l'exemple ci-dessous :

- (53) « Déjà dans le judaïsme orthodoxe de l'Orient, le pieux, le savant versé dans la connaissance des écritures est mille fois plus estimé que le riche dans l'intérieur de la communauté. » J.-B. Pontalis, *En marge des jours*, 2002

Les extraits de Google respectent le plus souvent le schéma prototypique, indiquant peut-être une tendance à la simplification du schéma de comparaison²⁹.

- (54) « BNP Paribas : UN BÉNÉFICE NET TRIMESTRIEL DEUX FOIS SUPÉRIEUR AUX ATTENTES » Disponible sur Google, <http://www.investir.fr/cours-actions-cotation>, [consulté le 06/05/2009]
© Investir 2012 - Site enregistré à la CNIL sous le N° 645089 - Les sites Internet du Groupe *Les Échos*:

Lorsque la comparaison n'est pas organisée selon ce schéma, nous avons recherché quel était l'élément en tête du schéma et quels étaient les éléments manquants. Par exemple, en (55), l'élément comparé est en tête et l'élément standard est absent, remplacé par une norme non exprimée :

- (55) « L'avantage de n'avoir qu'un œil, c'est qu'il faut deux fois moins de temps pour s'habituer à l'obscurité. »
J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980

Le tableau ci-dessous présente la répartition des comparaisons par schéma et par période. Les lignes en caractères gras correspondent aux schémas dans lesquels les deux éléments comparés sont placés en tête :

²⁹ Les extraits Google concernent une grande majorité de titres : 43 titres, dont 25 ont un schéma prototypique, 12 ont l'élément comparé en tête et 6 ont l'élément *x fois* en tête.

Tableau 6 : structure de la comparaison en *x fois*

Schéma	de 1970 à 79	de 1980 à 89	de 1990 à 99	de 2000 à 09	Total	%
Schéma prototypique	59	67	29	38	193	53,17%
Comparé en tête	28	36	16	15	95	26,17%
Comparé et standard en tête		3	1		4	1,10%
Standard en tête		5	4		9	2,48%
Standard et comparé en tête	6	12	3		21	5,79%
<i>x fois</i> en tête	5	9	3	6	23	6,34%
Paramètre en tête	9	6	3		18	4,96%
	107	138	59	59	363	

La répartition des éléments manquants lorsque le comparé est en tête est la suivante :

Tableau 7 : schémas exceptionnels de comparaison en *x fois*

Comparé en tête	Paramètre absent	Marqueur du degré ou du standard absent	Standard absent	Total
1 élément manquant	11	20	60	91
2 éléments manquants	2 occurrences où le paramètre et le marqueur du degré ou du standard sont absents			2
	3 occurrences où le paramètre et le standard sont absents			3
Total	16	20	60	96

Lorsque l'élément standard est en tête, il apparaît le plus souvent dans un élément de phrase antérieur, comme en (56), où l'élément standard est « la syntaxe (...) de Flaubert » :

- (56) « La syntaxe pesamment retombante de Flaubert, qui plombe sa phrase et l'empêche de s'aïler jamais, me décourage de le suivre au long de ses déambulations laborieuses de garde-mites : il y a cent fois plus de vie pour moi dans Les Misérables, et dix fois plus dans Les Mystères de Paris. »

J. Gracq, *En lisant, en écrivant*, 1980

Si l'élément standard est en tête, l'élément comparé est rarement sous-entendu ; l'extrait (57) en est un des rares exemples ; l'élément standard, « cinquante louis », est placé dans la proposition principale ; l'élément comparé serait la somme regagnée « au pharaon ou à la bassette » :

- (57) « Mais si tout de même j'étais resté endetté, j'aurais emprunté cinquante louis à Madame de Meillant en comptant d'en regagner trois fois plus au pharaon ou à la bassette ». » F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995

Le quantificateur *x fois* placé en tête met en évidence l'écart entre les entités comparées. En (58), *x fois* annonce d'emblée que l'élément va être comparé à un élément nettement différent et permet d'introduire en fin de phrase une entité standard inattendue, qui produit un effet ironique :

- (58) « En deux fois plus étiré sur la longueur, il me rappelait... Zingaro. »

B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987

Si le paramètre est en tête de comparaison, il est toujours constitué d'un prédicat. En (59), l'élément comparé est : « en 1953 » et l'élément standard est « en 1952 » ; le paramètre de la comparaison est le prédicat « a vendu », dont le complément implicite est le montant financier des ventes :

- (59) « Comment s'étonner dès lors du développement du commerce entre la République fédérale et les pays du Moyen-Orient (surtout l'Égypte), l'Amérique du Sud, la Yougoslavie, l'Union sud-africaine, le Maroc, l'Afrique noire, le bloc soviétique, les pays neufs en général, la Chine communiste par exemple à laquelle l'Allemagne a vendu en 1953, malgré l'embargo, dix fois plus qu'en 1952 ? » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985

Cet examen de la structure de la comparaison en *x fois* nous a permis d'en repérer les différents composants. L'adverbe *x fois* est toujours placé avant l'adverbe marqueur de comparaison (*plus / moins*) avec lequel il compose le marqueur de degré ; sa structure est relativement figée puisque les seuls déterminants relevés sont les adjectifs cardinaux et, exceptionnellement, le quantificateur *plusieurs* ; de plus, il n'est jamais complété de modificateur comme l'adjectif qualificatif (* *A est trois petites fois / trois bonnes fois plus grand que B*). Nous avons constaté que l'ordre des différents composants pouvait être arrangé pour donner plus d'importance à un élément et organiser

le thème du discours autour de lui ; l'exemple (58) nous montre l'effet produit par le marqueur de degré en tête de phrase. L'élément *x fois* n'est pas un complément essentiel de la comparaison et sa portée est limitée au marqueur de comparaison (*plus / moins*).

Les différents éléments de la comparaison en *x fois*

Nous examinons à présent les différents éléments de la comparaison pour relever leurs propriétés. Nous définissons d'abord les principes qui régissent les relations entre les entités comparées et standards. L'élément standard sert de point de référence dans la comparaison, l'élément comparé n'a de valeur que par rapport à ce point central. Selon Rivara (1990: 182) :

« La sélection du comparant qui, dans une situation donnée, fonctionne comme *terme de référence* est un fait dont une linguistique de l'énonciation semble, mieux que toute autre, apte à rendre compte : c'est un choix de l'énonciateur qui, en présence de deux objets comparables et identiques, donne à l'un des deux le statut de comparant ou, plus généralement, de *repère*. »

L'élément standard se situe au centre de la norme représentée par l'échelle de valeurs. Celle-ci existe dans l'univers des locuteurs, et, comme telle, elle correspond à une connaissance partagée par les locuteurs, ou à une situation habituelle, accessible en contexte. Rivara (1990: 93 à 96) distingue les normes linguistiques et les normes d'énonciation. Concernant les normes linguistiques, Rivara (1990: 94) observe : « Il apparaît ainsi que les éléments évaluatifs sont porteurs d'un premier type de norme, relatif à la classe d'objets (ou d'événements) que le terme évaluatif prétend décrire. ». Rivara (1990: 95) présente ensuite les normes relatives à la situation d'énonciation : « La deuxième norme mise en jeu dans un énoncé particulier renfermant un terme évaluatif résulte d'un jugement individuel, et relève donc d'un autre type de subjectivité. »

La norme linguistique correspond dans notre corpus à la description consensuelle d'un objet du monde ; la norme d'énonciation correspond à une situation que le locuteur juge habituelle, ou ordinaire, et qui est décrite en contexte. En (60), une situation hypothétique (élément comparé) est mise en relation avec la situation réelle non explicitée (élément standard), et s'apparente à une norme d'énonciation, relative à la situation :

- (60) « À les entendre évoquer familièrement tel mot qu'ils eurent un jour, telle réaction de lui ou d'elle, tous ces souvenirs, là, à disposition, comme s'ils étaient partis de la veille, j'aurais senti mes parents m'échapper deux fois plus, plus inconnus à constater que je ne connaissais rien d'eux. » A. Duperey, *Le Voile noir*, 1992

D'autres comparaisons explicitent l'élément standard, avec des expressions (*d'habitude, d'ordinaire, les autres, etc.*) qui le font référer à un usage, plus proche d'une norme linguistique :

- (61) « Et comme Maimonide était arabe par l'apparence et juif par l'intérieur, on le chassait donc deux fois plus que n'importe quel autre. »

J. Lanzmann, *La Horde d'or*, 1994

La comparaison à parangon établit une norme linguistique à part. Selon Rivara (1990: 156), les comparaisons à parangon sont celles « dans lesquelles un objet parfois arbitrairement choisi est considéré implicitement comme possédant à un degré éminent la propriété concernée par la comparaison ». Notre corpus n'en contient que quatre, ce qui peut s'expliquer par la difficulté d'établir une échelle de valeurs où le parangon se trouverait, non pas à l'extrémité maximale décrivant la propriété, mais au centre de l'échelle. En (62), Necker et Terray sont décrits comme des modèles qu'il est possible de dépasser :

- (62) « De cet enfant si naïvement retors, si naturellement vil, ne pourrait-on faire un Necker admirable - dix fois plus fourbe que l'original -, un Terray sans pitié - cent fois plus dur que son modèle -, un grand homme enfin ? »

F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995

Un autre aspect de la relation entre les entités comparée et standard est celui de l'identité ou de la non-identité. Les comparaisons peuvent concerner une seule entité ou deux entités. Il y a deux entités lorsque l'élément comparé et l'élément standard correspondent à deux entités distinctes :

- (63) (Reprise de (53)) : « Déjà dans le judaïsme orthodoxe de l'Orient, le pieux, le savant versé dans la connaissance des écritures est mille fois plus estimé que le riche dans l'intérieur de la communauté. »

J.-B. Pontalis, *En marge des jours*, 2002

Il n'y a qu'une entité si l'élément comparé et l'élément standard sont identiques. En (64), il y a une seule entité référentielle, « Tidjani », placée dans deux situations différentes, une situation hypothétique où il saurait « à quels ennemis il a affaire » et une situation réelle évoquée dans l'élément standard :

- (64) « Si Tidjani savait à quels ennemis il a affaire, il se tiendrait sur ses gardes mille fois plus qu'il ne le fait ! »

A. H. Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, 1991

Si l'élément standard est absent, il faut rechercher une norme implicite, linguistique ou d'énonciation. Les marqueurs de comparaison sont orientés vers le haut : *plus* ou *trop*. Seuls, trois cas sont marqués *moins* :

- (65) « Les prix s'élèveront et toutes choses resteront inchangées avec simplement des chiffres un peu plus longs sur les étiquettes des marchands. Pour la même raison, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la diminution du numéraire. Peu importe de vendre deux fois moins cher, si le prix de la main-d'œuvre comme celui des matières premières s'établissent également à un niveau différent. »

P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 5. Préparer l'avenir. 1963-1973*, 1989

Nous avons répertorié à part les comparaisons à une norme, qu'elle soit ou non exprimée. De même, nous avons isolé les comparaisons à parangon, qui sont des comparaisons à deux entités. La ventilation du nombre d'entités des comparaisons montre que les comparaisons à deux éléments prédominent nettement :

Tableau 8 : nombre d'entités relevées dans les comparaisons en *x fois*

	1970 - 1979	1980 - 1989	1990 - 1999	2000 - 2009	Total
Comparaisons à une entité	5	8	6		19
Comparaisons à deux entités	92	96	42	53	283
Comparaisons à une norme	10	34	9	4	57
Comparaisons à parangon			2	2	4
Total	107	138	59	59	363

Nous allons à présent examiner l'élément caractéristique de la comparaison en *x fois* : le quantificateur de différence *x fois*. La valeur *x* est presque toujours un adjectif numéral cardinal.

Les nombres utilisés sont supérieurs à *un*. La comparaison en *une fois* paraît peu utilisée. TLF (s.v. *fois*) rappelle que « pour exprimer le rapport de un à deux, on a utilisé *une fois* ». Grevisse (1993: 948c) note que :

- « Quand le rapport est de un à deux (A est la moitié de B), les formules fondées sur l'idée d'addition (UNE FOIS *plus* ou UNE FOIS *autant* ou *aussi*) ou de soustraction (UNE

FOIS *moins*) sont encore mentionnées par Robert (s.v. *fois*), mais, pour Damourette et Pichon, c'est devenu une « usance », c'est-à-dire une particularité régionale. »

La comparaison d'infériorité avec *une fois* paraît plus contrainte que la comparaison de supériorité, comme le montre l'exemple suivant, repris de Grevisse (1993: §948c) :

(66) « son raisin revient une fois moins cher que celui du grand domaine »

P. Hamp, *Marée fraîche / Vin de champagne*, 1909

L'emploi de la valeur *un* dans une multiplication est neutre, le multiplicande et le produit sont égaux. Dans la comparaison en *x fois*, si *un* avait une valeur neutre, il s'agirait d'une comparaison d'égalité. Avec la valeur *un*, le calcul de la comparaison s'établit sur la différence entre les éléments standards et comparés (comparaison différentielle), et non sur la multiplication ou la division (comparaison prenant en compte l'étendue du standard et l'étendue du comparé). La comparaison différentielle avec *une fois* peut être paraphrasée par la comparaison avec *deux fois*, comme le note Kuyumcuyan (2008: 108). Notons qu'il n'y a pas d'ambiguïté sur l'interprétation des valeurs de la comparaison en *x fois*, car *une fois* ne peut être compris que de façon différentielle, et tous les autres nombres sont interprétés sans hésitation comme la comparaison basée sur la multiplication / division.

Les nombres utilisés dans la comparaison en *x fois* ne sont jamais négatifs ; la décimale peut être exprimée par le complément *et demie* ou par deux nombres consécutifs (par exemple *deux à trois*). Le numéral de *x fois* est vraisemblable ou exagéré ; dans certains cas, il est difficile de trancher, et il faut s'appuyer sur les indices textuels. Un nombre qui entre difficilement dans un calcul mental (*sept, neuf, ...*) paraît plus vraisemblable. Un nombre arrondi (*cent, mille*) ou qui entre facilement dans un calcul mental (*deux, trois*) paraît plus douteux. L'effet de vraisemblance peut être accru par des éléments statistiques :

(67) « Les cancers de l'enfant présentent des caractéristiques spécifiques qui les distinguent de ceux de l'adulte. Ils sont cent fois moins fréquents, très divers, et donc rares (1 500 à 2 000 nouveaux cas par an en France), mais constituent la deuxième cause de décès de l'enfant, après les accidents, dans les pays développés. »

P. Forest, *L'Enfant éternel*, 1997

L'emploi de deux nombres non consécutifs (*deux ou cinq, dix ou vingt, ...*) donne une impression d'approximation, qui peut être renforcée par un modalisateur, comme en (68) :

(68) « À pied, peut-être cinq ou dix fois plus. »

J.-P. Manchette, *Trois hommes à abattre : le petit bleu de la côte ouest*, 1976

Au contraire, deux nombres consécutifs (*deux ou trois, dix ou onze, ...*), qui ne se calculent pas facilement mentalement, paraissent plus crédibles :

(69) «En décembre, il n'est sorti de nos aciéries que 55 000 tonnes. Les bons mois d'avant-guerre, nous produisions quatorze ou quinze fois plus. Nous aurions même dû produire au moins vingt fois plus. »

P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985

Le tableau suivant présente la répartition des différents nombres dans le corpus. La vraisemblance du nombre ne peut être appréciée qu'en étudiant le contexte, mais nous pouvons néanmoins constater que le nombre utilisé dans la comparaison en *x fois* n'est pas aussi précis qu'il n'y paraît car les valeurs vraisemblables sont les moins nombreuses :

Tableau 9 : répartition des nombres dans la comparaison en *x fois*

Un seul nombre indiqué	Vraisemblable	Douteux	Exagéré	Total
Deux	42	64	8	114
Trois	13	26	4	43
Quatre à neuf	22	18	1	41
Dix	4	24	21	49
Onze à dix-neuf	2	1		3
Vingt à quatre-vingt-dix	1	7	5	13
Cent / trois cents	1	5	25	31
Mille / deux mille / dix mille / cent mille / cent millions	2		37	39
Nombre avec décimale	Vraisemblable	Douteux	Exagéré	Total
Une et demie	2	3		5
Trois et demie	1			1
Deux nombres indiqués	Vraisemblable	Douteux	Exagéré	Total
2 nombres continus, tous deux inférieurs à 10	5	10		15
2 nombres continus supérieurs à 10		1		1
2 nombres discontinus – entre 2 et 10	1	1		2
2 nombres discontinus – entre 10 et 100			4	4
2 nombres discontinus - plus de 100			2	2
Total	96	160	107	363

Un autre élément de la comparaison est le marqueur de degré. Notre corpus présente une forte proportion de comparaisons de supériorité, exprimées essentiellement avec le marqueur *plus*. Quelques extraits contiennent les marqueurs *autant* et *comme*³⁰ :

- (70) « (...) il y a là entre mes mains - comptes... - deux fois autant de fric que tout celui que m'ont donné mes parents (pourtant assez larges cette année-là par exception) pour l'entière durée de mes trois semaines de séjour linguistique à Crawley »
B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987
- (71) « -Pendant que l'un de nous récitait sa fable, "avec le ton", un autre, éperdu mais trois secondes pas une de plus, devait, en pointant un bâton deux fois grand comme lui, nommer ce long filet sinueux bleu sur fond vert, là, tout au centre de la carte muette : la Creuse, Mademoiselle. » J.-B. Pontalis, *L'Amour des commencements*, 1986

Le marqueur *trop* indique l'emphase et le dépassement de la norme. La liste des marqueurs doit être complétée par les comparatifs synthétiques, qui intègrent dans leur structure le marqueur de degré (*mieux, meilleur, pire, moindre, inférieur, supérieur*)³¹. La forme *x fois* autorise aussi des constructions sans marqueur, orientées vers la supériorité. Le corpus, constitué sur des recherches de marqueurs, n'a pas mis en valeur cette particularité, mais un extrait a cependant pu être relevé, de structure « comparé + *x fois* + standard » :

- (72) « Le hall du Darling, une fois et demie la surface de l'entrée du Hilton à Paris. »
E. Hanska, *Les Amants foudroyés*, 1984

³⁰ Dans les comparaisons avec *comme*, le paramètre est un adjectif et peut se placer avant ou après *x fois* (par exemple *grand deux fois comme lui* ou *deux fois grand comme lui*).

³¹ Les comparatifs synthétiques sont décrits par Grevisse (1993 : § 551 et suivants) parmi les superlatifs relatifs.

Tableau 10 : répartition des marqueurs de degré par niveau de vraisemblance dans la comparaison en *x fois*

Comparaisons avec marqueur de degré				
Marqueur	Vraisemblable	Douteux	Exagéré	Total
<i>Autant</i>	1	2		3
<i>Comme</i>	1	2	3	6
<i>Moins</i>	16	24	7	47
<i>Plus</i>	67	103	72	242
<i>Trop</i>		4	6	10
Comparaisons avec comparatifs synthétiques				
Comparatif	Vraisemblable	Douteux	Exagéré	Total
<i>Inférieur</i>	1	1		2
<i>Meilleur</i>			1	1
<i>Mieux</i>	2	4	13	19
<i>Moindre</i>	2	8		10
<i>Pire</i>		4	4	8
<i>Supérieur</i>	6	7	1	14
Comparaisons sans marqueur de degré				
Sans marqueur		1		1
Total	96	160	107	363

Le paramètre caractérise aussi les constructions comparatives en *x fois*. Les comparaisons du corpus sont à un seul paramètre, car il est difficile de comparer deux mesures différentes avec un

quantificateur censément précis. Le seul cas de comparaison à deux paramètres porte sur des objets abstraits, dont l'évaluation est subjective³² :

- (73) « Oh, elle a dix fois plus
De gentillesse que son père n'a de hargne,
Lui qui pourtant est si rude ! » Y. Bonnefoy, *La Tempête*, 1997

Le paramètre utilisé dans la comparaison est mesurable sur une échelle graduable orientée vers le bas ou le haut. Rivara (1990: 69) établit une échelle objective des quantités, allant de zéro à l'infini, isomorphe de l'échelle des nombres, et deux échelles évaluatives (subjectives), l'échelle des « grandes quantités » et l'échelle des « petites quantités », définies respectivement par *beaucoup* et *peu*. Ces deux quantificateurs « signalent une quantité supérieure à une certaine norme propre à l'échelle ». Rivara (1990: 71) décrit ainsi le parcours sur l'échelle :

« (...) l'opération sémantique de quantification met en jeu une échelle orientée, et consiste fondamentalement à parcourir cette échelle jusqu'à un niveau donné (existence d'un *seuil* de statut pragmatique, ou achèvement de l'opération de *mesure*).

Dans le cas de la comparaison, ce niveau-repère semble *a priori* devoir être le niveau où se situe le comparant. »

L'élément standard est placé au centre de l'échelle, l'élément comparé est évalué par rapport à ce repère. Une quantité dénombrable peut être directement multipliée ou divisée par *x fois* (somme d'argent, poids ou mesure) ; avec une quantité indénombrable (activité, sentiment, qualité), le quantificateur *x fois* indique seulement un degré d'intensité ou d'emphase. La répartition des paramètres, par catégorie grammaticale et marqueur de degré, est la suivante :

³² Il s'agit de plus d'une traduction.

Tableau 11 : répartition des paramètres de comparaison par catégorie grammaticale et marqueur de degré

Catégorie de paramètre	<i>Plus</i>	<i>Moins</i>	<i>Trop</i>	<i>Autant</i>	<i>Comme</i>	Comparatif synthétique	Marqueur absent	Total
Adjectif	113	14	8		6	34		175
Groupe nominal et pronom <i>en</i>	52	17	1	1				71
Prédicat	58	11	1	2		20	1	93
Groupe adverbial ou prépositionnel	19	5						24
Total	242	47	10	3	6	54	1	363

Si le paramètre est absent, il peut être facilement reconstitué par un adjectif :

- (74) « En face, ils sont trois fois plus que nous, avec au moins deux cents canons qu'ils sont en train de poster. » P. Rambaud, *La Bataille*, 1997
 = *ils sont trois fois plus nombreux que nous*

La classe des adjectifs est la plus représentée; elle dénote des propriétés attribuées aux éléments comparés. La scalarité est appliquée à l'information quantitative et / ou à l'indication des caractéristiques de l'adjectif³³.

Rivara (1990 : 84) distingue deux groupes d'adjectifs; les paires antonymiques unidimensionnelles (par exemple *large / étroit*), et les oppositions bipolaires de type *bon / méchant*. Rivara (1990: 84) décrit ainsi les paires antonymiques unidimensionnelles :

«La relation de *large* à *étroit*, du point de vue de la quantité, est la même que celle de *beaucoup* à *peu* : *beaucoup* et *large* définissent une échelle quantitative ascendante, orientée vers le plus grand, et sans limite supérieure; *peu* et *étroit* définissent une échelle quantitative orientée vers zéro »

³³ Rivara (1990: 103) observe à ce sujet : « des adjectifs comme *grand* ou *élégant* ont une dimension quantitative, puisqu'ils sont graduables, mais ils *caractérisent* aussi l'objet ou la personne décrite. »

Il semble qu'il y ait une limite à l'utilisation du quantificateur *x fois* avec les adjectifs antonymiques lorsque l'échelle quantitative est orientée vers zéro. En (75), nous avons répertorié les différentes orientations possibles de la comparaison en *x fois* avec un adjectif d'une paire antonymique, et constaté qu'il est difficile de construire une comparaison en *x fois* sur une échelle des petites quantités tendant vers zéro :

- (75) a. *A est deux fois plus grand que B*
b. *A est deux fois moins grand que B*
c. *A est deux fois plus petit que B*
d. *? A est deux fois moins petit que B*

Dans l'énoncé (75)a, l'élément A est le plus haut sur l'échelle ascendante. Dans l'énoncé (75)b, l'élément B est le plus haut sur l'échelle ascendante. Dans l'énoncé (75)c, l'élément A est le plus proche de zéro sur l'échelle descendante. Dans l'énoncé (75)d, les éléments A et B se trouveraient tous deux du côté de l'extrémité nulle de l'échelle descendante. Cette contrainte n'apparaît pas avec *beaucoup* : *A est beaucoup moins petit que B*. En revanche, les structures bipolaires de type « bon / méchant » sont placées sur des échelles d'orientation opposée, elles partent d'une zone origine intermédiaire et tendent vers l'infini. L'expression de la comparaison en *x fois* ne présente pas de contrainte :

- (76) a. *A est deux fois meilleur que B*
b. *A est deux fois moins bon que B*
c. *A est deux fois plus méchant que B*
d. *A est deux fois moins méchant que B*

Les groupes nominaux peuvent entrer dans des constructions comparatives en *x fois*, ils dénotent des entités concrètes, souvent comptables (tonnage de charbon, nombre d'individus, etc.), ou abstraites (sensation, sentiment, situation). Le pronom *en* peut reprendre anaphoriquement un prélèvement effectué sur un groupe nominal déjà cité en contexte :

- (77) « Même avec une loi électorale proportionnaliste, on a vu siéger côte à côte des députés qui avaient réuni dix mille suffrages et d'autres qui en avaient obtenu dix fois plus. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962*, 1987
= *qui avaient obtenu dix fois plus de suffrages*

Les processus verbaux dénotent des procès, ils fournissent dans quelques cas des montants calculables (*coûter*, *valoir*) et plus souvent des éléments graduables (*travailler*, *mesurer*, etc.).

L'adverbe *x fois* porte sur le marqueur de degré et permet de faire varier l'intensité de réalisation du prédicat. Il ne compte pas les occurrences du prédicat. Les adverbes et groupes prépositionnels sont, comme les adjectifs, des éléments graduables appliqués aux entités comparées.

Nous avons évalué le degré de mesurabilité des comparaisons du corpus selon trois valeurs : les entités comparées peuvent être dénombrables (c'est le cas pour les personnes : population d'une ville, troupe armée, etc.), mesurables (c'est le cas des unités de surface, longueur, poids, etc.) ou non mesurables (c'est le cas des propriétés abstraites, sentiments, attitudes, etc.). La répartition par marqueur de degré et capacité à mesurer est la suivante :

Tableau 12 : répartition de la mesurabilité par marqueur de degré dans la comparaison en *x fois*

Marqueur de degré	Dénombrable	Mesurable	Non mesurable	Total général
Absence de marqueur		1		1
<i>Autant</i>		3		3
<i>Comme</i>	2	4		6
<i>Inférieur</i>		2		2
<i>Meilleur</i>			1	1
<i>Mieux</i>	2	2	15	19
<i>Moindre</i>		10		10
<i>Moins</i>	11	31	5	47
<i>Pire</i>	2	2	4	8
<i>Plus</i>	36	138	68	242
<i>Supérieur</i>		13	1	14
<i>Trop</i>		10		10
Total général	53	216	94	363

Les marqueurs *plus* et *moins* sont utilisés dans toutes les catégories de paramètres. Les marqueurs *autant* et *comme* semblent plus spécialisés : les extraits contenant le marqueur *comme* concernent exclusivement des adjectifs ; les extraits contenant le marqueur *autant* concernent exclusivement des quantités mesurables (argent, marchandises). Les entités non mesurables sont comparées avec

les marqueurs de degré *plus*, *moins* et *trop*, et les comparatifs synthétiques. La faible représentation des marqueurs *autant* et *comme*, et l'absence du marqueur *aussi*, pourraient s'expliquer par une tendance à la simplification de l'expression de la comparaison, toujours compréhensible avec *plus* ou *moins*, sans qu'il soit nécessaire de prendre en considération les propriétés du paramètre.

L'étude de la structure de la comparaison montre comment les propriétés du quantificateur de différence *x fois* affectent le mécanisme de la comparaison. En premier lieu, la comparaison en *x fois* ne traite que l'inégalité et suppose un écart important entre les entités comparées ; c'est ce qui permet de rapprocher *x fois* de *beaucoup*. En second lieu, elle suppose l'instauration d'une échelle de valeurs, au centre de laquelle est situé l'élément standard, l'élément comparé étant repéré ensuite par rapport à ce point central ; de ce fait, les comparaisons à deux entités sont peu appropriées, car elles nécessiteraient d'établir deux échelles de valeurs ; les comparaisons à parangon ne semblent pas non plus très employées, parce qu'elles impliquent que l'entité standard soit placée en haut de l'échelle de valeurs. En troisième lieu, elle permet d'exprimer l'intensité et l'emphase et d'en moduler les effets ; cette caractéristique permet de jouer sur la vraisemblance de la comparaison, souvent douteuse ou nettement exagérée ; de plus, les propriétés non mesurables ni dénombrables ne peuvent être comparées que sur le plan de l'intensité et de l'emphase.

1.2.3. Étude sémantique de la comparaison en *x fois*

Nous abordons l'étude sémantique de la comparaison en *x fois* sous trois aspects : le processus de mesure du paramètre, l'expression de l'emphase, et la définition de la norme de comparaison.

Mesure du paramètre de comparaison

Le paramètre représente l'unité de calcul des variables de la comparaison. S'il désigne un élément chiffrable, il est pleinement compatible avec la notion de multiplication ou de division portée par le quantificateur *x fois*. Le chiffrage est possible avec les quantités dénombrables, de caractère discret,

et les données mesurables, de caractère non discret, qui correspondent à des propriétés physiques objectives (longueur, largeur, poids, etc.).

La propriété du paramètre (nombre ou mesure) permet le repérage sur l'échelle subjective de la comparaison, par rapport à une norme propre à l'échelle. Le processus de comparaison en *x fois* semble coordonner les opérations de graduation sur l'échelle des valeurs et de calcul arithmétique (multiplication ou division). Ainsi, en théorie, l'interprétation de la phrase *A est trois fois plus grand que B* s'effectuerait suivant trois étapes :

- Évaluation d'une grandeur de *B*, placée au milieu de l'échelle de valeurs de la comparaison.
- Multiplication par *trois* de la grandeur évaluée de *B* pour obtenir la grandeur de *A*.
- Placement de la grandeur de *A* sur l'échelle de valeurs de la comparaison.

L'étape 1 est subjective, l'étape 2 aussi car elle s'appuie sur une évaluation, l'étape 3 est le résultat du traitement des deux premières évaluations, elle est donc également subjective. En fait, le calcul de l'étape 2 ne s'effectue pas, car il devrait s'appuyer sur une valeur estimée de *B* et nécessiterait un calcul mental dont le résultat n'est pas nécessaire à la compréhension de l'énoncé. Il s'agit plutôt d'un *ordre de grandeur* appliqué à la valeur de *B* pour atteindre la valeur de *A*. Rivara (1990: 58), oppose «la quantification scientifique», qui est précise au niveau des mesures, et la quantification «du langage ordinaire». Il note, au sujet de ce dernier :

« (...) dans bien des cas, une donnée numérique apparaît soit impossible à établir avec précision (la vitesse exacte d'une automobile à un moment *t* défini), soit peu significative, du moins pour certains locuteurs (le montant en dollars des exportations de pétrole de l'Arabie Saoudite au cours des dix dernières années). On se trouve alors dans la situation, apparemment paradoxale, où une *indication chiffrée, reflet fidèle de la réalité évoquée, est pratiquement dépourvue de signification* (sauf, naturellement, pour les spécialistes). »

On pourrait penser que, dans les textes à prétention statistique, le quantificateur *x fois* est le résultat d'un calcul préalable effectué par le locuteur, et reste susceptible de vérification *a posteriori*. Mais, même dans ce cas, la multiplication ou la division de l'étape 2 n'est pas exécutée, surtout si les nombres manipulés ne se prêtent pas volontiers à un calcul mental :

- (78) « En chimie, nous avons quinze fois moins de chercheurs que les États-Unis, cinq fois moins que l'Angleterre, quatre fois moins que l'Allemagne de l'Ouest. »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985

Dans quelques extraits du corpus, une valeur constante de l'élément standard est annoncée avant la comparaison. L'évaluation pourrait alors être plus précise et autoriser la multiplication ou la division de l'étape 2 à partir de la constante et du quantificateur, mais, là encore, l'ordre de grandeur de *x fois* est suffisant pour apprécier le rapport entre les deux éléments, et la constante de l'élément standard permet seulement de définir l'échelle de valeurs. En (79), l'information « vingt-quatre arrestations », indiquée dans la phrase qui précède, sert de référence à la comparaison :

- (79) « Rabier avait déjà effectué vingt-quatre arrestations dans la période qui précède notre rencontre, mais il aurait voulu avoir beaucoup plus de mandats d'arrêt. Il aurait voulu arrêter quatre fois plus de monde et surtout du monde conséquent. »
M. Duras, *La Douleur*, 1985

Dans quatre cas seulement, c'est l'élément comparé qui contient une valeur constante fournie avant la comparaison, mais cette valeur n'est pas prise en compte dans un calcul. L'ordre de grandeur suffit au lecteur pour apprécier l'importance de l'écart :

- (80) « Mais toutes ces obligations, jointes aux dépenses normales de l'État, comporteraient, si nous laissons aller les choses, un déficit de 1 200 milliards, soit deux fois plus que l'épargne n'est susceptible de nous fournir. »
C. de Gaulle, *Discours et messages. 3. Avec le renouveau. 1958-1962*, 1970

En (81), le calcul de l'élément standard n'est pas non plus opéré, bien que la valeur du comparé (« quinze ans ») permette de calculer facilement l'élément standard ; c'est pourquoi le locuteur juge utile de l'explicitier (« sept ans et demi au lieu de quinze ») :

- (81) « On considérait avant la guerre que, sur chaque cent heures de travail effectuées en France, quatre-vingt-dix heures en moyenne servaient à produire des objets pour la consommation courante, pour l'entretien et dix heures seulement à la production d'outillage, d'équipement, c'est-à-dire à l'amélioration du train de vie. C'est à ce rythme-là que la reconstruction durerait quinze ans. Nous vivrions mal pendant quinze ans. Par contre, si tous les Français renonçaient provisoirement à consommer l'équivalent de ce qui est produit pendant dix heures de travail moyen, alors dix heures de plus, soit vingt heures en tout, seraient consacrées à la reconstruction, laquelle serait parachevée deux fois plus vite, en sept ans et demi au lieu de quinze. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985

Dans deux cas, la valeur de l'élément comparé est explicitée après la comparaison; elle n'est donc pas utilisée pour le calcul, mais semble plutôt justifier la valeur du quantificateur *x fois* ; nous reprenons ci-dessous l'exemple (67) dans lequel la fiabilité de « cent fois », nombre élevé et arrondi, pourrait être mise en doute dans un contexte à prétention scientifique; la précision de la fréquence annuelle des cas constatés crédibilise le quantificateur :

- (82) (reprise de (67)) « Les cancers de l'enfant présentent des caractéristiques spécifiques qui les distinguent de ceux de l'adulte. Ils sont cent fois moins fréquents, très divers, et donc rares (1 500 à 2 000 nouveaux cas par an en France), mais constituent la deuxième cause de décès de l'enfant, après les accidents, dans les pays développés. » P. Forest, *L'Enfant éternel*, 1997

Ainsi, le quantificateur de différence *x fois* n'agit pas comme un multiplicateur. Il aide à élaborer l'échelle de valeurs appropriée au paramètre de comparaison et place un curseur au milieu de cette échelle pour l'élément standard. L'élément comparé est ensuite apprécié par rapport à la position du curseur. Ce schéma de fonctionnement est valable pour les paramètres mesurables et dénombrables, mais il peut aussi s'appliquer à l'identique pour les paramètres non mesurables³⁴. L'ordre de grandeur est plus approximatif qu'avec une quantité chiffrable, et se base sur des nombres simples à calculer (*deux, trois, dix, vingt, cent, mille, ...*) qui permettent d'évaluer l'intensité. Le seul contre-exemple du corpus est le suivant :

- (83) « On raconte qu'un sage grec, du nom de Tiresias, avait obtenu des dieux de se transformer en femme. Il indiqua que les femmes, dans l'amour, éprouvaient neuf fois plus de plaisir que les hommes. »
J. d'Ormesson, *La Douane de mer*, 1993

Dans cet exemple, l'effet produit par le quantificateur est que le personnage avait établi un moyen de mesurer l'intensité du plaisir et qu'il s'agissait donc d'une donnée mesurable. Avec un nombre plus courant, le paramètre serait spontanément jugé non mesurable :

³⁴ Le nombre exprimé par *x fois* fait l'objet d'une évaluation subjective des locuteurs. Rivara (1990: 120) note à ce sujet : « Ainsi, chaque fois qu'une désignation ou une description se fait *sur la base d'une propriété quantitative*, et que je ne peux utiliser des données numériques, le recours à des termes évaluatifs est inévitable. »

- (84) - *Il indiqua que les femmes, dans l'amour, éprouvaient trois fois plus de plaisir que les hommes*

Nous allons approfondir l'expression de l'emphase, qui déplace l'élément comparé au-delà de l'échelle des valeurs.

Expression de l'emphase

Le recours à un ordre de grandeur plutôt qu'à une opération mathématique explique le glissement sémantique vers l'intensité et vers l'emphase. La vraisemblance du nombre proposé par le quantificateur *x fois* reste souvent douteuse. Il y a exagération si le nombre du quantificateur *x fois* suggère un écart disproportionné entre les deux éléments de la comparaison. L'exagération peut relever de l'intensité ou de l'emphase. On parle d'intensité quand l'élément comparé est placé à l'une des extrémités de l'échelle de comparaison. En (85), « la rapacité » est placée au plus bas de l'échelle « meurtrier » et porte la propriété à un degré infime :

- (85) « La rapacité est mille fois moins meurtrière que le fanatisme. »
M. Tournier, *Gilles et Jeanne*, 1983

On parle d'emphase si l'élément comparé se place au-delà de l'échelle de comparaison. L'appréciation est subjective, et peut s'appuyer sur des nombres élevés (*cent, mille*), comme sur des nombres faibles, pourvu qu'ils donnent l'impression d'une démesure, comme en (86) :

- (86) « Bon, j'arrive tout à l'heure dans mon nouvel immeuble et je tombe sur un crétin qui essaie de faire entrer dans l'ascenseur des planches deux fois plus grandes que lui. » J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980

En (87) l'élément comparé (« les arbres des îles lointaines ») est en haut de l'échelle, et apparaît comme excessif et disproportionné :

- (87) « Les arbres de ce square, ce sont des arbres, d'accord. Mais, tu peux me faire confiance, comparés aux arbres des îles lointaines, c'est de la gnognote. Dix fois, cinquante fois plus hauts, ils sont, les arbres des îles lointaines, et avec des feuilles larges comme des draps de lit et avec de ces fruits... De ces fruits. »
R. Forlani, *Gouttière*, 1989

Le placement de l'élément comparé au sommet de l'échelle de comparaison suppose qu'il n'y a pas de limite définie vers cette extrémité de l'échelle ; nous avons vu, dans l'étude des paramètres de la comparaison, que la comparaison en *x fois* peut être contrainte, si le paramètre est représenté par un

adjectif antonymique de type « grand / petit » et que l'orientation de l'échelle tend vers zéro. Avec l'expression de l'exagération, la lecture est encore plus difficile et ne permet pas d'établir s'il s'agit d'intensité ou d'emphase :

(88) ? *A est cent fois moins petit que B*

L'expression de l'emphase met en valeur la différence entre la comparaison en *x fois* et la comparaison avec *beaucoup* : l'adverbe *beaucoup* n'indique pas de disproportion entre deux éléments et marque seulement l'intensité.

Expression de la norme

Le dernier point de notre étude sémantique est la manière dont la norme est utilisée dans la comparaison en *x fois*. Nous rappelons ci-dessous les deux notions de normes définies par Rivara (1990: 93) :

« Si le rôle constitutif des normes est évident dans l'emploi des termes évaluatifs, leur mise en jeu dans les énoncés particuliers possède une assez grande complexité, qui mérite un examen attentif; elle soulève à la fois le problème des deux types de subjectivité inhérents à l'activité langagière : *subjectivité inscrite dans la langue*, notamment par l'existence même des mots évaluatifs, et *subjectivité individuelle des locuteurs*. »

La norme linguistique correspond à la « subjectivité inscrite dans la langue », la norme relative à la situation d'énonciation correspond à la « subjectivité individuelle des locuteurs ». Les comparaisons que nous avons observées exploitent diversement ces deux normes, et peuvent exprimer la prédominance exclusive de la norme linguistique, ou la prédominance exclusive de la norme individuelle, ou des situations intermédiaires. Nous examinons ci-dessous les principaux cas. Les énoncés où la norme linguistique prédomine exclusivement sont construits avec le marqueur de comparaison *trop*, qui indique une norme dépassée par l'élément comparé ; l'élément standard n'est pas exprimé, la norme implicite s'appuie sur les connaissances partagées des locuteurs :

(89) « Alors qu'il arrête de rêver, avec ses cambrioleurs de roman d'espionnage à la gomme: il a lu trop de Bob Morane, ah-ah, il se donne des bonnes excuses... Qu'il ne me fasse pas marrer, tiens! Je suis certain que j'en fais dix fois trop : quelle fouette, quelles foies! » B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987

Les cas intermédiaires, où les deux normes ont une importance comparable, font référence à une situation habituelle, considérée comme telle en contexte, mais ne relevant pas forcément d'un

consensus universel. L'élément standard est implicite ou explicite sous forme d'une référence à la situation ordinaire :

- (90) « Le premier Mai c'est pas gai,
Je trime a dit le muguet,
Dix fois plus que d'habitude. »
G. Brassens, *Poèmes et chansons*, 1981

À l'autre extrémité de l'échelle, la norme d'énonciation prédomine exclusivement lorsque des données chiffrées relatives à l'élément standard sont communiquées avant l'énoncé de la comparaison :

- (91) « En décembre, il n'est sorti de nos aciéries que 55 000 tonnes. Les bons mois d'avant-guerre, nous produisions quatorze ou quinze fois plus. Nous aurions même dû produire au moins vingt fois plus. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1943-1954*, 1985

En l'absence de données chiffrées, la norme d'énonciation peut être explicitée en contexte dans une comparaison établie sur la seule position du comparé par rapport au standard :

- (92) « Je ferai quelques petits reportages pour commencer et je gagnerai deux fois plus qu'au cours Bossuet, de morne mémoire. »
B. et F. Groult, *Journal à quatre mains*, 1994

Quelle que soit la norme exploitée dans la comparaison, le quantificateur *x fois* se démarque de *beaucoup* en exploitant sa capacité de précision. La substitution de *x fois* par *beaucoup* dans les deux exemples précédents produit des ordres de grandeurs plus flous ; la graduation des deux comparaisons dans le premier exemple ne peut être traduite qu'avec l'ajout du marqueur *encore* :

- (93) - *En décembre, il n'est sorti de nos aciéries que 55 000 tonnes. Les bons mois d'avant-guerre, nous produisions beaucoup plus. Nous aurions même dû produire encore plus*
- (94) - *Je ferai quelques petits reportages pour commencer et je gagnerai beaucoup plus qu'au cours Bossuet*

Le quantificateur *x fois* fournit une appréciation de la quantité plus précise et plus proportionnelle que d'autres quantificateurs de la comparaison comme *beaucoup* ou *peu*. Le nombre indiqué varie entre *deux* et l'infini, marque l'intensité, comme

beaucoup, en se plaçant aux limites de l'échelle de valeurs, et peut marquer l'emphase en dépassant ces limites. L'exploitation de données numériques augmente la capacité de précision sur l'échelle de valeurs. La précision et la graduabilité du marqueur donnent une impression d'exactitude, parce que le nombre est supposé avoir été calculé, en particulier dans les textes à prétention statistique. Si la valeur est indénombrable et non mesurable, le quantificateur indique un ordre de grandeur, le nombre qui accompagne le quantificateur a toujours une valeur facile à évaluer mentalement, et exprime l'intensité ou l'emphase.

1.2.4. Étude pragmatique de la comparaison en *x fois*

Nous abordons dans ce chapitre trois aspects pragmatiques de la comparaison en *x fois* : la forme des énoncés, les « espaces mentaux », et les marques d'orientation argumentative. Cette étude nous permettra de poursuivre le rapprochement de *x fois* et de *beaucoup*.

Les types d'énoncés

Les énoncés de notre corpus sont majoritairement assertifs. Seuls, dix énoncés sont construits sur le mode interrogatif. Cinq d'entre eux proviennent de Google, où ils sont placés en titre, pour introduire la problématique d'un article. En (95), l'interrogation porte intuitivement sur le nombre de *x fois* ; ce qui est sous-entendu est que les SSD sont moins fiables que les disques durs, la question est de savoir de combien de fois, et la réponse supposée est inférieure ou égale à dix :

- (95) « Les SSD 10 fois moins fiables que les disques durs ? » Disponible sur Google, <http://www.presence-pc.com/actualite/SSD-fiabilite-28403> [consulté le 30/10/2009]
Tom's Hardware Copyright © 1999- Bestofmedia Group - Tous droits réservés.

Les cinq autres occurrences ont été relevées dans FRANTEXT. Pour quatre d'entre elles, l'interrogation ne porte pas sur la comparaison, mais sur le contenu de la proposition principale:

- (96) « De plus, ne disait-on pas qu'elles donnaient naissance à trois fois plus de garçons que de filles ? »
A. H. Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, 1991

Dans un extrait, la comparaison est au centre de l'interrogation, et elle est exprimée à la forme négative :

(97) « S. - Mais cet espace-là ne contient-il pas ces quatre espaces-ci, dont chacun est égal au premier ?

P. - Je ne saurais le nier.

S. - Quelle est donc sa taille ? N'est-elle pas quatre fois plus grande ?

P. - (Il se tait).

S. - Deux fois, est-ce la même chose que quatre fois ?

P. - Non, par Zeus !

S. - Elle est quoi alors ?

P. - + » J. Roubaud, *Mathématique : récit*, 1997

Le problème de la négation dans la quantification numérique en général a été traité par Rivara (1990: 37) : « Le fait fondamental est ici qu'un énoncé négatif relatif à une quantité donnée X signifie que la quantité vraie est, non pas différente de X (ce que l'on attendrait), mais inférieure à X ». En (97), la taille de « cet espace-là » est inférieure, non pas à « cet espace-ci », mais à quatre fois l'un de ces « espaces-ci ». La négation avec *x fois* porte sur le numéral de *x fois* (« deux fois » et non « quatre fois ») plutôt que sur le sens de la comparaison. En effet, « elle n'est pas plus grande » suppose qu'elle est plus petite, alors que « elle n'est pas quatre fois plus grande » suppose qu'elle est plus grande, mais de moins de quatre fois. La même observation s'impose avec *beaucoup*. L'énoncé *elle n'est pas beaucoup plus grande* signifie qu'elle est plus grande, mais que la différence avec l'élément standard est faible. La forme interrogative de l'énoncé porte aussi sur *x fois*. En supprimant la négation de l'exemple précédent, l'énoncé serait :

(98) - *Est-elle quatre fois plus grande ?*

La question ne porte pas sur la supériorité en taille (comme le ferait : *est-elle plus grande ?*), mais sur le nombre du quantificateur. Elle est orientée vers l'infériorité du nombre de fois. En effet, si la réponse à la question posée est : *Non*, sans autre précision, on comprend que le nombre de fois est inférieur à quatre. Il pourrait être supérieur, mais le locuteur devrait le préciser, et même y ajouter une forme d'insistance, marquant la contradiction :

(99) - *Est-elle quatre fois plus grande ?*
- *Mais non, elle est sept fois plus grande !*

Les énoncés non assertifs et négatifs sont rares, et (97) correspond à un texte orienté vers le raisonnement scientifique, mais il nous a permis de vérifier que la négation de la comparaison en *x*

fois signifie, comme pour les autres comparaisons, une infériorité et non une différence. La spécificité de la comparaison avec un quantificateur (*x fois* ou *beaucoup*) est que la négation porte sur le quantificateur, et non sur le sens de la comparaison. De même, l'interrogation suppose une valeur inférieure à celle exprimée ; la différence entre *x fois* et *beaucoup* se situe dans la précision ; avec *x fois*, la valeur est supposée inférieure à *x* ; avec *beaucoup*, la valeur est supposée se situer dans une fourchette moyenne.

Les « espaces mentaux »

Nous avons vu que les comparaisons en *x fois* pouvaient ne concerner qu'une seule entité, supposant une multiplication ou une division de cette entité par elle-même. Cette contradiction apparente peut être analysée à l'aide des « espaces mentaux » de Fauconnier (1984)³⁵. En (100), l'univers de l'hypothèse (« Si Tidjani savait ») est comparé à celui de la réalité (« il ne le fait ») :

(100) (Reprise de (64)) « Si Tidjani savait à quels ennemis il a affaire, il se tiendrait sur ses gardes mille fois plus qu'il ne le fait ! »

A. H. Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, 1991

Nous pouvons identifier dans la comparaison en *x fois* trois niveaux d'identité entre les entités comparée et standard. Soit il s'agit du même objet, soit il s'agit d'objets de même nature, soit il s'agit d'objets partiellement identiques. Ce classement reprend les trois types définis par Rivara (1990: 181) :

« - *l'identité stricte* : c'est celle qui existe entre un objet et lui-même (...)

l'identité totale entre deux objets (...)

l'identité partielle entre deux objets »

Rivara (1990) considère que les deux premiers types d'identité ne sont vraiment réalisés que dans l'univers mathématique. Il y a identité stricte sur le même objet dans le cas où la même entité est comparée dans l'hypothèse et dans la réalité, comme en (100) ci-dessus, ou dans l'univers du rêve et dans la réalité. En (101), une situation (l'usure des chaussures) est comparée à ce qu'elle devrait être dans un espace mental non explicité, mais que l'on peut reconstituer :

(101) « Maman, à force de marcher à droite et à gauche, use deux fois plus ses chaussures sans pouvoir les renouveler. »

³⁵ Rivara (1990: 178) remarque au sujet des « espaces mentaux » qu'ils « peuvent être définis assez exactement comme des univers de croyance », et ajoute : « Tout être ou objet capable de représenter un fragment d'une réalité extérieure est porteur d'un 'espace mental' : un sujet pensant, en premier lieu, mais aussi une œuvre littéraire, un tableau, une photo, etc. ».

M. Winock, *Jeanne et les siens*, 2003

= deux fois plus que si elle marchait normalement

Les univers considérés sont souvent l'hypothèse, le rêve, opposés à la réalité, la norme, décrits par l'élément standard. L'identité met en évidence l'authenticité d'une des entités.

Le second type, l'identité totale, apparaît dans des comparaisons établies sur des objets de même nature (somme d'argent, produits commerciaux, etc.) dans le même univers, avec un décalage possible dans le temps ou dans l'espace. L'élément standard de la comparaison est le plus saillant, il est plus proche de la norme d'énonciation que de la norme linguistique. En (102), une somme d'argent hypothétique (« j'aurais emprunté cinquante louis ») est comparée à une autre somme d'argent imaginée dans une deuxième hypothèse subordonnée à la première (« en comptant d'en regagner trois fois plus ») :

- (102) (Reprise de (57)) « Mais si tout de même j'étais resté endetté, j'aurais emprunté cinquante louis à Madame de Meillant en comptant d'en regagner trois fois plus au pharaon ou à la bassette. »

F. Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995

Le décalage dans le temps est sensible en (103), où le prix du produit « breuvage » est comparé à deux moments différents, avant (élément standard implicite) et « depuis que son prix a diminué de 5% » :

- (103) « Je n'aurais d'ailleurs aucun préjugé défavorable à l'endroit du breuvage... s'il ne partageait, avec la Compagnie du Gaz, le Métropolitain, les tarifs postaux et autres entreprises légèrement nationalisées, l'étonnant privilège de coûter deux fois plus cher depuis que son prix a diminué de 5 %. »

A. Blondin, *Ma vie entre les lignes*, 1982

Le décalage dans l'espace est sensible en (104), où « le niveau de vie » est comparé au même moment dans deux pays différents :

- (104) « c'est pourquoi, par exemple, le niveau de vie est environ deux fois plus élevé aux États-Unis qu'en Union soviétique. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962*, 1987

Le troisième type, l'identité partielle, peut être relevé dans la comparaison d'une même situation avec des conditions d'application différentes. L'univers dans lequel se situent les deux entités est le même, l'élément standard s'inscrit dans la norme d'énonciation fixée par le locuteur. En (105), la comparaison oppose « faire sa vie à deux » à « faire sa vie seul », non explicité :

(105) « Et quand on fait sa vie à deux, c'est deux fois plus de souffrances. »

M. Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998

La comparaison en *x fois* peut donc décliner les mêmes types d'identité que les autres formes de comparaison, mais seule l'identité stricte, très représentée dans notre corpus, met en œuvre des « espaces mentaux » sous la forme d'univers différents. L'identité totale et l'identité partielle comparent des éléments du même univers placés dans des positions différentes, et ne mettent pas nécessairement en œuvre des « univers de croyance ».

Les marques d'orientation argumentative

Un troisième aspect de l'étude pragmatique de la comparaison en *x fois* est l'utilisation de ce que Ducrot (1983 : 10) désigne comme « opérateurs argumentatifs » et qu'il oppose aux « connecteurs argumentatifs » parce qu'ils ont pour champ d'application un énoncé unique. Il propose la définition suivante :

« Un morphème X est un opérateur argumentatif s'il y a au moins une phrase P telle que l'introduction de X dans P produit une phrase P', dont le potentiel d'utilisation argumentative est différent de celui de P, cette différence ne pouvant pas se déduire de la différence entre la valeur informative des énoncés de P et de P' »

Ainsi, l'« opérateur argumentatif » modifie le potentiel argumentatif sans changer la valeur informative de l'énoncé. Pour Rivara (1990: 190), les « marques d'orientation argumentative » sont porteuses d'information car elles orientent l'interprétation vers certaines conclusions :

« Les deux différences *inférence logique / argumentation* et *contenu informatif / orientation argumentative* induisent dès lors le mécanisme suivant : du *contenu informatif*, on peut d'une part tirer des inférences logiques, d'autre part un certain nombre de conclusions argumentatives. Des *marques d'orientation argumentative* (*seulement, presque, etc.*), on peut tirer des conclusions argumentatives, mais *aussi* certaines inférences logiques, car en général elles renferment aussi une information : *presque, seulement, quelques* orientent vers certaines conclusions argumentatives et en rendent d'autres impossibles, mais ces marques sont en outre porteuses d'un contenu représentatif. »

Lorsque la comparaison en *x fois* n'est pas accompagnée de marque d'orientation argumentative, le quantificateur porte le contenu informatif, et l'inférence directe de *A est x fois plus grand que B* pourrait être : il y a un écart de taille important entre A et B, la taille de A et de B est non nulle, elle

est mesurable sur la même échelle des quantités, et *B* est considéré comme le terme de référence pour évaluer la comparaison. La déduction argumentative tirée du même énoncé serait fonction de la valeur de *x*, qui rendrait la comparaison vraisemblable, douteuse ou exagérée.

L'ajout d'une marque d'orientation argumentative portant sur *x fois* produit une inférence logique, issue du contenu argumentatif du marqueur, et une conclusion argumentative qui peut entraîner une polarité argumentative. Nous avons relevé dans notre corpus quelques énoncés portant des marques d'orientation argumentatives, et nous les répertorions ci-dessous :

- *À peu près* : 2 énoncés
- *Au moins* : 4 énoncés
- *En moyenne* : 4 énoncés
- *Encore* : 3 énoncés
- *Environ* : 6 énoncés
- *Peut-être* : 2 énoncés
- *Plus de* : 1 énoncé
- *Presque* : 1 énoncé
- *Seulement* : 1 énoncé.

Comme on le voit, le faible nombre de marques d'orientation argumentative relevée (24 au total) ne permet pas d'effectuer des statistiques. Mais nous pouvons analyser les énoncés pour évaluer l'effet argumentatif produit. Les marqueurs *environ* et *en moyenne* indiquent que le nombre du quantificateur ne constitue pas une donnée exacte. TLF indique que *environ* donne une « approximation quantitative », alors que *en moyenne* suppose une opération arithmétique de calcul de moyenne. L'interprétation des quelques exemples relevés nous amène cependant à regrouper ces deux marqueurs ; tous correspondent à des textes à prétention scientifique ou statistique ; l'énoncé pourrait paraître moins fiable, mais c'est le contraire qui se produit ; la conclusion argumentative est que le nombre a été évalué avec précision avant d'être communiqué et que le locuteur ne veut pas fournir d'informations trop précises. La présence du marqueur contribue à crédibiliser le nombre avancé :

- (106) « Le taux des taxes sur les chiffres d'affaires est environ deux fois plus élevé en France que dans les autres pays européens. »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962, 1987*

Un effet similaire est produit avec deux nombres consécutifs : *deux ou trois fois*, *trois ou quatre fois* ou *deux à trois fois* :

- (107) « À l'intérieur d'un même mot, les lettres ne sont pas reliées, et l'espace qui suit chacune d'elles est parfois deux à trois fois plus large que le trait auquel elle se réduit. » C. Juliet, *Accueils. Journal IV 1982-1988*, 1995

Aucune variation vers le haut ou vers le bas de l'échelle n'est donc inférée avec *environ* ou *en moyenne*. La valeur du quantificateur *x fois* est considérée comme stable. La substitution de *x fois* par *beaucoup* paraît peu lisible (? *environ beaucoup plus élevé* / ? *en moyenne beaucoup plus élevé*) parce que la précision du calcul s'accommode mal d'une estimation plus grossière portée par *beaucoup*. Avec *seulement*, la valeur du quantificateur *x fois* n'est pas non plus mise en doute, mais l'énoncé est orienté dans le sens de la « petite quantité », comme l'indique Rivara (1990: 195), qui rapproche en ce sens *seulement* de *ne ... que*. L'inférence de *seulement x fois* est que la valeur de *x* est vraisemblable, mais insuffisante. *Seulement* n'est utilisé que dans un cas, dans notre corpus. Le nombre du quantificateur est exagéré sur l'échelle des grandes quantités et son orientation par *seulement* vers les petites quantités produit la contradiction et donne un effet ironique. La substitution de *x fois* par *beaucoup* est possible, mais la marque argumentative ne porterait plus sur le marqueur de degré, mais sur l'ensemble de la phrase ; en effet, *beaucoup* suppose une quantité importante incompatible avec *seulement* :

- (108) « Il était seulement cent ou mille fois plus grand que moi. »
Y. Navarre, *Une vie de chat*, 1986
Il était seulement beaucoup plus grand que moi

En revanche, les autres marques d'orientation argumentative induisent une variation plus ou moins forte de la valeur exacte de *x* vers le haut ou le bas de l'échelle. *À peu près* et *peut-être* indiquent une valeur approximative ; *à peu près*, selon TLF, indique l'approximation, alors que *peut-être* « détermine un numéral dans une évaluation ». Les quatre exemples relevés dans le corpus suggèrent que le nombre n'a pas été calculé au préalable mais seulement estimé grossièrement. L'inférence est que le nombre de *x fois* n'est pas le bon et que la valeur exacte doit être recherchée vers le haut ou vers le bas de l'échelle avec une variation faible (*x* plus ou moins 1 ou 2). La substitution de *x fois* par *beaucoup* est difficile à cause de la faible variation peu compatible avec l'estimation plus vague, mais de forte intensité, portée par *beaucoup* :

- (109) « Pour monter, traction des pattes avant puis rétablissement avec la patte arrière droite, d'abord, chaque marche étant à peu près deux fois plus haute que moi. »
Y. Navarre, *Une vie de chat*, 1986
? à peu près beaucoup plus haute que moi

Les marqueurs *au moins*, *plus de* indiquent une variation faible vers le haut de l'échelle³⁶ : $x + 1$ ou $x + 2$. Le nombre x ne paraît pas avoir été calculé, mais seulement évalué dans sa fourchette basse, et ne correspond pas à la valeur réelle. La substitution de x *fois* par *beaucoup* se heurte, là encore, à l'incompatibilité entre une variation faible et un écart important mais grossièrement estimé :

(110) « Danoret dépouille son loden et sa femme cette fourrure qui a vécu sur elle (ça se voit aux coudes) au moins trois fois plus de temps que sur son premier propriétaire, le castor canadien. » H. Bazin, *L'Ecole des pères*, 1991

? au moins beaucoup plus de temps

(111) « ceci explique sans doute que l'œuvre, estimée par les experts à 40 000 \$, ait été poussée à un prix plus de deux fois plus élevé par les acheteurs du Musée d'Histoire de la Médecine de l'Université de Dartmouth »

G. Perec, *Un cabinet d'amateur : histoire d'un tableau*, 1979

* plus de beaucoup plus élevé

La marque d'orientation argumentative *presque* indique que la valeur de x *fois* n'est pas atteinte, mais que la variation est faible. La substitution de x *fois* par *beaucoup* est peu acceptable car la variation faible s'accommode mal d'un écart important et peu précis :

(112) « La Gazette toisa l'autre, qui était presque deux fois plus grand que lui »

H. Vincenot, *Le Pape des escargots*, 1972

? qui était presque beaucoup plus grand

Notons que la variation faible portée par les marqueurs *seulement*, *à peu près*, *peut-être*, *au moins*, *plus de*, *presque* s'applique sur un écart important entre l'élément comparé et l'élément comparant ; son amplitude relativement faible accentue l'impression de précision portée par x *fois*.

Trois extraits sont construits avec *encore*. L'adverbe prend ici une valeur quantitative / qualitative³⁷, et indique une augmentation du nombre indiqué par le quantificateur : « surpasse la valeur de x » ; il signale un seuil minimal de quantification et indique que le nombre du quantificateur n'a pas fait l'objet d'un calcul. Mais *encore* suppose que la limite inférieure est très largement dépassée, et autorise une plus grande indétermination dans les valeurs supérieures :

(113) « Angiolina aurait pu être encore mille fois plus odieuse, despotique, infernale, Nil n'aurait jamais eu le courage de la quitter, et pas seulement le courage : nonobstant les velléités de rupture dont son journal intime était, depuis déjà un an, le témoin,

³⁶ Les quatre comparaisons du corpus contenant *au moins* ont le marqueur de degré *plus*.

³⁷ Nous nous référons à l'étude de C. Fuchs sur *encore*, dans Guimier (1993 : 253-283).

Nil n'avait dans le secret de son cœur aucune envie »

G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981

La lecture aspectuelle de *encore* ne semble pas fonctionner sur cet exemple :

(114) ? *Angiolina aurait pu continuer d'être mille fois plus odieuse, ...*

La substitution de *x fois* par *beaucoup* serait aussi interprétée comme une orientation vers le haut de l'échelle, mais ne porterait pas la valeur d'emphase de *mille fois* :

(115) - *Angiolina aurait pu être encore beaucoup plus odieuse, ...*

Les marques d'orientation argumentative relevées dans le corpus peuvent être classées selon trois critères : la précision du numéral de *x fois*, l'orientation dans l'échelle des quantités, l'importance de la variation entre le numéral de *x fois* et la réalité. Le tableau ci-dessous présente les différentes marques d'orientation argumentative du corpus avec les critères qui leur sont applicables :

Tableau 13 : effet de l'orientation argumentative dans la comparaison en *x fois*

Marqueurs étudiés	Précision du numéral de <i>x fois</i>	Orientation dans l'échelle des quantités	Variation entre <i>x fois</i> et la réalité
<i>En moyenne</i> <i>Environ</i>	Le numéral de <i>x fois</i> est exact et a été calculé		
<i>Seulement</i>	Le numéral de <i>x fois</i> est exact	Orientation vers le bas de l'échelle (petites quantités)	
<i>À peu près</i> <i>Peut-être</i>	Le numéral de <i>x fois</i> a été estimé grossièrement	Orientation vers le haut ou le bas de l'échelle	Variation faible
<i>Au moins</i> <i>Plus de</i>	Le numéral de <i>x fois</i> a été évalué dans sa fourchette basse	Orientation vers le haut de l'échelle	Variation faible
<i>Encore</i>	Le numéral de <i>x fois</i> est nettement inférieur à la valeur réelle	Orientation vers le haut de l'échelle	Variation forte
<i>Presque</i>	Le numéral de <i>x fois</i> est supérieur à la valeur réelle	Orientation vers le bas de l'échelle, mais l'orientation argumentative est positive	Variation faible

La substitution de *x fois* par *beaucoup* est possible avec *encore* parce que la variation est forte, mais *beaucoup* n'exprime pas l'emphase, à la différence de *x fois*. Dans le cas des autres marques d'orientation argumentative, l'emploi du quantificateur *x fois* permet d'inférer un calcul ou d'établir une graduation fine, ce qui n'est pas possible avec *beaucoup*.

La comparaison en *x fois* est une comparaison d'inégalité, avec un écart important entre les deux entités comparées, orientée préférentiellement sur l'échelle des grandes quantités. *Fois*, en tant qu'opérateur de comparaison, permet d'exprimer l'intensité et l'emphase. Cependant, le discours paraît rigoureux, et la comparaison avec *x fois* est interprétée comme plus authentique et plus graduable qu'avec le quantificateur *beaucoup*. L'élément *x fois* employé dans la comparaison est moins rigide que l'opérateur arithmétique ; en première approche, il semble intégré au marqueur de degré *plus / moins*, qu'il précède immédiatement, et aucun modifieur ne peut lui être ajouté, mais certains signes montrent qu'il évolue. En effet, le déterminant numéral peut être remplacé par un autre quantificateur comme *plusieurs* ; la comparaison avec le marqueur de degré *comme* autorise le placement de l'adjectif avant ou après *x fois* (*gros deux fois comme lui / deux fois gros comme lui*), et les comparatifs synthétiques, qui intègrent dans le même mot le paramètre et le marqueur de degré, se placent toujours après *x fois* (*deux fois supérieur*). Enfin, nous avons relevé la possibilité pour *x fois* d'apparaître seul dans la comparaison de supériorité, sans marqueur de degré :

- (116) (Reprise de (72)) « Le hall du Darling, une fois et demie la surface de l'entrée du Hilton à Paris. » E. Hanska, *Les Amants foudroyés*, 1984

L'ensemble *x fois* + marqueur de degré est mobile dans la phrase et nous avons vu qu'il pouvait être placé en début de phrase pour lui donner plus d'importance dans le texte :

- (117) (Reprise de (58)) « En deux fois plus étiré sur la longueur, il me rappelait... Zingaro. » B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987

Ces indices nous montrent que *x fois* dans la comparaison s'adapte à des structures complexes. Nous allons voir que l'adverbe *x fois* autorise des constructions encore plus souples.

Chapitre 2. La quantification temporelle

L'adverbe de quantification temporelle *x fois* est composé d'un adjectif cardinal ou d'un quantificateur suivi de *fois* et porte sur les processus verbaux ou les prédications ; ainsi, *fois* décrit les itérations d'actions ou d'événements à l'intérieur d'une période temporelle. En (118), le procès « sonner » a trois occurrences qui constituent des sous-procès, situés dans le temps les uns à la suite des autres ; le procès n'est terminé qu'à l'issue de la réalisation de la troisième occurrence :

(118) - *Le téléphone a sonné trois fois*

En (119) la lecture d'habitude est possible grâce à un temps verbal autorisant la lecture d'habitude et à l'ajout d'un adverbe de fréquence :

(119) - *Le téléphone sonne toujours trois fois*

On peut désigner *x fois* comme un adverbe de quantification temporelle à valeur itérative ou fréquentielle. Dans un premier temps, nous approfondirons la structure de cet adverbe, puis nous en analyserons la portée et la mobilité ; enfin, nous essaierons, à partir d'un classement des prédicats, de définir l'effet produit par *x fois* sur le sens de l'énoncé.

2.1. Structure de l'adverbe *x fois*

L'adverbe *x fois* est constitué d'un déterminant quantificateur et du N *fois*. Cette structure de base peut être complétée par des adjectifs qui modifient l'aspect des occurrences considérées, et peut être précédée de prépositions (*à, de, en, par, pour*). Nous détaillons dans ce chapitre les différents éléments qui composent l'adverbe *x fois*.

2.1.1. Les déterminants construits avec *x fois*

Les quantificateurs utilisés dans la locution adverbiale *x fois* sont l'adjectif cardinal et divers quantificateurs dont Gross (1989 ; 163-164) a proposé une liste. Les déterminants peuvent marquer l'itération ou la fréquence. Nous rappelons en premier lieu les conditions de passage de l'itération à la fréquence décrites par de Swart (1988) :

- La première condition concerne la régularité des événements, qui n'apparaît pas dans les phrases itératives. Elle est mise en application dans l'expression *x fois par* + nom temporel qui implique que les occurrences soient réparties régulièrement à l'intérieur de sous-périodes temporelles.
- La seconde condition concerne les temps verbaux, dont l'emploi est limité pour l'itération, mais pas pour la fréquence. La fréquence autorise la lecture d'habitude avec l'imparfait et le présent ou le futur d'habitude. La lecture d'habitude est difficile en (120) avec *x fois* itératif, elle est possible en (121) avec un déterminant orienté vers la fréquence

(120) ? *Luc venait trois fois*

(121) - *Luc venait trois fois par an / trois fois sur deux / la plupart des fois*

- La troisième condition concerne le comptage. L'itération porte sur un ensemble d'occurrences, considérées comme des entités individuelles ; avec la fréquence, l'ensemble d'occurrences est mis en relation avec toutes les occasions possibles dans une période donnée. Cette propriété est mise en application dans les expressions *x fois sur y* et *la plupart des fois* qui impliquent un comptage relatif des occurrences réalisées « P » par rapport à un total théorique « P + Non-P ».

Les déterminants construits avec *fois* pour former un adverbe de quantification temporelle peuvent être classés en trois catégories :

- Ceux qui marquent l'itération : l'adjectif cardinal et les quantificateurs *plusieurs, peu de, pas mal de, un grand nombre de*. L'adjectif cardinal permet de mesurer précisément l'intensité ; l'emploi de deux nombres, consécutifs ou espacés (*deux ou trois fois, cinq ou dix fois, cinq à six fois*) indique l'incertitude sur le nombre exact d'occurrences.
- Ceux qui marquent la fréquence : *la plupart des, assez de, x fois sur y, x fois par* + nom temporel.
- Ceux qui expriment l'intensité et l'emphase : *maintes, plein de, quantité de, énormément de, vachement de, tellement de*. Nous ajoutons à cette catégorie les tournures interrogatives et exclamatives (*combien de fois, qui sait combien de fois*) qui sont aussi orientées vers l'emphase. Notons que l'emphase avec *x fois* s'applique à des éléments de phrase très diversifiés, non mesurables, en particulier des énoncés (par exemple : *Non, et cent fois non !*) et que l'adjectif cardinal peut exprimer l'emphase si le nombre utilisé est disproportionné (*cent, mille, ...*)

- (122) « Je le hais, je le méprise. Je l'ai surpris cent fois à mentir sans aucun motif, par jeu, par pur plaisir, par instinct ! »

R. Martin du Gard, *Les Thibault : Le Cahier gris*, 1922

Dans la première catégorie, les déterminants qui marquent l'itération peuvent évoluer vers la fréquence car le nombre d'occurrences est apprécié dans une échelle de valeurs : par exemple, *plusieurs fois* indique un nombre d'occurrences jugé élevé en contexte. Dans la deuxième catégorie, les déterminants qui marquent la fréquence se répartissent en deux sous-classes : d'une part, ceux qui permettent d'exprimer un comptage relatif (*la plupart des fois, x fois sur y*) ; d'autre part, ceux qui décrivent une distribution régulière à l'intérieur d'une période temporelle (*x fois par* + nom temporel : *heure, jour, semaine, mois, an*, etc.). Nous ajoutons dans cette catégorie les déterminants négatifs qui permettent la construction de formules équivalant à « jamais » ; *pas une fois, nulle fois, aucune fois*. Dans la troisième catégorie, l'intensité et l'emphase prennent aussi en compte une échelle de valeurs et les constructions avec *x fois* peuvent être paraphrasées par des adverbes de fréquence : *quantité de fois* équivaut à « très souvent », *tellement de fois* peut être paraphrasé par « trop souvent ». Certaines tournures expriment, selon le contexte, soit l'intensité, soit l'emphase : par exemple, *énormément de fois* signale un très grand nombre qui peut être jugé excessif et représenter la démesure. Avec *tellement de*, le jugement personnel du locuteur est perceptible. Selon Grevisse (1993 : §957b), *tellement*, utilisé seul (sans *que* introductif d'une proposition consécutive), a un caractère affectif et exclamatif et désigne une conséquence non exprimée :

- (123) « - C'est possible, convint Justine, je l'ai dit tellement de fois... »

M. Aymé, *Le Vin de Paris*, 1947

Cependant, en ajoutant une négation à (123), le caractère affectif disparaît, ainsi que l'impression d'exagération, mais l'aspect argumentatif subsiste :

- (124) - *Je ne l'ai pas dit tellement de fois*
peut être paraphrasé par : *Je l'ai dit souvent, mais pas trop souvent*

L'expression de l'emphase avec *x fois* peut donc évoluer de la quantité vers la manière. La même évolution apparaît dans l'expression de la haute intensité. Le quantificateur *beaucoup de*, qui marque la quantité, est rarement utilisé dans la locution *x fois (beaucoup de fois)*; il est remplacé par *bien des*, qui indique la manière :

- (125) « Je pris une mesure prudemment rapide des principaux chapitres, sans entrer dans les détails techniques (ils semblaient ardu), mais je lus et relus bien des fois le

survol général, l'introduction à l' 'introduction ' , la description de ce paysage des mille et une nuits langagières. » J. Roubaud, *Mathématiques : récit*, 1997

Grevisse (1993 : §954b) note que *bien* est « plus affectif que *beaucoup* ou *très* ». L'expression *bien des fois* est proche de l'emphase, non seulement parce qu'elle exprime un degré élevé, mais aussi parce qu'elle porte une appréciation du locuteur sur ce haut degré.

L'observation des déterminants qui accompagnent l'adverbe *x fois* nous a permis de relever deux caractéristiques importantes. La première est que *x fois* est un marqueur de quantification temporelle qui peut s'orienter vers l'itération ou vers la fréquence. La seconde concerne l'évolution de *x fois* vers la manière dès que l'adverbe exprime l'excès ou une appréciation du locuteur sur un nombre très élevé.

2.1.2. Les modifieurs de *x fois*

X fois peut être complété d'adjectifs qualificatifs (*petite, bonne, seule, autre, etc.*) qui portent une appréciation sur les occurrences et donnent une valeur modale à l'énoncé. L'adjectif *petite* marque, selon le TLF, « à la fois la brièveté et la rareté » :

(126) « - Ma femme, je l'ai vue, bien sûr, mais une petite fois seulement »

H. Barbusse, *Le Feu*, 1916 (cité par TLF)

L'adjectif *bonne* permet d'insister sur la réalité et la validité de la ou des occurrences. Les expressions *une fois pour toutes / une bonne fois pour toutes* sont orientées vers la manière et signifient « d'une manière définitive, pour en finir »³⁸. Dans ces expressions, la préposition *pour* porte sur le quantificateur *toutes* et le GN sous-entendu *les fois* : *une (bonne) fois pour toutes les fois*.

L'adjectif *autre* implique qu'un procès identique a été évoqué précédemment. En (127), le procès « venir » a deux occurrences ; l'adjectif *autre* nous indique que le même procès s'est déroulé, en une ou plusieurs occurrences à un autre moment :

(127) - *Luc est venu deux autres fois*

³⁸ TLF (s.v. *pour* prép.) décrit la formule *une fois pour toutes* comme marquant un repérage dans une distribution.

L'adverbe *x fois* peut aussi être complété de marques d'orientation argumentative (*au moins, plus de, encore*) qui indiquent un nombre d'occurrences réelles supérieur au nombre exprimé. Précédé de *au moins*, l'adverbe de quantité *x fois* fixe un nombre minimum d'occurrences jugées nécessaires :

(128) « Dora non, il faut bien une fois au moins laisser parler son cœur. »

A. Camus, *Les Justes*, 1950

Les adverbes *encore* et *plus de* marquent la répétition qui peut aller jusqu'à l'excès :

(129) « Pierre grandit ainsi et dort plus d'une fois dans la niche du chien, un molosse. »

C. Brière-Blanchet, *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux*, 2009

Nous retrouvons dans l'emploi des modificateurs avec *x fois* l'évolution vers le jugement personnel sur le nombre d'occurrences et vers l'expression de la manière.

2.1.3. Les prépositions construites avec *x fois*

X fois peut se construire avec les prépositions *à, dans, en, par, pour*. La préposition *à* s'utilise peu en français contemporain et implique toujours des occurrences plurielles : *à deux fois, à plusieurs fois, etc.* La valeur de *à* est relevée par TLF (s.v. *à* prép.) : «Le syntagme prép. marque une idée itér. ou distributive, grâce à la présence d'un élément nom. suggérant l'idée de retour ou d'intervalle». La synonymie de *fois* et de *reprise* ne fonctionne pas dans cette construction : *à deux reprises* indiquerait qu'il y a eu deux occurrences d'un procès, alors que *à deux fois* signale que le procès ne peut être considéré comme réalisé qu'à l'issue de la deuxième occurrence. L'expression *s'y prendre à deux fois* suppose un premier essai, plutôt spontané, suivi d'un second, plus réfléchi et réussi. L'expression inverse est moins fréquente : *n'en pas faire à deux fois* signifie « ne pas hésiter ». Notons la différence avec l'expression *à la fois*, qui suppose la réalisation de plusieurs actions dans un même intervalle temporel : *courir deux lièvres à la fois, manger et boire à la fois*. La locution *x fois* précédée de la préposition *en* indique, comme *à x fois*, que le processus verbal ou le prédicat ne seront réalisés qu'à l'issue de la réalisation de toutes les occurrences. Mais *en x fois* autorise le singulier ou le pluriel ; au singulier, l'adjectif *seul* peut insister sur l'unicité : *en une seule fois*. Au pluriel, les occurrences se déroulent implicitement de façon identique, ce qui n'est pas le cas avec *à x fois* :

(130) « La sortie s'opérait en deux fois, à cinq et à huit heures du soir »

F. Ambrière, *Les grandes Vacances*, 1946

Les constructions *à x fois* et *en x fois* sont proches sémantiquement puisque toutes deux signifient que le procès n'est entièrement réalisé que si toutes les occurrences ont été réalisées. Mais *à x fois* est peu utilisé, et limité au pluriel ; *en x fois* est utilisé au singulier et au pluriel et suppose une similitude dans la réalisation des occurrences.

La préposition *dans* se construit avec la locution adverbiale *x fois* pour établir une relation temporelle dynamique³⁹. Le groupe prépositionnel *dans x fois* fournit un repère temporel, calculé à partir du moment d'énonciation, auquel s'ajoute la période temporelle qui contient les occurrences de *fois*. Le calcul du repère temporel s'appuie sur une évaluation de la durée moyenne de chaque occurrence⁴⁰ :

(131) - *Dans deux fois, c'est à ton tour*

La préposition *par* construite avec *x fois* indique une certaine régularité de production des occurrences, qui est une des conditions requises pour passer de l'itération à la fréquence⁴¹. En (132), l'expression indique une exécution cadencée des occurrences du procès :

(132) « à ce moment même, une voix que personne ne reconnut d'abord et qui semblait partir de tous les coins du cimetière, au point que le mouvement de la foule s'en trouva brusquement interrompu et que de profonds remous s'y creusèrent ainsi que dans l'eau d'un moulin, ordonna par trois fois, sur un ton de plus en plus élevé :
'dispensez-vous !' » G. Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1943

La construction de *x fois* avec la préposition *pour* est limitée en français contemporain à l'emploi du singulier. La construction *pour une fois* établit un rapport entre l'ensemble des occasions réalisables dans une période temporelle, et l'occasion réalisée, qui apparaît de ce fait comme une exception. L'une des conclusions de (133) est que, d'habitude, Luc ne me dit pas bonjour :

(133) - *Pour une fois, Luc m'a dit bonjour*

On retrouve ainsi le calcul relatif, qui est une des conditions de passage de l'itération à la fréquence. À la différence des autres groupes prépositionnels construits avec la locution adverbiale

³⁹ Nous empruntons le terme à P. Boissel et J. Delarrioux, « Les Groupes prépositionnels en *dans* », dans Guimier (1996 : 238) : « On distingue généralement dans les emplois de *dans* les relations spatiales et les relations temporelles, ces deux types de relations étant statiques ou dynamiques. Sur un autre plan, les relations temporelles dynamiques sont toujours (...) ancrées dans l'instance d'énonciation ».

⁴⁰ Notons que Berthonneau (1989 : 230-231) relève que le N *fois* ne permet pas une construction avec *dans* se rapportant au contenu de l'espace de temps parce que *fois* n'indique pas la durée. Mais la durée de chaque occurrence de *fois* peut cependant être appréciée en contexte dans une relation dynamique.

⁴¹ Berthonneau (1988 : 507) relève la « validation discontinue du procès » impliquée par la préposition *par*. Berthonneau (ibid : 302-303) définit ainsi la « validation discontinue » : « Quel que soit le nom [qu'il soit temporel ou non], l'interprétation est de type « Il y a des N (moments, endroits) où P est vraie et des N où P n'est pas vraie ».

x fois, l'expression *pour une fois* porte toujours sur l'ensemble de la phrase et peut être développée par une proposition subordonnée introduite par *que*. Elle est utilisée, dans un énoncé à l'impératif, pour rappeler à l'interlocuteur qu'il n'a pas agi correctement lors des occasions précédentes, et effectuer ainsi un rappel à l'ordre :

(134) - *Tiens-toi bien, pour une fois !*

En résumé, les constructions de *x fois* avec les prépositions *à*, *dans* et *en* s'apparentent à l'itération. Les prépositions *à* et *en* introduisent un nombre d'occurrences, la préposition *dans* prend en compte le nombre d'occurrences et leur durée moyenne. Une évolution vers la fréquence est sensible dans les constructions de *x fois* avec les prépositions *par* et *pour*, qui mettent en évidence les conditions de distributivité et de calcul relatif à l'intérieur de la période temporelle. Notons également l'originalité de la préposition *pour*, qui ne se construit qu'au singulier avec *fois*. Les deux tableaux ci-dessous résument nos observations.

Tableau 14 : groupes prépositionnels avec *x fois* – singulier / pluriel

	<i>À</i>	<i>Dans</i>	<i>En</i>	<i>Par</i>	<i>Pour</i>
Marque l'unicité			<i>En une fois</i>		<i>Pour une fois</i>
Marque la pluralité	<i>À deux, n fois</i>	<i>Dans deux, n fois</i>	<i>En deux, n fois</i>	<i>Par n fois</i>	

Tableau 15 : groupes prépositionnels avec *x fois* – itération / fréquence

	<i>À</i>	<i>Dans</i>	<i>En</i>	<i>Par</i>	<i>Pour</i>
Marque l'itération	Prend en compte le nombre d'occurrences	Prend en compte le nombre d'occurrences. et leur durée moyenne	Prend en compte le nombre d'occurrences		
Marque la fréquence				Régularité de la distribution	Comptage relatif (P / P+Non-P)

2.2. Portée et mobilité de *x fois*

L'étude de la structure de *x fois* nous a permis de constater la diversité des formes, tant au niveau des déterminants utilisés que des éléments facultatifs susceptibles de s'y ajouter. Nous allons étudier comment cet élément complexe s'inscrit dans la phrase. Nous avons noté que *x fois* portait sur le processus verbal ou le prédicat et permettait un découpage en sous-procès. Même si le verbe n'est pas exprimé, l'adverbe *x fois* apparaît comme le complément d'un verbe caché. Ainsi, en (135), le verbe « dire » est sous-entendu⁴² :

- (135) - *Non et cent fois non !*
correspond à un énoncé plus complet : *Je vous dis : « Non ! » et cent fois je vous dis « Non ! »*

La signification du verbe peut influencer l'analyse faite sur la portée de *x fois*. En (136), l'interprétation immédiate est que l'adverbe *x fois* porte sur le Syntagme Nominal (SN) « son prix », et non sur le processus verbal « a payé ce livre » :

- (136) - *Luc a payé ce livre deux fois son prix*

Mais une analyse plus approfondie nous amène à considérer que *x fois* porte sur un complément essentiel du verbe, et par extension sur l'ensemble du prédicat « a payé le prix de ce livre », le verbe « payer » étant pris ici au sens de « verser une somme d'argent, pour s'acquitter de ce qui est dû ». *X fois* peut aussi apparaître avec des présentatifs (*voilà trois fois qu'il oublie son livre, ça fait trois fois qu'il oublie son livre*) ; dans ce cas aussi, les occurrences de *fois* se rapportent au prédicat. On peut donc considérer que *x fois* est toujours en relation avec un processus verbal ou un prédicat ; il reste à déterminer si la portée peut s'étendre au-delà du prédicat, et nous allons pour ce faire examiner la mobilité de *x fois* dans la phrase. En (137), *x fois* placé après le verbe porte sur le processus verbal et non sur l'ensemble de la phrase. L'interprétation est que le processus « aboyer » a eu trois épisodes distincts :

- (137) - *Un chien a aboyé trois fois*

Le sujet « un chien » est indéterminé ; il s'agit vraisemblablement du même individu, mais ce n'est pas sûr. On peut reformuler (137) en plaçant *x fois* en tête de phrase :

⁴² La nature de l'énoncé se rapproche de celle d'un délocutif au sens où l'entend Büchi (1995 : 143) : « (...) est délocutif toute unité lexicale qui dérive d'un fragment de discours, indépendamment de sa catégorie grammaticale, de son mode de formation (dérivation impropre incluse) et de l'éventuelle valeur illocutoire du produit. »

(138) - *Trois fois, un chien a aboyé*

En (138), l'adverbe *x fois* est détaché du prédicat et le sujet « un chien » correspond préférentiellement à un seul individu. Un autre exemple peut compléter cette observation :

(139) a. *Le téléphone a sonné trois fois*
b. *Trois fois, le téléphone a sonné*

En (139)a, l'adverbe *x fois* porte sur le processus verbal, et il y a deux interprétations possibles : soit il y a eu trois sonneries de téléphone, autrement dit trois occurrences consécutives (le mot « téléphone » est pris au sens de : « dispositif qui permet de correspondre à distance par la voix »⁴³), soit il y a eu trois appels téléphoniques, c'est-à-dire trois épisodes distincts où le téléphone a sonné (le mot « téléphone » prend alors le sens de « ensemble des procédés et des dispositifs permettant la liaison entre des personnes »). En (139)b, l'adverbe *x fois* est détaché en tête de phrase, l'intervalle temporel entre les occurrences de *fois* est plus sensible, et l'interprétation privilégiée est que les intervalles temporels sont nettement espacés, et qu'il y a donc eu trois appels téléphoniques.

L'adverbe de quantification temporelle *x fois* peut se construire avec un sujet impersonnel et sa portée s'étend alors à l'ensemble de la phrase :

(140) - *Il a plu deux fois*

La formule *Il était une fois*, utilisée dans l'introduction des contes, est elle aussi construite avec un sujet impersonnel. L'adverbe *x fois* peut également entrer dans des énoncés génériques et se construire avec un sujet non spécifié. La portée se limite alors préférentiellement au prédicat, comme en (141), où chaque sujet potentiel est invité à sonner deux coups de suite :

(141) - *Prière de sonner deux fois*

L'adverbe *x fois* s'inscrit dans la phrase comme un complément circonstanciel non essentiel. Son statut se rapproche de celui des éléments de manière, comme le suggère Gross (1989 : 168). La position d'un complément de manière peut influencer l'interprétation de l'énoncé : en (142)a, l'adverbe de manière est placé après le verbe et porte sur le processus verbal, alors qu'en (142)b, il est placé en début de phrase et porte sur l'ensemble de la phrase :

(142) a. *Luc a répondu astucieusement*
b. *Astucieusement, Luc a répondu*

⁴³ Les définitions du mot « téléphone » sont extraites de TLF (*s.v. téléphone*).

Comme pour les compléments de manière, la position de *x fois* dans la phrase permet de sélectionner une interprétation où les occurrences sont consécutives, ou bien une interprétation où elles sont nettement espacées. S'il n'y a pas d'ambiguïté d'interprétation, l'adverbe *x fois* est mobile sans modification du sens et porte sur le prédicat :

- (143) a. *Luc a mangé deux fois trois pommes*
b. *Deux fois, Luc a mangé trois pommes*
c. *Luc a, deux fois, mangé trois pommes*

Les tests d'adverbes de phrase établis par Molinier et Lévrier (2000) permettent de dissocier les adverbes intégrés à la proposition et les adverbes compléments de phrase (périphériques). Nous pouvons appliquer à *x fois* deux de ces tests, et comparer les résultats obtenus pour *x fois* itératif ou fréquentiel :

- Les adverbes compléments de phrase peuvent figurer en position détachée en tête d'une phrase négative (c'est le cas de *au fond* et de *à ce propos*). Ce n'est pas le cas avec *x fois* itératif ((144)a), mais *x fois* fréquentiel autorise cette construction ((144)b) ; la formulation peut cependant paraître peu naturelle ((144)c) :

- (144) a. * *Trois fois, le téléphone n'a pas sonné*
b. *Pour une fois, Marie n'est pas venue à la réunion*
c. ? *Trois fois par semaine, Marie ne va pas à l'école*

- Les déterminants négatifs, que nous avons classés avec les déterminants qui expriment la fréquence, peuvent eux aussi se placer en tête d'une phrase négative :

- (145) « Pas une fois, elle ne fit une allusion aux huit jours qu'elle avait passés à l'attendre à l'hôtel. » M. Duras, *Un Barrage contre le Pacifique*, 1950

- Les adverbes compléments de phrase ne peuvent être focalisés en *c'est ... que*. Mais *x fois* itératif peut être focalisé ((146)a), alors que *x fois* fréquentiel n'est pas acceptable ((146)b) ou paraît peu naturel (146)c) :

- (146) a. *C'est trois fois que le téléphone a sonné*
b. * *C'est pour une fois que Marie est venue à la réunion*
c. ? *C'est trois fois par semaine que Marie va à l'école*

En résumé, *x fois* itératif se comporte comme un adverbe interne à la phrase ; sa portée se limite au prédicat. Il ne constitue pas un complément essentiel du verbe et

n'a pas de rôle organisationnel dans l'architecture de la phrase. Même lorsqu'il est détaché en tête de phrase, ce n'est pas un adverbe extraprédicatif⁴⁴, mais un adverbe de manière temporel. Nous pouvons cependant observer une portée plus étendue dans les groupes prépositionnels en *x fois* lorsqu'ils marquent la fréquence ; en particulier, l'expression *pour une fois*, que l'on peut paraphraser par « exceptionnellement », et qui peut être développée par *que P*, a le statut d'adverbe de phrase.

2.3. Effets de l'adverbe *x fois* sur la prédication

2.3.1. La quadripartition de Vendler

Nous avons relevé la relation privilégiée entre l'adverbe *x fois* et le prédicat, mais il nous reste à déterminer avec quels types de prédicats il est compatible et s'il en modifie le sens. Nous reprenons dans un premier temps la théorie de la quadripartition des prédicats décrite par Vendler (1967 : 97-121) et recherchons si la typologie proposée permet de mettre en valeur les propriétés de *x fois*. Cette théorie distingue les prédicats d'état, d'activité, d'accomplissement et d'achèvement, à l'aide d'une série de tests. Le test du progressif (*être en train de*) permet de différencier les états ((147)a) des autres types de procès, notamment les activités ((147)b) et les accomplissements ((147)c)⁴⁵ :

- (147) a. * *Il est en train d'être chauve*
 b. *Il est en train de danser*
 c. *Il est en train de peindre un tableau*

Le test de la durée permet d'identifier les procès progressifs non bornés (activités (148)a) et bornés (accomplissements (148)b et achèvements (148)c) :

- (148) a. *Il a dansé pendant deux heures*
 b. *Il a peint le tableau en deux heures*
 c. *Il a atteint le sommet en deux heures*

⁴⁴ Nous reprenons ici la terminologie de Guimier (1996 : 72). « Si l'adverbe postposé est incident au verbe, et à ce titre élément constitutif du prédicat (intra-prédicatif), l'adverbe antéposé et détaché intonatiquement est incident à la relation sujet-prédicat ; il n'est pas, pour cette raison, élément constitutif du prédicat. Un tel adverbe sera dit extra-prédicatif. »

⁴⁵ Dans le cas des procès d'achèvement, le test du progressif peut fonctionner (*Il est en train d'atteindre le sommet*) s'ils permettent d'envisager une phase préparatoire dont l'évènement posé est l'aboutissement. Nous détaillons cette observation dans le sous-chapitre qui traite des verbes d'achèvement.

Le test de la ponctualité permet d'identifier les procès qui résistent à la forme progressive (états (149)a) et les procès ponctuels (achèvements (149)b) :

- (149) a. *Il l'a aimée pendant trois ans*
 b. *Il est arrivé ici à midi*

Les deux tableaux ci-dessous reprennent les exemples proposés pour les tests de Vendler (1967) et ces mêmes exemples complétés de *x fois*, qui mettent en évidence quelques contraintes :

Tableau 16 : tests de Vendler - quadripartition des prédicats

	Test du progressif	Test de la durée	Test de la ponctualité
Prédicats d'état			<i>Il l'a aimée pendant trois ans</i>
Prédicats d'activité	<i>Il est en train de danser</i>	<i>Il a dansé pendant deux heures</i>	
Prédicats d'accomplissement	<i>Il est en train de peindre un tableau</i>	<i>Il a peint le tableau en deux heures</i>	
Prédicats d'achèvement		<i>Il a atteint le sommet en deux heures</i>	<i>Il est arrivé ici à midi</i>

Tableau 17 : application de *x fois* aux exemples des tests de Vendler

	Test du progressif	Test de la durée	Test de la ponctualité
Prédicats d'état			<i>Il l'a aimée deux fois pendant trois ans</i>
Prédicats d'activité	<i>? Marie est en train de danser deux fois</i>	<i>Marie a dansé deux fois pendant deux heures</i>	
Prédicats d'accomplissements	<i>? Marie est en train de peindre un tableau deux fois</i>	<i>Marie a peint un tableau deux fois en deux heures</i>	
Prédicats d'achèvements		<i>Il a atteint le sommet deux fois en deux heures</i>	<i>Il est arrivé deux fois ici à midi</i>

La première observation que nous pouvons faire est que le test du progressif s'applique mal à *x fois*, et que les prédicats d'activités ou d'accomplissements devront faire l'objet d'une classification plus fine pour déterminer les cas de compatibilité et d'incompatibilité. Le second constat concerne les prédicats d'état ; l'application de l'exemple proposé pour le test de la ponctualité ne semble pas probant ; le verbe *aimer* signifie « éprouver une forte attirance » mais ne renseigne pas sur la durée du lien ni sur les bornes temporelles de début et de fin ; or, le quantifieur temporel *x fois* implique un comptage d'occurrences nettement délimitées et oriente l'interprétation vers un sentiment temporaire et répétable. La troisième observation concerne les prédicats d'achèvement, qui paraissent compatibles avec *x fois*. Nous constatons donc que l'adverbe de quantification *x fois* est plus ou moins compatible avec les différents prédicats et qu'il peut en modifier l'aspect. Nous allons approfondir ces deux questions en nous appuyant sur les travaux de Gosselin (1996).

2.3.2. La typologie des procès de Gosselin

Gosselin (1996) distingue quatre dimensions aspectuo-temporelles : le temps absolu, le temps relatif, l'aspect flexionnel et l'aspect lexical.

Le temps absolu contient les catégories du passé, du présent et du futur. Le temps relatif contient les catégories antérieures, simultanées, postérieures. Pour développer les deux autres catégories, Gosselin (1996) s'appuie sur les trois points du système de Reichenbach (1947 : 287-299) : E (moment de l'événement, ou du procès), P ou S (moment de l'énoncé), R (point de référence temporelle). Mais Gosselin (1996) établit des intervalles à la place des points, et ajoute un quatrième type, celui des compléments de temps. Les intervalles ainsi constitués sont les suivants :

- B1, B2 : bornes inférieures et supérieures de l'intervalle du procès (correspondant au point E de Reichenbach (1947))
- 01, 02 : bornes inférieure et supérieure de l'intervalle d'énonciation (correspondant au point S de Reichenbach (1947))
- I, II : bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de référence (correspondant au point R de Reichenbach (1947))
- ct1, ct2 : bornes inférieure et supérieure des compléments de temps.

L'aspect flexionnel est défini par la relation entre l'intervalle du procès et l'intervalle de référence. Gosselin (1996) définit quatre types d'aspects grammaticaux principaux :

- aoristique (perfectif) où l'intervalle de référence coïncide avec le procès

- inaccompli (imperfectif), où les bornes du procès sont extérieures à l'intervalle de référence, et où, donc, on ne localise qu'une partie de ce procès
- accompli, où l'intervalle du procès est antérieur à l'intervalle de référence
- prospectif, où l'intervalle du procès est postérieur à l'intervalle de référence.

Gosselin (1996) utilise le test « depuis x temps » pour connaître la valeur aspectuelle des tiroirs verbaux ; « depuis x temps » indique un intervalle dont la borne gauche est fixée sur le procès et la borne droite est fixée sur le point de référence ; le test montre que l'aoristique et le prospectif ne sont pas compatibles avec « depuis x temps ». Il montre aussi que les tiroirs verbaux peuvent avoir plusieurs valeurs aspectuelles en fonction du contexte, et Gosselin (1996 : 29) établit un tableau de distribution des valeurs aspectuo-temporelles qui établit, pour chaque tiroir verbal, la valeur aspectuelle de base (première indiquée) et la valeur dérivée (deuxième indiquée).

Tableau 18 : valeurs aspectuo-temporelles des tiroirs selon Gosselin

Tiroir	Temps absolu	Aspect flexionnel	Exemples
Passé simple (PS)	Passé	Aoristique	<i>Luc sortit</i>
Imparfait (IMP)	Passé	Inaccompli	<i>Luc se promenait</i>
	Passé	Aoristique	<i>Le lendemain, Luc quittait Paris</i>
Présent	Présent	Inaccompli	<i>Luc se promène</i>
	Futur	Aoristique	<i>Je termine demain</i>
	Passé	Aoristique	<i>Cette année-là, Colomb découvre l'Amérique</i>
Futur simple (FS)	Futur	Aoristique	<i>Je viendrai</i>
	Futur	Inaccompli	<i>A huit heures, Luc dormira depuis longtemps</i>
Passé composé (PC)	Passé	Aoristique	<i>Samedi, Luc s'est promené</i>
	Présent	Accompli	<i>Luc a terminé depuis longtemps</i>
Plus-que-parfait (PQP)	Passé	Aoristique	<i>La veille, Luc s'était promené</i>
	Passé	Accompli	<i>Luc avait terminé depuis longtemps</i>
Futur antérieur (FA)	Futur	Accompli	<i>A huit heures, Luc aura terminé depuis longtemps</i>
	Futur	Aoristique	<i>Luc sera fatigué. Il aura marché pendant trois heures</i>
Futur proche	Futur	Aoristique	<i>Demain, Luc va terminer son travail</i>
	Futur	Inaccompli	<i>A huit heures, il va (être en train de) manger</i>
	Présent	Prospectif	<i>Luc va se mettre en colère. Je le vois bien</i>

Les exemples présentés dans ce tableau montrent que les adverbes contraignent la valeur aspectuelle des tiroirs et donc le sens du test « depuis x temps ». En ce qui concerne l'adverbe de quantification *x fois*, nous pouvons relever la compatibilité de l'aoristique avec *x fois* en valeur

itérative (exemple : *Samedi, Luc s'est promené trois fois*) et de l'inaccompli avec *x fois* en valeur fréquentielle (exemple : *Luc se promenait trois fois par jour*).

L'aspect lexical s'appuie sur la quadripartition de Vendler (1967), il porte sur la structure interne de l'intervalle du procès (intervalle B1,B2). Gosselin (1996 : 50) définit trois types de critères :

- les bornes ; elles sont intrinsèques si elles appartiennent au procès lui-même ; elles sont extrinsèques si elles ne sont pas définies par le procès lui-même, mais qu'elles sont fixées par la connaissance de l'univers
- les situations stables, qui peuvent relever d'absence de changement (Etat), de séries de changement (activités, accomplissements) ou de changement atomique (achèvement)
- les relations entre bornes (successives ou simultanées – ou confondues).

Tableau 19 : critères d'analyse de la structure du procès selon Gosselin

Type de procès	Bornage	Relations entre bornes	Changements	Exemples
Etat	Extrinsèque	Successives	Absence de changements	<i>Etre malade, aimer la confiture</i>
Activité	Extrinsèque	Successives	Série de changements	<i>Marcher, manger des fruits</i>
Accomplissement	Intrinsèque	Successive	Série de changements	<i>Manger une pomme</i>
Achèvements	Intrinsèque	Simultanées	Changement atomique	<i>Atteindre un sommet</i>

Gosselin (1996) propose de compléter la quadripartition de Vendler (1967) avec ces critères qui enrichissent l'observation aspectuo-temporelle des procès. Ces critères sont particulièrement utiles pour l'étude de l'adverbe de quantification *x fois*. La notion de bornage s'accorde bien avec la propriété de finitude portée par *fois*, qui suppose que le début et la fin de chaque occurrence sont accessibles. Le bornage varie selon trois paramètres : bornes extrinsèques ou intrinsèques, bornes ouvertes ou fermées, bornes confondues :

- les bornes sont dites extrinsèques si le procès ne contient pas de bornes
- les bornes sont intrinsèques et ouvertes si le procès contient des bornes qui sont fixées par des éléments externes

- les bornes sont intrinsèques et fermées si le procès contient ses propres limites internes, il possède alors deux satellites qui sont les états précédant et succédant aux bornes
- les bornes sont confondues s'il n'y a qu'une seule borne.

La compatibilité avec *x fois* ne se pose pas pour les procès dont le bornage est intrinsèque et fermé ; s'il est intrinsèque et ouvert, il dépend des éléments externes fournis en contexte. Dans le cas d'un bornage extrinsèque, la compatibilité avec *x fois* est plus problématique. Enfin, si le bornage est confondu, le procès est momentané, ce qui n'est pas incompatible avec *x fois*, mais nécessite d'être vérifié.

Le second critère de Gosselin (1996) est la notion de changement interne ; le procès peut être divisé en phases intrinsèques (début / milieu / fin). Les procès d'état et d'achèvement n'ont pas de phases internes de changement, mais peuvent posséder des phases préparatoires du procès. La structure d'un verbe peut être constituée de plusieurs bornes ou intervalles, avec une succession de changements qui peut être itérative durant le procès (exemples : *clignoter, tressauter, tapoter*).

Nous allons étudier la compatibilité de *x fois* avec chacun des groupes proposés par Vendler (1967), en complétant notre approche par les critères proposés par Gosselin (1996).

2.3.3. Compatibilité des verbes d'état avec *x fois*

Les verbes d'états sont homogènes, c'est-à-dire que le procès est vrai à chaque moment de la période temporelle sur laquelle il porte ; chaque partie est égale à son ensemble. Le procès est constitué d'une succession continue de moments identiques et peut être interrompu à tout moment sans empêcher la réalisation de l'événement. Les verbes d'état ont un bornage extrinsèque, selon Gosselin (1996), mais ils peuvent être bornés par un marqueur extérieur au procès (exemple : *je suis à Paris jusqu'au 15 août*). Il est possible de distinguer les procès d'états permanents, qui ne sont bornés que par des bornes externes au procès qui doivent être explicitées en contexte, et les états temporaires ou occasionnels, bornés du fait de leur durée relativement courte (exemples : *Marie est fatiguée / Bernard porte un pull*), qui peuvent être précédés d'une phase préparatoire et d'une phase résultative, activables elles aussi en contexte ; les états temporaires peuvent satisfaire le test « être en train de » (exemple : *Luc est malade / Luc est en train d'être malade*). Nous allons examiner la compatibilité de l'adverbial *x fois* avec les différentes catégories de procès d'états : états temporaires ou occasionnels, avec ou sans activation du pré-état et du post-état ; états permanents. L'adverbe de quantification *x fois* est compatible avec les états temporaires ou

occasionnels qui sont précédés d'un pré-état et suivis d'un post-état. En valeur itérative ((150)a) ou fréquentielle avec bornage temporel ((150)b), l'énoncé est compréhensible ; cependant, le comptage relatif de la lecture fréquentielle est plus surprenant dans le cas de « être malade » ((150)c), qui induit à supposer une exposition aux risques de maladie, que dans le cas de « porter un pull » ((150)d), où l'apparition de l'état est déclenchée volontairement :

- (150) a. *Marie a été malade deux fois*
b. *Marie est malade deux fois par an*
c. *? Marie est malade deux fois sur trois*
d. *Luc porte un pull deux fois sur trois*

L'emploi de l'adverbe *en x fois* est également compatible avec les états temporaires ou occasionnels. En (151), on suppose que la même maladie s'est manifestée en deux phases distinctes chez le même patient :

- (151) - *Marie a été malade en deux fois*

L'interprétation est plus difficile si le pré-état et le post-état ne sont pas sensibles, parce que les bornes temporelles sont difficiles à placer. L'énoncé (152)a est surprenant parce que l'état de fatigue de Marie n'est pas situé dans un cadre temporel, comme il l'est en (152)b. De même l'énoncé (152)c est plus acceptable avec une précision de la borne temporelle qui semble pourtant évidente ((152)d) :

- (152) a. *? Marie a été fatiguée deux fois*
b. *Marie a été fatiguée deux fois cette semaine*
c. *? Marie a habité une maison deux fois*
d. *Marie a habité une maison deux fois dans sa vie*

L'utilisation de *x fois* à valeur fréquentielle est acceptable lorsqu'elle pose des bornes temporelles (*x fois par* + nom temporel) comme en (153)a et b ; en revanche, la fréquence avec le comptage relatif oblige à admettre l'existence d'occasions possibles non réalisées, ce qui n'est pas toujours facile ((153)c et d). L'emploi de *en x fois* est invalide ((153) e et f) :

- (153) a. *Marie est fatiguée deux fois par mois*
b. *Marie habite une maison deux fois par an*
c. *? Marie est fatiguée deux fois sur trois*
d. *? Marie habite une maison deux fois sur trois*
e. ** Marie est fatiguée en deux fois*
f. ** Marie habite une maison en deux fois*

Les états permanents, qui ne sont pas bornés, ne sont pas compatibles avec *x fois* :

- (154) * *Il a été blond trois fois*
* *Il a été gaucher trois fois*

Mais, si des bornes sont explicitées dans le contexte, le procès d'état permanent peut se construire avec *x fois* ; en (155)a, il y a deux interprétations possibles : soit, Bernard a aimé Marie pendant deux périodes de trois ans ; soit, il l'a aimée deux fois pendant une période de trois ans, ce qui suppose un découpage en sous-périodes de la période globale de trois ans ; l'ambiguïté est levée en (155)b, où seule la deuxième interprétation est possible :

- (155) a. *Bernard a aimé Marie deux fois pendant trois ans*
b. *Bernard a aimé Marie en deux fois pendant trois ans*

Notons que le facteur pragmatique joue un rôle décisif dans la compréhension des énoncés présentés. On peut admettre qu'une personne en aime une autre deux fois, ce qui implique une interruption, un intervalle de temps conséquent, entre les deux occurrences. Si l'état ne se prête pas à la construction de bornes temporelles, comme c'est souvent le cas avec les propriétés, les sentiments ou les qualités, *x fois* peut prendre une valeur intensive et marquer l'emphase ; les occurrences de *fois* ne sont plus réparties sur l'échelle du temps, mais cumulées dans une seule instance temporelle pour atteindre et dépasser le plus haut degré décrit par le verbe :

- (156) - *Il sait deux fois sa leçon*

La construction en *x fois* ne peut exprimer l'emphase :

- (157) * *Il sait sa leçon en deux fois*

L'emphase n'apparaît pas non plus lorsque *x fois* marque la fréquence. En (158)a, la lecture fréquentielle oriente l'interprétation vers une action épisodique consistant à apprendre sa leçon occasionnellement ; en (158)b, nous avons utilisé un complément supposant un savoir permanent, non effaçable, et l'énoncé est invalide :

- (158) a. *Il savait sa leçon deux fois par an*
b. * *Il savait conduire une voiture deux fois par an*

La compatibilité de *x fois* avec des verbes d'état dépend de l'existence des bornes temporelles : soit le verbe implique intrinsèquement un changement de situation avant et après (c'est le cas des états temporaires), soit le verbe est complété de bornes temporelles (c'est le cas des états permanents). Avec des bornes

temporelles, *x fois* peut avoir une valeur itérative ou fréquentielle, ou définir des sous-périodes (*en x fois*). Si les bornes temporelles ne sont pas présentes ni activables mais que le verbe décrit un état d'intensité variable, *x fois* peut exprimer l'emphase (c'est le cas de *savoir*). L'expression de l'emphase neutralise les notions de valeur itérative ou fréquentielle, et la possibilité de sous périodes, car *x fois* n'exprime plus un déroulement sur l'échelle du temps, mais un haut degré de l'état. *X fois* n'est pas compatible avec les verbes d'état qui ne permettent ni le bornage temporel ni l'expression de l'emphase.

2.3.4. Compatibilité des verbes d'activité avec *x fois*

Le procès exprimé par les verbes d'activité est vrai à chaque moment de déroulement de ce procès sur une période temporelle. Les verbes d'activité sont homogènes, mais ils sont constitués de micro-processus hétérogènes (par exemple, l'action de « courir » peut être décomposée en plusieurs mouvements distincts qui se déroulent successivement). Le procès peut être interrompu à tout moment sans que soit annulée la réalisation de l'événement.

Les verbes d'activité sont proches des verbes d'état, et leur interprétation peut être ambiguë ; par exemple, les verbes *chanter, boire, conduire, fumer, courir, écrire* peuvent être considérés comme des propriétés –états du sujet (*Jean chante, il est chanteur*) ou comme des activités attribuées au sujet. Le test « être en train de » peut distinguer les deux sens (*Jean est chanteur* est différent de : *Jean est en train de chanter*). Les verbes d'activité sont également proches des verbes d'accomplissement, ils s'en dissocient par le fait qu'ils ne sont pas bornés et ne sont conditionnés à aucun résultat. Mascherin (2007 : 224) note que les verbes d'activité possèdent « des bornes virtuelles qui peuvent être exprimées en modifiant la structure argumentale du verbe ». Les bornes peuvent être temporelles et activées par un complément aspectuo-temporel ; « pendant x temps » et « de x temps à x temps » fonctionnent avec les procès d'activité ; à l'inverse, « en x temps » ou « mettre x temps pour » fonctionnent avec les procès d'accomplissement. Les bornes peuvent aussi être actionnelles et marquées par le complément d'objet. Par exemple, (159)a est un procès d'activité, alors que (159)b est un procès d'accomplissement :

- (159) a. *Jean écrit des lettres*
b. *Jean écrit une lettre*

Reprenons l'exemple du verbe *écrire*, non borné s'il est employé sans complément (*Jean écrit*), borné actionnel avec un complément d'objet (*Jean écrit des lettres*), borné temporel avec un complément de temps (*Jean écrit des lettres de huit heures à dix heures*). Avec le complément *x fois* avec valeur itérative, l'énoncé ((160)b) est invalide ; le complément *en x fois* ne fournit pas non plus un énoncé valide ((160)c) mais l'emploi de *x fois* avec valeur fréquentielle est possible ((160)d) car il fournit les bornes temporelles nécessaires au procès d'activité ; même le comptage relatif *x fois sur y* est acceptable car il amène à prendre en compte le rapport entre les occasions réalisées « P » et les occasions possibles « P + Non-P » :

- (160) a. *Jean écrit*
 b. * *Jean écrit deux fois*
 c. * *Jean écrit en deux fois*
 d. *Jean écrit deux fois par an / deux fois sur trois*

Lorsqu'un bornage temporel est exprimé, le complément *x fois* avec valeur fréquentielle est compatible avec le procès d'activité. Avec une valeur itérative ((161)b), l'énoncé est peu compréhensible et tend vers un procès d'accomplissement ; la même difficulté d'interprétation apparaît avec le complément *en x fois* ((161)c). Mais la lecture fréquentielle est possible ((161)d), et ajoute de nouvelles bornes temporelles à celles qui sont déjà exprimées :

- (161) a. *Jean écrit (des lettres) de huit heures à dix heures*
 b. * *Jean écrit (des lettres) deux fois de huit à dix heures*
 c. * *Jean écrit (des lettres) en deux fois de huit heures à dix heures*
 d. *Jean écrit (des lettres) deux fois par semaine / deux fois sur trois de huit heures à dix heures*

Mascherin (2007 : 225) note que certains verbes d'activité « ne contiennent pas dans leur structure des bornes virtuelles actualisables par un complément » ; ils ne peuvent avoir qu'un bornage temporel. Il s'agit de verbes comme *bouger*, *mastiquer*, *sonder*, *aider*, *cajoler*, *imaginer*, *parler*, *caresser*. Ces verbes sont compatibles avec le complément *x fois* à valeur itérative si un autre complément active la borne temporelle comme en (162)b ; en revanche, le complément temporel n'est pas nécessaire avec *x fois* employé en marqueur fréquentiel ((162)c et d) :

- (162) a. *Marie parle pendant deux heures*
 b. *Marie parle deux fois pendant deux heures*
 c. *Marie parle deux fois par semaine (pendant deux heures)*
 d. *Marie parle deux fois sur trois (pendant deux heures)*

Une dernière catégorie concerne les verbes qui décrivent une succession de changements comme *tapoter, clignoter, aboyer, tousser, sautiller, tirailler, feuilleter, clignoter*. L'emploi de *x fois* à valeur itérative est possible avec ces verbes, même s'ils ne sont pas suivis d'un complément temporel ; mais le comptage porté par *x fois* est trop précis, et l'emploi d'un quantificateur comme *plusieurs* ((163)c), qui fournit seulement un ordre de grandeur, est plus acceptable. L'expression *en x fois* ne fonctionne pas avec ces procès, dont l'exécution unitaire est trop courte pour être décomposée ((163)d). La lecture fréquentielle est acceptable avec *x fois par* + nom temporel ((163)e), mais surprend en comptage relatif (*x fois sur y*) car on imagine plus difficilement les occasions possibles non réalisées (en (163)f, on pourrait penser qu'il s'agit des occasions où Marie s'est retenue de tousser) :

- (163) a. *Marie a toussé de huit heures à dix heures / pendant deux heures*
b. *Marie a toussé deux fois (de huit heures à dix heures / pendant deux heures)*
c. *Marie a toussé plusieurs fois (de huit heures à dix heures / pendant deux heures)*
d. ** Marie a toussé en deux fois*
e. *Marie a toussé deux fois par quart d'heure de huit heures à dix heures / pendant deux heures*
f. *? Marie a toussé deux fois sur trois de huit heures à dix heures / pendant deux heures*

En résumé, les procès d'activités peuvent être divisés en trois sous-catégories ; dans la première, les verbes qui peuvent se construire avec un complément actionnel ; dans la seconde, les verbes qui se construisent sans complément actionnel ; dans la troisième, les verbes qui décrivent une série de changements internes au procès. Le complément *x fois* à valeur fréquentielle est compatible avec tous les procès d'activité, à condition que la période temporelle de *x fois* soit cohérente avec le procès exprimé. Le complément *x fois* à valeur itérative n'est pas compatible avec la première sous-catégorie ; il nécessite un complément de temps avec la deuxième sous-catégorie ; il est compatible, même sans complément de temps, avec la troisième sous-catégorie. L'expression *en x fois* n'est compatible avec aucun des procès d'activité. L'expression de l'emphase avec *x fois* ne fonctionne pas sur les procès d'activité.

2.3.5. Compatibilité des verbes d'accomplissement avec *x fois*

Les procès d'accomplissement sont vrais à partir du moment où ils ont atteint le point final de leur déroulement sur une période temporelle. Ils sont hétérogènes ; le tout réalise le procès et non les parties. Les verbes d'accomplissement ont une composante durative et une composante téléique. Les tests « en *x* temps », « mettre *x* temps pour » permettent de distinguer les procès d'accomplissement des procès d'activité. Le bornage actionnel des procès d'accomplissement est défini par le complément (*traverser une rue*). Il y a cependant une sous-catégorie des procès d'accomplissement qui n'est pas intrinsèquement téléique, ce sont les verbes graduels (exemples : *bronzer, verdir ; rouiller, rancir, épaissir, cicatriser, durcir*) qui impliquent un changement mais dont le processus peut s'arrêter à partir du moment où il a commencé, car le changement peut être constaté dès le début du processus.

Le complément *x fois* est compatible avec les verbes d'accomplissement du fait du bornage impliqué par ces verbes. Il peut marquer l'itération en (164)a ou la fréquence en (164)b. Le complément *en x temps* peut être exprimé par *en x fois* :

- (164) a. *Marie traverse la rue deux fois / en deux fois*
 b. *Marie traverse la rue deux fois par jour / deux fois sur trois*

Le complément *x fois* semble plus contraint avec les verbes d'accomplissement gradable. En complément itératif ((165)a) ou fréquentiel (165)b), l'interprétation du prédicat *bronzer x fois* est que chaque occurrence correspond à une exposition au soleil :

- (165) a. *? Marie bronze deux fois / en deux fois*
 b. *? Marie bronze deux fois par jour / deux fois sur trois*

Une autre interprétation possible serait l'expression de l'emphase ; en effet, les verbes gradables décrivent l'acquisition d'une propriété et il est possible d'en mesurer l'intensité. Le complément *x fois* signalerait le haut degré ou l'excès.

Les procès d'accomplissement se divisent en deux sous-catégories : les verbes intrinsèquement téléiques, dont la valeur de vérité est vraie lorsque le but est atteint ; les verbes gradables, dont la valeur de vérité est vraie dès que le procès a commencé. Ils sont tous compatibles avec *x fois*. Dans le cas des verbes

d'accomplissement gradables, chaque occurrence de *fois* correspond à une période continue d'acquisition de la propriété, mais pourrait aussi être interprétée comme un haut niveau d'acquisition de la propriété.

2.3.6. Compatibilité des verbes d'achèvement avec *x fois*

Les procès d'achèvement ne représentent qu'un moment, même si l'espace temporel dans lequel il s'insère est plus long. Ils ne portent donc pas de notion de durée (exemples : *exploser, poignarder, renverser*). La borne de début est confondue avec la borne de fin. Cette borne intrinsèque implique un changement avant et après. Les procès d'achèvement sont hétérogènes, dans la mesure où c'est le tout, et non les parties, qui réalise le procès. Cependant, des procès comme *gagner la course* ou *atteindre le sommet* peuvent être homogènes dans le contenu du présupposé, car ils impliquent une phase préparatoire dont l'événement posé est l'aboutissement. A l'inverse, les verbes semelfactifs concernent des procès ponctuels sans transition qui ne se produisent qu'une fois (exemple : *exploser*). Les procès d'achèvement sont téliques. Ils fonctionnent avec les tests « en x temps » et « mettre x temps pour », comme les procès d'accomplissement, mais ils sont instantanés, à la différence des procès d'accomplissement. Les prédicats d'achèvement sont compatibles avec *x fois* en valeur itérative ((166)a) ou fréquentielle ((166)b) . Chaque occurrence se réalise individuellement :

- (166) a. *Il a atteint deux fois le sommet*
b. *Il atteint le sommet deux fois par an / deux fois sur trois*

L'expression *en x fois* a pour effet de diviser le procès en plusieurs étapes de réalisation ; comme les verbes d'achèvement n'ont pas d'étendue temporelle, les étapes de réalisation portent sur la phase préparatoire, comme en (167) :

- (167) - *Il a atteint le sommet en deux fois*

Les verbes d'achèvement semelfactifs sont eux aussi compatibles avec *x fois*, qui peut insister sur l'unicité de l'occurrence avec une négation restrictive ((168)a). La réalisation exceptionnelle de plusieurs occurrences ((168)b) n'est pas toujours compréhensible :

- (168) a. *On ne meurt qu'une fois*
b. ** La bombe a explosé deux fois*

L'expression *en x fois* est plus difficile à comprendre avec les verbes semelfactifs, dans la mesure où l'action est ponctuelle et non précédée de phases préparatoires. En (169), l'impression est que les deux occurrences se sont réalisées à de courts intervalles, et que seule la seconde occurrence a été réussie⁴⁶ :

(169) - *La bombe a explosé en deux fois*

Tous les verbes d'achèvement sont compatibles avec *x fois*, qui peut marquer l'itération ou la fréquence. L'expression *en x fois* permet d'identifier une phase de préparation divisible en plusieurs étapes ou, dans le cas des verbes semelfactifs, deux occurrences consécutives.

En conclusion de cette étude de la compatibilité de *x fois* avec les différents types de prédicats, nous observons que les tests du progressif de Vendler (1967) (*être en train de*) ne fonctionnent pas avec *x fois*, quel que soit le type de verbe. En effet, les occurrences de *fois* ne sont pas considérées comme en train de se réaliser, mais comme entièrement réalisées ; leur contenu est homogène ou hétérogène, mais elles sont toujours bornées temporellement. Les tests de la durée et de la ponctualité de Vendler (1967) montrent la compatibilité des différents types de verbes avec *x fois*, il est cependant nécessaire d'affiner les tests en prenant en compte l'aptitude de chaque type de procès à impliciter le bornage des actions et l'itération des procès. Nous avons noté que les emplois fréquentiels de *x fois* permettent de créer ce bornage pour les procès d'état et d'activité. Nous avons également relevé l'évolution vers l'expression de l'emphase pour les prédicats d'intensité variable (état décrivant une qualité ou une propriété, accomplissement décrivant l'acquisition d'une propriété). En revanche, *x fois* ne fournit pas d'indication sur la durée de chaque occurrence. De ces observations, nous pouvons déduire que les occurrences de *fois* ont les propriétés intrinsèques suivantes :

⁴⁶ L'achèvement du procès n'est normalement constaté qu'à l'issue de la réalisation de la deuxième occurrence.

- Bornage à gauche et à droite, le plus souvent temporel mais pouvant être actionnel ou lié à la notion de changement (activée par l'existence d'un pré-état et d'un post-état)
- Ponctualité liée à l'existence d'un intervalle significatif entre chaque occurrence
- Répétabilité liée à la quantification temporelle : les procès doivent être reproductibles et le déterminant de *x fois* indique le nombre de répétitions. Le quantificateur est plus ou moins précis (*x fois, plusieurs fois, deux ou trois fois, cinq ou dix fois, etc.*) et le contexte permet d'apprécier sa vraisemblance.

En revanche, la compatibilité de *x fois* avec les différents procès reste indépendante des notions suivantes :

- Homogénéité ou hétérogénéité du procès
- Télicité ou non du procès
- Instantanéité ou durée du procès.

Chapitre 3. Conclusion de la première partie

L'étude de l'adverbe de quantification *x fois* nous a permis de relever les propriétés intrinsèques du N *fois*. C'est un mot qui sert à compter des occurrences reproductibles. Les occurrences que nous avons identifiées sont les nombres (dans la fonction de multiplication), les marqueurs de comparaison (dans la fonction d'opérateur de comparaison) et les processus verbaux ou les prédicats (dans la fonction d'adverbe de quantification temporelle). Le N *fois* est compatible avec la temporalité car il décrit des périodes au cours desquelles se réalise un processus verbal ou un prédicat, et chaque occurrence est finie et ponctuelle. Dans l'expression de la temporalité, il peut marquer l'itération ou la fréquence. La portée de *x fois* itératif est limitée au prédicat sur lequel il porte, mais l'expression de la fréquence permet d'élargir la portée à l'ensemble de la phrase et de faire de *pour une fois, x fois par + nom temporel* ou *x fois sur y* un adverbe de phrase. Enfin, la relation avec les nombres reste associée à des possibilités de modalisation : expression de l'intensité, de l'emphase, ou appréciation de la qualité des occurrences.

Du point de vue de la structure de l'adverbe, nous avons relevé différents niveaux de rigidité :

- L'opérateur de multiplication *x fois y* dans les formules arithmétiques a une construction figée, une position fixe dans la phrase, et ne s'emploie qu'avec quelques verbes (*faire, donner, égaler*).
- L'opérateur de comparaison *x fois* porte sur le marqueur de degré qu'il précède toujours et avec lequel il forme un adverbe intégré. Mais sa structure peut être complétée par des marques d'orientation argumentative, et il entre dans des constructions avec comparatif synthétique ; de plus, il peut exprimer la comparaison de supériorité en l'absence du marqueur de degré. Sa mobilité dans la phrase est plus grande et il peut même figurer à l'initiale de la phrase.
- L'adverbe de quantification temporelle *x fois* à valeur itérative porte sur le processus verbal ou le prédicat. Il a une structure plus complexe, puisqu'il se construit avec des déterminants variés (adjectifs cardinaux ou quantificateurs) et peut être complété par des adjectifs ou des prépositions. Il est mobile dans la phrase, mais reste un complément non essentiel et ne peut figurer comme adverbe de phrase. Il présente des similitudes avec un adverbe de manière, si la quantification indique une haute intensité ou l'excès et rend sensible le jugement du locuteur.
- L'adverbe de quantification temporelle à valeur fréquentielle se construit lui aussi avec des déterminants variés et peut être complété par des adjectifs. Il est mobile et peut avoir une portée étendue à l'ensemble de la phrase.

Nous allons, dans une deuxième partie, étudier les emplois de *fois* dans un syntagme nominal (SN) ; dans ces emplois, *fois* est toujours un nom temporel, dont la structure est complexe et dont la portée s'étend à l'ensemble de la phrase ou au-delà.

2^{ÈME} PARTIE : LE NOM TEMPOREL

A la différence de l'adverbe de quantification *x fois*, le syntagme nominal (SN) *fois* désigne des occurrences de *fois* dont le contenu doit être recherché en contexte, comme le note Theissen (2008a : 128) :

« Dans un SN défini ou démonstratif, la chose est tout-à-fait différente [des emplois itératifs de *fois*], puisque de tels SN ne s'appliquent pas en tant que syntagmes adverbiaux au processus verbal pour en indiquer le nombre d'occurrences. Il faut récupérer à chaque fois le type d'occurrence en-dehors de la prédication principale de la phrase qui les héberge. »

Le SN *fois* ne porte pas sur le processus verbal ou le prédicat, mais sur l'ensemble de la phrase, et a le plus souvent une fonction de complément circonstanciel de temps, ouvrant un cadre temporel au discours. Le SN *fois* désigne une période temporelle, et appartient ainsi à la famille des noms temporels comme *jour*, *semaine*, *heure*, *moment*. Sa particularité est de ne pas désigner un espace de temps en fonction de sa durée, mais une ou plusieurs périodes où il s'est passé quelque chose. La ou les périodes ainsi découpées paraissent homogènes parce qu'elles correspondent à un événement. De ce fait, *fois* n'est pas une unité de mesure objective du temps passé, basée par exemple sur un calendrier universel, mais plutôt une unité de comptage choisie par le locuteur pour évaluer une ou plusieurs portions de temps qu'il juge remarquables. *Fois* apparaît ainsi comme une unité de mesure du temps historique, basée sur ce que le locuteur apprécie comme un événement.

Chapitre 1. Propriétés du Syntagme Nominal

Le N *fois* n'est cependant pas identique à un nom d'événement. Un événement substantifié (par exemple : *chute*, *maladie*, etc.) construit une première catégorie d'accomplissement, d'activité ou d'état de choses, qui permet de représenter l'événement, alors que *fois* indique seulement qu'il s'agit d'un événement quelconque. Nous avons vu en introduction que *fois* ne pouvait fonctionner anaphoriquement pour résumer un événement. Pour que l'événement soit reconnu comme tel et repris dans une anaphore résomptive, il faut un premier niveau de catégorisation, que *fois* ne fournit pas (exemple (170)a), alors qu'un nom d'événement rendrait l'énoncé compréhensible (exemple (170)b) :

- (170) a. *Luc est tombé. *La fois, Max a ri*
 b. *Luc est tombé. Sa chute a fait rire Max*

Les occurrences de *fois* sont répétables et décrivent le même type d'événement. Une occurrence peut représenter un fait situé dans le temps et l'espace. Cette structure peut être rapprochée du schéma des événements et des faits proposé par Van de Velde (2006 : 24) : « l'événement en tant que répétable est générique, ses occurrences répétées sont des individus : des faits ». L'ensemble de *fois* peut décrire un événement générique, susceptible de survenir à plusieurs reprises dans une période de temps étendue ; une occurrence individuelle peut correspondre à un fait si elle reçoit une localisation temporelle. Le fait, selon Van de Velde (2006 : 64-67), est réel et individuel, non quantifiable, ancré dans le temps et dans l'espace, il « présuppose l'avoir eu lieu d'un événement », en ce sens qu'il actualise l'événement par un ancrage temporel. S'il n'est pas encore réalisé, il s'agit d'une éventualité, c'est-à-dire d'un événement converti à partir de modalités. Lorsque *fois* désigne un groupe de plusieurs occurrences, il n'est pas toujours facile de repérer l'événement générique. Par exemple, en (171)a, la *fois* évoquée fournit un repère temporel ; en (171)b, les *fois* évoquées sont réparties dans le temps et représentent des périodes distinctes dont le seul point commun est : « Odile est allée à Londres » :

- (171) a. La dernière fois où Odile a été à Londres, elle a dormi chez sa copine
b. Les trois dernières fois où Odile a été à Londres, elle a dormi chez sa copine

Les occurrences décrites par le N *fois* sont finies et ponctuelles. Si nous appelons « P » le processus verbal qui caractérise les occurrences de *fois*, nous admettons qu'il y a un espace de temps « Non-P » entre chaque occurrence. La notion de « changement » est implicite dans l'alternance entre « P » et « Non-P ». Un intervalle « Non-P » peut être considéré du point de vue de l'occurrence précédente ou de l'occurrence suivante ; nous reprenons dans cette analyse le point de vue d'Asher (1997 : 155), pour qui l'événement est « une transition entre deux états : un pré-état dans lequel les conditions pour l'apparition de l'événement sont remplies et un post-état, dans lequel les effets de l'événement sont réalisés » ; ainsi, l'intervalle « Non-P » peut être considéré comme le post-état de l'occurrence précédente ou le pré-état de l'occurrence suivante. La situation peut progresser d'une occurrence à l'autre, en particulier avec *chaque fois* accompagné de prédicats augmentatifs / diminutifs :

- (172) (Reprise de (39)) « ses cousines, en Corse, décrivent avec une étrange distance ses campagnes de rayons et ses interminables séances de chimiothérapie, d'où elle ressort à chaque fois épuisée, amaigrie et un peu plus chauve. »

C. Arnaud, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010

Les occurrences de *fois* appartiennent au domaine du réel, de l'éventuel ou du contrefactuel, et peuvent ainsi être mesurées selon leur niveau d'abstraction. Au degré le plus haut, on peut placer les événements non advenus, qui n'auront peut-être jamais lieu et peuvent même être contrefactuels. À un degré moins élevé, on placera les éventualités, qui correspondent à des événements dont l'existence est envisagée dans le futur. Enfin, au degré le plus bas, on placera l'événement advenu, situé dans le temps et dans l'espace.

Le SN *fois* peut désigner des événements ou des faits, qui sont dynamiques et reposent sur des actions, ou des états de choses, qui sont statiques et reposent sur des états ou des propriétés. Pour définir les actions et états de choses qui sont compatibles avec le N temporel *fois*, nous allons reprendre les observations faites en première partie sur les prédicats compatibles avec l'adverbe de quantification temporelle *x fois*, et nous allons les confronter aux possibilités de constructions avec le N temporel *fois*⁴⁷. Lorsque le N temporel *fois* décrit un état, celui-ci ne peut être permanent, comme en (173)a, mais peut être temporaire, comme en (173)b:

- (173) a. * *Les fois où Bernard a été chauve*
 b. *Les fois où Marie a été malade*

Cette observation rejoint l'analyse de Van de Velde (2006: 165-166), qui considère que les états temporaires font partie des prédicats nécessaires à la construction d'un événement :

« Les événements s'édifient, on l'a vu, sur la base de prédicats de type actif au nombre desquels il faut faire figurer les activités et les accomplissements. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il faut également faire figurer les états parmi les prédicats susceptibles de fournir le fondement nécessaire à l'édification d'un événement. Sont en revanche totalement inutilisables pour construire des expressions dénotant des événements tous les prédicats qui signifient des propriétés ou qualités 'permanentes' ou en tout cas visées comme telles, qu'ils soient de nature adjectivale ou verbale. »

Dans les procès d'états temporaires où le pré-état et le post-état ne sont pas sensibles, le N temporel *fois* active les bornes temporelles, à la différence de l'adverbe de quantification *x fois*. En (174)a, les périodes temporelles ouvertes par *fois* sont qualifiées par le contenu de la proposition relative « Bernard a été fatigué », et l'état de fatigue de Bernard est implicitement borné par l'existence préalable de ces périodes, alors que les bornes sont peu sensibles avec *x fois*, adverbe de quantification temporelle. De même, en (174)b, on comprend que les périodes où Marie a habité

⁴⁷ Les exemples utilisés dans l'analyse des prédicats avec le N temporel *fois* sont schématiques : ils sont tous construits avec l'article défini pluriel comme déterminant de *fois*, pour représenter des occurrences nombreuses et supposées déjà connues ; le tiroir verbal utilisé est le même que celui des exemples produits en première partie pour l'étude de l'adverbial *x fois*.

une maison sont bornées et alternent avec des périodes où son mode d'habitation était différent, alors que les intervalles « Non-P » n'apparaissent pas avec l'adverbe de quantification temporelle :

- (174) a. Les fois où Bernard a été fatigué / ? Bernard a été fatigué trois fois
b. Les fois où Marie a habité une maison / ? Marie a habité une maison deux fois

Avec les procès d'état permanent, le N *fois* implique l'existence de périodes temporelles et peut aider à la mise en place de bornes temporelles si le prédicat s'y prête, ce qui est le cas en (175), qui pose l'existence de périodes temporelles implicitement bornées et de durée variable :

- (175) - Les fois où Bernard a aimé Marie

Si l'état ne se prête pas à la construction de bornes temporelles, l'emploi du N temporel *fois* oriente vers l'interprétation d'un état borné, comme en (176)a ; s'il est difficile de concevoir des bornes à cet état, il devient incompréhensible ((176)b) :

- (176) a. Les fois où Marie a su sa leçon
b. * Les fois où Marie a su conduire une voiture

A la différence de ce que nous avons observé avec l'adverbe de quantification *x fois*, l'expression de l'intensité et de l'emphase avec le N temporel *fois* ne dépend pas d'un type de prédicat particulier.

L'emploi du N temporel *fois* est possible avec tous les prédicats d'activités, car, même si les bornes ne sont pas exprimées, elles sont activées par *fois*, comme en (177)a, c et d. L'ajout de bornes temporelles, comme en (177)b, complète la description des propriétés des occurrences :

- (177) a. Les fois où Jean écrit (des lettres)
b. Les fois où Jean écrit (des lettres) de huit heures à dix heures / en deux heures
c. Les fois où Marie parle
d. Les fois où Marie a toussé

Les prédicats d'accomplissement intrinsèquement téliques sont compatibles avec le N temporel *fois* (exemple (178)a). Avec les verbes d'accomplissement gradables (exemple (178)b), la lecture est plus contrainte, car chaque période temporelle identifiée par une occurrence de *fois* est continue et le prédicat semble s'y être déroulé intégralement ; l'interprétation ne s'oriente pas vers l'intensité ou l'emphase ; l'énoncé est plus acceptable avec un prédicat qui permet de se représenter des périodes discontinues où le procès d'accomplissement se déroule ((178)c):

- (178) a. *Les fois où Marie a traversé la rue*
 b. ? *Les fois où Marie a bronzé*
 c. *Les fois où Marie s'est fait bronzer*

Le N *fois* est compatible avec tous les prédicats d'achèvement, (exemple (179)a), y compris avec les verbes semelfactifs (exemple (179)b), sous réserve que l'énoncé reste compréhensible :

- (179) a. *Les fois où Marie a atteint le sommet*
 b. ? *Les fois où la bombe a explosé*

La comparaison des prédicats compatibles avec l'adverbe de quantification temporelle *x fois* et le N temporel *fois* nous montre une plus forte aptitude du N temporel à activer les bornes temporelles en l'absence de tout autre élément indiquant le bornage. L'emploi du N temporel *fois* implique l'existence d'une période temporelle à l'intérieur de laquelle se déroulent les occurrences de *fois*, et l'existence d'intervalles de temps entre chaque occurrence, au cours desquelles le prédicat ne se réalise pas. L'expression de l'intensité ou de l'emphase avec le SN *fois* ne dépend pas du type de prédicat utilisé, mais de l'ajout d'un quantificateur signalant un nombre élevé ou exagéré, comme le montrent les exemples (180)a à l :

- (180) a. *Les cent fois où Marie a été malade*
 b. *Les vingt fois où Bernard a aimé Marie*
 c. *Les mille fois où Bernard a été fatigué*
 d. *Les innombrables fois où Marie a habité une maison*
 e. *Les vingt fois où Marie a su sa leçon*
 f. *Les cinquante fois où Marie a lu*
 g. *Les mille fois où Marie a lu un livre*
 h. *Les centaines de fois où Marie a lu un livre de huit heures à dix heures / en deux heures*
 i. *Les innombrables fois où Marie a toussé*
 j. *Les milliers de fois où Marie a traversé la rue*
 k. *Les cent fois où Marie a bronzé (s'est fait bronzer)*
 l. *Les dix fois où Marie a atteint le sommet*

Les déterminants qui construisent avec *fois* un nom temporel sont l'article indéfini et les déterminants définis (article défini, adjectif démonstratif et quantificateurs universels *chaque* et *tous les*). L'adjectif possessif ne se construit pas avec *fois*, et cette contrainte peut s'expliquer par l'impossibilité pour le N *fois* de figurer comme tête de groupe syntaxique, à la différence des autres noms temporels. Il manque donc au N *fois* les deux propriétés que Flaux et Van de Velde (2000 : 11) décrivent comme essentielles pour les N, fonctionner comme tête de groupe syntaxique et signifier des substances. Le N *fois* indique une occurrence d'événement, mais ne donne aucune information sur son contenu. Il n'est pas possible de dire (181)a, alors qu'on peut dire (181)b :

- (181) a. * La fois de mon frère, * la fois du mariage
b. Le jour de mon frère, le jour du mariage

Le N *fois* ne peut donc se construire avec des compléments d'interprétation possessive et cette observation suffit à comprendre l'absence de SN possessif avec *fois*, car une construction avec un complément de nom (**la fois de mon frère*) permettrait de passer à un SN possessif (**sa fois*). Il est cependant possible de relever des énoncés attestés avec le SN possessif *fois*, qui désigne une fois précise en relation avec un personnage. En (182), « ma première fois » résume la situation et correspond à « la première fois où j'entrais » ; dans cet exemple, l'article défini serait d'utilisation plus courante (*la première fois*), mais l'adjectif possessif établit une relation plus étroite avec le personnage :

- (182) « Je suis entrée, j'étais éblouie, je reconnaissais tout, même si c'était ma première fois. » C. Fellous, *Avenue de France*, 2001
= même si c'était la première fois

L'adjectif démonstratif, l'article défini et l'article indéfini construits avec *fois* décrivent une ou plusieurs occurrences comparables, et impliquent l'existence d'une série d'occurrences plus vaste, inscrite dans une période de temps globale récupérable en contexte. Nous retrouvons ici la double notion relevée en introduction : d'une part une série d'occurrences des fois, récupérable en contexte, est située dans un univers temporel global ; d'autre part, une ou plusieurs occurrences sont prélevées à l'intérieur de cet ensemble et font l'objet du discours. La série d'occurrences des fois n'est pas équivalente à une classe extensionnelle, car elle reste toujours limitée à une série dépendant du contexte comme le prouve l'impossibilité d'énoncés génériques, de type **Les fois sont heureuses*. Les quantificateurs universels accèdent à la généralisation dans la mesure où les occurrences s'apposent à des types, mais il s'agit toujours d'une genericité distributive. Les occurrences prises en compte dans *chaque fois* et *toutes les fois* correspondent à l'ensemble de la

série, qui est le plus souvent qualifiée par une proposition relative. En (183) et (184), *chaque fois que* et *toutes les fois que* pourraient être remplacés par *quand* ou *si* ; *les fois où* aurait le même sens, mais ne transmettrait pas l'idée d'un ensemble, et serait surprenant dans le cadre d'une loi ou d'un règlement car il n'aurait plus le caractère systématique de *toutes les fois* :

(183) (Reprise de (38)) « Maintenant, chaque fois que je vois un faux acacia, je sais que c'est un faux acacia. »

G. Perec, *Entretiens et conférences II* [1979-1981], 2003

= quand je vois un faux acacia / si je vois un faux acacia ...

? les fois où je vois un faux acacia ...

(184) (Reprise de (37)) « Le congrès décide : le comité confédéral est invité à s'entendre toutes les fois que les circonstances l'exigeront,... avec le conseil national du parti socialiste pour faire plus facilement triompher ces principales réformes ouvrières. »

Collectif, *Recueil de textes d'histoire. 5. L'Époque contemporaine (1871-1945)*, 1965

= quand les circonstances l'exigeront / si les circonstances l'exigent

?? les fois où les circonstances l'exigeront

Avec l'article défini pluriel complété d'un constituant adjoind, il est cependant possible d'accéder à une généralisation plus abstraite :

(185) « Premiers plans : le festival des premières fois

Le 23ème festival Premiers Plans, dédié aux premiers films européens, a démarré hier soir, au centre de congrès d'Angers. Pendant dix jours cent jeunes réalisateurs vont présenter leur premier court ou long métrage, au jury présidé cette année par le réalisateur et producteur Robert Guédiguian. » Disponible sur Google

http://www.angersmag.info/Premiers-Plans-le-festival-des-premieres-fois_a1943.html [consulté le 30 juin 2011]

En (185), le commentaire placé sous le titre indique qu'il s'agit des premières fois dans la réalisation cinématographique. La lecture générique porte sur les premières réalisations cinématographiques, et non sur les premières fois en général. Cet exemple montre les capacités de *fois* à entrer dans un énoncé générique, et en même temps les limites de cette fonction, qui reste étroitement dépendante du contexte.

Les constituants adjoints au SN *fois* ne sont pas nécessaires avec l'adjectif démonstratif et l'article indéfini, mais ils sont toujours présents avec l'article défini ; les constructions avec quantificateurs

universels (*chaque, tous les*) sont le plus souvent complétées d'une relative déterminative. Le SN *fois* occupe de façon privilégiée une fonction de complément de phrase, en position extrapredicative ((186)), mais peut aussi être complément interne de phrase ((187)) :

(186) (Reprise de (22)) *La prochaine fois, je vous le chanterai*

(187) (Reprise de (23)) *Je me rappelle la fois où Luc est venu me voir*

Les propositions relatives ayant le N *fois* pour antécédent sont introduites par *que* ou *où*, c'est-à-dire par des pronoms ou proformes relatives ayant une fonction de complément indirect de nature restrictive (déterminative) qui sélectionne une occurrence ou un groupe d'occurrences particulières. La fonction sujet, autorisant l'introduction par *qui*, n'est pas impossible mais s'utilise rarement :

(188) - *La fois qui m'a le plus intéressée, c'est quand Luc est tombé*

Telles sont les principales caractéristiques du nom temporel *fois* : sa classe extensionnelle limitée à une série accessible en contexte, son peu d'aptitude à la généralité, l'importance des constituants adjoints, plus fréquents qu'avec les noms lexicaux standards, et la fonction syntaxique privilégiée de complément de temps extrapredicatif. Partant de là, nous allons détailler les caractéristiques du SN *fois* en fonction du déterminant qui l'accompagne : dans un premier temps, nous allons traiter tous les déterminants définis ; dans un second temps, nous traiterons de l'article indéfini.

Chapitre 2. Le SN avec déterminant défini

2.1. Le SN *fois* avec article défini

Le SN défini *la fois, les fois* implique que « la fois » ou « les fois » dont il est question aient déjà été identifiées et individualisées. Selon Riegel et al. (1994 : 154) :

« L'article défini sert à référer à une entité identifiable à partir du seul contenu descriptif du GN. (...) »

Autrement dit, l'article défini présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité désignée par le GN. »

Comme *fois* ne porte aucun contenu descriptif, la présence de constituants adjoints (adjectifs ou proposition relative) est nécessaire pour repérer anaphoriquement ou cataphoriquement les occurrences dont il est question. Il existe cependant une expression qui utilise le SN *la fois* sans constituant adjoint : c'est l'expression *à la fois*, qui indique que plusieurs processus sont réalisés en

même temps avec des participants identiques. *La fois* désigne une période unique d'exécution de ces processus, et elle est qualifiée par le contenu de la prédication. L'utilisation de l'article défini dans l'expression *à la fois* se justifie par la reprise des éléments de la prédication. Elle peut concerner des syntagmes verbaux (*manger et boire à la fois*), des adjectifs (*être à la fois heureux et malheureux*), des compléments nominaux (*courir deux lièvres à la fois*). L'expression peut être complétée de *tout* : *tout à la fois*. Dans la mesure où la réalisation porte sur des éléments qui ne sont, *a priori*, pas complémentaires, elle peut souligner leur hétérogénéité, leur opposition, et introduire ainsi une nuance concessive :

- (189) « Et que ce soit là, à Ogoja, dans une nature où tout est à l'excès, le soleil, les orages, la pluie, la végétation, les insectes, un pays à la fois de liberté et de contrainte. » J.-M.-G. Le Clézio, *L'Africain*, 2004

Si l'expression ne porte que sur une seule occurrence, elle insiste sur sa réalisation monoprocessive, et ne peut être complétée de *tout* :

- (190) « Nous ne bougions pas, nous nous penchions seulement un peu en avant afin de pouvoir fixer les yeux de l'autre : un œil à la fois, tellement nous étions proches. »
H. Mathews, *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*, 2005
* *un œil tout à la fois*

Dans l'expression *à la fois*, *la fois* désigne une période au cours de laquelle les différents processus peuvent se réaliser simultanément, c'est un espace de temps théorique ou réel. Mais l'expression ne peut être complétée de constituants adjoints (**à la bonne fois*, ...), elle est figée, peut prendre une valeur concessive, et serait, de ce point de vue, en voie de lexicalisation. C'est pourquoi il est difficile de voir dans cette expression une référence du N *fois* à une période temporelle.

À l'exception de l'expression *à la fois*, les constructions de *fois* avec un article défini sont toujours complétées d'un ou de plusieurs constituants adjoints (adjectifs, proposition relative) qui décrivent les spécificités de la ou des occurrences dont il est question et qui permettront ainsi de les appréhender comme uniques et homogènes. L'ajout d'un adjectif sériel (*première, deuxième, énième, dernière, prochaine, précédente, suivante*, etc.) instancie une série disponible en contexte, et en extrait une ou plusieurs occurrences en fonction de leur position dans la série. Les adjectifs *précédent, prochain, suivant* désignent la ou les occurrences les plus proches (en avant ou en arrière) d'un repère préalablement établi, et la série est au minimum composée de l'occurrence-repère et de la ou des occurrences sélectionnées. Si le discours précédent ou la situation rendent accessibles une série de fois, il est toujours possible de sélectionner une ou plusieurs occurrences et

de continuer le discours en leur attribuant des propriétés qui les distinguent des autres occurrences de la série :

(191) (Reprise de (22) et (186)) *La prochaine fois, je vous le chanterai*

L'adjectif *autre* suppose la sélection d'une deuxième occurrence. Les adjectifs *seul* et *unique* permettent de caractériser une occurrence singulière à l'intérieur d'une série qui n'est pas toujours nettement explicitée. En (192), la série est représentée par le syntagme prépositionnel « de ma vie », elle est composée de tous les épisodes disponibles dans la vie du personnage :

(192) « J'assistai, pour la seule fois de ma vie, à cette cérémonie sportive. »

M. Yourcenar, *Le Labyrinthe du monde : I souvenirs pieux*, 1974

Dans les emplois au pluriel (SN *les fois*), les adjectifs *nombreux*, *quelques*, *rare*s portent une appréciation sur la quantité d'occurrences sélectionnées. Il est possible de reprendre anaphoriquement un groupe d'occurrences en complétant le SN *fois* avec un adjectif cardinal, comme en (193) où « trois occasions » est repris anaphoriquement par « les trois fois ». *Les fois* forment un ensemble complet. Il n'y a pas de prélèvement à l'intérieur d'un ensemble plus vaste :

(193) « Il est de fait que nous avons combattu côte à côte dans trois occasions historiques et, les trois fois, c'était pour une grande cause. »

C. de Gaulle, *Discours et messages. 3. Avec le renouveau. 1958-1962*, 1970

La proposition relative⁴⁸, introduite par *que* ou *où*, avec *la fois* comme antécédent, décrit cataphoriquement les propriétés de la ou des occurrences sélectionnées. La série d'occurrences est peu saillante et doit souvent être reconstituée à partir de toutes les occasions possibles évoquées dans le récit. La proforme *où* est attestée plus récemment (XIX^e siècle) que le pronom relatif *que*, et se construit plus facilement sans adjectif complémentaire. Il est plus naturel de dire : *la fois où je suis venu, les fois où je suis venu* plutôt que : *la fois que je suis venu, les fois que je suis venu*. Avec un adjectif complétant le SN *la fois / les fois*, les deux tournures sont acceptables : *la première fois que / où je suis venu, les premières fois que / où je suis venu*. L'exemple (194) est le plus ancien énoncé attesté dans FRANTEXT de *la fois* construit avec *où*. Le SN *la fois où* est particulièrement long puisqu'il retrace tout un épisode de récit ; au premier abord, il peut être analysé comme un complément circonstanciel de temps, mais le sujet de la phrase hôte *c'* semble reprendre anaphoriquement le SN *la fois où* qui serait alors le sujet initial disloqué de la proposition principale :

⁴⁸ Theissen (2008a : 132) note : « La définitude associée à l'emploi de l'article défini ne se trouve justifiée que par la relative restrictive qui suit ».

- (194) « - Tu dis toujours : ‘Je ferai’ et tu ne fais pas, sournoise ! La fois où je t'avais commandé de prendre cent sous dans le comptoir de l'épicier d'Asnières pendant que je l'occupais d'un autre côté de sa boutique, c'était facile »
E. Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843

L'identification de la série d'occurrences peut donner lieu à différentes interprétations. Ainsi, en (195), la série de fois peut contenir les différents épisodes de la vie d'Odile, ou de la vie de Louise, ou des épisodes communs aux deux personnages :

- (195) - La fois où Odile est venue voir Louise, elle était en pleine forme

Les SN *la fois / les fois* peuvent aussi être construits avec à la fois un adjectif et une proposition relative. Avec un adjectif sériel et une proposition relative, l'adjectif indique la séquence de l'occurrence ou du groupe d'occurrences, et la proposition relative décrit les propriétés de la série d'occurrences. En (196)a et b, la série est composée de toutes les occurrences « Il + venir », l'occurrence pointée est caractérisée par sa position dans la séquence :

- (196) a. *Personne n'a oublié la première fois où il est venu*
b. *La prochaine fois qu'il viendra, j'espère qu'il fera beau*

En revanche, avec les adjectifs *seul*⁴⁹, *unique*⁵⁰, *nombreux*, *quelques* et *rares*⁵¹, le contenu de la proposition relative concerne l'occurrence ou le groupe d'occurrences sélectionnées et la série de fois est moins apparente. En (197), elle peut être déduite des épisodes de la vie du personnage :

- (197) - La seule fois où il aurait pu venir vous voir, vous n'étiez pas là

Des exemples récents montrent qu'il est possible de construire le SN défini *fois* avec un adjectif et une relative introduite par *qui*. En (198), la lecture des dernières fois est générique, elle décrit les dernières occurrences de toutes les séries de fois possibles :

- (198) « (...) et même si chaque fois que je la revoyais je pensais que c'était peut-être la dernière, c'était avec la fascination des dernières fois qui en promettent encore une autre, je laissais passer l'occasion. »
A.-M. Garat, *Nous nous connaissons déjà*, 2003

⁴⁹ L'adjectif *seul* s'applique à un ensemble de une ou de plusieurs occurrences.

⁵⁰ L'adjectif *unique* s'applique à un ensemble d'une occurrence.

⁵¹ Les adjectifs *nombreux*, *quelques* et *rares* s'appliquent à un ensemble de plusieurs occurrences.

L'examen des constituants adjoints au SN défini *fois* montre l'importance grandissante des adjectifs *premier* et *dernier*, qui ont la propriété d'initialiser ou de fermer la série et impliquent le début ou la fin d'une situation vécue. En (199), l'adjectif *premier* prend nettement une valeur qualitative :

(199) « Tu peux m'ouvrir cent fois les bras

C'est toujours la première fois »

J. Ferrat, *C'est toujours la première fois*, 1965

Dans cet exemple, la série potentielle est de cent occurrences de « Toi + m'ouvrir les bras », le pronom démonstratif *c'* reprend anaphoriquement chaque occurrence ; le SN « la première fois » est attribut du pronom démonstratif sujet, il représente la première occurrence de la série avec les qualités de découverte et d'émerveillement qu'elle comporte ; chaque occurrence possède donc les qualités de la première occurrence. Une construction avec l'article indéfini à la place de l'article défini ferait penser que l'on désigne une première occurrence à l'intérieur d'une série quelconque et les propriétés attribuées ne seraient pas aussi laudatives :

(200) - *Tu peux m'ouvrir cent fois les bras, c'est toujours une première fois*

En (200), *une première fois* désigne un prélèvement indifférencié de la première occurrence d'une série de fois parmi toutes les séries de fois existantes, et la lecture est donc générique ; les exemples précédents sont également génériques : *le festival des premières fois* en (185), qui désigne les premières occurrences d'un ensemble de séries caractérisées par un prédicat commun ; les « dernières fois » en (198), qui appartiennent à des séries différentes et ont en commun la caractéristique décrite par la proposition relative.

Dans cette étude du SN défini *la fois / les fois*, nous avons exploité les deux notions de série d'appartenance et d'occurrences prélevées, qui nous ont permis d'analyser les différentes constructions y compris des énoncés où la lecture générique est possible. L'occurrence ou le groupe d'occurrences prélevées est toujours accessible en contexte, et l'incertitude est surtout sensible dans l'identification de la série d'occurrences, mais les deux notions sont présentes dans l'esprit des locuteurs et orientent l'interprétation de l'énoncé vers la recherche des deux ensembles.

En lecture générique, il n'y a pas une série en contexte, mais un ensemble de séries

caractérisées par un trait commun ; les occurrences prélevées sont toujours caractérisées, dans les énoncés que nous avons relevés, par leur position en début ou en fin de série. En lecture spécifique, on peut identifier deux tendances dans les constructions du SN défini *la fois / les fois*. D'une part, les constructions où la série de fois est accessible en contexte et peut même être décrite en détail dans la proposition relative si elle est présente ; ces constructions contiennent toujours un adjectif sériel ou un adjectif d'altérité. D'autre part, les constructions où la série d'appartenance n'est pas ou peu explicitée et doit être reconstituée à partir des éléments les plus saillants du récit ; ces constructions ne contiennent pas d'adjectif sériel ou d'altérité.

2.2. Le SN *fois* avec adjectif démonstratif

Le SN démonstratif *cette fois, ces fois* (-ci / -là) implique la présence d'une série d'où sont extraites une ou plusieurs occurrences. Selon Theissen (2008b : 214) : « *cette fois* nécessite toujours que soit accessible contextuellement une classe, une série, c'est-à-dire une pluralité d'occurrences processives dans laquelle est saisie celle à laquelle renvoie *cette fois*. ». L'occurrence ou le groupe d'occurrences sélectionnées ne possèdent pas *a priori* de caractéristiques qui les distinguent des autres, mais le fait de les pointer les rend saillantes dans la suite du discours. Par exemple, en (201), on comprend qu'un certain nombre d'essais ont été effectués précédemment, sans succès, et que celui dont on parle, identifié par *cette fois*, est réussi :

(201) – *Cette fois, c'est la bonne !*

Dans cet exemple, l'occurrence sélectionnée dans la série est récupérée de façon déictique⁵² sans l'aide d'un constituant adjoint ; elle est accessible et peut être développée dans la suite du discours. Le SN pluriel *ces fois* (-ci / -là) peut également se construire sans constituant adjoint. En (202), l'ensemble des fois correspond à l'ensemble des occupations de Cosette et Jean Valjean ; *ces fois-là* reprend anaphoriquement les occasions où Jean Valjean passait la soirée près de Cosette :

(202) « Ainsi jamais d'objections de Cosette à Jean Valjean. Voulait-il promener ? Oui, mon petit père. Voulait-il rester ? Très bien. Voulait-il passer la soirée près de

⁵² Theissen (2008a : 132) note que la source de saturation du N *fois* avec l'adjectif démonstratif est le plus souvent récupérée sur le mode anaphorique ou déictique.

Cosette ? Elle était ravie. Comme il se retirait toujours à dix heures du soir, ces fois-là Marius ne venait au jardin que passé cette heure, lorsqu'il entendait de la rue Cosette ouvrir la porte-fenêtre du perron. »

V. Hugo, *Les Misérables*, 1862 [1881]

La construction avec la préposition *pour* et le SN au singulier *cette fois* met en rapport une occurrence avec l'ensemble de la série et montre par contraste son caractère exceptionnel. En (203), la série d'occurrences contient une occurrence réalisée, toutes les autres sont virtuelles ; l'occurrence réalisée fait l'objet d'un traitement exceptionnel, qui sera refusé pour les occurrences à venir :

(203) « Pour comble d'infortune, un gendarme l'arrêta, lui demanda s'il avait un permis de chanteur ambulant, lui dit que pour cette fois ça allait mais qu'il allait voir à ne pas recommencer. » A. Cohen, *Mangeclous*, 1938

Du fait que le SN démonstratif *fois* peut se construire sans constituants adjoints, ceux-ci ont un rôle différent de celui que nous avons identifié pour le SN défini *fois*, et nous allons analyser leur effet sur les SN *cette fois* / *ces fois* (*-ci* / *-là*). Les particules *-ci* et *-là* ne sont pas à proprement parler des constituants adjoints. Elles construisent avec les SN *cette fois* / *ces fois* des formes composées qui complètent la désignation de la ou des occurrences pointées. Les véritables constituants adjoints sont les adjectifs et les propositions relatives. Les adjectifs qui complètent les SN démonstratifs *cette fois* (*-ci* / *-là*) / *ces fois* (*-ci* / *-là*) sont les adjectifs sériels (*première*, *dernière*, etc.), les adjectifs d'altérité (*autre*), ou les adjectifs *seule* et *unique* (pour la forme au singulier *cette fois*), et *nombreux*, *quelques*, *rares* (pour la forme au pluriel *ces fois*). Ils ne servent pas à identifier mais à qualifier l'occurrence ou le groupe d'occurrences pointées. En (204), la série de *fois* est explicitée dans le discours et contient trois occurrences réalisées, qui pourraient être complétées d'autres occurrences potentielles ; *cette dernière fois* reprend anaphoriquement « la troisième fois » énoncée en début de phrase ; l'adjectif *dernière* indique seulement qu'il s'agit de la dernière réalisée dans la série :

(204) « Quant à la troisième fois où je me souviens d'avoir eu conscience que j'approchais de l'indifférence absolue à l'égard d'Albertine (et cette dernière fois jusqu'à sentir que j'y étais tout à fait arrivé), ce fut un jour, assez longtemps après la dernière visite d'Andrée, à Venise. »

M. Proust, *À la recherche du temps perdu*. 18. *La Fugitive*, 1922

Une analyse similaire permet de comprendre l'emploi de *cette fois* avec les adjectifs *seule* ou *unique*. La série de fois est composée de toutes les occurrences potentielles ; la fois qui est pointée par l'adjectif démonstratif est la seule qui a été réalisée. En (205), la série de fois est composée de toutes les rencontres qui auraient pu avoir lieu entre les personnages ; les adjectifs *seule* et *unique* nous indiquent avec insistance qu'une seule occurrence a été réalisée :

(205) « Pourquoi André a-t-il pris soin de me dire, quand on s'est rencontrés cette seule et unique fois, que, moi, il m'accepte pour sœur, mais que Michel n'est pas son frère, affirmant : Michel n'est pas un Thomas. »

Y. Szczupak-Thomas, *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008

Au pluriel, les énoncés attestés du SN *ces fois* (-ci / -là) avec un adjectif fonctionnent aussi avec une série de fois reconstituable en contexte et un groupe d'occurrences pointées ou reprises anaphoriquement. En (206), *ces rares fois-là* reprend anaphoriquement les « entrevues à de longs intervalles » ; l'adjectif *rare* porte une appréciation sur le nombre relatif d'occurrences ; la série contient toutes les occasions, réalisées ou non, de rencontre des deux personnages :

(206) « Je n'ai fait que vous entrevoir à de longs intervalles, et nous avons surtout, ces rares fois-là, causé de choses impersonnelles... et encore ! » J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté : t. 18 : La Douceur de la vie*, 1939

L'adjectif *autre* permet de pointer une occurrence, en se référant anaphoriquement à celle qui a déjà été évoquée dans le discours. L'éclairage se déplace de la première occurrence vers une occurrence différente. La série de fois comprend au moins ces deux occurrences mais peut en contenir plus. En (207), la situation actuelle du personnage lui rappelle une situation antérieure, désignée par « un jour » et reprise anaphoriquement par *cette autre fois*: La série de fois pourrait contenir d'autres situations analogues, non remémorées :

(207) « Et encore, incapable de s'en aller, cherchant comme un appui ou une approbation : braconner n'est pas voler... on est ce qu'on est, mais faut la justice. C'étaient les mots qui lui étaient venus un jour, dans l'auberge du gros Trochut. Et de même que cette autre fois, une détresse accablante l'envahit, une sensation affreuse de solitude et d'impuissance. » M. Genevoix, *Raboliot*, 1925

Les constructions du SN *ces fois* avec des adjectifs cardinaux reprennent anaphoriquement des occurrences déjà évoquées dans le discours. Il y a dans ce cas une identité entre l'ensemble de la série et les occurrences sélectionnées. Nous retrouvons ici le schéma relevé pour le SN *les fois* avec

un adjectif cardinal, qui sélectionne aussi une série complète d'occurrences. En (208), *ces trois fois-là* reprend anaphoriquement la série *a priori* close des « trois tentatives » évoquées plus haut :

- (208) « ... imaginez que Larsan, qui a, lors de ses trois tentatives, tout mis en train pour détourner les soupçons sur M Darzac, ait fixé, justement, ces trois fois-là, des rendez-vous à M Darzac dans un endroit compromettant, rendez-vous où il devait être traité du mystère... » G. Leroux, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907

Les SN *cette fois (-ci / -là) / ces fois (-ci / -là)* peuvent être complétés d'une proposition relative introduite par *que* ou *où*⁵³. Comme le démonstratif suffit à repérer la ou les occurrences sélectionnées, la proposition relative peut n'avoir qu'un rôle purement explicatif. En (209), *cette fois* reprend anaphoriquement la proposition du roi, et la proposition relative introduite par *que* explique la conduite des ministres :

- (209) « Quelle ne fut pas sa surprise, quand le monarque lui dit d'un ton affable : '-Depuis longtemps je désirais posséder ton diamant et, comme il ne me convient d'acheter une chose si précieuse au-dessus ni au-dessous de sa valeur, nous ferons estimer cette pierre par les experts.' Cette fois qu'il n'était plus question de politique, mais d'honnêteté, les ministres prirent leur parti et déclarèrent en grand enthousiasme : 'Comme c'est bien lui, notre vertueux, notre incomparable Souverain, ainsi que nous le pressentîmes toujours et, mieux, que nous le reconnaissons.' »
S. Mallarmé, *Contes indiens*, 1898

Mais la proposition relative peut être déterminative si elle aide à identifier l'occurrence ou le groupe d'occurrences. Le repérage n'est plus déictique ni anaphorique, et la série de fois est moins apparente. En (210), la fois dont il est question est décrite cataphoriquement par la relative ; elle est prélevée à l'intérieur de tous les épisodes disponibles dans la mémoire du personnage ; elle s'apparente à ce que Charolles (2002 : 131) appelle des « démonstratifs mémoriels » :

- (210) « Elle eût désiré le voir plus sérieux, et même plus dramatique à l'occasion, comme cette fois où elle crut entendre dans l'allée un bruit de pas qui s'approchaient. »
G. Flaubert, *Madame Bovary*, 1857

La construction des SN *cette fois (-ci / -là) / ces fois (-ci / -là)* peut combiner l'adjectif et la proposition relative. L'effet produit est différent selon le type d'adjectif. Les adjectifs sériels combinés avec une proposition relative aident à définir la ou les occurrences sélectionnées, tandis

⁵³ La proforme *où* est attestée avec *fois* à partir du XIX^e siècle.

que la proposition relative décrit la série de fois. En (211), la série de fois est composée de toutes les occasions de rencontre des deux personnages, l'occurrence mise en avant est la dernière de la série :

(211) « Je n'oublierai jamais cette dernière fois où je l'ai vu. »

R. Martin du Gard, *Les Thibault : Épilogue*, 1940

Avec les adjectifs *autre, seule, unique, rare, quelque*, la ou les occurrences sélectionnées sont décrites cataphoriquement dans la relative. La série de fois n'est pas ou peu explicitée et regroupe tous les épisodes attachés au récit ou susceptibles de revenir en mémoire. En (212), la série de fois est composée des « preuves » mentionnées à la fin de l'extrait ; deux occurrences sont citées à titre d'exemples, mais elles pourraient être plus nombreuses. La seconde preuve est introduite par *cette autre fois* :

(212) « (...) ce petit enfant qu'il avait embrassé . . . et il était revenu sur ses pas pour

l'embrasser encore et lui offrir un gâteau de Nanterre ! Et cette autre fois où, de sa pauvre bourse, il avait, à la muette, payé des oublies à tout un pensionnat de petites filles . . . le pauvre homme accumulait les preuves. » J. Guéhenno, *Jean-Jacques : t.*

3 : Grandeur et misère d'un esprit : 1758- 1778, 1952

La série de fois est moins apparente en (213). Le SN *cette autre fois* est complété d'un groupe prépositionnel (« chez Lol ») qui peut être paraphrasé par une proposition relative : « cette autre fois où nous étions chez Lol ». La fois rappelée en mémoire par l'énonciateur appartient à une série de fois qui contient d'autres épisodes, non évoqués. L'adjectif *autre* permet de désigner une période temporelle antérieure au moment de l'énonciation, qui sert implicitement d'occurrence de référence :

(213) « Tatiana nous regarde tour à tour, elle doit constater que l'attention que nous nous portions cette autre fois chez Lol a disparu. »

M. Duras, *Le Ravissement de Lol V. Stein*, 1964

La série de fois est encore plus vague en (214). Le groupe d'occurrences sélectionnées est décrit dans la proposition relative ; la série de fois n'est pas explicitée, elle est supposée contenir tous les événements attachés à la vie des habitants ; l'adjectif *rare* qualifie le nombre d'occurrences sélectionnées, considéré comme faible par rapport à l'ensemble de la série :

(214) « La ville était peuplée de dormeurs éveillés qui n'échappaient réellement à leur sort que ces rares fois où, dans la nuit, leur blessure apparemment fermée se rouvrait

brusquement. »

A. Camus, *La Peste*, 1947

Le pronom relatif *qui* peut accompagner le SN démonstratif *fois* ; en (215), le démonstratif s'apparente aux démonstratifs mémoriels et s'inscrit dans un ensemble de séries de fois où seule la première occurrence est sélectionnable :

(215) « Que ne donnerais-je pour entendre, au début de cet opéra, le laci darem pour la première fois ! Cette enivrante première fois qui, dans tous les domaines, nous donne quelque chose que nous ne retrouvons jamais plus... »

J. Green, *Journal : t. 5 1946-1950*, 1950

Les constructions du SN *fois* avec adjectif démonstratif peuvent donc se répartir en deux groupes. D'une part, les constructions sans constituant adjoint ou avec constituant adjoint non définitoire (adjectif cardinal, relative explicative) permettent de récupérer l'occurrence ou le groupe d'occurrences sélectionnées de façon anaphorique ou déictique ; la série de fois dans laquelle le prélèvement est effectué est récupérable en contexte. D'autre part, les constructions avec une relative déterminative, complétées ou non d'adjectifs, permettent de sélectionner une ou plusieurs occurrences, mais la série de fois n'est pas ou peu explicitée ; l'occurrence ou le groupe d'occurrences sont définis cataphoriquement par le contenu de la relative ; le SN démonstratif fonctionne, dans ces constructions, comme un démonstratif mémoriel.

2.3. Le SN *fois* avec quantificateur universel : *toutes les fois, chaque fois*

Nous avons vu en introduction que les quantificateurs universels construisent explicitement une série de fois ; l'ensemble d'occurrences dont il est question dans le discours correspond à la série complète. Les processus « P », qui appartiennent à la série, sont mis en contraste avec des processus « Non-P », qui lui sont extérieurs. On pourrait donc supposer qu'il n'y a pas de double opération référentielle pour identifier la série de fois et les occurrences prélevées, mais on observe

que les constructions *chaque fois* et *toutes les fois* s'organisent en deux ensembles de prédications, l'un correspondant à la série (définition d'un trait commun aux occurrences de la série), l'autre décrivant un processus associé à la réalisation de chacune des occurrences de la série. En (216), la série est caractérisée par les occurrences de « il + venir », le processus associé est « il apporte un cadeau » :

(216) (reprise de (36)) *Toutes les fois* / *Chaque fois qu'il vient, il apporte un cadeau*

Le trait commun de la série de fois apparaît ainsi comme une condition nécessaire à la réalisation du second processus. Celui-ci est réalisé individuellement de façon distributive pour chaque occurrence. La différence entre *chaque fois* et *toutes les fois* est que *chaque fois* appréhende les occurrences individuellement, alors que *toutes les fois* les considère dans leur globalité. *Toutes les fois* se prête bien aux énoncés génériques et aux documents contractuels. *Chaque fois* se prête mieux aux généralisations faites à partir d'observations individuelles et admet des exceptions⁵⁴ ; de plus, la forme se prête bien aux prédications augmentatives / diminutives. Cependant, le trait commun à l'ensemble des occurrences est mis en avant et donne un aspect homogène à la série de fois décrite par *chaque fois*.

2.3.1. *Toutes les fois*

La forme *toutes les fois* est composée de *tout* et de l'article défini pluriel. *Tout* est employé en considérant les objets dans leur extension avec le sens de « tout entier, intégral ». *Tout* signifie que le procès se vérifie dans toutes les occurrences considérées⁵⁵ : le mot exprime la totalité au sens de « n'importe lequel », mais aussi de « l'intégral ». *Tout* peut s'appliquer au potentiel et au contrefactuel⁵⁶. *Tout* au singulier ne se construit pas avec *fois*, seule la forme plurielle avec l'article défini existe. L'article défini permet d'atteindre l'ensemble des événements de même type. Le pluriel permet d'acquérir directement la totalité⁵⁷. Kleiber (2012 : 231) note :

« D'où une sorte de saisie externe ou, si l'on me permet cette expression, une vision externe de la totalité : elle se trouve 'vue' en quelque sorte de l'extérieur puisqu'on

⁵⁴ Le fait que des exceptions sont possibles avec *chaque fois* amène à parler de quantificateur quasi-universel.

⁵⁵ Morel (1996: 54) remarque que *tout* est un indéfini, qui s'applique à une classe totalement circonscrite : n'importe quel élément à l'intérieur de la classe peut être validé.

⁵⁶ Kleiber (2012 : 253) remarque que, avec *tout* : « on dépasse le cadre factuel pour atteindre d'une certaine manière le côté non-contingent, *law-like* : la vérité de la prédication résulte d'une règle, d'une condition, qui fait que la prédication ne concerne pas seulement ou plus les occurrences factuelles, s'il y en a, mais aussi les potentielles et les contrefactuelles. »

⁵⁷ Selon Kleiber (2012 : 230), la totalité « ne passe pas par une focalisation sur l'occurrence individuelle, mais porte au contraire d'emblée sur le domaine de quantification ».

dispose de l'ensemble délimité par *les / ces / mes N*, et c'est sur cet ensemble que s'établit le jugement de quantification totale. Qui, du fait de cette saisie externe, apparaît comme global, saisi en une seule fois : il n'y a pas d'exceptions, le prédicat est vrai de toutes les occurrences. »

L'expression *toutes les fois* est utilisée dans les clauses des traités, dans les règlements et dans les contrats, pour envisager les différentes éventualités qui n'auront peut-être jamais lieu :

(217) « Les peintures des bornes et des tableaux indicateurs doivent être surveillés et rechapés toutes les fois que les caractères ne s'y lisent plus avec netteté. »

J. Bourde, *Les Travaux publics. 2. Routes et chemins / travaux maritimes / rivières et canaux*, 1929

Toutes les fois entre dans des lectures génériques où la série de fois est en relation avec un autre processus. En (218), *les fois* désignent toutes les occasions possibles d'examen d'un lapsus ; chaque occurrence conditionne la réalisation du processus « on retrouve cette explication » :

(218) « Donc : notre explication est-elle valable pour tous les cas de lapsus? Je suis très porté à le croire, parce qu'on retrouve cette explication toutes les fois qu'on examine un lapsus. Mais rien ne prouve qu'il n'y ait pas de lapsus produits par d'autres mécanismes. »

S. Freud, *Introduction à la psychanalyse* [trad. par S. Jankélévitch], 1923

Les énoncés génériques peuvent concerner des conclusions établies à partir d'observations préalables. En (219), le marqueur *aussi* introduit la conclusion de l'étude développée précédemment :

(219) « Aussi, cette tuberculination doit être effectuée toutes les fois que l'on sait que le sujet a déjà été tuberculiné par voie sous-cutanée moins d'un mois auparavant. »

A. Brion, *Jurisprudence vétérinaire*, 1943

La série de fois est décrite en contexte, le plus souvent par une proposition relative introduite par *que* ou *où*⁵⁸. Les proformes *que* et *où* semblent être utilisées concurremment, sans donner lieu à changement de sens. En l'absence de proposition relative, les caractéristiques de la série de fois sont récupérables en contexte et toujours explicites. L'expression *toutes les fois (que / où)* a une fonction de complément circonstanciel de temps dans la phrase, et met en relation le processus qui décrit la série de fois et un autre processus qui sera réalisé pour chaque occurrence de la série.

⁵⁸ La proforme *où* est attestée avec *toutes les fois* à partir du début du XX^e siècle dans FRANTEXT.

Cependant, on peut relever des emplois récents de *toutes les fois* en complément du groupe verbal ; ainsi, en (220), *toutes les fois* décrit la série de fois (« elle+ se trouver dans une file ») et il n’y a pas de processus relié à cette série, mais la proposition temporelle introduite par *quand* correspond à une occurrence quelconque d’une sous-série d’attente dans une file « à la caisse de l’hypermarché » ; notons que, dans cet exemple, la substitution de *où* par *que* n’est pas valide :

(220) « Quand elle attend à la caisse de l’hypermarché, il lui arrive de penser à toutes les fois où elle s’est trouvée ainsi dans une file, avec un caddie plus ou moins plein de nourriture. » A. Ernaux, *Les Années*, 2008

* *il lui arrive de penser à toutes les fois qu’elle s’est trouvée*

L’ajout de constituants adjoints autres que la proposition relative est limité. L’adjectif *autre* permet de créer une sous-série à l’intérieur de la série de fois :

(221) - *Il a apporté des fleurs toutes les autres fois où il est venu*

L’adjectif cardinal peut être ajouté à *toutes les fois* (*toutes les x fois*), mais modifie le sens de l’expression ; elle indique alors qu’un processus se déroule périodiquement à chaque énième occurrence. La série de fois peut être décrite par la relative, comme en (222) :

(222) - *Il apporte des fleurs toutes les trois fois qu’il vient*

La régularité de distribution de l’expression *toutes les x fois* est effective à l’intérieur de la série, et reste indépendante de ce qui peut se produire en-dehors de cette série dans la même période temporelle. Cette propriété distingue *toutes les fois* des expressions de fréquence où les occasions « P » sont mises en rapport avec l’ensemble « P+Non-P ». En (223), malgré l’imparfait d’habitude, *toutes les fois* décrit une série où les occurrences se produisent de façon discontinue à l’intérieur d’une période temporelle, sans distribution régulière :

(223) « Celle-ci n’imitait point sa réserve et venait chez sa fille toutes les fois que cela lui chantait. » L. Aragon, *Les Voyageurs de l’impériale*, 1947

En conclusion, *toutes les fois* permet d’appréhender globalement une série d’occurrences dont le prédicat décrit le trait commun. Du fait de la saisie globale de la série, les exceptions possibles ne sont pas prises en compte. Les constituants adjoints permettent d’identifier une sous-série. L’emploi dans des énoncés hypothétiques, contrefactuels ou éventuels permet d’appréhender des occasions virtuelles à l’intérieur de la série, dont les occurrences restent indépendantes de

toute période temporelle. Dans l'expression *toutes les fois*, *fois* désigne une période de temps, réelle ou virtuelle, générique ou spécifique, au cours de laquelle il se passe quelque chose qui est décrit par une prédication et qui peut entraîner la réalisation d'une autre prédication. La plupart des énoncés contenant *toutes les fois* pourrait être paraphrasée par *chaque fois*. Mais *chaque fois* présente des spécificités par rapport à *toutes les fois*.

2.3.2. *Chaque fois*

L'expression *chaque fois* est composée du quantificateur *chaque*⁵⁹ et du N *fois*. Elle décrit une série de fois, dont les occurrences sont appréhendées individuellement. Le contenu de chaque occurrence est décrit le plus souvent dans une relative introduite par *que* ou *où*⁶⁰ ; en l'absence de proposition relative, le contexte permet de récupérer les caractéristiques de la série ; ainsi, en (224), la série de fois correspond aux situations d'attente :

- (224) « Attendre l'appel, la voix, qui dit aussitôt que j'existe, que je suis désirée. Pourquoi, chaque fois, je suis sûre que c'est fini, qu'il n'appellera plus ? Quelle peur ancienne ? » A. Ernaux, *Se perdre*, 2001

La construction *chaque fois (que / où)* a souvent la fonction de complément circonstanciel de temps, et met en relation le processus qui décrit la série de fois avec la réalisation d'un autre processus : ainsi, en (224), la situation d'attente s'accompagne du sentiment « que c'est fini ». La construction peut aussi être complément du groupe verbal, la proforme *où* étant alors la seule possible pour introduire la proposition relative :

- (225) - *Il est venu plusieurs fois. Je me rappelle chacune des fois où il est venu*
* *Je me rappelle chacune des fois qu'il est venu*

La préposition *à* peut précéder l'expression, et la relative est alors introduite préférentiellement par *que* :

- (226) « Cesse de vivre dans le passé souvenir, sois dans le présent. Je te le répète, ton angoisse vient de la séparation. À chaque fois que tu t'abandonnes au besoin, tu

⁵⁹ *Chaque* peut être remplacé par *chacune des* (forme contractée correspondant à *de les*, c'est-à-dire utilisant l'article défini pluriel, comme *toutes les*). Avec l'article défini, on retrouve la mise en place d'une classe complète et homogène de *fois*, comme dans le cas de *toutes les fois*.

⁶⁰ La proforme *où* est attestée au XX^e siècle dans FRANTEXT. Les énoncés avec *chaque fois où* sont moins nombreux que les énoncés avec *chaque fois que*.

déclenches le processus de l'angoisse, tu vis l'angoisse de répéter ce geste, pour revenir en arrière, (...) » R. Morgiève, *Ton Corps*, 2000

? à chaque fois où tu t'abandonnes, ...

Les constituants adjoints sont rares. L'adjectif *autre* permet de dissocier les occurrences de la série en deux sous-groupes, le premier dont il a d'abord été question, le second introduit par *autre*. La formulation est plus contrainte qu'avec *toutes les autres fois* car l'ensemble de la série doit d'abord être construit puis être divisé en sous-ensembles. L'énoncé (227) peut être compris comme une volonté d'insister sur la prise en compte systématique et unitaire des occurrences:

(227) ? Il a apporté des fleurs chacune des autres fois où il est venu

La construction avec l'adjectif cardinal, *chacune des n fois*, n'est pas compréhensible. L'énoncé (228) pourrait être compris comme la volonté d'insister sur chaque reproduction du cycle, mais semble peu valide :

(228) ? Il apporte des fleurs chacune des trois fois où il vient

Chaque fois désigne une série de fois, constituée occurrence par occurrence, donnant ainsi un aspect dynamique à la formation de la série et autorisant une progression dans la réalisation des processus. En (229), la série de fois est constituée du prédicat « elle + rincer le torchon » et le processus résultant « l'eau rougissait » a un effet cumulatif grâce au marqueur « davantage » :

(229) « Elle alla chercher un torchon bien propre, le trempa, en tordit un bout avant de commencer à me laver la tempe et le cou. Chaque fois qu'elle rinçait le torchon l'eau rougissait davantage. »

H. Mathews, *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*, 2005

Un autre effet produit par la constitution progressive de la série apparaît dans les emplois génériques. Le fait d'examiner chaque occurrence et de l'associer à un processus résultant donne l'impression que la vérification doit être faite pour chaque occurrence et qu'il ne sera possible de définir une règle qu'à l'issue de l'examen de toutes les occurrences de la série. C'est sans doute ce qui donne aux énoncés génériques avec *chaque fois* l'aspect de loi expérimentale, obtenue après un examen de chaque occurrence, et susceptible d'être invalidée par une observation contradictoire. En (230), la série de fois est constituée par le prédicat « des mathématiciens + tenter de plier leurs confrères au joug d'une orthodoxie » ; la relation avec le prédicat « ils n'ont récolté que mépris » n'est validée que pour le passé et pourrait être infirmée dans l'avenir ; il n'y a pas de généralisation, mais seulement un compte-rendu d'observation. Les occurrences sont prélevées sur l'ensemble contrefactuel : « ils auraient pu s'y plier mais, chaque fois, ils n'ont récolté que mépris » :

- (230) « Si des idéologies d'État s'attaquent parfois à sa personne, jamais encore elles ne se sont mêlées de juger des théorèmes ; chaque fois que des mathématiciens, pour complaire aux puissants du jour, ont tenté de plier leurs confrères au joug d'une orthodoxie, ils n'ont récolté que mépris » J. Roubaud, *Mathématique : récit*, 1997

Chaque apparaît ainsi comme un quantificateur quasi-universel. Cependant, les occurrences déjà examinées sont toutes vérifiées, sans exception, et la série en cours paraît de ce fait homogène. Ces caractéristiques ne nuisent pas à l'expression de l'éventuel ; la série de *fois* est alors potentielle et peut être considérée dans sa totalité ; le processus mis en relation est susceptible de se réaliser en même temps que chacune des occurrences. L'homogénéité des occurrences de *chaque fois* est plus sensible qu'avec *toutes les fois* car l'expression sous-entend que toutes les occurrences ont été ou doivent être examinées avant d'être validées :

- (231) « Maintenant, chaque fois que l'enfant regardera quelque chose, ses yeux brilleront, et il gazouillera. » C.-L. Philippe, *La Mère et l'enfant*, 1900

La distinction entre les emplois de *chaque fois* et de *toutes les fois* est souvent difficile à faire, car beaucoup d'énoncés autorisent l'emploi de l'une ou l'autre forme sans changement de sens. *Chaque fois* et *toutes les fois* permettent d'établir une relation temporelle (concomitance ou successivité, qui peut évoluer vers une relation de cause à effet) entre la série de *fois* et un processus associé. Les expressions *chaque fois* / *chacune des fois* se prêtent mieux à des usages, des lois naturelles ou des habitudes, alors que *toutes les fois* se prête à l'expression de règles ou de conventions qui établissent une loi générale, préalable à toute utilisation, et prévoient les différents cas qu'il conviendra de traiter. *Toutes les fois* autorise la prise en compte d'éléments hypothétiques et possiblement contrefactuels. Avec *toutes les fois*, la série de *fois* est considérée dans sa globalité et peut de ce fait contenir des exceptions sans que l'homogénéité de l'ensemble soit remise en cause. Avec *chaque fois*, la série de *fois* est validée unitairement, et un cas particulier est toujours susceptible d'être constaté. Les prédicats augmentatifs / diminutifs s'accordent avec *chaque fois*, parce que la constitution de la série est progressive.

Chapitre 3. Le SN avec article indéfini

Nous avons relevé en introduction les ambiguïtés d'analyse des constructions *une fois / des fois*. Au singulier, *une fois* peut être analysé comme un adverbe de quantification construit avec l'adjectif cardinal, ou comme un SN indéfini qui peut fonctionner comme un cadratif temporel pour introduire un nouvel épisode dans un récit. On peut différencier les deux constructions avec un test de substitution ; s'il s'agit de l'adverbe de quantification *une fois*, on peut remplacer *une* par tout autre adjectif cardinal (*deux fois, n fois*) ; s'il s'agit du SN, il peut être remplacé par un autre cadratif temporel (*un jour, un coup*). Mais ce test n'est pas toujours décisif et l'ambiguïté d'interprétation peut subsister dans le discours. Au pluriel, *des fois* peut s'analyser comme un adverbe de fréquence, ou comme un SN avec l'article indéfini qui indiquerait le prélèvement aléatoire de plusieurs occurrences. On peut distinguer les deux interprétations en recherchant la lecture d'habitude (temps verbaux exprimant l'habitude, principalement l'imparfait) qui est l'une des propriétés de la fréquence et qui est compatible avec l'adverbe de fréquence *des fois* : à l'inverse, la forme *des fois* avec le prédicat d'existence (*il y a des fois ...*) s'analyse comme un SN indéfini.

L'article indéfini effectue un prélèvement indifférencié à l'intérieur de la classe dénotée par le N lexical. Dans le cas de *fois*, il est nécessaire d'identifier la classe, ou la série de fois, dans laquelle le prélèvement est effectué. La ou les occurrences prélevées ne sont pas connues au préalable, il n'y a donc pas de reprise anaphorique comme c'est le cas avec le SN *fois* construit avec un déterminant défini. La présence de constituants adjoints n'est pas nécessaire à l'identification du prélèvement.

3.1. SN indéfini singulier *une fois*

L'expression *une fois*, sans constituants adjoints, peut fonctionner comme complément circonstanciel de temps pour introduire un récit ou un épisode de récit, et fixer un repère temporel dans le passé ou le futur, qui correspond au début de l'événement. La marge temporelle gauche de l'événement est saillante car elle sert de point de départ au récit, la marge droite l'est moins ; l'occurrence est caractérisée par l'événement qui se déroule dans la période. Elle est unique, mais répétable, au moins théoriquement, et elle est prélevée aléatoirement à l'intérieur d'une série d'occurrences, reconstituable en contexte. La série contient tous les épisodes ou tous les récits disponibles, et l'occurrence désignée par *une fois* est mise en contraste avec toutes les autres. Le fonctionnement est comparable à celui de *un jour* tel qu'il est décrit par Charolles(2007 : 12) :

« *Un jour* can be used in a formulaic way at the beginning of a story, as in (4) :

(4) *Un jour le roi de Poldévie fit venir ses fils ... (...)*

In (4), *un jour* selects a particular unspecified day in the past, or more precisely, among a set of possible days in a fictionnal world. »

En (232), la série de *fois* peut se réduire aux « questions de Marina », l'occurrence sélectionnée se caractérise par « une sorte de confiance » :

(232) « Il se terre dans l'appartement. Devant les questions de Marina, une fois, il a laissé échapper une sorte de confiance. Il a commis quelque chose de grave. C'est trop grave pour être dit. »

D. Perrut, *Patria o muerte*, 2009

Une fois fixe couramment un repère temporel dans le passé, plus rarement dans le futur. En (233), la série de *fois* est composée des occasions de rencontre des personnages ; l'occurrence prélevée est une éventualité. L'analyse de *une fois* est ambiguë (SN indéfini fixant un repère quelconque, ou adverbe de quantification limitant le nombre de rencontres prévues à *un*) :

(233) « (...) - parce que les regrets, comme l'âpreté à vide, c'est surtout pénible quand il n'y a pas eu plénitude - parce que je le reverrai une fois et il me semble que ça ne fera pas une coupure - parce qu'il parle sérieusement de me faire venir à Charmont ou dans l'Oise. »

S. de Beauvoir, *Journal de guerre : sept. 1939-janvier 1941*, 1990

Une fois cadratif temporel a une fonction d'adverbe de phrase et s'étend sur la phrase et au-delà puisque l'expression ouvre une période temporelle destinée à être développée dans la suite du discours. En (234), un épisode est prélevé avec *une fois*, qualifié par *une seule* qui souligne son caractère exceptionnel, et repris anaphoriquement par le pronom démonstratif *c'*⁶¹ ; la série de *fois* est explicitée avant, elle est constituée des informations communiquées aux soldats :

(234) « Aux jours de la retraite, avant la Marne, on nous a laissé croire que nous allions embarquer à Bar-le-Duc, pour nous rendre à Paris où des troubles menaçaient d'éclater. Des capitaines répétaient cette bourde, parce qu'au moins elle expliquait nos étapes vers le sud, parce qu'elle leur était une clarté. Ils l'avaient accueillie aussitôt, ayant besoin de savoir et de croire. Une fois, une seule, on nous a parlé : c'était le matin du 6 septembre. » M. Genevoix, *Ceux de 14*, 1950

⁶¹ Une autre analyse consisterait à considérer *c'* comme un pronom indéfini introduisant un présentatif ; *une fois* serait alors un cadratif temporel introduisant un épisode, et *c'* permettrait d'ouvrir un second cadre temporel plus précis.

Le SN *une fois* peut aussi être complété de constituants adjoints : adjectif, adverbe ou proposition relative. L'adjectif sériel fournit une indication sur la position séquentielle de l'occurrence prélevée : *une première / dernière / énième / prochaine fois* ... L'occurrence prélevée se distingue des autres par sa position dans la séquence ; la série de fois est reconstituable en contexte. Ainsi en (235), la série de fois pourrait concerner toutes les occurrences de « il + entrer dans la maison », ou un ensemble plus large d'occurrences liées au récit. L'occurrence prélevée est repérée par son numéro d'ordre :

(235) - *Une deuxième fois, il entra dans la maison*

L'étude des adjectifs sériels avec le SN indéfini *une fois* nous amène à distinguer deux sous-catégories pour ces adjectifs : d'une part, les adjectifs sériels décrivant une position dans la série indépendante du contexte (*premier, énième, dernier, etc.*) ; d'autre part, les adjectifs qui indiquent une position relative à une occurrence déjà fixée en contexte (*précédent, suivant, prochain, etc.*). Dans la première sous-catégorie, nous avons vu plus haut, en étudiant le SN défini *la fois*, que la position dans une série pouvait atteindre la généricité en représentant la même position dans toutes les séries possibles. Cette possibilité est particulièrement active avec l'adjectif *premier*, qui représente l'ouverture d'une série et s'associe à l'idée de découverte. Nous avons vu la différence entre *la première fois*, qui s'inscrit dans une série de fois en contexte et représente l'ouverture de cette série, associée à la découverte dans un sens positif, et *une première fois*, qui s'inscrit dans une série quelconque où la découverte est surprenante mais pas toujours agréable :

(236) (Reprise de (200)) *Tu peux m'ouvrir cent fois les bras, c'est toujours une première fois*

L'emploi du SN *une première fois* est, dans ce cas, un emploi générique puisqu'il recouvre n'importe quelle première fois d'une série quelconque. Il en irait de même avec d'autres adjectifs sériels : *une énième fois* mettrait en valeur le caractère anonyme de l'occurrence ; *une dernière fois* soulignerait la clôture d'une série quelconque. Cet emploi générique n'est pas compatible avec la fonction de cadratif temporel et peut occuper des fonctions internes à la phrase, comme en (236), où *une première fois* est attribut du sujet.

Dans la deuxième sous-catégorie, avec les adjectifs *précédent* et *suivant*, on reste dans la série décrite en contexte, et il n'y a pas de lecture générique possible. L'occurrence prélevée est située avant ou après l'occurrence repère, dans une position quelconque, à la différence de *la fois précédente*, ou *la fois prochaine*, qui désignent l'occurrence qui précède ou qui suit immédiatement l'occurrence repère. Le SN indéfini *une fois précédente / suivante, etc.* peut être construit dans un

groupe prépositionnel avec *pour* (exemple (237)) et porte sur le prédicat et non sur l'ensemble de la phrase. Il est donc difficile de considérer *une fois précédente / une fois suivante* comme des cadratifs temporels car leur portée est limitée ; il s'agit plutôt de l'adverbe de quantification temporelle :

(237) - *Ce sera pour une prochaine fois*

Les constructions avec l'adjectif *autre*, *une autre fois* ou *pour une autre fois* relient anaphoriquement l'occurrence dont on parle à une ou plusieurs autres occurrences déjà activées en contexte. La série d'occurrences est apparente puisqu'elle est constituée au moins des occurrences dont on a parlé. En (238), la série de fois est explicite (« je + les dénombrer »), un premier calcul est effectué et repéré par « une fois » ; l'occurrence mise en avant par « une autre fois » fournit un autre résultat ; la portée limitée au prédicat ne permet pas de considérer l'expression comme un cadratif temporel :

(238) « De minute en minute on voit se déployer sur l'or du couchant une bande nouvelle. Je m'amuse à les dénombrer. J'en compte une fois quatre-vingt-six ; une autre fois, plus de cent. » A. Gide, *Le Retour du Tchad*, 1928

Une autre fois peut cependant introduire un épisode de récit, et aurait alors une fonction de complément de temps portant sur l'ensemble de la phrase, avec valeur de cadratif de discours.

Les adjectifs qualificatifs s'appliquent rarement au SN indéfini *une fois*. En effet, le SN indéfini *une fois* suppose qu'un prélèvement quelconque est opéré dans une série de fois, et que l'occurrence ne possède aucune propriété caractéristique. L'adjectif qualificatif caractérise donc *a posteriori* l'occurrence prélevée. Quelques exemples associent *une fois* avec l'adjectif *beau*⁶². *Beau* apporte une appréciation positive sur l'occurrence prélevée et la démarque des autres par son caractère exemplaire. En (239), la série de fois concerne les étapes de transformation de la nature ; l'occurrence sélectionnée est qualifiée de « belle » parce qu'elle représente l'aboutissement d'un processus de transformation. Il serait possible d'enlever l'adjectif qualificatif sans changer le sens général de la phrase, mais l'impression d'aboutissement ne serait plus sensible :

(239) « ... à mesure, on sentait la terre qui se gonflait de toutes ces pluies et de la vie réveillée de l'herbe. Enfin, une belle fois, on a vu bouillonner le ciel libre sous la

⁶² Les constructions de *fois* avec la préposition *par* et l'adjectif *belle* sont peu compréhensibles, parce que, selon Berthonneau (1989 : 292-293), seuls les noms qui relèvent du référentiel chronologique sont acceptables avec cette construction. L'auteur donne les exemples suivants : *Par un beau matin de l'année 1877, on le vit revenir* Mais pas : * *par un beau moment* / * *par un bel instant* / * *par une belle fois* / * *par une belle époque, on le vit revenir*.

poupe du dernier nuage. » J. Giono, *Regain*, 1930

Enfin, une fois, on a vu bouillonner le ciel libre sous la poupe du dernier nuage

En (240), la série de fois est explicite (« elle + amasser des larmes intérieures »), l'occurrence prélevée est introduite par *une belle fois* qui déclenche un processus particulier (« la digue se rompt ») ; mais le temps verbal est le présent utilisé ici en lecture d'habitude, ce qui suppose que *une belle fois* se reproduit à intervalles réguliers et n'établit pas de repère temporel. L'emploi de *une fois* nu serait peu compréhensible car il placerait un repère temporel incompatible avec la lecture d'habitude :

(240) « (6 h. S.) appris que Caroline avait eu hier une crise nerveuse. La pauvre amasse longtemps des larmes intérieures, puis une belle fois la digue se rompt. Le cœur éclate et les forces se brisent. »

H.-F. Amiel, *Journal intime de l'année 1866*, 1866

? *La pauvre amasse longtemps des larmes intérieures, puis une fois la digue se rompt*

L'adjectif *bon* est plus fréquent que *beau* avec le SN indéfini *une fois*. Il s'utilise rarement avec les autres noms temporels (? *un bon jour*), mais est compatible avec *coup* : *un bon coup*. *Une bonne fois* est proche de *une bonne fois pour toutes* qui peut se paraphraser par « décidément »⁶³. L'appréciation portée sur l'occurrence prélevée laisse entendre qu'elle n'est plus aussi quelconque que le prélèvement aléatoire le laisserait supposer. La réalisation de l'occurrence est considérée comme plus réussie, plus accomplie que la réalisation des autres occurrences, passées ou à venir :

(241) « Envahie, submergée par un désir enfantin de 'faire la fête' une bonne fois, je me laissai emporter par l'émotion. »

Y. Szczupak-Thomas, *Un diamant brut Vézelay-Paris 1938-1950*, 2008

L'adjectif *petit* est rare avec le SN indéfini *une fois* ; il est rare aussi avec d'autres noms temporels ; il permet de minimiser la durée (*une petite heure*) ou l'importance ; avec *jour*, l'adjectif *petit* s'interprète plus volontiers comme la réduction de la lumière du jour (*un petit jour*) ; en revanche, *petit* est compatible avec *coup* (*un petit coup*). Avec *une fois*, l'adjectif *petit* qualifie en même temps la brièveté de l'occurrence et le fait qu'elle soit unique dans la série. En (242), *une petite fois* pourrait s'analyser comme un SN indéfini ou comme un adverbe de quantification temporelle orienté vers l'itération :

⁶³ Berthonneau (1989 : 505) note que *une bonne fois* et *une fois pour toutes* ne sont pas toujours interchangeables et donne comme exemple : *Il la quitta une fois pour toutes (définitivement) / *une bonne fois.*

(242) (Reprise de (126)) « - Ma femme, je l'ai vue, bien sûr, mais une petite fois seulement » H. Barbusse, *Le Feu*, 1916

L'adjectif *seul* insiste sur l'unicité de l'occurrence. Selon le contexte, il peut s'analyser comme un SN indéfini ou comme un adverbe de quantification temporelle. En (243), il s'agit plutôt d'un SN indéfini car l'occurrence s'inscrit dans une série et permet de marquer un repère temporel :

(243) « Une seule fois j'ai réussi, avant qu'il ne raccroche, à lui demander :
- Et Euler, comment va-t-il ? »
S. Weil, *Chez les Weil : André et Simone*, 2009

En revanche, en (244), il s'agit plutôt d'un adverbe de quantification temporelle orienté vers l'itération, car l'expression *une seule fois* est apposée à l'adverbe *une fois* qui porte sur le prédicat « vous réussissiez à lire une de mes lettres », et insiste sur l'unicité de la réalisation souhaitée :

(244) « Je me suis tellement mis ça en tête que voyez-vous, le seul espoir qui me reste c'est qu'une fois, une seule fois, vous réussissiez à lire une de mes lettres, rien qu'une seule. »
M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950

Dans les constructions de *une fois* avec adjectif, l'ambiguïté d'interprétation entre le SN indéfini et l'adverbe de quantification temporelle est fréquente, parce que la fonction de cadratif temporel de *une fois* se prête mal à la qualification de l'occurrence. De plus, le SN indéfini *une fois* avec adjectif peut avoir des fonctions incompatibles avec la notion de repère temporel : emplois génériques, lecture d'habitude.

L'expression *une fois* peut s'intégrer à des groupes adverbiaux ou prépositionnels mais l'interprétation s'oriente préférentiellement vers celle d'un adverbe de quantification temporelle, car ces éléments portent souvent une information quantitative. Ainsi, *une fois ou deux* ne fixe pas de repère temporel mais indique seulement un nombre approximatif d'occurrences. L'expression peut s'analyser comme un adverbe de quantification orienté vers l'itération :

(245) « Une fois ou deux, il prit le train pour Orléans. Et peu après le camionneur apporta de la gare une caisse très lourde qu'il fit tout de suite monter dans leur chambre. »
M. Genevoix, *Les Mains vides*, 1928

Une fois ou l'autre ou *d'une fois à l'autre* ne sont pas non plus des cadratifs temporels. Ces constructions signifient « de temps en temps », et indiquent un prélèvement indifférencié et faible,

qui peut être récurrent avec des temps verbaux exprimant l'habitude. Elles sont relativement figées et s'analysent comme un adverbe de quantification orienté vers la fréquence :

(246) « Nous avons parlé de Justo, le Basque du foyer, une fois ou l'autre. »

D. Perrut, *Patria o muerte*, 2009

Avec *une fois seulement*, l'interprétation est très proche de l'adverbe de quantité orienté vers l'itération, même si un épisode de récit est ouvert, comme ci-dessous :

(247) « Au surplus dans les institutions religieuses, les amitiés sont toujours soupçonnées d'être particulières. Une fois seulement, en rhétorique, je m'étais lié avec un certain Cyrille, fils d'un colon russe de Madagascar. »

H. Bazin, *La Mort du petit cheval*, 1950

Une fois de plus s'interprète comme un adverbe de quantité, *plus* ayant la fonction d'addition. *Une fois encore / encore une fois* suppose aussi une addition : l'adverbe indique une augmentation du nombre donné par le quantificateur avec une possible appréciation de cette augmentation. Il n'y a pas de repère temporel fixé. En (248), la série de fois contient les occurrences de « la mère + obliquer vers Suzanne », *encore* indique qu'une nouvelle occurrence s'est produite, mais *une fois* ne sert pas de cadratif temporel et sa portée reste limitée à la phrase :

(248) « - Il se fout de ton histoire, dit Suzanne. Tu ferais mieux de te grouiller. Joseph ne se retournait toujours pas. Encore une fois, la mère obliqua vers Suzanne puis changea d'avis et retourna à ses valises. »

M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950

L'interprétation est plus proche d'un cadratif temporel avec *une fois surtout*, qui implique qu'il y a d'autres occurrences comparables à celle qui est prélevée, mais donne plus d'importance à cette dernière :

(249) « Elle en voyait pourtant qu'elle aurait sans doute accepté de suivre mais ceux-là ne l'abordaient pas. Au cinéma, une fois surtout, il y en avait eu un qu'elle aurait accepté de suivre. »

M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950

Dans les extraits relevés ci-dessus, le groupe adverbial composé d'un adverbe et de *une fois* est en position détachée, souvent marquée graphiquement, mais la portée du groupe adverbial reste limitée au prédicat, ce qui conforte l'analyse de *une fois* adverbe de quantification temporelle.

Une fois se construit aussi avec une proposition relative introduite par *que* ou *où*. L'emploi du pronom relatif *que* tend à diminuer car la construction *une fois que* s'interprète plus souvent comme une locution conjonctive marquant l'accomplissement du prédicat dans la proposition qu'elle introduit : le processus de transformation introduit par *une fois que* permet d'aboutir à une situation nouvelle. Ainsi, en (250), les mouvements du personnage sont décomposés, le fait de poser la lampe est antérieur à son allumage :

- (250) « La mère prépara un café pour Joseph, qui ajustait sa lampe à acétylène. Une fois qu'il l'eut posée, il l'alluma et sortit sur la véranda pour se rendre compte si l'angle de la lumière convenait. »

M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006

Cependant, quelques énoncés incluant *une fois* avec proposition relative introduite par *que* sont attestés en français contemporain dans des contextes qui ne prêtent pas à confusion. En (251), la série de *fois* correspond aux entretiens entre les deux personnages ; une occurrence est prélevée dans cette série et qualifiée par la relative « qu'elle pleurait plus fort qu'à l'ordinaire » :

- (251) « Une fois qu'elle pleurait plus fort qu'à l'ordinaire, j'affirmai brusquement : -moi, à la place de madame, je prendrais un amant... »

O. Mirbeau, *Le Journal d'une femme de chambre*, 1900

La proposition relative introduite par *où* est attestée dès la fin du XIX^e siècle. La proforme *où* s'utilise aussi avec les autres mots temporels (*un jour où*, *un moment où*, *une heure où*, *un matin où*, etc.). En (252), nous citons l'attestation la plus ancienne de *une fois où* relevée dans FRANTEXT :

- (252) « Je ne trouve rien, rien - j'ai du dégoût comme une fois où j'avais, tout petit , mangé trop de mélasse . » J. Vallès, *L'Enfant*, 1879

Nous avons relevé dans FRANTEXT quelques énoncés attestés de *une fois* avec relative introduite par *qui*. En (253), *une fois* introduit un épisode du récit, l'expression est reprise par *une fois qui*. Le GN *une fois* a une fonction d'apposition dans une tournure d'incise :

- (253) « Mais l'ennui, chez moi, ne voulait pas des promenades. Pourtant, une fois - une fois qui a dû se produire de nombreuses fois que ma mémoire condense parce que d'abord mon expérience l'a ressentie comme une seule fois (...) »

P. Pachet, *Autobiographie de mon père*, 1987

Le SN indéfini *une fois* + proposition relative fonctionne comme un cadratif temporel. La série de fois est plus ou moins accessible en contexte, l'occurrence prélevée est décrite dans la proposition relative et sert de cadre au récit. *Une fois* avec proposition relative est rarement complété par des adjectifs (*une première fois où ...*, *une belle fois où ...*, *une seule fois où ...*).

On peut ainsi répartir les constituants adjoints du SN indéfini *une fois* en trois groupes : ceux qui conservent à *une fois* la fonction de cadratif temporel (adjectifs *premier*, *énième*, *dernier* ; adverbe *surtout* ; adjectif *seul* ; proposition relative), ceux qui orientent *une fois* vers l'expression de la fréquence (*une fois ou l'autre*) ; ceux qui font pencher l'interprétation vers l'adverbe de quantité (adjectifs *précédent*, *suivant*, *prochain* ; adverbiaux *de plus*, *encore*, *seulement* ; groupe prépositionnel *ou deux* ; adjectifs *beau*, *bon*, *autre*) dont la portée est limitée au prédicat. Nous allons retrouver la tendance à exprimer la fréquence dans la forme plurielle du SN indéfini *des fois*. Mais nous pouvons déjà noter que *une fois* SN indéfini, employé comme cadratif temporel, a une fonction d'adverbe de phrase et s'accommode mal de constituants adjoints ; la construction pourrait de ce fait être en voie de lexicalisation. Nous avons relevé par ailleurs deux évolutions récentes du SN indéfini *une fois* : expression de la généralité avec un adjectif sériel (*premier*, *dernier*) ; construction avec le pronom relatif *qui*. Dans ces deux évolutions, le SN *une fois* occupe des fonctions internes à la phrase.

3.2. SN indéfini pluriel *des fois*

Le SN *des fois* désigne un groupe d'occurrences prélevées aléatoirement et de façon discontinue à l'intérieur de la période temporelle où se situe le récit. Ce qui est dit des occurrences prélevées contraste avec le contenu des autres occurrences non prélevées. Le prélèvement aléatoire des occurrences sous-entend qu'elles alternent avec les autres. L'évolution vers la fréquence est ainsi compréhensible : *des fois* implicite une réalisation récurrente des processus « P » à l'intérieur d'une période temporelle composée de processus « P + Non-P ». En (254), l'analyse de *des fois* peut aussi bien être celle d'un adverbe de fréquence que celle d'un SN pluriel indéfini ; le présent a une

lecture d'habitude ; les occurrences sont prélevées à l'intérieur d'une période temporelle et sont caractérisées par le prédicat « ils + dire des conneries » :

- (254) « Et ce soir le grand d'Arbon demi-idiot, quincaillier dans le civil m'a dit, pendant que je lavais les gamelles : ‘ Ils disent des conneries, des fois. ‘ ‘ Ah ? ‘ ‘ Oui. ‘ Un silence et puis grand rire de d'Arbon :
‘ Ils disent comme ça que tu es professeur ! ‘ ‘ Ah ? Eh bien ? ‘
‘Eh bien tu n'es pas professeur. ‘ ‘ Si.’ »

J.-P. Sartre, *Lettres au Castor et à quelques autres, vol. II (1940-1963)*, 1983

En (255), l'emploi de l'imparfait impose une lecture d'habitude et *des fois* s'interprète plutôt comme un adverbe de fréquence. La série de fois est constituée de tout ce qui peut advenir dans la période temporelle « tant que le Docteur Boule est resté dans le coma », les occurrences « ses patients passaient » sont prélevées tout au long de cette période :

- (255) « Alors, tant que le Docteur Boule est resté dans le coma, ses patients passaient des fois rien que pour demander de ses nouvelles... »

M. Winckler, *La Maladie de Sachs*, 1998

Le SN indéfini exprime un prélèvement aléatoire d'un petit nombre d'occurrences ; l'adverbe de fréquence indique une faible distribution récurrente dans une période temporelle ; le passage de l'un à l'autre est progressif. Les indices de changement sont la possibilité de lecture d'habitude et la possibilité d'exprimer la généralisation. En (256), l'auteur décrit une situation générale, et introduit par *des fois* des occasions peu fréquentes :

- (256) « Alors, on n'a plus mal, on est heureux et on peut rentrer chez soi, retourner dans sa vraie école. Mais on peut ne plus avoir mal, et ne pas être pour autant guéri. Des fois, la ‘boule ‘ reste là mais on ne la sent plus, et on ne peut pas la voir puisqu'elle est à l'intérieur. »

P. Forest, *L'Enfant éternel*, 1997

Si le nombre d'occurrences prélevées est jugé faible par le locuteur, *des fois* met en valeur la rareté relative des occurrences prélevées. En (257), la phrase est hypothétique, la vérité de la proposition principale est atténuée par *peut être* et par *des fois*, ce qui suppose que, même quand « ça marche », ce n'est que rarement « bien » :

- (257) « N'a pas l'air trop bête. Marche pour un rancard. Lui fixer ça. Si ça marche, ça peut être bien, des fois. »

R. Fallet, *Carnets de jeunesse 2, 9 août 1947 - 2 août 1948 : inédits*, 1992

Nous approfondissons en troisième partie l'évolution de l'adverbe de fréquence *des fois* vers les formes *des fois que*, *des fois* exclamatif et l'interjection *Non mais des fois* !

Le SN indéfini *des fois* peut être complété de constituants adjoints qui en modifient le sens. Le doublement de *des fois* (*des fois et des fois*) indique une proportion importante, opposée à la rareté du prélèvement de *des fois* nu. Cette proportion peut être jugée excessive par le locuteur :

(258) « Et là, à 2 heures du matin, il appelle... Il dit qu'il connaît mon numéro par cœur, qu'il a appelé des fois et des fois, mais que je ne suis jamais là... »

J.-L. Lagarce, *Journal 1977-1990*, 2007

De même, *bien des fois* peut être paraphrasé par « souvent ». La construction *bien des fois* exprime plutôt la fréquence ; elle s'emploie avec les temps verbaux exprimant l'habitude et suppose une répétition du processus « P » à l'intérieur d'une période temporelle contenant les processus « P + Non-P ». L'emploi de *bien* oriente la forme vers l'expression de la manière ; la quantité des occurrences devient moins importante que leur qualité. En (259), la période temporelle est implicite, c'est celle où se situe le récit ; les occurrences sont prélevées régulièrement en proportion importante :

(259) « Bien des fois, quand le père Levesque, non content de battre sa femme de ses poings, prenait soit son ceinturon, soit une chaise, Malika devait faire appel à son fils » M. Charef, *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*, 1983

L'adjectif *autre* peut se construire avec le SN *des fois* pour effectuer un nouveau prélèvement d'occurrences. *D'autres fois* suppose qu'il y a eu au moins un prélèvement précédent dans la série et s'accommode bien d'une alternance entre les deux prélèvements, s'orientant ainsi vers l'expression de la fréquence dans des constructions corrélatives⁶⁴ comme en (260), où la série de fois est composée des occurrences « des vautours gris + tourner dans le ciel » ; un premier prélèvement, signalé par *des fois* concerne les occurrences où « ils partent pour des voyages » ; un second prélèvement, signalé par *d'autres fois*, concerne les occurrences où « ils dorment » ; les deux prélèvements alternent et le présent a une lecture d'habitude :

(260) « Des vautours gris la hantent. Ils tournent tout le jour dans l'eau du ciel, pareils à des feuilles de sauge. Des fois, ils partent pour des voyages. D'autres fois, ils dorment, étalés sur la force plate du vent. » J. Giono, *Colline*, 1929

⁶⁴ Nous reprendrons l'analyse des adverbiaux de fréquence construits avec *fois* et de leurs constructions corrélatives dans la troisième partie de notre étude (pages 170 et suivantes).

Des fois peut aussi se construire avec une proposition relative introduite par *où*⁶⁵, souvent précédé du prédicat d'existence *il y a*. En (261), *il y a des fois* se combine avec *d'autres fois* pour constituer un prélèvement alterné récurrent à l'intérieur de la période temporelle :

(261) (Reprise de (33)) « Comme Besson ne disait rien, elle demanda: 'Toi. Est-ce que tu es heureux?' Il essaya de répondre sérieusement. 'ça dépend. Il y a des fois où je suis heureux, d'autres fois non. Mais ça n'a pas d'importance.' »

J.-M.-G. Le Clezio, *Le Déluge*, 1966

Avec *des fois*, il n'y a pas de proposition relative introduite par *que*, mais seulement une locution conjonctive *des fois que* exprimant le doute et l'ironie. Son origine peut se comprendre si l'on considère que *des fois* permet une quantification hypothétique et indique la rareté de réalisation des processus « P » ; *des fois que* apparaît comme le développement de l'hypothèse, *des fois* indiquant que la réalisation est peu probable, *que* étant un pronom relatif avec *des fois* pour antécédent qui décrit les occurrences de *fois* sur lesquelles porte l'hypothèse. En (262), *des fois que* introduit l'hypothèse « le colonel + venir ici » et en souligne le faible risque de réalisation :

(262) « Ensuite de quoi Paul tout affolé parce qu'il va y avoir un sondage nocturne et que le colonel y assistera me supplie de ranger mon paquetage. Des fois qu'il viendrait ici. » J.-P. Sartre, *Lettres au castor et à quelques autres*, vol. I (1926-1939), 1983

La construction de *des fois* avec relative semble avoir évolué vers deux formes syntaxiques correspondant à deux aspects sémantiques de *des fois* :

- *Des fois*, SN indéfini indiquant un prélèvement quelconque d'occurrences, pas forcément répétitif, peut être complété d'une proposition relative introduite par *où*.
- *Des fois*, adverbe de fréquence utilisé comme quantificateur hypothétique, peut être élargi par une proposition en *que P* ; la forme *des fois que* est figée et s'emploie seulement pour introduire des hypothèses douteuses ou ridicules ; elle s'analyse comme une locution conjonctive⁶⁶.

Les SN indéfinis *une fois* et *des fois* présentent des points communs. Ils s'orientent facilement vers l'expression de la fréquence. Les constructions avec *que* (*une fois que*, *des fois que*) sont lexicalisées. Les constituants adjoints sont facultatifs et,

⁶⁵ Les premiers énoncés attestés de *des fois où* dans FRANTEXT datent de la fin du XIX^e siècle.

⁶⁶ Nous reprenons l'étude de *des fois que* en troisième partie, cette forme pouvant être expliquée par l'adverbe de fréquence *des fois* élargi par *que P*.

lorsqu'ils sont employés, ils peuvent faire évoluer le sens du SN indéfini : *une fois* + adjectif ou adverbe peut s'interpréter comme un adverbe de quantité (*une autre fois, une fois de plus, etc.*) ; *des fois* peut exprimer une fréquence élevée (*bien des fois, des fois et des fois*). La rareté des constructions avec constituant adjoint incite à déceler une certaine forme de figement, qui, ajoutée aux glissements sémantiques provoqués par les constituants adjoints, montre une tendance à la lexicalisation.

Chapitre 4. Conclusion de la deuxième partie

Nous avons établi la distinction entre l'adverbe *x fois* de quantification temporelle et le SN *fois* sur la base du déterminant utilisé : déterminant « nombrable » dans le cas de l'adverbe *x fois*, autres déterminants dans le cas du SN *fois*. L'étude détaillée de ces deux ensembles de constructions nous a permis de relever d'autres différences. Le SN *fois* peut être spécifié par une proposition relative et différents adjectifs. Il a principalement une fonction de complément de temps et une position exophrastique. Cependant, nous avons pu relever des formes de transition entre l'adverbe de quantification et le nom temporel. Les constructions du SN défini et du SN démonstratif avec un adjectif cardinal (*les trois fois, ces trois fois*) reprennent anaphoriquement des occurrences verbales précédemment évoquées et les développent, sans faire apparaître la notion de série de fois présente d'ordinaire avec le SN *fois*. Les constructions avec l'article indéfini semblent également hybrides ; au singulier, *une fois* peut, selon le contexte, être interprété comme un adverbe de quantification ou comme un SN indéfini ; au pluriel, le SN *des fois* tend, comme l'adverbe de quantification, à évoluer vers la manière (*bien des fois*) et à exprimer l'intensité et l'emphase (*des fois et des fois*). Nous avons également noté des indices de lexicalisation dans les constructions avec l'article indéfini (restriction des possibilités d'ajout de constituants adjoints, évolution du sens) qui laissent penser que le SN indéfini *fois* n'a pas suivi la même évolution que les autres déterminants.

Le nom temporel *fois* désigne une période temporelle, réelle ou virtuelle, au cours de laquelle il se passe quelque chose. Cette période est susceptible de se reproduire à l'intérieur d'un espace de temps plus vaste. Ses bornes sont définies par le début et la fin de ce qui s'est passé ; l'utilisation du mot suffit à construire des bornes temporelles. La ou les occurrences de *fois* dont il est question dans le discours sont toujours sensibles, mais la série de *fois* à laquelle elles se rattachent est plus ou moins perceptible selon le contexte, et nous avons identifié les constructions où la série était le

moins sensible : SN *fois* avec article défini ou adjectif démonstratif complétées d'une relative déterminative, SN *fois* avec l'article indéfini singulier ; avec l'article indéfini pluriel, en revanche, le SN *fois* permet d'appréhender une période temporelle globale composée des processus « P » et « Non-P » qui peut correspondre à la série complète de fois ; enfin, les quantificateurs universels décrivent la série de fois complète, qui s'identifie aux occurrences considérées. La précision de la série de fois n'est donc pas obligatoire ; ce qui importe, c'est de tenir compte d'un cadre temporel large dans lequel s'inscrivent les *fois*. La série de fois est liée au contexte, mais s'élargit dans les énoncés génériques avec l'article défini ou indéfini, ou avec les quantificateurs universels.

La relative déterminative qui accompagne *fois* présente des caractéristiques remarquables. Les pronoms relatifs couramment utilisés sont *que* et *où* ; les pronoms *qui* et *dont* sont peu utilisés, mais nous avons relevé quelques énoncés récents du SN défini, SN démonstratif et SN indéfini construits avec *qui*, et il est possible de construire des énoncés avec *qui* et *dont* :

(263) (Reprise de (188)) *La fois qui m'a le plus intéressée, c'est quand Luc est tombé*

(264) - *La fois dont je me souviens, c'est quand Luc est tombé*

La proforme *où* peut s'expliquer par une périphrase : par exemple, *la fois où* pourrait être développé par *la fois au cours de laquelle* ; l'antécédent de *où* est réduit au N *fois*. L'explication est plus difficile à trouver avec *que* ; on pourrait considérer *que* comme introduisant le développement de la période temporelle désignée par *fois*. L'antécédent serait le SN *fois* avec valeur de complément circonstanciel de temps, et la construction se rapprocherait de ce que Le Goffic (1993 : §291) identifie comme « adverbies élargis par que P relatif », où le relatif est employé sur antécédent adverbial. L'apparition relativement récente de la proforme *où*, qui a pour antécédent le seul N *fois*, quelle que soit la fonction occupée par le SN *fois*, permet ainsi l'élargissement des fonctions du SN *fois*.

L'évolution vers des formes lexicalisées avec le SN indéfini *une fois que* (attesté fin XVIII^e siècle) et *des fois que* (attesté fin XIX^e siècle), se serait accomplie à partir de la valeur adverbiale de *une fois / des fois*. Le remplacement progressif par la proforme *où* évite l'ambiguïté d'interprétation (*une fois que / des fois que* peuvent être analysés comme des locutions conjonctives ou comme le SN indéfini complété d'une relative). Les expressions *toutes les fois* et *chaque fois* montrent une plus grande résistance et continuent à se construire couramment avec *que* (*toutes les fois que / chaque fois que*), sans doute parce que leur fonction dans la phrase reste principalement celle d'un complément de temps, mais nous avons relevé en français moderne des énoncés où le SN *fois* occupe dans la phrase des fonctions de sujet ou de complément d'objet direct ou indirect, comme

en (265), et se construit exclusivement avec la proforme *où* ; le SN *fois* quitte ainsi sa position d'adverbe de phrase pour apparaître dans les fonctions courantes des N standards :

(265) (Reprise de (220)) « Quand elle attend à la caisse de l'hypermarché, il lui arrive de penser à toutes les fois où elle s'est trouvée ainsi dans une file, avec un caddie plus ou moins plein de nourriture. » A. Ernaux, *Les Années*, 2008

D'autres innovations modernes donnent aux adjectifs sériels *premier* et *dernier* des valeurs qualitatives, induites par l'émotion liée à la première ou à la dernière occurrence d'une série d'actions importantes dans une vie. La première fois, porteuse de l'émotion de la découverte, est particulièrement propice à ce développement ; elle apparaît dans des énoncés génériques (*festival des premières fois*) et autorise même l'utilisation de l'adjectif possessif, comme en (265) :

(266) (Reprise de (182)) « Je suis entrée, j'étais éblouie, je reconnaissais tout, même si c'était ma première fois. »
C. Fellous, *Avenue de France*, 2001

Ces observations nous amènent à poursuivre la comparaison avec l'adverbe de quantification *x fois*. Nous avons observé avec l'adverbe *x fois* une rigidité des formes et des fonctions dans la phrase ; les constructions relevées correspondent sans doute aux emplois les plus anciens de *fois* et reflètent le plus fidèlement le sens du mot hors contexte, c'est-à-dire le comptage d'occurrences, qui sont des unités de discours ; et c'est bien d'unités de discours qu'il s'agit, lorsque *fois* permet de compter des nombres, des paramètres de comparaison ou des occurrences verbales. Les premiers signes d'évolution de ce groupe apparaissent avec la modalisation (expression de l'intensité, de l'emphase, utilisation d'adverbes de manière). Les constructions dans lesquelles *fois* a la valeur de nom temporel ont pu se développer par l'ajout de constituants adjoints qui permettaient de qualifier la période temporelle et de la considérer peu à peu comme une entité extra-linguistique au même titre que d'autres noms temporels (*jour, semaine, moment*, etc.). Le SN *fois* effectue une double opération référentielle (série de fois d'une part, occurrences prélevées d'autre part). Une évolution récente vise à développer les fonctions du SN *fois* dans la phrase. Dans une première étape, l'emploi de la proforme relative *où* à la place de *que* dissocie le mot et le groupe nominal, et autorise l'utilisation de *fois* dans une fonction autre que celle de complément circonstanciel. Dans une deuxième étape, le SN peut se construire avec la relative *qui*, accède aux emplois génériques avec des constituants adjoints porteurs de sens comme *premier* et *dernier*, et autorise des constructions avec l'adjectif possessif (complété de l'adjectif *premier*). Le N *fois* semble se conduire de plus en plus comme un nom lexical standard. Ainsi, les particularités du N lexical *fois*,

que nous avons identifiées au début de notre étude, semblent en voie d'atténuation en français contemporain : construction avec l'adjectif possessif, emplois génériques, restriction sur le pronom relatif introducteur de la proposition relative. Il convient alors de se demander si le N *fois* n'est pas en train d'acquiescer les deux propriétés que Flaux et Van de Velde (2000 : 11) décrivent comme essentielles pour les noms : fonctionner comme têtes de groupes syntaxiques et signifier des substances. En effet, il est près d'apparaître en tête de groupe syntaxique (? *la première fois de mon frère*) et il n'est pas aussi dépourvu de substance lexicale que sa dénotation de compteur d'occurrences le laisserait supposer puisqu'il désigne une période de temps au cours de laquelle il s'est passé quelque chose de suffisamment important pour qu'on en parle.

Nous avons vu dans cette deuxième partie l'originalité des formes du SN *fois* et avons présenté nos hypothèses sur l'apparition et l'évolution de cette forme, très vivante en français contemporain. La troisième partie de notre étude est consacrée aux formes lexicalisées de *fois* dont l'apparition se situe à différentes époques et sont révélatrices des sens portés par le N *fois* et des constructions dans lesquelles il a pu apparaître.

3^{ÈME} PARTIE : LES EXPRESSIONS DÉRIVÉES

Nous traitons dans cette partie des constructions suivantes : *autrefois*, *des fois*, *des fois que*, *parfois*, *quelquefois*, *toutefois*, *une fois* (en construction détachée), *une fois que*. Les évolutions relevées peuvent être de nature morphologique (soudure de deux mots, par exemple : *autrefois*, *toutefois*), sémantique (évolution de sens : par exemple, *toutefois* porte la valeur concessive) et / ou syntaxique (fonctions de connecteur, comme *toutefois*, ou de corrélateurs comme *parfois*, *quelquefois*, *des fois*). Les constructions dérivées de *fois* sont des adverbes ou des locutions conjonctives. Cependant, la forme nouvelle coexiste le plus souvent avec les constructions d'origine ; par exemple, *une fois que* indique l'accomplissement d'un processus de transformation (*une fois que le navire est à quai, on peut décharger*), mais peut aussi être interprété comme le SN *une fois* complété d'une proposition relative introduite par *que* (*une fois qu'elle pleurait plus fort que d'habitude, je lui dis ...*). Notre objectif est d'analyser ces constructions pour repérer le ou les traits sémantiques de *fois* qui restent sensibles dans l'expression nouvelle et identifier les apports remarquables de chaque construction en sémantique et en syntaxe. Nous avons organisé notre étude en fonction des propriétés sémantiques majeures des différentes constructions ; nous avons ainsi identifié quatre grands groupes : la temporalité à valeur itérative, représentée par *autrefois* ; la temporalité à valeur fréquentielle, représentée par *des fois*, *des fois que*, *parfois*, *quelquefois* ; la concession, représentée par *toutefois* ; la marque de l'accompli, représentée par *une fois* et *une fois que*.

Chapitre 1. Adverbe « autrefois »

L'adverbe *autrefois*, composé de l'adjectif *autre* et de *fois*, désigne une période du passé. La valeur anaphorique de *autre* renvoie à un moment différent de celui qui est évoqué. La valeur itérative de *fois* véhicule la notion de deux ou plusieurs situations reliées l'une à l'autre par un trait commun. Les notions de ponctualité et de finitude attachées au N *fois* impliquent une séparation nette entre les deux périodes. *Fois* ne fournit pas de repère temporel. *Autrefois* renvoie à un moment indéterminé du passé, nettement séparé du présent, mais en relation avec lui.

L'adverbe est attesté au XII^e siècle et peut à cette époque désigner une période passée ou future. Von Wartburg 1960 in FEW (1922-2002 : 14, 411a) mentionne *autrefoiz* avec le sens de « jadis, déjà à un autre moment du passé » et *autrefoiz* avec le sens de « à une autre occasion (à l'avenir) ». TLF (s.v. *autrefois*) reprend ces deux sens et les commente. Le sens de « une autre fois dans le futur », attesté au XII^e siècle, a été « concurrencé par *une autre fois* dès le début du XIII^e siècle ». Le sens « dans le passé » peut aussi être exprimé par l'expression *l'autre fie* relevée par TL (1925-2002 : s.v. *foiiee, fiiee, fie*) au XIII^e siècle, qui n'a cependant pas remplacé la forme *autres fois*.

Autres fois se spécialise donc progressivement dans la désignation d'une période passée, à partir du XIII^e siècle. Le moment est plus ou moins éloigné dans le passé, la datation est vague, mais il est en relation avec le moment du récit ou de l'énonciation, comme en (267) où *autres fois* fait référence au passé des personnages du récit, évoqué dans le cadre d'une affaire criminelle :

(267) « ...ledit Perrin dist à icelle Jehennete que elle alast avecques lui en sa chambre, en li disant que il vouloit avoir sa compeignie. Laquelle respondi que jà soit ce que autres fois elle eust fait le plaisir et volenté dudit Perrin, toutesvoies son entente n'estoit pas que dores en avant elle feist plus riens pour lui en ce cas dont requise l'avoit. » *Registre criminel du Châtelet*, I, 1389-1392

La forme soudée est attestée au XV^e siècle :

(268) « Maistre Marc de Gennes, grant astrologien et medicin, residant à Paris, autrefois à Envers. »
Simon de Phares, *Recueil des plus celebres astrologues*, ca 1494-1498

L'expression *autres fois*, puis la forme soudée *autrefois*, s'utilisent comme un adverbe temporel. Au XVII^e siècle, l'adverbe *autrefois* peut figurer à l'initiale de discours et porter sur l'ensemble de la phrase. En (269), le personnage commence son discours par *autrefois*, qui désigne une période de son propre passé, et qu'il oppose ensuite au moment présent à *cette heure* désigné de façon déictique. La période de référence est le moment de l'énonciation, *autrefois* désigne un passé reculé, mais les deux périodes ont en commun le fait d'appartenir à l'histoire du locuteur :

(269) « A ce mot il les pria tous de le vouloir : à quoy chacun ayant consenty, de fortune celui de Hylas fut le premier, et celui de Phillis le dernier. Dequoy Hylas se sousriant : Autrefois, dit-il, que j'estois serviteur de Laonice, j'eusse mal-aisément voulu persuader à Tircis de l'aimer ; mais à cette heure que je ne suis que pour Madonthe, je veux bien obéir à ce que le dieu me commande. »
H. d'Urfé, *L'Astrée, première partie, Livre VII*, 1612

Ainsi, corrélé à des expressions déictiques, *autrefois* permet de marquer l'opposition entre le présent de l'énonciation et le passé. La période de référence n'est pas toujours le présent d'énonciation, et doit dans certains cas être déduite du contexte. En (270), *autrefois* s'oppose à une période plus récente de l'évolution des peuples « demi-sauvages » ; dans la suite du texte, *autrefois* est mis en parallèle avec *dès le commencement*, les deux adverbiaux désignent un passé très éloigné de l'histoire de deux populations différentes:

(270) « Ainsi je m'imaginai que les peuples qui, ayant été autrefois demi-sauvages, et ne s'étant civilisés que peu à peu, n'ont fait leurs lois qu'à mesure que l'incommodité des crimes et des querelles les y a contraints, ne sauroient être si bien policés que ceux qui, dès le commencement qu'ils se sont assemblés, ont observé les constitutions de quelque prudent législateur. »

R. Descartes, *Discours de la méthode*, 1637

Même si la période présente n'est pas explicitée, l'emploi de *autrefois* suffit à l'activer. Dans tous les cas, *autrefois* désigne une période passée qui contraste avec une période présente. La période sur laquelle porte *autrefois* est étendue, le bornage est surtout sensible à droite où il marque la séparation avec le présent.

Grevisse (1993 : §927NB) souligne que, dans le cas des adverbes composés, « il arrive que le syntagme non agglutiné subsiste à côté de l'adverbe coagulé, l'un et l'autre ayant des valeurs particulières qu'il importe de ne pas confondre ». Parmi ces adverbes, l'auteur cite *autrefois* (qui signifie « jadis » : *les mœurs d'autrefois*) et l'oppose à *une autre fois* (*nous reviendrons une autre fois*). La coexistence des formes non soudées *une autre fois*, *d'autre fois*, *d'autres fois*, *l'autre fois* met en évidence l'évolution sémantique de *autrefois*. En effet, les formes non soudées se positionnent par rapport à une période de référence, antérieure ou postérieure à celle désignée par *autre(s) fois*, qu'il convient de récupérer en contexte. Ainsi, en (271), *d'autres fois* ne pourrait figurer à l'initiale du discours ; dans le récit, il a d'abord été question de séances de prières avec les mêmes personnages, et ces séances alternent avec celle désignée par *d'autre fois* (la préposition *de* indique la fréquence, les occasions évoquées se produisent à intervalles, de façon régulière) :

(271) « D'autre fois, la Fée aux Miettes prenait la Bible. »

C. Nodier, *La Fée aux miettes*, 1831

TLF (*s.v. autrefois*) relève l'expression *d'autrefois* après un substantif pour lui donner le qualificatif de « qui se situe dans un passé révolu » :

(272) « Et pourtant elle a cherché. Mais ni rue de Belleville, ni dans les rues adjacentes, il n'y avait rien qui ressemblât à la petite boutique d'autrefois. »

M. Sizun, *Éclats d'enfance*, 2009

TLF (*s.v. autrefois*) relève en français contemporain des emplois substantivés d'*autrefois* :

(273) « Il me faut avouer aussi que, rendue à mon mauvais et attirant autrefois, je trouvais choquant que Délia (...) fût étendue sur le lit-divan... »

Colette, *Chambre d'hôtel*, 1940

Il est notable que le nom substantivé soit de genre masculin, se distanciant ainsi de l'étymologie. Le nom désigne le passé révolu du narrateur, l'adjectif possessif établit la relation entre ce passé et le narrateur. TLF signale aussi l'emploi régional *les autrefois* pour désigner le temps passé et cite à ce sujet une remarque de G. Sand : « Par cette expression, *les autrefois*, les paysans expriment mieux que nous ce que nous disions plus haut de leur notion mystérieuse et vague des siècles écoulés. ». L'emploi de *les autrefois* est illustré par cet énoncé :

(274) « On a tué du monde là-dessus, les autrefois, et les âmes sans confession demandent des prières. » G. Sand, *Jeanne*, 1844

Employé avec d'autres adverbes temporels marquant l'antériorité, *autrefois* permet de désigner une période particulière du passé. La période désignée par *autrefois* pourrait être comparée à celle qui est désignée par *jadis*. En effet, cet adverbe est considéré par Rey et al. (1999 : s.v. *jadis*) comme le « synonyme littéraire et archaisant de *autrefois* ». En (275), *autrefois* et *jadis* désignent une période reculée du passé, mais *autrefois* est opposé à *aujourd'hui*, alors que *jadis* reprend anaphoriquement *autrefois* :

(275) « Entre la torture physique d'autrefois et la torture morale d'aujourd'hui, je n'hésiterais pas pour mon compte, je préférerais les souffrances qu'infligeait jadis le bourreau. » H. de Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1847

Selon le contexte, *autrefois* peut recouvrir le passé vécu et le passé plus lointain, alors que *jadis* ne désigne que le passé lointain. *Autrefois* réfère à un passé connu du locuteur, alors que *jadis* réfère à un passé plus lointain, celui des ancêtres. Il y a toujours, dans *autrefois*, la présence d'un trait commun qui relie la période passée et la période de référence, et permet de les considérer comme deux occurrences d'un même ensemble. Il est donc possible de parler de lexicalisation de l'adverbe *autrefois* sous trois aspects :

- Il n'y a pas de renvoi anaphorique à une période de référence, *autrefois* s'oppose à la période du récit ou de l'énonciation disponible en contexte.
- La période désignée par *autrefois* est toujours antérieure à la période du récit ou de l'énonciation.
- L'adverbe peut figurer à l'initiale de discours.

La notion véhiculée par *autrefois* est celle d'une période temporelle passée, non contigüe avec le moment du récit ou de l'énonciation, mais en relation avec lui. Cette notion est héritée des propriétés de *fois*, qui désigne des périodes temporelles répétables, finies et ponctuelles. La

période désignée par *autrefois* est achevée et même révolue. *Autrefois* est un adverbe temporel à valeur itérative dans la mesure où son utilisation implique l'existence d'une période passée et d'une période récente. Nous allons, dans le chapitre suivant, étudier d'autres adverbes dérivés de *fois*, qui s'appuient aussi sur la notion de temporalité, mais portent la valeur de fréquence.

Chapitre 2. Adverbes de fréquence

« *parfois* », « *quelquefois* », « *des fois* »

Nous avons vu en première partie que le GN *fois* pouvait marquer la quantification temporelle orientée vers l'itération ou la fréquence. La fréquence se caractérise par la distribution régulière des occasions à l'intérieur d'une période temporelle de référence, par un comptage relatif des occasions réalisée par rapport à l'ensemble des occasions possibles, et par la possibilité d'utiliser des temps verbaux exprimant l'habitude. Certaines constructions avec *fois* portent une partie des propriétés de la fréquence : par exemple, *deux fois sur trois* porte la propriété de comptage relatif, mais n'implique pas forcément la régularité de la distribution ; l'expression *deux fois par* + nom temporel (*mois, jour, semaine, etc.*) porte la propriété de régularité de la distribution parce qu'il y a le même nombre d'occasions réalisées dans chaque sous-période de temps, mais ne dit rien du comptage relatif. Les adverbiaux de fréquence *parfois, quelquefois, des fois* possèdent toutes les propriétés de la fréquence : ils s'inscrivent dans une période temporelle, implicite la régularité de la distribution et le comptage relatif des occasions « P » comparées à l'ensemble des occasions possibles « P » + « Non-P ». Ils n'acceptent pas un découpage en sous périodes de temps (**Parfois par an, *Quelquefois par an*), parce qu'ils s'appuient sur un intervalle temporel accessible dans le contexte.

Ces adverbes intègrent donc les propriétés sémantiques de *fois* (répétabilité des occurrences, finitude et ponctualité) et les propriétés de la fréquence (régularité de la distribution, lecture d'habitude et comptage relatif). Nous avons recherché comment la sémantique et la pragmatique de ces adverbes s'est développée à partir des propriétés portées par *fois* et par la fréquence⁶⁷. En français contemporain, ils peuvent exprimer l'alternance de plusieurs situations à l'intérieur d'une même période temporelle, comme le montre l'exemple suivant :

⁶⁷ L'étude des adverbes *parfois, quelquefois, des fois* et des corrélations dans lesquelles ils apparaissent a fait l'objet d'un article (Guiraud (2008)).

(276) « Où était-il allé pendant ce temps-là ? Parfois il était retourné à Madagascar, parfois il avait revécu un épisode de Guy l'Éclair ou de Mandrake, ses héros préférés, parfois il avait simplement re-fait un repas ou re-vu un film plus ou moins fragmentairement. » R. Queneau, *Le Dimanche de la vie*, 1952

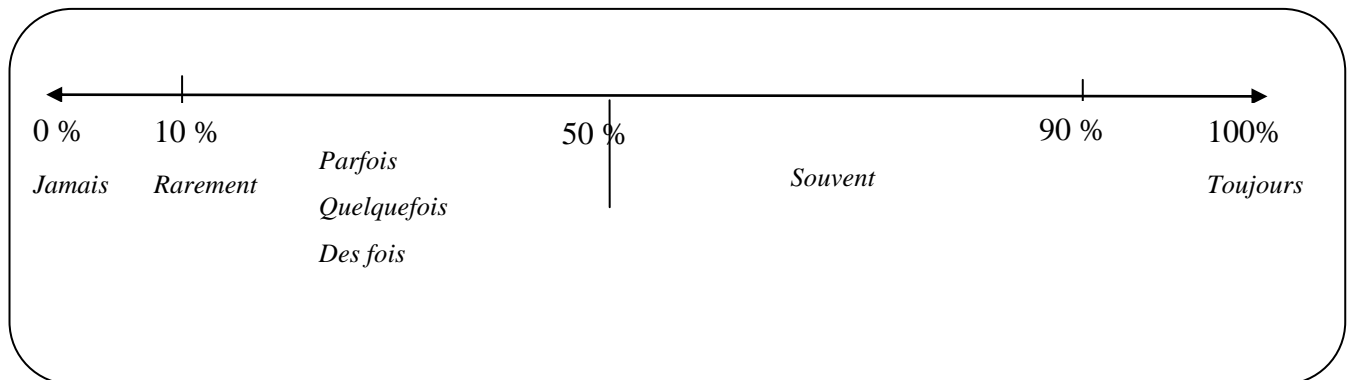
En (276), la présence de *parfois* permet d'évoquer trois situations en relation avec l'interrogation précédente. La phrase, composée de propositions indépendantes, sans connecteur, trouve son unité dans le déroulement aléatoire de trois procès à l'intérieur du même intervalle temporel, « pendant ce temps-là ». Des emplois similaires sont relevés avec les formes *quelquefois* et *des fois*. Elles expriment une fréquence de réalisation plutôt faible ; lorsqu'elles sont corrélées, elles cumulent les occasions « P » de chaque segment dans la période temporelle de référence et tendent à oblitérer les occasions « Non-P ». L'effet produit a une conséquence sur la compréhension et l'interprétation de l'énoncé et contribue à configurer une unité textuelle de rang supérieur à l'unité syntaxique. Les éléments corrélés s'opposent ou se complètent. Les fonctions de corrélateur font-elles évoluer les propriétés sémantiques et pragmatiques des formes simples?

Dans une première étape, nous chercherons à identifier les particularités sémantiques et pragmatiques de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* en emploi isolé. Nous approfondirons ensuite la fonction de corrélation : nous proposerons une définition de la corrélation adaptée aux trois constructions que nous étudions, puis nous chercherons, à partir d'un corpus, à identifier les propriétés les plus saillantes de l'emploi des trois formes en corrélation, pour les comparer à celles des formes simples.

2.1. Caractéristiques sémantiques et pragmatiques de *parfois*, *quelquefois*, *des fois*, en emploi isolé

La fréquence temporelle met en rapport des occasions réalisées « P » et un ensemble d'occasions possibles « P+Non-P ». Ce rapport peut être élevé : par exemple, *souvent* suppose que les occasions « P » représentent entre 50 et 90% de l'ensemble des occasions ; *rarement* correspond à un pourcentage faible, de l'ordre de 10% : les adverbiaux que nous étudions, *parfois*, *quelquefois*, *des fois*, ont un pourcentage supérieur à *rarement*, mais inférieur à *souvent*. L'échelle de fréquence ci-dessous classe les adverbiaux temporels en fonction du pourcentage d'occasions réalisées qu'ils dénotent :

Figure 3: proportion d'occasions réalisées dénotées par les adverbes de fréquence



Sur notre schéma, *parfois*, *quelquefois* et *des fois* expriment une proportion d’occasions réalisées comprise entre 10% et 50% du total d’occasions possibles. Nous allons affiner cette estimation pour chacun de ces adverbes.

2.1.1. *Parfois*

Parfois est issu de la soudure de *par* et de *fois* ; la forme soudée est attestée une fois à la fin du XIII^e siècle et de nouveau au XV^e siècle, d’après Rey et al. (*s.v. parfois*). La préposition *par*, employée sans déterminant⁶⁸, exprime l’idée d’une « répartition discontinue à l’intérieur d’une totalité, d’un processus global » selon TLF (*s.v. par*). Avec un nom temporel comme *fois*, le processus concerné par la répartition est temporel. Berthonneau (1989 : 507) note : « *Parfois*, composé d’une préposition et de *fois*, et non avec un déterminant, a été rattaché au paradigme de *par* donnant une validation discontinue du procès. C’est de *par* qu’est tirée la discontinuité impliquée par cet adverbe. ». Berthonneau (1989 : 302-303) définit ainsi la « validation discontinue » et l’applique à l’adverbe *parfois* :

« Quel que soit le nom [qu’il soit temporel ou non], l’interprétation est de type ‘ Il y a des N (moments, endroits) où P est vraie et des N où P n’est pas vraie ‘ [...]

L’adverbe *parfois* trouve enfin ici son paradigme naturel. Il correspond bien au sens du complément ‘ Il y a des fois où P et des fois où non-P ’. »

Les traits sémantiques de *parfois*, hérités de ses composants, sont les suivants :

⁶⁸ La construction avec déterminant, *par des fois*, est attestée au XVI^e siècle, avec un sens proche et elle est encore signalée comme régionalisme au XIX^e siècle par TLF (*s.v. parfois*).

- Prise en compte d'une période temporelle implicite ou explicite
- Validation discontinue des occurrences
- Répartition régulière des occurrences dans la période
- Proportion d'occasions réalisées voisine de la moitié des occasions possibles.

Le premier trait correspond à la période de référence temporelle nécessaire à la fréquence ; le second trait répond aux propriétés de finitude et de ponctualité des occurrences décrites par *fois* ; le troisième et le quatrième traits relèvent de la fréquence : régularité de la distribution et comptage relatif. L'emploi en proposition hypothétique, *si parfois*, atténue le trait temporel et limite la classe des hypothèses ; le doute exprimé par le locuteur est sensible :

(277) « Un homme ouvre la marche avec un crucifix voilé de deuil. Tu vois leurs pieds nus?

- Ils se font mal?

- Qui sait si parfois du verre n'a pas été jeté à dessein? »

R. Sabatier, *Les Noisettes sauvages*, 1974

Un glissement comparable du temporel à l'hypothétique est relevé par Grevisse (1993 : §383) qui signale sous forme de régionalisme l'usage de *parfois* dans une interrogation globale, pour la rendre plus prudente avec souvent un verbe au conditionnel. L'adverbe prend une valeur de modalisation (doute) :

(278) - Auriez-vous parfois fait cela ? (Exemple de Grevisse)

2.1.2. **Quelquefois**

Quelquefois provient de la soudure de *quelques* et de *fois* ; la forme soudée est attestée en 1539, selon Rey et al. (1999 : s.v. *quelquefois*), mais on la trouve déjà dans les *Mémoires* de Commynes, en 1490. *Quelques*, déterminant, employé au pluriel, désigne un nombre indéterminé, mais faible. Riegel (1994 : 161) note : « L'indéfini *quelques*, à la différence de *plusieurs*, comporte l'aspect évaluatif de la basse fréquence ». Le prélèvement des occurrences est aléatoire. Les traits sémantiques de la période temporelle de référence et de la régularité de la distribution n'apparaissent pas dans les composants de *quelquefois* ; c'est sans doute ce qui justifie la persistance de la forme non soudée, *quelques fois*, à valeur itérative.

La soudure des deux mots a fait disparaître le *s* final de *quelques*. Le mot s'emploie d'abord avec deux significations : *quelques fois* et *une fois*. Au XVII^e siècle, le sens évolue vers la fréquence par

mise en relation du nombre représenté par *quelques* avec une norme en vigueur dans une période donnée. Le mot est comparé à *parfois* et à d'autres adverbiaux temporels de fréquence :

(279) « Il aime quelquefois sans qu'il le sache bien,
Et croit aimer aussi parfois qu'il n'en est rien. »
Molière, *Le Misanthrope*, 1667

Quelque est un indéfini, dont les différentes significations ont été étudiées par Culioli (1999 : 49-58). L'auteur distingue les valeurs attribuées à *quelque* (singulier) et à *quelques* (pluriel). *Quelque* avec un N discret, comme *fois*, « marque un parcours, c'est-à-dire un trajet de point à point, sans que l'on puisse s'arrêter à une valeur stable et assurée ». Si *quelque* a une valeur d'éventualité ou d'existence hypothétique, Culioli (1999 : 56) propose l'interprétation suivante : « pour une situation énonciative donnée, on est à l'extérieur d'un domaine \mathcal{D} : envisager l'éventualité d, c'est envisager que l'on puisse franchir la frontière et se trouver à l'intérieur ». Culioli (1999 : 56-57) décrit ainsi les propriétés de *quelque* a valeur d'itération :

« Si l'on représente chaque occurrence d'événement par un intervalle fermé (ou, de façon équivalente, par un point), il est manifeste que l'on n'a pas *un* intervalle, et un seul, mais un raboutage d'intervalles. Ainsi, non seulement on n'a pas un intervalle (ou un point), mais en outre, tout se passe comme si, à chaque reprise, on entrait à l'intérieur du domaine, pour à nouveau en sortir (passer à l'extérieur), puis y pénétrer à nouveau, etc. d'où une valeur d'éventualité répétée, de désactualisation, produite par ce trajet à travers une succession d'intervalles, de parcours sur une famille de points, sans qu'aucun point (ou intervalle fermé) puisse être repéré de façon privilégiée par rapport à une situation énonciative, c'est-à-dire à l'origine du système de repérage énonciatif. »

La troisième valeur possible de *quelque* + N discret est, selon Culioli (1999 : 58) l'indéfinition, qui porte « sur le domaine des occurrences qualitatives de N », et autorise des valeurs proches, ou apparentées, au N spécifié ; dans le cas de *fois*, qui ne décrit pas précisément un intervalle temporel, l'indéfinition semble peu appropriée, ou plutôt n'apporte pas de propriété nouvelle, dans la mesure où l'intervalle temporel désigné par *fois* appartient à un ensemble incluant des occasions possibles, réalisées, éventuelles ou même contrefactuelles, d'une durée indéterminée et d'une datation non précisée. Il serait donc préférable d'analyser *quelquefois* à partir des deux premières valeurs identifiées par Culioli (1999 : 56-57) : l'éventualité et l'itération. Nous en retenons l'observation d'une alternance d'occasions « P » (appartenant au domaine) et « Non-P » (extérieures au domaine), l'incertitude concernant leur régularité et leur individualité, et l'absence d'informations

concernant la période temporelle où se déroulent les événements, leur durée, et leur nombre relatif par rapport à l'ensemble d'occasions possibles.

Le pluriel *quelques* ne fait pas apparaître les mêmes propriétés. Selon Culioli (1999 : 57) :

« par construction, on constitue, alors, un ensemble de plusieurs points extensionnellement distincts, mais ne possédant aucune propriété différentielle. Il n'y a donc plus vacillation entre plusieurs valeurs ; les valeurs surajoutées ne sont donc plus indispensables ; *quelques N* est compatible avec l'assertion définie strictement, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter, pour la bonne formation de l'énoncé, une déformation modale ou aspectuelle. »

Cette analyse s'applique bien à *quelques fois*, forme non soudée à valeur itérative, qui désigne des intervalles discontinus à l'intérieur d'une période temporelle, et ne peut être considéré comme un adverbe de fréquence. Grevisse (1993 : §927NB) distingue ainsi la forme soudée et la forme non soudée :

« *Quelquefois* 'parfois' et *quelques fois* 'un petit nombre de fois' sont assez proches l'un de l'autre, le second insistant sur l'idée de nombre : *Je le rencontre quelquefois. – Je l'ai vu quelques fois pendant les vacances.* »

Les traits sémantiques de *quelquefois*, hérités de ses composants, sont les suivants :

- Période temporelle récupérable en contexte
- Répartition aléatoire des prélèvements
- Valeur d'éventualité, propice aux hypothèses et aux interrogations
- Proportion d'occasions réalisées non précisée, mais supposée faible
- Distribution des occasions non précisée, mais supposée moins régulière qu'avec *parfois*.

Si quelquefois réduit les possibilités de réalisation de l'éventualité exprimée ; *quelquefois que*, en langage familier, est signalé par Rey et al. (1999 : s.v. *quelquefois*), au sens de « si jamais par hasard ». Grevisse (1993 : §1096b) relève aussi ce tour, appartenant à la langue populaire, pour introduire une condition avec un verbe au conditionnel :

(280) « on va regarder sur la table de Mme Tesson. Quelquefois qu'elle serait arrivée, votre lettre du Havre. »

G. Duhamel, *Chronique des Pasquier. I. Le Notaire du Havre, 1933*

Un glissement vers l'hypothétique, comparable à celui de *si parfois*, est constaté par Grevisse (1993 : §383) qui signale l'usage de *quelquefois* dans une interrogation globale, pour la rendre plus dubitative, avec éventuellement un verbe au conditionnel :

(281) (reprise de (35)) « Vous n’auriez pas vu quelquefois, par hasard, mon perroquet ? »

G. Flaubert, *Trois Contes : Un Cœur simple*, 1877

Le *quelque* de *quelquefois* semble ainsi apparenté à *quelque* au singulier plutôt qu’à *quelques* au pluriel. Notons que *quelque*, accompagnant un nom et en construction avec *que*, permet d’introduire une proposition concessive (voir Grevisse (1993 : §1092b)) ; même si *fois* n’est pas utilisé dans ce tour, il est intéressant de remarquer la proximité de *quelque* avec la notion de concession que nous retrouverons dans l’étude de *toutefois*.

2.1.3. *Des fois*

La forme *des fois* est plus familière et attestée plus tardivement que les deux formes précédentes. L’article indéfini, toujours pluriel, indique un prélèvement indifférencié et indéterminé d’occurrences dans un ensemble. La forme est attestée dans FRANTEXT au XIX^e siècle, dans des tournures familières, au sens de *plusieurs fois*, mais il se pourrait que son apparition en français soit plus ancienne, mais non retranscrite dans les sources littéraires. Les origines de la forme adverbiale restent peu claires. *Des fois* pourrait être rapproché de formes avec préposition : *à des fois*, *par des fois*. Il est également possible de comparer *bien des fois*, signifiant « souvent », et *des fois*, qui indiquerait une proportion moins élevée.

Les traits sémantiques de *des fois*, hérités de ses composants, sont les suivants :

- Période temporelle récupérable en contexte
- Répartition aléatoire des prélèvements
- Nombre indéterminé d’occurrences, inférieur à la moitié du total théorique
- Distribution nettement moins régulière qu’avec *parfois*.

L’étude du SN indéfini *des fois*⁶⁹ nous a permis d’observer son passage progressif vers l’adverbe de fréquence, et de remarquer que le jugement du locuteur sur le faible nombre d’occurrences était souvent perceptible. Les tournures hypothétiques accompagnent facilement *des fois* : proposition conditionnelle introduite par *si*, emploi du conditionnel ou de marqueurs comme *peut-être* indiquant l’éventualité. En employant *des fois*, le locuteur réduit le champ de réalisation de l’hypothèse. *Si des fois* peut être paraphrasé par « si par hasard » : l’expression atténue fortement le trait temporel. L’opinion du locuteur sur la réalisation des occurrences est sensible (emphase, indignation, etc.). En (282), la série de fois concerne « la cérémonie des empreintes digitales » ; les

⁶⁹ Voir ci-dessus : Partie 2 – SN *fois* avec article indéfini – SN indéfini pluriel *des fois* (page 134).

occurrences prélevées concernent une fausse identité de la personne arrêtée, elles représentent un risque aux yeux du « brigadier » et justifient le contrôle des empreintes digitales ; le locuteur, lui, juge cette éventualité peu probable et même ridicule :

(282) « La cérémonie rituelle des empreintes digitales... que le brigadier vérifie si c'est bien moi et pas un autre qui voudrait des fois entrer en taule pour le plaisir. »

A. Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995

La même logique permet d'expliquer l'utilisation de *des fois* dans un échange conversationnel où l'un des deux interlocuteurs formule une requête. En (283), l'énoncé laisse entendre que le fait d'avoir une gomme avec soi n'est pas permanent (il y a des fois où « P » et des fois où « Non-P »), et le conditionnel rend le fait plus hypothétique ; l'interlocuteur peut ainsi répondre « non » sans paraître impoli ni imprévoyant :

(283) - *T'aurais pas des fois une gomme ?*

Grevisse (1993 : §383) note la présence de *des fois* dans une interrogation oratoire, avec une nuance ironique ; la présence de *des fois* rend ridicules les situations correspondant à une réponse positive :

(284) « C'est-y des fois que ces gaillards-là vont avoir le toupet de nous laisser ici et nous lâcher l'train sous le nez ? » G. Courteline, *Le Train de 8 heures* 47, 1888

Des fois que pourrait correspondre à l'adverbe *des fois* élargi par *que P*. *Des fois que* introduit toujours une proposition avec un verbe au conditionnel, et indique une hypothèse peu probable

(285) « Va-t'-en voir jeter un coup d'oeil, des fois que l'adjudant rappliquerait »

G. Courteline, *Gaietés de l'escadron*,

Le statut de *que* dans cette construction mérite une attention particulière. La distinction entre *que* et *si* dans les différents types de conjonctions a été relevée par Wilmet (1997 : §682) qui rappelle que, selon Guillaume (1929 : §284, 5^e, rem.), *que* « pose » et *si* « suppose ». L'utilisation de *que* pour introduire une hypothèse n'est donc pas courante, et on peut penser que c'est *des fois* qui porte l'hypothèse. *Des fois* indique un prélèvement d'occasions très inférieur à 50%, qui peut être jugé faible, donc peu fréquent et, par voie de conséquence, hasardeux. L'utilisation de *des fois* implicite que les chances de réaliser les occasions « P » sont minimales. *Que* permet de développer le contenu des occasions « P », et pourrait ainsi être considéré, selon l'analyse de Le Goffic (1993 : §289), comme un élargissement de l'adverbe *des fois* par une subordonnée en *que*. Le classement de cette subordonnée dépend de la locution conjonctive formée par le GAdv *des fois* et *que* : il pourrait s'agir d'une intégrative (corrélative), d'une complétive ou d'une relative. Nous allons rechercher

s'il est possible de rattacher les propositions introduites par *des fois que* à l'un de ces types de subordonnées. Les adverbes élargis par *que P* corrélatif ont été analysés par Le Goffic (1993 : §290), ils sont de type *aussitôt que P*, *si bien que P* et possèdent les propriétés suivantes : « un adverbe de temps ou de manière (*tôt*, *bien*) est lui-même quantifié par un double système adverbial corrélatif (*aussi*, *si* + *que P*, corrélatif en fonction secondaire). (...) Le mode de la subordonnée corrélatif est l'indicatif ». *Des fois que* n'est pas quantifié dans un système adverbial corrélatif, et se construit avec le conditionnel ; pour ces deux raisons, nous écartons la possibilité d'une proposition corrélatif. Les adverbes élargis par *que P* (relatif) sont analysés par Le Goffic (1993 : § 291), ils sont de type *alors que P*. « Certains adverbes de temps peuvent être élargis par un *que* relatif. (...) Cet emploi du relatif sur antécédent adverbial est une extension d'un emploi comparable derrière des GN (temporels) dans *chaque fois que*, *un jour que* (...). Le mode est l'indicatif, mode normal des relatives ». Les subordonnées introduites par *des fois que* se rapprochent de ce type de proposition relative, *des fois* est un GN temporel, et nous avons précédemment analysé⁷⁰ les GN construits avec le N temporel *fois* complétés d'une relative introduite par *que* comme des adverbiaux antécédents d'une relative. Cependant, la construction systématique avec le conditionnel montre que, même s'il s'agissait au début d'un élargissement par *que P* relatif, la forme *des fois que* est en voie de grammaticalisation et s'apparente à une locution conjonctive ayant pour seule fonction d'introduire une hypothèse douteuse (équivalent de « si par hasard »). La dernière possibilité correspond aux adverbes élargis par *que P* (complétif), de type : *loin que P*, *bien que P*, analysés par Le Goffic (1993 : §292). Le mode de ces propositions est l'indicatif ou le subjonctif. Elles sont réalisées comme des énonciations indépendantes, et l'adverbe porte un éclairage modal sur cette énonciation. Il est difficile de concevoir la subordonnée introduite par *des fois que* dans cette catégorie, car le contenu de la proposition apparaîtrait comme un énoncé indépendant modalisé par *des fois*, et l'emploi du conditionnel resterait là aussi un problème. La solution la plus satisfaisante reste donc celle d'un élargissement par *que P* relatif à l'origine, qui aurait évolué vers l'expression de l'hypothèse et serait devenu une locution conjonctive introductive d'une proposition conditionnelle.

Les occurrences évoquées par *des fois* ne sont pas toujours décrites et le discours fait alors seulement allusion à leur existence. Les exemples de cette utilisation sont le plus souvent à la forme interrogative ou exclamative et *des fois* est placé en fin de phrase pour interpellé et inciter à répondre ; *des fois* correspond à un prélèvement d'occurrences dont la réalisation provoque

⁷⁰ Voir la conclusion de la deuxième partie en page 143.

l'indignation du locuteur ; les autres occurrences de la période, « Non-P », correspondent à une situation jugée normale :

(286) « Qui c'est qu'a étalé toute cette mélancolie sur ma tartine. Et ce gros cafard dans mon bol de Nes c'est p'têt' moi qui l'ai mis des fois. »

E. Hanska, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981

Les emplois exclamatifs de *des fois* sont attestés dès le XIX^e siècle dans les controverses. Ils se sont lexicalisés dans la mesure où l'expression décrit uniquement des occurrences improbables, voire choquantes, et peut apparaître en fin de phrase comme ponctuant d'interpellation. L'interjection *Non mais des fois* reflète une attitude du locuteur plus agressive. Berthonneau (1989 : 507) remarque que *non mais* porte la controverse, ce qui rend sa présence indispensable dans l'interjection. *Non mais* peut être approfondi à partir de l'étude de Ducrot (1980 : 93-130) sur l'emploi de *mais* dans deux scènes de *Occupe-toi d'Amélie* de Feydeau. La réplique « *Non mais avez-vous vu ! vous avez vu ça !* » est ainsi commentée par Ducrot (1980 : 115) :

« le *Non*, ici, n'est pas paraphrasable par un énoncé négatif, ce qui exigerait qu'il soit réponse à une question ou contestation d'un énoncé précédent. Il constitue seulement une sorte d'interjection marquant l'indignation ou l'incrédulité. On ne peut donc pas dire que *mais* enchaîne avec le *Non*. La possibilité et la valeur de ce *mais* ne sont d'ailleurs pas atteintes si l'on supprime le *Non*. »

L'interjection *Non mais !* peut s'employer seule. En (287), l'interjection est formulée au discours indirect libre, mais aurait pu suivre la dernière réplique de l'interaction pour en accentuer l'effet ; l'entretien est clos parce que le locuteur ne veut plus discuter sur ce sujet. L'interjection marque l'indignation et le refus de poursuivre la conversation tout en gardant l'avantage du dernier mot :

(287) « J'ai dit : Bon, si c'est tout ce que vous me souhaitez, et je suis parti. Non mais ! Pour qui il se prend ? Je sais quand même mieux que lui de quoi j'ai besoin. C'est qui, le malade ? » M. Winckler, *La Maladie de Sachs*, 1998

L'interjection *Non mais attends*, introducteur d'une réfutation, a été étudiée par Kerbrat-Orecchioni (2005 : 54), elle « vise à faire cesser un type de discours envisagé du point de vue de son contenu ». Elle ne fait pas cesser la conversation, mais l'oriente vers la prise en compte d'un élément dont l'interlocuteur ne s'est pas préoccupé ou qu'il a posé comme non discutable. En (288), *Non mais attends* vise à obtenir de l'interlocuteur qu'il diffère son action ; la demande est exprimée impérativement, il ne s'agit pas de la discuter ; elle contient aussi de l'indignation, car

l'interlocuteur aurait dû anticiper le besoin du locuteur et le prendre en compte sans qu'il soit besoin de le lui rappeler :

- (288) « Hippo se dirige vers l'entrée tandis qu'Halpern enlève son imper et son manteau.
HIPPO Tu t'amènes !
HALPERN Non mais attends oh ! Je peux pas y aller comme ça, il faut que je m'arrange!
Halpern enfle son imper sous son manteau et suit Hippo jusqu'à l'entrée de la boîte. » E. Rochant, *Un monde sans pitié*, 1990

L'interjection *Non mais des fois !* exprime aussi le refus de la situation, et l'indignation devant les propos ou l'attitude de l'interlocuteur. *Des fois* désigne une situation intermittente « P » qui n'est pas admissible pour le locuteur⁷¹. En (289), la situation refusée est « embarquer les dix sacs ». L'interjection *Non mais, des fois !* clôt l'entretien dont le contenu est développé dans le contexte droit à titre de commentaire (« je lui disais que non. Il ne voulait rien entendre »).

- (289) « Dehors, j'ai failli rouer de coups l'autre con de Zingaro. Il voulait à tout prix embarquer les dix sacs qui étaient dans le porte-cartes. Non mais, des fois. Je lui disais que non. Il ne voulait rien entendre. Cette somme... Tous ces sous, ça le rendait cinoque, agité et obscur. » B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987

On pourrait aussi interpréter *Non mais des fois !* comme une négation introduite par *non*, et suivie de l'anticipation d'une réfutation possible, introduite par *mais*, et d'une seconde réfutation, dont la réalisation serait plus retreinte, introduite par *des fois*. L'interjection indiquerait ainsi la négation de ce qui a été dit précédemment, et le rejet anticipé de toute objection de l'interlocuteur.

L'interjection *Non mais des fois* ne porte plus de trait temporel, si ce n'est l'évocation de « fois » représentant des situations insupportables ou inadmissibles pour le locuteur ; c'est *fois* qui suscite son irritation. L'interjection récuse les propos précédents et exprime une relation interpersonnelle :

- (290) « STEPHANO : Je me couronne roi de l'île.
TRINCULO : Ouais ! Pourquoi toi ? Je suis le premier qui y ai pensé, à cette couronne.
STEPHANO : Dis donc, Trinculo ! Non mais des fois ! Tu ne t'es pas regardé !

⁷¹ La ponctuation de *Non mais des fois* est variable ; une virgule peut être placée après *Non*, ce qui regroupe *mais des fois* en une seule proposition (ouverture d'une exception restreinte par *des fois*) ; ou bien, une virgule peut être placée après *mais* (c'est le cas de l'extrait présenté), ce qui crée un premier bloc contenant *Non mais* (interjection marquant l'indignation) et un second bloc contenant *des fois* (qui marque la rareté des occasions inadmissibles). Ou encore, il n'y a aucune ponctuation. Cette particularité graphique se retrouve en partie à l'oral, où *Non mais des fois* peut être prononcé tout d'une traite ou avec une césure après *mais*.

Qu'est-ce qu'il faut à un roi ? De la prestance. Et moi, c'est pas pour dire, j'ai de la prestance. »

A. Césaire, *Une tempête*, 1969

L'affaiblissement sémantique, au profit de l'expression de l'attitude du locuteur, rappelle le phénomène de « subjectification » décrit par Traugott (1995 : 32) :

« [Subjectification is specifically a] GRADIENT phenomenon, whereby forms and constructions that at first express primarily concrete, lexical, and objective meanings come through repeated use in local syntactic contexts to serve INCREASINGLY abstract, pragmatic, interpersonal, and speaker-based functions. »

Ce phénomène s'appliquerait aux valeurs modales (doute, ironie) qui apparaissent en même temps que le trait temporel s'affaiblit. L'emploi exclamatif correspondrait au stade suivant d'intersubjectification décrit par Traugott (2003) comme « the explicit expression of the speaker / writer's attention to the 'self' of addressee/reader ». Notons que tous les emplois de *des fois* que nous avons relevés se placent dans un registre très familier et correspondent à des tournures essentiellement orales. De ce fait, la recherche d'exemples dans FRANTEXT ne rend pas compte de la réalité et de la vitalité de cette forme.

2.1.4. Comparaison de *parfois*, *quelquefois*, *des fois*

Au plan sémantique, les trois adverbes décrivent une répartition discontinue de processus « P » à l'intérieur d'une période temporelle implicite ou explicite contenant des occasions « P+Non-P ». Avec *parfois*, la répartition est régulière, les périodes « P » alternent avec les périodes « Non-P », et la proportion de « P » par rapport à l'ensemble « P + Non-P » est proche de 50%. *Quelquefois* et *des fois* dénotent une proportion plus faible et une répartition moins régulière. Ces trois adverbes évoluent vers une quantification sur l'hypothèse, avec *si* ou le conditionnel ; le trait temporel s'atténue, remplacé par une valeur hypothétique, complétée de valeurs modales (doute, ironie). Une construction de même sens est possible avec *que* pour *des fois* (*des fois que*) et pour *quelquefois* (*quelquefois que*), en langage familier, mais n'apparaît pas avec *parfois* (**parfois que*). La forme *des fois que* est devenue une locution conjonctive introduisant en langage familier une donnée hypothétique, avec un jugement perceptible du locuteur qui remet en cause la crédibilité de l'hypothèse. La forme *des fois* évolue, au-delà de l'expression de l'hypothèse, vers des formes

exclamatives : *Des fois !* porte un jugement sur le petit nombre d'occasions et évolue vers la désémantisation. L'interjection *Non mais des fois !* évolue vers l'intersubjectification.

Au plan syntaxique, les trois adverbes ont un emploi extraprédicatif, illustré dans les trois exemples ci-dessous ; ils sont souvent placés en tête de phrase, mais restent très mobiles, comme en (292) où *quelquefois* est placé en incise après un autre adverbe :

(291) « Parfois nous doutions qu'un terrain alluvionnaire pût se combler en si peu d'années, mais ma mère nous rassurait. »

M. Duras, *Cahiers de la guerre et autres textes*, 2006

(292) « Jamais en tout cas, ils ne me demandent un sou. Jamais on ne manque de rien. Au contraire, quelquefois, on a trop de quelque chose. »

F. Dorin, *Les Vendanges tardives*, 1997

(293) « Petit Michel est assis sur la cuvette, dos appuyé au mur. Il pense à sa mère. Lui, il sait qu'elle n'est pas vraiment malade. Des fois, quand il est seul avec elle, qu'elle cire les meubles, elle se retourne et lui sourit. »

V. Thèrame, *Bastienne*, 1985

Parfois et *quelquefois* peuvent occuper une position intraprédicative, moins mobile dans la phrase ; cette position est plus rare pour *des fois*.

2.2. Caractéristiques de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* en corrélation

Parfois, *quelquefois*, *des fois* ne sont pas à proprement parler des « corrélateurs » tels qu'ils sont décrits par Allaire (1977), Charolles (2001) et Schnedecker (2006), mais leur répétition dans le discours forme écho, et incite le lecteur à comparer les éléments qui les accompagnent.

2.2.1. Propriétés des corrélatifs

On parle d'emploi corrélatif quand deux ou plusieurs énoncés sont mis en relation dans le discours. Allaire (1977 : 5) propose une définition classique de la « corrélation » : « Par ce mot, la tradition désigne [...] des relations d'interdépendance qui, sur l'axe horizontal de la chaîne parlée, mettent en rapport d'agencement deux séquences verbales. ». Cette définition fournit les premières spécificités : les éléments sont proches les uns des autres dans le discours et n'entretiennent pas de lien hiérarchique au plan syntaxique (autrement dit, pas de lien de subordination). Au-delà de cette

définition première, Allaire (1977 : 5) ajoute : «Les corrélations s'établissent sur l'axe paradigmatique, définissant différentiellement le statut formel des éléments de la langue. Plutôt que d' 'interdépendance ' , il faudrait parler d' 'interrelation' ».

Ainsi, la corrélation influe sur la composition du discours ; l'énoncé a une constitution particulière et se prête à des tournures syntaxiques, qu'Allaire (1977) développe dans la suite de sa thèse : ellipses, inversion du sujet, déplacement des termes de l'énoncé, ...

Charolles (2001 : 252) classe les relations établies par les constructions corrélatives en trois catégories : structurales, lexicales, sémantico-pragmatiques. Il propose de traiter les relations de dépendances en termes de *degré* ; les plus hauts degrés de dépendance se situent au niveau des relations syntaxiques ; à un degré moindre, les corrélateurs (*plus ... plus*, ou *non seulement ... mais encore*) impliquent une dépendance entre les phrases, annoncée dès le premier segment par l'occurrence d'une expression lexicale ; à un degré encore plus faible, des liens de dépendance peuvent s'établir au niveau structural ou lexical (parallélisme de construction, marques lexicales) ; le niveau le plus bas concerne des liens de dépendance au niveau lexical. Dans cette échelle, *parfois*, *quelquefois*, *des fois* peuvent être considérés comme des corrélateurs « faibles », correspondant à des degrés de dépendance plus ou moins lâches. Ainsi, les moyens structuraux et lexicaux sont mis en œuvre dans l'exemple (276) que nous reprenons ci-dessous :

- (294) « Où était-il allé pendant ce temps-là ? Parfois il était retourné à Madagascar, parfois il avait revécu un épisode de Guy l'Éclair ou de Mandrake, ses héros préférés, parfois il avait simplement re-fait un repas ou re-vu un film plus ou moins fragmentairement. » R. Queneau, *Le dimanche de la vie*, 1952

Le premier segment n'implique pas la présence d'autres segments similaires ; le texte pourrait être énoncé comme suit :

- (295) - *Où était-il allé pendant ce temps-là ? Parfois il était retourné à Madagascar. En effet, il en conservait un excellent souvenir ...*

C'est l'effet de parallélisme qui s'établit progressivement à la lecture du deuxième, puis du troisième segment qui construit l'unité de l'énoncé : les trois segments sont composés de *parfois* suivi du pronom sujet *il*, d'un verbe au plus que parfait, et d'un groupe complément du verbe. Les similitudes lexicales sont marquées par le préfixe *re-* de chaque verbe, détaché par un tiret dans le troisième segment pour accentuer l'effet de réitération. L'intonation met en valeur la similitude du début et l'allongement progressif de la fin de chaque segment. Le lecteur regroupe mentalement les

trois segments et les interprète comme trois possibilités concurrentes à l'intérieur du même intervalle temporel.

Les relations sémantico-pragmatiques (connecteurs, reprise anaphorique, opposition entre une assertion et sa négation) sont sensibles en (296). Les verbes *aider* et *détruire* impliquent des actions différentes mais pas exactement contraires ; l'opposition est marquée par le connecteur *et* et par le complément d'objet repris anaphoriquement :

(296) « L'expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est partout un art conjectural, qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit. » Voltaire, *Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et sur l'esprit des nations*, 1756

Au niveau du discours, la corrélation forme une unité textuelle indépendante de la syntaxe, et peut dépasser les limites de la phrase. C'est en ce sens que l'observation de la corrélation doit, selon Schnedecker (2006 : 199), tenir compte d'un contexte élargi pour être analysée dans sa totalité. Bien que les formes étudiées par cette auteur (les pronoms *l'un ... l'autre*) soient éloignées des adverbes temporels, certains éléments peuvent servir à notre étude de la corrélation : Schnedecker (2006 : 17) note que les deux pronoms *l'un l'autre*, outre qu'ils ont une ressemblance formelle et des emplois couplés, établissent des liens au niveau sémantique (énumération ou opposition) ; au plan discursif, ils peuvent se situer dans des phrases graphiques distinctes. La prise en compte d'une zone élargie autour des corrélateurs permet d'organiser en trois parties les éléments de phrase à observer :

- La zone d'antécédence (ZA), à gauche de la corrélation, introduit la structure d'accueil. Il ne s'agit pas, avec des adverbes temporels, de rechercher les sources des pronoms anaphoriques, mais des indices qui permettraient d'identifier l'introduction d'une nouvelle séquence de discours. En (297), la ZA est la proposition subordonnée « quand il veut », les segments corrélés reprennent le complément de temps :

(297) « Il se lève quand il veut, des fois à quatre heures, des fois à cinq : il est son maître. » J. Renard, *Journal*, 1910

- La zone de corrélation (ZC) contient les éléments corrélés
- La zone post-corrélative (ZPC) indique la fin de la corrélation. Elle marque souvent une rupture dans le discours. En (298), la ZPC est introduite par *mais* et une ponctuation explicative (deux points), avec changement du temps verbal ; elle porte une conclusion :

(298) « Je me parcours alors moi-même, et membre à membre, je m'examine, et quelquefois je marche, et quelquefois je cours avec des jointures flexibles, selon qu'une vigueur animée me conduit : mais qui j'étais, où j'étais, par quelle cause j'étais, je ne le savais pas. » F. de Chateaubriand, *Le Paradis perdu* [trad.], 1839

Le repérage de la zone de corrélation et des zones qui la précèdent et la suivent est facilité par la présence de marqueurs d'ouverture et de fermeture de la corrélation. À défaut de marqueurs, c'est la structure de la zone de corrélation elle-même qui permet d'identifier ces trois zones.

2.2.2. Étude sur corpus

Le corpus d'emplois de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* que nous avons constitué est issu de FRANTEXT. Les résultats obtenus pour *parfois* et *quelquefois* étant trop élevés⁷², nous avons sélectionné les occurrences les plus anciennes, les plus variées, et les plus complexes ; ce choix avait pour objet de repérer l'évolution diachronique, les différentes combinaisons possibles, et la taille maximum que pouvait atteindre une corrélation. Pour la forme *des fois*, nous n'avons obtenu que 49 occurrences, après avoir complété la recherche avec des corrélations composées de *des fois ... d'autres fois* ; une construction au singulier, de forme *l'une des fois ... l'autre des fois*, relevée au XVI^e siècle, a été écartée comme atypique. Le corpus obtenu est le suivant :

- 108 corrélations avec *parfois*, représentatives à partir du XIX^e siècle, car nous n'avons relevé avant cette période qu'une corrélation au XVI^e siècle et une autre au XVII^e siècle
- 112 corrélations avec *quelquefois*, particulièrement nombreuses au XVII^e siècle
- 49 corrélations avec *des fois*, à partir du XIX^e siècle.
- La faible représentation de corrélations au XVIII^e siècle est peut-être due au mode de sélection du corpus.

Nous avons cherché, d'une part à qualifier la zone de corrélation, d'autre part à identifier la zone d'antécédence et la zone post-corrélative à partir des marqueurs d'ouverture ou de fermeture de la corrélation.

La zone de corrélation

Les premières apparitions de corrélations avec *parfois* et *quelquefois* dans FRANTEXT datent du XVI^e siècle. La première apparition d'une corrélation avec *des fois* date du XIX^e siècle (1851). La

⁷² 1026 résultats pour *parfois*, 482 pour *quelquefois*.

structure de la corrélation peut être analysée en suivant trois schémas principaux : les corrélations formées avec une seule des formes étudiées, les corrélations où l'un au moins des segments corrélés contient un corrélateur différent et les corrélations contenant deux des formes étudiées. Le premier schéma correspond à des corrélations de format : *parfois ... parfois ... (parfois ...)*, ou *quelquefois ... quelquefois ... (quelquefois ...)*, ou *des fois ... des fois / d'autres fois ... (des fois / d'autres fois)*. Le tableau ci-dessous montre la répartition de ce schéma par nombre de maillons et par siècle.

Tableau 20 : corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* par siècle et nombre de maillons

<i>Parfois</i>	2 maillons	3 maillons	4 maillons	5 maillons	Total ⁷³	Total corpus	% du corpus
XVI ^e	1				1	1	100%
XVII ^e	1				1	3	33%
XIX ^e	61				61	72	85%
XX ^e et XXI ^e	4	21	4	1	30	32	94%
Total	67	21	4	1	93	108	86%

<i>Quelque fois</i>	2 maillons	3 maillons	4 maillons	Total	Total corpus	% du corpus
XVI ^e	2			2	4	50%
XVII ^e	21	5		26	39	67%
XVIII ^e	12	1		13	18	72%
XIX ^e	18	1		19	26	73%
XX ^e et XXI ^e	20	1	1	22	25	88%
Total	73	8	1	82	112	73%

<i>Des fois</i>	2 maillons		3 maillons		6 maillons	Total	Total corpus	% du corpus
	Des fois ... des fois	Des fois ... d'autres fois	Des fois ... des fois	Des fois ... d'autres fois				
XIX ^e	6	1				7	7	100%
XX ^e et XXI ^e	17	16	5	1	1	40	42	95%
Total	23	17	5	1	1	47	49	96%

⁷³ La colonne "Total" indique le nombre d'exemplaires relevés sur la période analysée pour chaque adverb. La colonne "Total corpus" indique le nombre d'exemplaires sur la période analysée pour l'ensemble des trois adverbes.

Les corrélations à plus de deux maillons apparaissent pour *quelquefois* dès le XVII^e siècle :

- (299) « Il s'habille quelquefois, et quelquefois il fait toutes ces choses à demi habillé, et quelquefois n'ayant que sa chemise. »

F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, 1684

Les corrélations avec *des fois* se terminent dans 40% des cas par un segment contenant *d'autres fois*, qui ne recouvrent pas nécessairement l'ensemble de la période « Non-P », à la différence de *des fois* employé seul, qui permet de sous-entendre la situation contraire « Non-P », si l'effet de contraste est suffisamment inféré, comme en (300). La proportion d'occasions « P » est faible, l'énoncé sous-entend que la situation inverse se produit le reste du temps :

- (300) « Elle poursuit après un intervalle de silence :
- Des fois, quand j'ai fini l'ouvrage et qu'on veut bien, je m'amuse aussi. »

V. Hugo, *Les Misérables*, 1862 [1881]

Le second schéma de corrélation associe la corrélation en *parfois*, *quelquefois*, *des fois* avec d'autres marqueurs (corrélateur *tantôt*), d'autres adverbes temporels ou d'autres adverbiaux. Le tableau ci-dessous présente les différentes combinaisons relevées.

Tableau 21 : corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* et d'autres corrélateurs ou d'autres adverbes

<i>Parfois</i>	XVI ^e	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e -XXI ^e	Total
<i>Tantôt ... tantôt ... parfois ... parfois</i>				1		1
<i>Tantôt ... tantôt ... tantôt ... parfois ... parfois</i>				2		2
Total avec tantôt				3		3
<i>Parfois ... parfois ... jamais</i>				2		2
<i>Parfois ... parfois ... toujours</i>		1		2		3
<i>Parfois ... parfois ... toujours ... souvent</i>				1		1
<i>Parfois ... plus souvent ... parfois ... parfois ... quelquefois</i>					1	1
Total avec adverbes temporels		1		5	1	7
<i>Parfois ... parfois ... ou bien</i>		1				1
<i>Ici ... là ... parfois ... parfois</i>				1		1
Total avec autres adverbes		1		1		2
<i>Quelquefois</i> (abrégé <i>qqfois</i>)	XVI ^e	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e -XXI ^e	Total
<i>Tantôt ... tantôt ... qqfois ... qqfois</i>		1	1	3		5
<i>Qqfois ... qqfois ... tantôt ... tantôt</i>		3				3
<i>Tantôt ... qqfois ... qqfois ... tantôt</i>		1				1
<i>Tantôt ... qqfois ... qqfois ... toujours</i>		1				1
<i>Tantôt ... qqfois ... qqfois ... d'autres fois ... qqfois</i>		1	1			1
<i>Tantôt ... tantôt ... tantôt ... qqfois ... qqfois ... qqfois</i>		1				1
<i>Tantôt .. tantôt .. tantôt .. tantôt .. tantôt .. qqfois ... qqfois ... d'autrefois</i>						
Total avec tantôt		8	2	3		13

Quelquefois (abrégé qqfois) - suite	XVI^e	XVII^e	XVIII^e	XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Qqfois ... qqfois ... jamais</i>		1				1
<i>Qqfois ... (plus rarement) ... qqfois</i>					1	1
<i>Qqfois ... qqfois ... d'autrefois</i>	1	1		1		3
<i>Qqfois ... qqfois ... et à fois</i>	1					1
<i>Qqfois ... qqfois ... souvent</i>			1	1		2
<i>Qqfois ... qqfois ... toujours</i>		1	1	1		3
<i>Qqfois ... qqfois ... qqfois ... plus rarement</i>		1	1			1
<i>Un jour ... un autre ... qqfois ... qqfois</i>		1				1
<i>Qqfois ... qqfois ... quelquefois ... toujours</i>			1			1
Total avec adverbess temporels	2	5	3	3	1	14
Des fois				XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Des fois ... des fois ... aujourd'hui</i>					1	1
<i>Des fois ... des fois ... d'autres fois ... ici</i>					1	1
Total avec adv. temporels et spatiaux					2	2

Adverbe temporel à l'origine, *tantôt* prend dès le XVI^e siècle, selon TLF (s.v. *tantôt*), des fonctions de corrélateur « fort » pour marquer des « changements consécutifs et qui se répètent ». Les associations relevées avec *tantôt* sont anciennes, aucune n'apparaît au XX^e siècle, les plus nombreuses concernent *quelquefois* aux XVII^e et XVIII^e siècles :

- (301) « Tantost il estimoit la blancheur de son visage, tantost la vive couleur du teint, tantost la vivacité de ses yeux, tantost le corail de sa bouche, tantost l'yvoire de ses dents, quelquefois sa belle taille, quelquefois la délicatesse et blancheur de sa main, et d'autrefois l'avantage qu'elle avoit sur toutes ses compagnes de sçavoir si bien se prevaloir des habits et de tout ce qu'elle mettoit. »

H. d'Urfé, *L'Astrée* tome 4, quatrième partie, 1627

Dans la corrélation avec *parfois* ou *quelquefois*, les autres adverbes de fréquence apportent des points de vue indépendants. En (302), les deux segments avec *parfois* proposent une alternative ; un autre point de vue est décrit avec *toujours* ; une troisième perspective est proposée avec *souvent* dans le dernier segment :

- (302) « Il crut pouvoir y réussir en badinant avec l'inconnue à la faveur de cette amabilité française, de cet esprit parfois léger, parfois sérieux, toujours chevaleresque, souvent moqueur qui distinguait les hommes remarquables de l'aristocratie exilée. »
H. de Balzac, *Les Chouans ou la Bretagne en 1799*, 1845

Dans de nombreuses corrélations, une seule occurrence de *parfois* et *quelquefois* est combinée avec un autre adverbe de fréquence ; *jamais* et *toujours* couvrent l'ensemble des possibles, *souvent* couvre les possibilités de réalisation « Non-P » et augmente leur proportion. En (303), la plus faible partie des occasions est réalisée avec *parfois*, le complément avec *souvent* :

- (303) « Anglarès se dégoûtant aussi vite qu'il s'enthousiasmait le néophyte disparaissait, parfois sans bruit, souvent avec fracas. » R. Queneau, *Odile*, 1937

Les corrélations avec *des fois* ne sont complétées qu'exceptionnellement par d'autres adverbes ; lorsque c'est le cas, ces adverbes réfèrent à la situation d'énonciation : *aujourd'hui*, *ici*. Les occasions précédentes sont évoquées par *des fois*, mais celle dont il sera question dans la suite du récit est introduite par *aujourd'hui* ou par *ici*, qui localise un repère spatial autant que temporel :

- (304) « Il y avait toujours un désavantage. Des fois, c'était l'ombre ; des fois, c'était le voisinage d'une usine ; d'autre fois, c'était l'exiguïté du logement ; ici, c'était la proximité du chemin de fer. » G. Roy, *Bonheur d'occasion*, 1945

Une corrélation avec *parfois*, au XIX^e siècle, est de forme : *Ici ...là ...parfois... parfois*. La propriété sémantique de *par*, qui décrit une validation discontinue du procès dans le temps ou dans l'espace, facilite le rapprochement entre les adverbes spatiaux et *parfois*. Le groupe spatial et le groupe temporel sont liés par une structure de chiasme au niveau lexical (*creuser*, *élever* / *haut*, *profond*) et dans la composition des segments (complément, verbe, adverbe / adverbe, complément) :

- (305) « Cette rivière était tranquille dans le comté de Hartford, à soixante milles de Londres ; le chevalier Middleton vint et la prit ; il amena une brigade de six cents hommes armés de pelles et de pioches, se mit à remuer la terre, la creusant ici, l'élevant là, parfois vingt pieds haut, parfois trente pieds profond, fit des aqueducs de bois en l'air, et çà et là huit cents ponts, de pierre, de brique, de madriers, et un beau matin, la rivière entra dans Londres, qui manquait d'eau. »
V. Hugo, *L'Homme qui rit*, 1869

Le troisième schéma concerne des corrélations où *parfois*, *quelquefois* et *des fois* sont associés. Le tableau ci-dessous présente les différentes combinaisons relevées.

Tableau 22 : corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* – schémas associant deux des formes étudiées

<i>Parfois + quelquefois</i>	XVII^e	XVIII^e	XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Parfois ... quelquefois</i>		1	5	13	19
<i>Parfois ... parfois ... quelquefois</i>			2		2
<i>Parfois ... quelquefois ... quelquefois</i>			1		1
<i>Parfois ... parfois ... quelquefois ... quelquefois</i>				1	1
Total des corrélations <i>parfois + qqfois</i>		1	8	14	23
<i>Quelquefois + parfois</i>	XVII^e	XVIII^e	XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Quelquefois ... parfois</i>	1	1	2	6	10
<i>Quelquefois ... quelquefois ... parfois</i>				1	1
Total des corrélations <i>qqfois + parfois</i>	1	1	2	7	11
<i>Parfois + des fois</i>	XVII^e	XVIII^e	XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Parfois ... parfois ... des fois</i>				1	1
<i>Quelquefois + des fois</i>	XVII^e	XVIII^e	XIX^e	XX^e-XXI^e	Total
<i>Quelquefois ... des fois ... pour le moment</i>				1	1

Aucune corrélation ne regroupe les trois formes, mais de nombreuses corrélations juxtaposent *parfois* et *quelquefois* ; l'effet obtenu est une séparation en sous-groupes, comme en (306), où deux segments avec *parfois* sont suivis de deux segments avec *quelquefois*⁷⁴. Le premier groupe concerne le discours, le second la posture du personnage, dans le même intervalle temporel :

- (306) « Il prononçait quelques phrases, parfois brisées de silences, parfois s'enchaînant avec la continuité monotone d'une prière. Quelquefois immobile contre la cheminée, comme une cariatide, quelquefois s'approchant, sans s'interrompre, d'un objet, d'un dessin au mur. » Vercors, *Le Silence de la mer*, 1942

Avec un seul exemplaire de chaque forme, les proportions d'occasions possibles sont proches sans être égales, et l'auteur joue sur cette ambiguïté :

- (307) « Écoutez à présent. - Dans ma raison qui tremble,
Parfois l'une après l'autre et quelquefois ensemble,

⁷⁴ Pour nos statistiques, nous avons choisi arbitrairement de comptabiliser cette occurrence dans les corrélations avec *quelquefois*.

Trois voix, trois grandes voix murmurent. »

V. Hugo, *Les Rayons et les ombres*, 1840

Des fois s'associe rarement avec *parfois* ou *quelquefois*. En (308), les deux segments corrélés avec *parfois* s'opposent l'un à l'autre. On pourrait penser que l'ensemble des occasions « P » et « Non-P » est couvert, mais le troisième segment avec *des fois* présente une autre possibilité, mise en valeur par une ponctuation forte :

(308) « Parfois je m'imagine que je ne suis plus le même, que je sors réellement de ma peau, parfois non. Et des fois encore, je doute, c'est le plus dur... je me joue le guignol tout seul, pour moi seul. » G. Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1943

En (309), l'alternance de *quelquefois* et de *des fois* suggère des règles vagues parce que les proportions d'occasions « P » recouvertes par les deux adverbes sont insuffisantes pour recouvrir l'ensemble des occasions « Non-P ». *Pour le moment*, dans le troisième maillon, réfère à la situation d'énonciation et relègue dans le passé les deux premiers segments, selon un procédé déjà relevé dans les corrélations avec *des fois* :

(309) « Il y a quatre divisions, à cette heure, au corps d'armée, répond Cocon. Ça change : quelquefois c'est trois, des fois, c'est cinq. Pour le moment, c'est quatre. »
H. Barbusse, *Le Feu*, 1916

Cette première approche de la structure des corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* nous montre une grande variété de formes dans les corrélations avec *quelquefois*, particulièrement au XVII^e siècle ; l'emploi de *quelquefois* en combinaison avec *tantôt* est remarquable, et montre que l'adverbe seul était sans doute insuffisant pour marquer la corrélation. Les corrélations avec *parfois* paraissent plus autonomes, se coordonnent moins avec d'autres corrélateurs, mais elles sont plus récentes (XIX^e et XX^e siècles). Les corrélations avec *des fois* se combinent peu avec d'autres adverbes mais exploitent l'altérité (*d'autres fois*) pour exprimer l'alternance.

Nous allons à présent évaluer la complexité des corrélations. Le tableau ci-dessous présente le nombre de maillons des corrélations tous marqueurs confondus. Le schéma privilégié est binaire : deux possibilités s'opposent ou se complètent dans une formulation brève.

Tableau 23 : répartition de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* par siècle et nombre de maillons corrélés

<i>Parfois</i>	2 maillons	3 maillons	4 maillons	5 maillons				Total
XVI ^e	1							1
XVII ^e	1	2						3
XIX ^e	61	6	3	2				72
XX ^e - XXI ^e	4	22	4	2				32
Total	67	30	7	4				108
<i>Quelquefois</i>	2 maillons	3 maillons	4 maillons	5 maillons		7 maillons	8 maillons	Total
XVI ^e	2	2						4
XVII ^e	21	8	8			1	1	39
XVIII ^e	12	3	2	1				18
XIX ^e	18	5	3					26
XX ^e - XXI ^e	20	3	2					25
Total	73	21	15	1		1	1	112
<i>Des fois</i>	2 maillons	3 maillons	4 maillons		6 maillons			Total
XIX ^e	7							7
XX ^e - XXI ^e	33	7	1		1			42
Total	40	7	1		1			49

Ce tableau nous montre que la structure des corrélations avec *parfois* tend à se complexifier : les corrélations à deux maillons sont les plus fréquentes au XIX^e siècle, celles à trois maillons sont les plus fréquentes au XX^e siècle. Les corrélations avec *quelquefois* ont été importantes et complexes aux XVII^e et XVIII^e siècles, elles diminuent depuis en nombre et en importance. Les corrélations avec *des fois* sont surtout représentées au XX^e siècle, la majorité d'entre elles a une structure à deux maillons.

Nous avons retenu, pour qualifier les relations dans les corrélations en *parfois*, *quelquefois*, *des fois*, les critères de complexité de la structure (mesurée par le nombre de maillons), et de recours aux connecteurs, qui indique que l'adverbe *parfois*, *quelquefois*, ou *des fois* ne suffit pas à lui seul

pour marquer le type de relation. Nous avons identifié trois relations de sens portées par les segments : l'opposition, l'addition dans une série et, plus rarement, l'imbrication.

Le tableau suivant présente les caractéristiques des relations d'opposition.

Tableau 24 : relations d'opposition dans les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois*

	<i>Parfois</i>	<i>Quelquefois</i>	<i>Des fois</i>
Nombre de relations d'opposition	48	53	24
Nombre de maillons des relations d'opposition			
Deux maillons	40	36	24
Trois maillons	5	7	
Quatre maillons	3	9	
Sept maillons		1	
Rôle des connecteurs dans les relations d'opposition			
Nombre de relations où plusieurs segments sont renforcés par des connecteurs	25	27	10
Nombre de relations d'opposition clôturées par des connecteurs	2	3	
Nb de relations d'opposition regroupées en sous-ensembles par des connecteurs		3	
Connecteurs utilisés dans les relations d'opposition			
<i>Au contraire</i>	1		
<i>Aussi</i>	3	5	1
<i>Et</i>	17	21	4
<i>Et ... aussi</i>	4		
<i>Mais</i>		3	2
<i>Mais ... aussi</i>		3	1
<i>Puis</i>			2
<i>Si</i>	2	1	

Le plus souvent, deux segments contraires couvrent toutes les possibilités :

- (310) « [...] les gens allaient lui demander d'arranger toutes leurs petites affaires quand ça ne marchait pas comme ils voulaient. Des fois ça s'arrangeait, alors ils laissaient

tomber une petite pièce dans sa tire-lire, mais des fois aussi ça ne s'arrangeait pas, alors ils ne lui donnaient pas un liard et ils le mettaient en pénitence ... »

G. Chepfer, *Saynètes, paysanneries 2*, 1945

Avec *parfois* et *quelquefois*, la corrélation peut avoir trois maillons, contenant deux contraires, P1 et P2, et un argument indépendant, P3 :

(311) « Christian est toujours speed, parfois il dit bonsoir, parfois non, parfois son nez est blanc de poudre, de cocaïne pas bien renflée. » D. Belloc, *Képas*, 1989

Au-delà de trois maillons, les éléments sont regroupés par deux ou par trois et décrivent plusieurs facettes d'un même ensemble.

Les connecteurs, lorsqu'ils sont utilisés, soulignent l'opposition : *et* est utilisé plutôt que *mais* ou *au contraire*. *Si*, utilisé dans les corrélations avec *parfois* ou *quelquefois*, restreint les chances que la proposition soit vraie, et l'argument contraire, présenté dans la proposition principale, est lui aussi atténué avec *parfois* ou *quelquefois*. Les subordonnées en *si* expriment le plus souvent l'hypothèse, mais Rey et al. (1999 : s.v. *si*) relèvent des emplois non hypothétiques de *si* :

« *si* peut introduire, dès le XIIIe siècle, une opposition avec une valeur concessive (v. 1150) équivalente du tour latin *ut ... ita ...* et appelant souvent dans la proposition suivante un restrictif (*si ... néanmoins ...*) ou un adversatif (*si ... au contraire ...*). »

L'emploi non hypothétique est illustré en (312) ; l'énoncé prend une valeur concessive, dont la force est atténuée par *parfois* dans les deux propositions :

(312) « Si les réalistes voient parfois le paysan plus grossier qu'il ne l'est réellement, il est certain que les idéalistes l'ont parfois quintessencié. »

G. Sand, *Promenades autour d'un village*, 1866

Les corrélations avec *des fois* sont celles où la proportion de relations d'opposition est la plus forte, et qui contiennent le moins de connecteurs ; à l'opposé, les corrélations avec *quelquefois* contiennent la plus faible proportion de relations d'opposition et le plus grand nombre de connecteurs ; mais nous avons vu que les corrélations avec *quelquefois* ont une structure (nombre de maillons) complexe, ce qui justifie, au moins en partie, le recours à des connecteurs pour organiser les différents segments.

La seconde relation que nous avons identifiée est l'addition ; les segments corrélés constituent une liste d'éléments complémentaires, non contradictoires. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de la relation d'addition.

Tableau 25 : relations d'addition dans les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois*

	<i>Parfois</i>	<i>Quelquefois</i>	<i>Des fois</i>
Nombre de relations d'addition	58	49	22
Nombre de maillons des relations d'addition			
Deux maillons	28	29	13
Trois maillons	23	13	7
Quatre maillons	3	5	1
Cinq maillons	4	1	
Six maillons			1
Huit maillons		1	
Rôle des connecteurs dans les relations d'addition			
Nombre de relations renforcées par des connecteurs	10	18	
Nombre de relations d'opposition clôturées par des connecteurs	8	8	4
Connecteurs utilisés dans les relations d'addition			
<i>Aussi</i>	2	3	
<i>Et</i>	5	17	3
<i>Et ... aussi</i>	1		
<i>Et ... encore</i>	1		
<i>Et ... même</i>	1		
<i>Encore</i>	3		
<i>Mais</i>		2	
<i>Mais ... aussi</i>	1		
<i>Même</i>	2	1	
<i>Non seulement ... mais ... voire</i>		1	
<i>Ou, ou bien</i>	2	1	
<i>Ou ... aussi</i>		1	
<i>Puis</i>			1

La corrélation ne couvre pas toujours toutes les possibilités de réalisation :

- (313) « C'est son nid. Des fois, il fait gonfler son beau ventre tout écaillé d'écume ; des fois il s'étire entre deux os aigus de la roche ; des fois il fait nuit tout à fait et alors on voit seulement son gros œil couleur d'herbe qui clignote et qui guette. »
J. Giono, *Regain*, 1930

Les connecteurs permettent de renforcer chaque segment de la corrélation, pour accentuer l'effet de liste :

- (314) « Et puis suivait l'impossibilité d'avancer encore, ou le sommeil, ou quelquefois rien, ou quelquefois au contraire les achats de maisons, les déménagements, ou quelquefois aussi cette humeur-là, seulement cette humeur, cet accablement ou quelquefois, une reine, tout ce qu'on lui demandait, tout ce qu'on lui offrait, cette maison sur le Petit Lac, sans raison aucune, mon père déjà mourant, ou ce chapeau à bords plats, parce que la petite le voulait tant, ou ces chaussures lamé or idem. Ou rien, ou dormir, mourir. » M. Duras, *L'Amant*, 1984

Les corrélations avec *parfois* sont les mieux représentées dans les relations d'addition ; elles ont deux ou trois maillons et utilisent peu de connecteurs. Les corrélations avec *quelquefois* sont en plus faible proportion, avec un nombre de connecteurs plus important.

Le troisième type de relation est l'imbrication ; les occasions dénotées par le premier segment servent de cadre aux possibilités de réalisation du suivant. Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de ces relations.

Tableau 26 : relations d'imbrication dans les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois*

	<i>Parfois</i>	<i>Quelquefois</i>	<i>Des fois</i>
Nombre de relations d'imbrication	2	10	3
Nombre de maillons des relations d'imbrication			
Deux maillons	1	10	3
Quatre maillons	1		
Rôle des connecteurs dans les relations d'imbrication			
Nombre de relations renforcées par des connecteurs		4	1
Connecteurs utilisés dans les relations d'addition			
<i>Et</i>		2	
<i>Même</i>		1	
<i>Si, Et si</i>		1	1

En (315), le premier élément concerne les « voix qui parfois montaient vers eux », et les autres éléments proposent trois qualifications alternatives de ces voix. L'imbrication s'opère donc sur deux ensembles, le premier segment d'une part, les trois autres d'autre part. L'attente du lecteur, après le premier *parfois*, est trompée, et le texte nécessite une réanalyse à la lecture du deuxième *parfois* :

(315) « [...] sourds [les deux officiers] aux voix qui parfois montaient vers eux des bords de la route, parfois geignardes, parfois suppliantes, parfois alarmées (...) »

C. Simon, *L'Acacia*, 1989

Les corrélations avec *quelquefois* et *des fois* présentent des schémas où chaque segment corrélaté est introduit par *si* et contient la proposition hypothétique et la principale ; le second segment s'inscrit dans l'hypothèse de réalisation du premier :

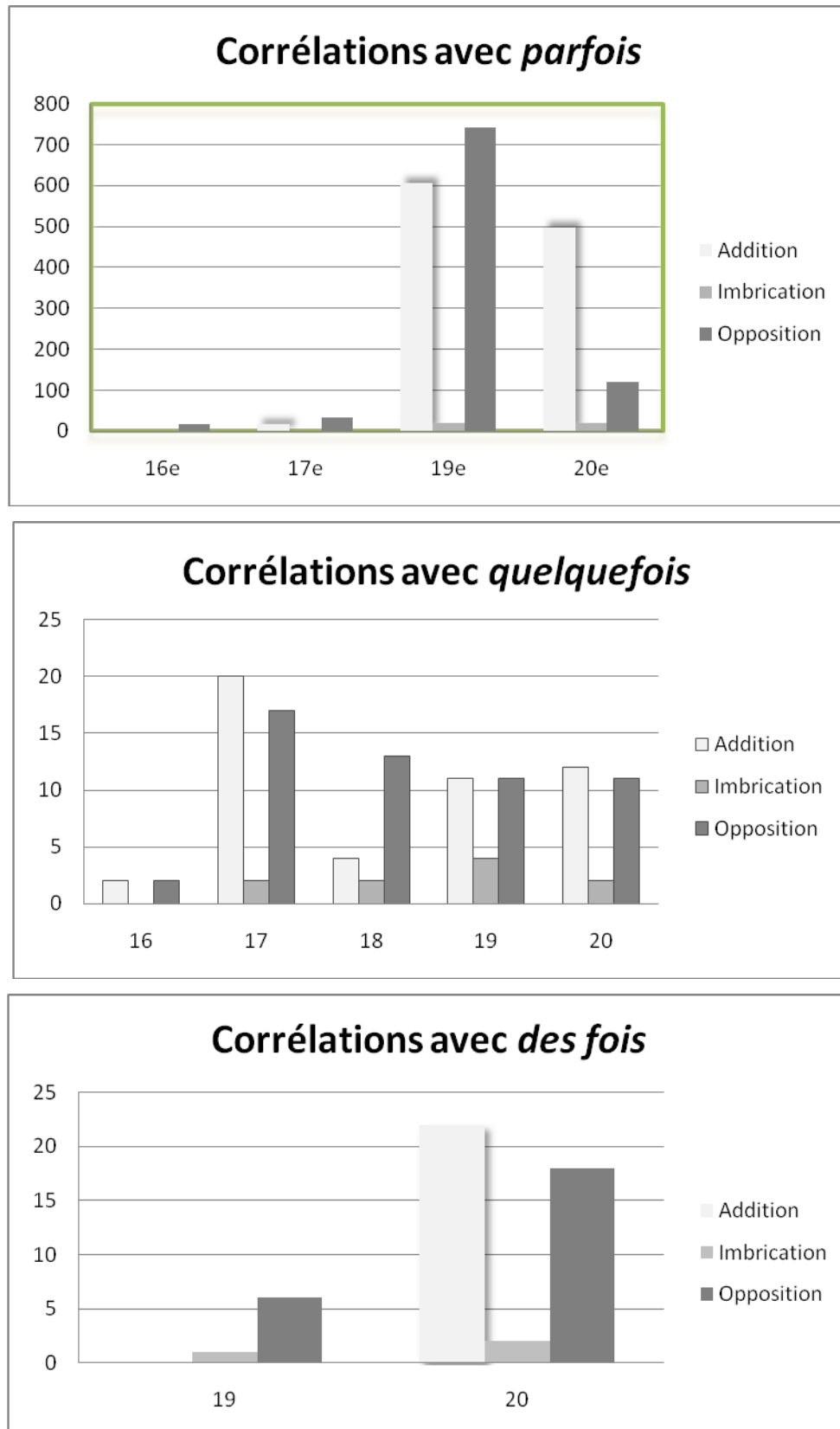
(316) « Tu es bien loin toi-même, ma noble amie, de soupçonner de qui je veux parler ; si le souvenir de ce vil drôle se présente quelquefois à ton esprit, tu l'accueilles sans répugnance, si tu parles quelquefois de lui, c'est avec amitié. »

V. Hugo, *Lettres à la fiancée*, 1822

Les corrélations avec *parfois* sont celles qui contiennent le moins de relations d'imbrication ; dans les deux énoncés relevés, il n'y a pas de connecteurs. Les corrélations avec *quelquefois* sont les plus représentées, avec presque toujours un connecteur.

La figure ci-dessous présente les graphiques comparés des relations sémantiques dans les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* ventilées chronologiquement.

Figure 4 : relations sémantiques dans les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois*



Les corrélations avec *parfois* tendent à devenir moins oppositives et plus énumératives. Les relations d'opposition avec *des fois* restent nombreuses, rappelant l'aptitude de *des fois* à la controverse.

Nous avons analysé la portée des corrélations et recherché s'il était fréquent qu'elles s'étendent au-delà de la phrase graphique⁷⁵. Au XX^e siècle, quelques corrélations avec *parfois* et de nombreuses corrélations avec *des fois*⁷⁶ portent au-delà de la phrase. La forme est placée en tête de segment, elle peut être précédée d'un connecteur ou d'une interjection :

(317) « Parfois le vice-consul parle très longtemps de façon inintelligible. Parfois son discours est clair. » M. Duras, *Le Vice-Consul*, 1965

(318) « Oui, Saturnin des fois, il pense comme ça. Mais d'autres fois, le concierge Saturnin il est pas du tout comme ça. » R. Queneau, *Le Chiendent*, 1933

Aux frontières de la corrélation : zone d'antécédence et zone post-corrélative

Aux marges gauche et droite de la zone de corrélation (ZC), des marqueurs relient la corrélation au reste du texte. Le tableau ci-dessous présente la répartition par siècle des corrélations introduites et / ou fermées par des marqueurs.

⁷⁵ Recherche des ponctuations fortes (point) entre les maillons de la corrélation.

⁷⁶ 3% des corrélations avec *parfois*, 40% des corrélations avec *des fois*.

Tableau 27 : corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* contenant des connecteurs extérieurs à la ZC

<i>Parfois</i>	Nombre de corrélations ayant des marqueurs			Nombre de corrélations marquées	Nombre total de corrélations	%
	Avant ZC	Avant et après ZC	Après ZC			
XVI ^e		1		1	1	100%
XVII ^e			1	1	3	33%
XIX ^e	1	1	6	8	72	11%
XX ^e - XXI ^e		2	2	4	32	13%
Total	1	4	9	14	108	13%
<i>Quelquefois</i>						
XVI ^e	1		1	2	4	50%
XVII ^e	2	3	10	15	39	38%
XVIII ^e	1	3	4	8	18	44%
XIX ^e			6	6	26	23%
XX ^e - XXI ^e			6	7	25	28%
Total	5	6	27	38	112	34%
<i>Des fois</i>						
XIX ^e			1	1	7	14%
XX ^e - XXI ^e	2	1	6	9	42	21%
Total	2	1	7	10	49	20%

Le nombre de corrélations concernées est faible (13 à 34%). La partie droite de la corrélation est la plus balisée. A gauche de la corrélation, les marqueurs sont variés et précèdent immédiatement la zone de corrélation. Ils annoncent que le texte passe à une nouvelle phase. Dans les corrélations avec *des fois*, des interjections (*alors*, *eh bien*) introduisent la corrélation en réponse à une question :

(319) « Et alors ?

- Alors, des fois il ne répond pas, il soupire, des fois il tremble. Et d'autres fois...
grands dieux ! » G. Bernanos, *Monsieur Ouine*, 1943

Lorsque des marqueurs bornent la corrélation à gauche et à droite, ils produisent un parallélisme de niveau supérieur (*c'est que ... et que ; car puisque ... et qu'après*). Les marqueurs de gauche peuvent se situer plus en amont de la corrélation, mais les marqueurs finaux suivent de près les segments corrélés. Les constructions dépassent les limites de la phrase et assurent la continuité discursive du texte. Le parallélisme le plus marqué entre la borne de début et la borne de fin se trouve dans les occurrences avec *parfois* et *des fois* au XX^e siècle : (320) et (322). Les exemples avec *quelquefois*, comme (321), sont plus hétérogènes et plus anciens :

(320) « Cette lettre, du reste, l'accusation, tout en la relevant, n'en tient pas grand compte. Il arrive parfois, souvent même, que le procureur reçoive de la prison semblables " aveux " destinés parfois à éclairer la justice, parfois à l'égarer ; lettres écrites, parfois même, sans but et sans raison, dans le désœuvrement de la geôle. »
A. Gide, *Souvenirs de la Cour d'assises*, 1913

(321) « Tantôt c'étaient des promenades où les beautés de la cour, à cheval, faisaient assaut de grâces et d'attraits : quelquefois bien, quelquefois mal, mais toujours de leur mieux. D'autres fois on voyait sur la rivière un spectacle que la seule ville de Londres peut offrir. »
A. Hamilton, *Mémoires de la vie du comte de Gramont*, 1713

(322) « Mais à présent ils perdent tout le temps. Dans le temps, il y avait des métiers, ils avaient chacun son métier ; et dans les métiers des fois ils servaient à perdre, mais des fois ils servaient à gagner. Et à présent on perd tout le temps. »
C. Péguy, *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, 1910

Les connecteurs post-corrélatifs sont les plus répandus. Ils assurent la transition avec la suite du texte. Les plus fréquents sont des coordonnants. D'autres apportent une conclusion : *c'est pourquoi, et ceci, ainsi, enfin* :

(323) « Il résulta de cet amalgame (plus vraisemblable au fond qu'on ne croirait) un drame tout à fait bizarre, parfois sublime et parfois ridicule, jamais odieux ; et ceci est le plaisant de l'affaire. » G. Sand, *Histoire de ma vie*, 1855

Avec *parfois* ou *quelquefois*, des adverbes de temps : *à tout moment, sans cesse*, opposent la permanence d'une situation ou d'une action aux alternances décrites dans les segments corrélés. D'autres adverbes de temps : *soudain, alors, tout de suite*, marquent une rupture dans le récit. Le marqueur post-corrélatif reste proche de la zone de corrélation, sauf dans un cas, où il en est séparé

par une phrase complète. La corrélation est constituée de trois maillons avec *parfois*, la zone post-corrélative reprend *parfois* dans une phrase nouvelle, et souligne la clôture par *quand même* :

(324) « Il n'en avait pas moins une extraordinaire passion de nouvelles. En entendant sonner à la grille, il courait, songeant au facteur. C'était parfois un commerçant, parfois le boulanger, parfois la bouchère, avec sa rosse et sa chignolle. Jusserand revenait furieux. Parfois c'était quand même le facteur. »

G. Duhamel, *Chronique des Pasquier* 5, 1937

De cette analyse, il ressort que :

- *Parfois* n'apparaît régulièrement en corrélation qu'à partir du XIXe siècle ; la corrélation exprime d'abord l'opposition, puis l'addition et passe d'une structure simple (deux maillons) à une structure plus complexe (trois maillons). Sa portée est majoritairement limitée à la phrase graphique. L'usage de *si* en corrélation : *si parfois P1, parfois P2* oppose deux points de vue, alors que *si parfois* en forme simple prend une valeur hypothétique et modale qui atténue le sème temporel. En emploi simple et corrélé, *parfois* permet de diminuer la valeur de vérité de la proposition en *si*.
- *Quelquefois* est la forme la plus ancienne et la plus variée. Le recours fréquent aux connecteurs à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de corrélation incite à considérer l'adverbe comme insuffisant à marquer seul la corrélation. Sa portée est limitée à la phrase graphique. Son emploi en corrélation est peut-être en déclin. L'usage de *si* en corrélation : *si quelquefois P1, quelquefois P2* oppose deux arguments. L'emploi hypothétique reste possible dans les relations d'imbrication, où chaque segment corrélé contient à la fois la proposition subordonnée et la proposition principale. En emploi simple et corrélé, *quelquefois* atténue le propos énoncé dans la proposition en *si*.
- *Des fois* est la forme la plus récente et celle qui utilise le moins de connecteurs ; elle porte fréquemment au-delà de la phrase. Elle exprime plus l'opposition que l'addition. A partir d'un seul élément, elle peut sous-entendre l'élément complémentaire, ou rendre sensible l'opinion du locuteur. *Des fois* s'associe à *d'autres fois* de façon privilégiée, et peut se corréler avec des repères d'énonciation (*ici, maintenant*). La corrélation avec *si des fois* en emploi hypothétique est possible dans les relations d'imbrication. Comme en emploi simple, la présence de *des fois* réduit les possibilités de réalisation de la proposition en *si*.

2.3. Conclusion de l'étude de *parfois*, *quelquefois*, *des fois*

La comparaison entre les trois formes en emploi simple paraît isoler, d'un côté *parfois* et *quelquefois*, de l'autre *des fois* ; en effet, *des fois* est plus familier, d'apparition récente, et plus souvent extraprédicatif. En corrélation, il paraît plus juste de distinguer *quelquefois* d'une part, et *parfois* et *des fois* d'autre part ; les corrélations avec *quelquefois* sont plus hétérogènes et plus anciennes ; *parfois* et *des fois* en corrélation se placent souvent en tête de segment et facilitent ainsi le parallélisme de la construction d'ensemble ; les corrélations bornées à droite et à gauche par des marqueurs élargissent l'unité textuelle au-delà de la phrase. La différence entre *parfois* et *des fois* en français moderne apparaît ailleurs : dans le registre de langue, dans la préférence de *parfois* à l'écrit ou de *des fois* à l'oral, et dans la tendance à dépasser les limites de la phrase, plus nette avec *des fois*.

Nous avons situé les corrélations avec *parfois*, *quelquefois*, *des fois* au bas de l'échelle de dépendance entre les éléments phrastiques. A la différence de ce qui se passe avec les corrélateurs « forts », le premier segment n'implique pas la présence d'un second. Plutôt que d'emploi corrélatif, il faudrait parler d'*emploi en corrélation*.

L'étude du corpus nous a permis de détailler certains mécanismes par lesquels s'établissent les rapprochements entre les segments. Lorsque la structure interne du segment est modifiée (antéposition de la forme *parfois*, *quelquefois* ou *des fois*, répétition du connecteur en tête de chaque segment), la corrélation se prête bien à des phénomènes de série à plusieurs maillons, ou passe facilement au-delà de la phrase graphique. Au niveau lexical, les formes *parfois*, *quelquefois*, *des fois* forment des combinaisons entre elles et avec d'autres adverbes, et constituent des sous-groupes de segments à l'intérieur de la corrélation, représentant plusieurs facettes d'une situation. Enfin, nous avons relevé des formes complexes de corrélation, qui nécessitent souvent une réanalyse de la part du lecteur (relations d'imbrication, corrélations bornées à gauche et à droite par des marqueurs). Ces structures sont souvent récentes, peu fréquentes, mais elles montrent que les relations entre les segments restent perceptibles dans un schéma de construction sophistiqué.

Le N *fois* peut exprimer la temporalité orientée vers la fréquence dans une position extraprédicative (*x fois par* + N temporel, *x fois sur y*). Les trois adverbes *parfois*, *quelquefois*, *des fois* se sont formés à partir du N *fois* et d'un composant complémentaire qui indique la proportion d'occasions réalisées « P » par rapport à l'ensemble d'occasions « P+Non-P » de la période temporelle : *par* indique une répartition alternée et a permis de former *parfois* ; *quelques* indique une proportion

faible et des occasions dispersées et a formé *quelquefois* ; *des* indique un prélèvement aléatoire et discontinu et a formé l'adverbe de fréquence *des fois*. Les adverbes *parfois*, *quelquefois*, *des fois* portent intrinsèquement les propriétés de *fois* (répétabilité, finitude, ponctualité) et les propriétés de la fréquence (distributivité, comptage relatif, lecture d'habitude). Ils décrivent de façon naturelle l'alternance à l'intérieur de la période temporelle. Les formes soudées *parfois* et *quelquefois* se classent comme adverbes de fréquence et se démarquent d'expression non soudées comme *par des fois* (forme vieillie) ou *quelques fois* (à valeur itérative). La forme *des fois* est plus ambiguë : nous l'avons étudiée en deuxième partie en tant que nom temporel construit avec l'article indéfini pluriel, et nous avons relevé de nombreux emplois de transition entre le SN temporel pur (de type *il y a des fois où ...*) et l'adverbe de fréquence.

L'utilisation de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* en emploi simple nous a montré une évolution vers l'expression de l'hypothèse, avec atténuation de la notion temporelle (sens de « par hasard ») ; l'adverbe *des fois* évolue au-delà de cette première étape, l'hypothèse, revue à la baisse, devient douteuse et son éventualité prête à rire (locution *des fois que* au sens de « si par hasard ») ou à s'indigner (tournures exclamatives : *Des fois ! Non mais des fois !*) ; ces expressions fonctionnent comme des marqueurs de subjectification.

En emploi corrélé, les adverbes *parfois*, *quelquefois*, *des fois* évoluent différemment. Ils indiquent l'alternance de processus « P », « P' », P'' », etc. dans le temps et dans l'espace. L'évolution vers l'hypothèse est peu sensible, nous l'avons relevée dans les relations d'imbrication avec *quelquefois* et *des fois*.

On peut donc identifier trois étapes dans l'évolution des adverbes de fréquence construits avec *fois* :

- Apparition des formes soudées *parfois* et *quelquefois* ; utilisation de *des fois* comme adverbe de fréquence,
- Évolution des formes simples vers l'expression de l'hypothèse ; évolution plus avancée de *des fois* vers la locution conjonctive *des fois que* et les formes exclamatives,
- Évolution des emplois corrélés de l'alternance temporelle à l'alternance spatiale.

Nous avons étudié les adverbes temporels issus de *fois*, à valeur itérative (*autrefois*) ou fréquentielle (*parfois*, *quelquefois*, *des fois*). Dans le chapitre suivant, nous allons étudier un autre adverbe issu de *fois*, qui n'exprime plus la temporalité, mais la concession.

Chapitre 3. Adverbe « *toutefois* »

Le mot *toutefois* provient de la soudure de *toute* et de *fois*. C'est un adverbe qui relie une proposition à une autre, et peut de ce fait être considéré comme un connecteur au sens où l'entend Hybertie (1996 : 134) : « Opérateur qui met en relation deux énoncés ou deux énonciations, sans jouer de rôle syntaxique dans l'énoncé qu'il introduit ». *Toutefois* relie deux propositions ; la première est assertée, la seconde apporte un complément, une rectification ou un démenti partiel à la première et porte ainsi la valeur de concession.

3.1. Étymologie de *toutefois*

Bougy (2007 : 114) situe l'apparition de *toutefois* au XIII^e siècle avec dès cette époque une valeur concessive qui n'est pas sensible dans les autres expressions et mots dérivés du N *fois*. Selon Bougy (2007 : 114-116), *toutefois* serait issu de la transformation d'une forme plus ancienne, *toutes voies*, composée de *tout* et de *voie* ; *toutes voies* est attesté dans les textes médiévaux du XII^e au XIV^e siècle, avec un emploi concessif. Les formes concessives *tuttavía* en italien⁷⁷ et *todavía*⁷⁸ en espagnol sont décalquées de l'adverbe français du XIII^e siècle.

3.1.1. Le composant *tout*

Ce composant apparaît dans les deux formes *toutes voies* et *toutefois* et c'est pourquoi nous l'étudions en premier.

Tout vient du latin *totus*. Rey et al. (1999 : s.v. *tout*) notent que *tout* est employé en considérant les objets dans leur extension avec le sens de « tout entier, intégral ». Morel (1996 : 54) remarque que *tout* est un indéfini, qui s'applique à une classe totalement circonscrite : n'importe quel élément à l'intérieur de la classe peut être validé. *Tout* signifie que le procès se vérifie dans toutes les occurrences considérées : le mot exprime la totalité au sens de « n'importe lequel », mais aussi de « l'intégral ». Kleiber (2012 : 253) remarque :

« Du coup, avec *tout*, on dépasse donc le cadre factuel pour atteindre d'une certaine manière le côté non-contingent, *law-like* : la vérité de la prédication résulte d'une règle,

⁷⁷ Le mot *tuttavia* est issu de l'ancien français *toutes-voies*, d'après Bonomi (2004-2008 : s.v. *tuttavía*).

⁷⁸ Le mot *todavía* vient de *toda* et de *vía*, d'après RAE (2001 : s.v. *todavía*). Cependant, ce dictionnaire ne mentionne pas que ce mot est issu de l'ancien français.

d'une condition, qui fait que la prédication ne concerne pas seulement ou plus les occurrences factuelles, s'il y en a, mais aussi les potentielles et les contrefactuelles. »

Tout porte, dès l'ancien français, valeur de potentialité et de contrefactualité :

- (325) « Cuidiez vos que tote proesce
Soit morte avec vostre seignor ? »
Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 1676-1677, 1177
[Croyez-vous que toute prouesse / soit morte avec votre mari ?]

La valeur de concession (*tout*, *tout que*) est attestée au XVI^e siècle. Le « tout » de l'énonciateur n'est pas remis en cause, mais son interlocuteur ne l'assume pas entièrement et lui apporte une rectification. La construction s'emploie à l'indicatif ou au subjonctif :

- (326) « (...) je m'en rapporte à sen qu'i en peut estre, mais que bien que mal, tout incontinent que se fut fait, tout ainsy estourdy et eschauffez qu'il estoit venu, il s'en retourna sans dire aultre chose »
P. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515

La présence de *tout* est fréquente dans les expressions concessives : *tout de même*, *de toute façon*, *de toute manière*, *malgré tout*, *en tout cas*, *en tout état de cause*. La marque de grammaticalisation est plus avancée dans la forme au singulier ; par exemple, *de toutes les façons* est moins avancé grammaticalement que *de toute façon*.

3.1.2. La forme ancienne *toute(s) voie(s)*

Le remplacement de la forme ancienne *toutes voies* par *toutefois* met en valeur la collision des mots *fois* et *voie*, de consonances voisines. Nous avons relevé, dans l'étude étymologique de *fois*, l'hypothèse suggérée par Corbett (1969: 260)⁷⁹, sur le rapprochement sémantique de *fois* et *voie*. Nous retrouvons, dans la formation de *toutefois*, la même idée : le temps mis à parcourir un chemin (une *voie*) peut constituer une unité temporelle désignée par *fois*.

Toute voie, écrit d'abord au singulier, s'est ensuite complété d'un -s adverbial ; *toutes voies* vient de l'interprétation de *voies* comme un pluriel, entraînant l'accord de *toutes*. À la différence d'adverbes spécifiquement concessifs dès l'ancien français, tels que *neporquant*, *neporuec*, *nequedent* et *nientmoins* (*neantmoins*)⁸⁰, l'adverbe *toutes voies* exprime sans doute à l'origine la

⁷⁹ Voir en Annexe la partie intitulée « Du latin au français : évolution phonétique et sémantique ».

⁸⁰ La liste des adverbes spécifiquement concessifs en ancien français est fournie par Bougy (2007: 109), qui la reprend de Soutet (1992: 87).

concomitance de deux actions. Le sens du mot est d'abord spatial : « par tout, n'importe quel chemin »⁸¹, mais la notion de chemin devient très tôt métaphorique. En (327), le *chemin* est considéré au sens figuré de « chemin à suivre » :

- (327) « Tant li prient que ele otroie
Ce qu'ele feïst tote voie,
Qu'Amors a feire li comande
Ce don los et consoil demande » Chrétien de Troyes, *Yvain*, v. 2137 à 2140, 1177
[Ils la prient tant qu'elle leur accorde / ce qu'elle aurait fait de toute façon / car
Amour lui commande de faire / la chose pour laquelle elle demande consentement
et conseil]

Le glissement du sème espace au sème temps se produit quand la locution prend le sens de « pendant tout le temps du chemin », cohérent avec l'idée du déroulement de deux actions simultanées. Le sens concessif apparaît si ces deux actions semblent s'opposer ou se contredire (cf : *Elle chante tout en pleurant*, cité par C. Bougy), comme en (328) :

- (328) « G'i metroie la main por noien, car ce savez vos bien qu'il est assez mielldre
chevaliers que je ne sui ». « Toutes voies, fet li rois, i essaieriez vos por ce que je le
voil, ne mie por l'espee avoir »
La Queste du Graal, 1225, cité par Bougy (2007)
[« Je porterais en vain la main sur elle, car vous savez bien qu'il est meilleur
chevalier que moi ». « En même temps, dit le roi, vous vous y essaieriez, parce que
je le veux, et non pour obtenir l'épée »]

Selon Soutet (1992: 108), *tote(s) voie(s)* permet de représenter virtuellement tous les lieux et tous les instants, unissant ainsi le sème « espace », le sème « moyen » obtenu à partir du sème pivot « transition vers une destination » et le sème « moment, durée », car la représentation humaine du temps n'est possible que par métaphorisation spatiale ; le procès auquel s'applique *tote(s) voie(s)* devient indépendant de toute conjoncture, même la plus défavorable. La valeur concessive est issue de la notion d'indéfinition : l'assertion est indiscutablement vraie, puisqu'elle l'est en toutes circonstances. L'indéfinition quantitative est convertie en renchérissement et permet le passage vers le sens concessif, relevé par Soutet (1992), dès le XII^e siècle. La valeur concessive de *toutes voies* est souvent soulignée par *mais*, *si* (au sens de « pourtant ») ; ou bien, la proposition qui précède est introduite par une conjonction marquant la concession, pour préciser la relation logique que *toutes*

⁸¹ Bougy (2007: 116) rappelle l'existence de l'expression latine *tota via errare* qui signifie « se tromper complètement ».

voies n'exprimait pas à l'origine (*bien que A, toutes voies B*). La place de l'adverbe, en tête de phrase ou de proposition, correspond à ce que Buridant (2000: 525, §425) note à ce sujet :

« les adverbes ou locutions adversatives [en ancien français] peuvent être placés en position préverbale, auquel cas ils suivent volontiers des articulants comme *et, mais*, ou en extraposition, auquel cas ils fonctionnent à l'égal de conjonction ».

3.1.3. Le passage de *toutes voies* à *toutefois*

Bougy (2007: 121) note que *toutefois* s'emploie en concurrence avec *toutes voies* dès le XIII^e siècle. Soutet (1992: 113) a relevé les emplois de *toute(s) voie(s)* et *toutefois* de 1260 à 1549, qui montrent un déclin de *toute(s) voie(s)* à partir de 1350, et son effondrement au XV^e siècle. L'influence des graphies⁸² entraîne une confusion entre *toutes voies* et *toutes fois*, sans doute favorisée par l'importance sémantique moindre de *voie*, et peut-être aussi par une évolution phonétique : Fouché (1952 : 559) émet l'hypothèse de la transformation de *toute(s) voie(s)* en *toutefois* par l'amuïssement du *e* prétonique interne et l'assimilation du *v* sonore par le *t* sourd. La place de l'adverbe reste inchangée : en tête de phrase ou de proposition, éventuellement précédée de *et* ou *mais*. Cependant, le rôle de connecteur est contemporain de l'apparition de *toutefois*. L'exemple (329), cité par Soutet (1992), nous montre que *toutefois* établit une liaison entre la phrase précédente, dont il reprend le thème, et la phrase nouvelle, qui apporte un complément ou une rectification, avec l'ajout de la conjonction *et* pour souligner la liaison :

(329) « Et s'il te convient rien dire de ce ki appartient a l'autre partie, tu t'en passeras legierement ; et toutefois de ta partie di diligemment et apertement »

B. Latini, *Tresor*, 1264,

[« Et si tu dois parler de ce qui relève de la partie adverse, fais-le superficiellement ; en ce qui concerne ta propre partie, cependant, sois disert et explicite »]

La graphie de *toutefois* présente des variantes en deux mots (*toutes fois* ou *toutes-fois*) jusqu'au XIX^e siècle, qui laissent apparaître la composition d'origine :

(330) « Tu trouverois bien estrange, si quelqu'un te disoit, qu'il y a du bois, qui se reduist en pierre : il te fascheroit beaucoup de le croire, toutes-fois je croy qu'il est ainsi : et

⁸² Soutet (1992) signale que certaines graphies attestent d'un croisement : *toutes voiz* (XIV^e siècle), *toutes fois* (XV^e siècle).

say bien les causes pourquoy cela se fait. »

B. Palissy, *Recepte veritable*, 1563

Parmi les formes proches, *toutefois que* est attesté en 1370 d'après Rey et al. (1999: s.v. *fois*). Bougy (2007: 120) cite des exemples plus anciens, au début du XIII^e et au début du XIV^e siècle. La locution signifiait « toutes les fois sans exception aucune », et avait une valeur purement temporelle ; la forme est sortie d'usage. Les formes conjonctives constituées des mêmes composants, *totes foiz que*, *toute fois que* et *toutes les fois que*, apparaissent aux XIII^e et XIV^e siècles, comme *toutefois*. Elles expriment la totalité par un dénombrement exhaustif (équivalent à « chaque fois que »). La locution *toutes les fois que* a une valeur temporelle, sa signification est : « pendant toutes les fois où le premier procès s'est déroulé, le second était également vrai ». Son emploi en ancien français est différent de *toutes voies*⁸³. La similitude de cette forme avec *toutefois* a peut-être empêché le développement de *toutefois que*, locution qui avait le sens temporel de *toutes les fois que* et la graphie de l'adverbe concessif *toutefois*.

La forme plurielle relevée dans l'interprétation de *toutes voies* n'est plus nécessaire à *toutefois*, car la forme est soudée et se distingue sémantiquement de *toutes les fois*. L'évolution vers une interprétation de *toute* au singulier a peut-être donné à *toutefois* le caractère « quel qu'il soit »⁸⁴, et a ainsi renforcé la notion concessive de l'adverbe.

3.2. Étude sémantique de *toutefois*

3.2.1. Aspect diachronique

Toutefois a hérité de *toutes voies* la notion de concession issue de la concomitance de deux actions possiblement contradictoires. L'adverbe a ensuite développé une notion de concession plus complexe, que nous nous proposons de détailler, en nous référant aux schémas de la concession décrits par Morel (1996 : 7-19) : concession logique (*Bien que A, B / B, bien que A*), concession rectificative (*B – encore que A*) et concession argumentative (*Certes A - mais B*). Le schéma premier de la concession logique : *A est normalement associé à <B1> et B = <non B1>* fonctionne

⁸³ En français contemporain, une variante de prononciation, relevée avec *toutefois*, ne s'applique pas à *toutes les fois que* ; la deuxième syllabe est normalement muette : [tutfwa]. Mais le *e* prétonique peut aussi être prononcé, pour insister sur la relation concessive qui est introduite : [tutəfwa]. Même si elle reste exceptionnelle, cette prononciation démarque *toutefois* des autres constructions avec *toute*, et en particulier de *toutes les fois que*, où le *e* final de *toutes* n'est jamais prononcé.

⁸⁴ Kleiber (2012 : 245) parle de « l'interprétation concessive que peuvent présenter les énoncés avec *tout* » et du « caractère 'quel qu'il soit' associé à *tout* ».

bien avec la concomitance des procès, il « suppose une vision préétablie de la relation entre les éléments mis en présence ». Le second schéma de la concession logique peut être instauré au niveau des conclusions tirées de A et B : *normalement de A on peut tirer la conclusion <C1> et B = <non C1>* ; il s'agit d'une relation consécutive inversée. Dans la concession rectificative, le premier énoncé n'est pas invalidé, mais seulement rectifié par le second énoncé ; le schéma de la concession rectificative se dédouble, comme celui de la concession logique, entre l'association immédiate de deux assertions, et l'association liée aux conclusions que l'on peut tirer des deux assertions ; l'ordre des propositions est fixe, et la deuxième proposition est introduite par une conjonction introduisant la concessive : *encore que, quoique*. Dans la concession argumentative, les deux propositions sont coordonnées et se suivent dans un ordre fixe ; la première proposition reprend un argument avancé par un interlocuteur, la seconde proposition invalide en tout ou partie la première ; la deuxième proposition est introduite le plus souvent par un mot adversatif, comme *toutefois* ou *néanmoins*. Morel (1996 : 148) définit ainsi la concession argumentative :

« Elle se caractérise par la reprise d'un argument venu d'une autre source que l'énonciateur (le plus souvent l'interlocuteur) auquel l'énonciateur oppose un contre-argument, qui vient le détruire ou en restreindre sérieusement la portée. Elle est marquée par un terme concessif dans la première proposition (*certes, d'accord, bien entendu, etc*) et par un mot coordonnant adversatif (le plus souvent la conjonction *mais*) dans la deuxième ».

Quelques exemples relevés du XV^e au XVII^e siècle permettent de jalonner l'évolution de sens de *toutefois*, et l'affirmation des propriétés nouvelles que *fois* apportait à la locution. En (331), *toutefois* établit une relation de concomitance entre deux procès, proche du premier schéma de la concession logique (*A est normalement associé à <B1> et B = <non B1>*) ; le premier procès décrit le contexte, l'arrière-plan, et correspond à l'ensemble des occurrences de la série ; le second procès permet de centrer le récit sur un aspect particulier de la scène, discordant par rapport à l'arrière plan. La concomitance est soulignée par une proposition subordonnée qui suit *toutefois* (« ainsi qu'elz étaient en chemin ») :

- (331) « Vray est que d'aucunes bourgeoises
De saint Fiacre reviennent,
Qui estoient doulces et courtoises,
Leurs prochains voisins les menant.
Toutefois ainsi qu'elz estoient
En chemin, affin qu'on le notte,

Toutes assez bon cueur avoyent
 Si ce ne fut une bigotte
 Qui print à delaisser sa rotte,
 Et fit si bien pour faire fin
 Qu'elle demoura à la pissote,
 Seulette avec ung sien voisin. » Anonyme, *Farce du XV^e siècle*, ca 1540

En (332), les deux procès ne sont plus concomitants, mais consécutifs. Le personnage principal, le bassecontre, a commis plusieurs forfaits et il est convoqué chez l'archidiacre ; il s'attend à être réprimandé (le marqueur *bien* confirme au lecteur ce que pense le bassecontre et signale la valeur concessive) ; il devrait donc chercher à se dérober, mais au contraire il répond à la convocation. La concession s'apparente au second schéma de la concession logique (*A a normalement pour conséquence <C1> et B = <non C1>*) :

(332) « L'archediacre leur fit responce qu'ilz avoyent raison et qu'il y donneroit ordre ; et, de fait, envoye incontinent querir ce bassecontre, lequel se doubta bien que ce n'estoit pas pour luy donner un benefice. Toutefois il y va. Il ne fut pas si tost entré que monsieur l'archediacre ne luy commençast à chanter une autre leçon que de matines. » B. des Périers, *Récréations*, 1, 1558

L'adverbe *toutefois* peut aussi opposer deux arguments dans un schéma de concession argumentative (*certes A, mais B*) ; en (333), la reprise des propos d'un autre énonciateur est explicitée par « Non que j'ignore » ; *toutefois* introduit un second argument qui atténue l'effet du premier sans l'invalider. L'énoncé se veut générique, mais expose en réalité le point de vue d'un locuteur sur un état de fait :

(333) « Non que j'ignore aucunes d'elles estre si vertueuses qu'elles aimeroient mieux mourir que faire un faux bond à leur honneur, toutefois la rareté en est telle que l'un des piliers de la jurisprudence à osé assurer qu'elles ne valloient toutes rien. » B. Poissenot, *L'Esté*, 1583
 = *certes, il y en a qui sont vertueuses, mais elles sont rares*

La relation consécutive dans un raisonnement peut être inversée par *toutefois* ; dans l'extrait ci-dessous, le premier argument (« je suis satisfait des progrès que j'ai fait, j'ai confiance en l'avenir ») devrait avoir pour conséquence « je ne me pose pas de question sur la voie que j'ai choisie » ; le second argument (« je peux me tromper ») atténue la portée du premier en

introduisant une hypothèse, qui, si elle se réalisait, remettrait en question la situation décrite dans le premier argument. Cette concession s'apparente à une concession rectificative (*B, encore que A*) :

- (334) « Je ne laisse pas de recevoir une extrême satisfaction du progrès que je pense avoir déjà fait en la recherche de la vérité, et de concevoir de telles espérances pour l'avenir, que si entre les occupations des hommes, purement hommes, il y en a quelqu'une qui soit solidement bonne et importante, j'ose croire que c'est celle que j'ay choisie. Toutefois il se peut faire que je me trompe, et ce n'est peut-être qu'un peu de cuivre et de verre que je prends pour de l'or et des diamants. »

R. Descartes, *Discours*, 1637

Chez le même auteur, un autre exemple de concession rectificative est présenté en (335) ; la portée du premier argument est limitée par le deuxième argument introduit par *toutefois*. L'énonciateur progresse dans son raisonnement en ajustant chacun de ses arguments ; le premier argument est « certes, les animaux ont l'organe de la parole », le second en limite la portée : « toutefois ils ne pensent pas ce qu'ils disent ». La conclusion implicite est que « les animaux ne parlent pas comme nous parce qu'ils ne pensent pas » :

- (335) « Ce qui n'arrive pas de ce qu'ils ont faute d'organes, car on voit que les pies et les perroquets peuvent proferer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est à dire, en tesmoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent »

R. Descartes, *Discours*, 1637

L'exemple (335) est un énoncé générique, il montre l'aptitude de *toutefois* à mettre en évidence une restriction de la généralité, sans la remettre entièrement en cause. *Toutefois* introduit une exception à la règle. La construction *sauf toutefois*, attestée dans FRANTEXT depuis le XIX^e siècle, exploite cette caractéristique et permet d'énoncer des vérités générales avec une réserve :

- (336) « Nous pouvons donc regarder comme suffisamment prouvé que la Louisiane, ainsi que les autres colonies françaises, gagneront beaucoup dans ce moment, à commercer avec les anglais, les north-américains, les espagnols, et tous les étrangers indistinctement, sauf toutefois les restrictions exigées par les circonstances. » L. Baudry des Lozières, *Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale*, 1802

Ces quelques exemples nous montrent que *toutefois* a porté dès le français classique les valeurs qui lui permettaient d'entrer dans les principales constructions concessives, en n'opposant pas seulement des actions, mais aussi des éléments plus abstraits, comme des points de vues, des idées,

des situations. Nous pouvons résumer ainsi les différentes notions qui ont permis à *toutes voies* puis à *toutefois* d'exprimer la concession :

- la concomitance, qui permet d'associer deux situations différentes, voire contradictoires
- la relation consécutive inversée, qui procède d'un raisonnement par abduction : construction d'une inférence contextuelle, déni de la conséquence attendue
- l'argumentation contradictoire
- l'exception à la règle générale par extraction et focalisation sur un cas différent des autres.

De ces quatre notions, seule la première, la concomitance, est sensible dans *toutes voies*. Au contraire, les quatre notions sont portées par *toutefois*. Il est impossible de savoir si la forme *toutes voies* aurait pu évoluer dans le même sens que *toutefois*, si elle n'avait pas disparu, mais on peut en revanche retrouver les traces de l'influence de *fois* dans l'évolution de *toutefois*. Nous avons déjà rencontré la notion de concomitance dans l'expression *à la fois*⁸⁵, qui permet de réunir dans une même association des éléments du discours diversifiés ou même opposés. La concomitance peut évoluer vers la consécutive, si l'on considère les situations sur le plan de ce qu'elles peuvent entraîner logiquement. Nous avons également observé que le nom temporel *fois* effectuait une double opération référentielle : d'une part, les occurrences pointées dans le discours, d'autre part une série d'appartenance contenant des occurrences de même type. En construction avec le quantificateur *tout*, *fois* permet de disposer d'un ensemble complet de situations (*toutes les fois*) décrit explicitement. À l'intérieur de cet ensemble, *fois* sélectionne une ou plusieurs occurrences et leur attribue des caractéristiques propres. En d'autres termes, *tout* effectue une opération de parcours de l'ensemble des occurrences, qui est stabilisée par la ou les occurrences mises en avant par *fois*. Morel (1996 : 54) note que *fois* permet de centrer sur une des conditions, celle qui est décrite dans la proposition qui contient *toutefois* : « *Fois* implique qu'on va introduire un changement et une limitation aux conditions de validation préalablement construites ». L'élément *fois* inclut dans *toutefois* permet donc d'appréhender une règle générale, en même temps que le cas particulier qui en limite la portée.

Le rattachement tardif de *toutefois* au N *fois* explique en partie sa position particulière dans les expressions dérivées de *fois*. L'adverbe ne s'appuie pas sur l'ensemble des propriétés de *fois*, les événements dont il est question sont virtuels et regroupés dans un ensemble indéfini et la valeur

⁸⁵ Voir ci-dessus : Partie2 – Chapitre 1. Le SN *fois* avec déterminant défini – 2.1. Le SN *fois* avec article défini (page 109).

temporelle s'atténue au profit du sens concessif de *tout* : « en tenant compte de tous les aspects de l'argument A, l'argument B doit être pris en considération ».

3.2.2. Aspect synchronique

Nous allons à présent examiner les spécificités de *toutefois* en tant qu'adverbe concessif en français contemporain. La classification de Nojgaard (1995) place *toutefois* dans les adverbes relationnels argumentatifs, de type oppositif et de sous-type concessif⁸⁶ : la distinction entre *toutefois* et *néanmoins* serait basée sur le statut de la conséquence :

- *Néanmoins* est un concessif constatatif. La relation consécutive qui est invalidée est restituable au moyen d'une locution résultative (*c'est pourquoi*) ou d'un adverbe résultatif (*ainsi, aussi*)
- *Toutefois* est un concessif logique. La relation consécutive invalidée relève de l'ordre des hypothèses. L'enchaînement consécutif est restituable au moyen d'une locution (*il s'ensuit que*) ou d'un adverbe (*forcément*) marqueurs de déduction.

Il ne s'agirait donc pas de la restriction de la première proposition, mais de l'invalidation de la déduction logique, comme le précise Nojgaard (1995 : 472) :

« Il est bien vrai que *toutefois* signifie une restriction, c'est-à-dire une négation partielle, mais ce qu'il restreint n'est pas la validité du premier argument, qui est posé sans restriction, mais l'opération déductive elle-même, exactement comme le concessif constatatif infirme l'opération résultative »

Les aspects de l'invalidation partielle par *toutefois* sont approfondis par Lenepveu (2007 : 96) qui constate que la symétrie établie par Nøjgaard (1995) entre les adverbes positifs consécutifs et les adverbes oppositifs concessifs n'est pas toujours vérifiée, car la relation consécutive invalidée par *toutefois* n'est pas toujours reconstituable par un adverbe déductif. Lenepveu (2007 : 97) propose d'établir « des degrés de plausibilité de la proposition attendue et infirmée ».

La classification de Nøjgaard s'applique bien lorsque l'invalidation est au niveau du contenu. *Toutefois* introduit une exception, invalide le contenu propositionnel de la phrase qui vient d'être énoncée :

- (337) « Si M. Peyralout détestait la lecture, sauf toutefois celle du dictionnaire Larousse parce que tous les mots y étaient rangés dans des casiers comme des vis à tête et des

⁸⁶ Ce sous-type regroupe les adverbes : *néanmoins, cependant, pourtant, quand même* et *toutefois*.

clous de 13, sa haine du sport était de loin la plus vivace »

R. Fallet, *Le Triporteur*, 1953

La proposition attendue est déductible de l'énoncé (« il détestait la lecture, donc il ne lisait pas »). Le degré de plausibilité de la proposition attendue est maximal. *Néanmoins* n'est pas substituable, car l'invalidation par *toutefois* est partielle : l'exemple (338)a est difficile à comprendre, car il suppose l'invalidation totale du premier énoncé au profit du second. Mais il serait possible de remplacer *toutefois* par *cependant* (exemple (338)b) ou *pourtant* (exemple (338)c), qui selon TLF (*s.v. cependant*) et (*s.v. pourtant*), expriment l'opposition ; l'interprétation avec *cependant* ou *pourtant* ne serait pas celle d'une invalidation partielle, comme avec *toutefois*, mais celle d'une contradiction admissible entre les deux énoncés :

- (338) a. ? *M. Peyralout détestait la lecture, sauf néanmoins celle du dictionnaire*
 b. *M. Peyralou détestait la lecture, sauf cependant celle du dictionnaire*
 c. *M. Peyralou détestait la lecture, sauf pourtant celle du dictionnaire*

La logique de déduction peut être plus complexe lorsque l'invalidation se produit au niveau épistémique (croyances et jugement). Le degré de plausibilité de la proposition attendue s'affaiblit. *Toutefois* peut introduire une proposition qui n'est pas nécessairement en relation directe avec la proposition précédente, mais correspond à une relation entre motif et action. Le scénario convoqué est invalidé en tout ou partie :

- (339) « ... il voulait revoir Zézette, lui révéler son évasion, peut-être la gagner à sa cause. Toutefois, il n'eut pas l'imprudence de se hasarder en plein jour à travers la ville ... » Y. Gibeau, *Allons z'enfants*, 1952

La première proposition « il voulait revoir Zézette » n'est pas remise en question, elle apparaît comme le motif de l'action de *se hasarder en plein jour à travers la ville* ; mais elle est invalidée partiellement, car *toutefois* laisse entendre qu'il y a peut-être d'autres moyens, moins faciles ou moins évidents pour atteindre le but recherché. *Néanmoins* serait acceptable, avec un sens légèrement différent du fait qu'il invalide entièrement la proposition précédente et implicite que la seule solution pour « revoir Zézette » serait de « se hasarder en plein jour à travers la ville ». *Mais* pourrait être utilisé, et donnerait un volet d'interprétation plus large, car il pourrait indiquer l'annulation de la conclusion (*pour revoir Zézette, il fallait traverser la ville en plein jour, mais il*

ne s'y est pas hasardé) ou seulement sa restriction⁸⁷, et laisserait alors ouverte la possibilité d'autres moyens de « revoir Zézette » :

- (340) (...) *il voulait revoir Zézette, lui révéler son évasion, peut-être la gagner à sa cause.*
- a. *Néanmoins, il n'eut pas l'imprudence de se hasarder en plein jour ...*
- b. *Mais il n'eut pas l'imprudence de se hasarder en plein jour ...*

La logique de déduction peut aussi porter sur une relation entre motif et jugement avec la proposition précédente. En (341), l'état de « la brise » ne permet pas d'« espérer voir l'île le lendemain » ; *toutefois* invalide ce jugement. L'invalidation partielle n'est pas perceptible et autorise la substitution de *toutefois* par *néanmoins* :

- (341) « La brise était faible et tendait à calmir. Toutefois, on pouvait espérer que le lendemain, au point du jour, si l'estime était juste et si la direction avait été bonne, on aurait connaissance de l'île Tabor.» J. Verne, *L'île mystérieuse*, 1874
= *Néanmoins, on pouvait espérer ...*

Le degré de plausibilité est particulièrement affaibli si l'emploi de *toutefois* repose sur un simple rapport de contiguïté spatiale et temporelle entre événements. En (342), il n'y a pas véritablement de relation causale entre « s'avancer un peu » et « aller jusqu'à elle », mais le second élément peut être vu comme le but recherché par le personnage. *Toutefois* ne s'oppose pas à la première action, et n'infirme pas la seconde, mais seulement son achèvement. Il serait également possible de commenter cet exemple comme la réfutation d'une relation entre motif et jugement (si le personnage « s'avance un peu », on s'attend à ce qu'il « aille jusqu'à elle »), mais l'implication est plus faible. *Néanmoins* serait substituable, sans modification notable du sens::

- (342) « Il avait refermé la porte et s'était avancé un peu, sans toutefois aller jusqu'à elle »
M. Genevoix, *Raboliot*, 1925
= (...) *sans néanmoins aller jusqu'à elle*

Toutefois et *néanmoins* sont tous deux aptes à porter des conclusions non exprimées par le premier énoncé, avec un degré variable de présupposition, mais *toutefois* introduit une exception à la conclusion tirée de l'énoncé précédent, alors que *néanmoins* invalide l'ensemble de la proposition. Si l'énoncé ne se prête pas à une invalidation partielle, *toutefois* incite le lecteur à la rechercher et, à

⁸⁷ Ducrot (1980 : 98) dit, à propos du *mais* de restriction, que l'affirmation qui suit *mais* n'annule pas l'affirmation précédente. «Mais elle la dépasse, en ce sens qu'elle la disqualifie d'un point de vue argumentatif.»

défaut, à appliquer une invalidation totale. *Pourtant* et *cependant* marquent une opposition, sans invalider définitivement la première proposition.

En complément des « niveaux de plausibilité », Lenepveu (2007 : 98) observe un « niveau énonciatif » de *toutefois*, qu'elle illustre dans l'emploi avec des subordonnées infinitives introduites par *sans* : « ... la proposition attendue et infirmée peut entretenir un rapport de contiguïté argumentative avec le segment de texte correspondant à la principale ». L'exemple commenté par Lenepveu (2007) est le suivant :

(343) « [...] qu'elle ne s'était pas mariée pour quitter sa mère ; mais qu'elle s'est réjouie de la quitter, en se mariant ; qu'elle aimait beaucoup moins sa mère que son père, sans toutefois ne l'aimer point. » M. Jouhandeau, *Les Pincengrain*, 1924

Il n'y a pas, dans cet exemple, de symétrie avec un consécutif, mais avec *même*, opérateur argumentatif comme en (345) :

(344) ... elle aimait beaucoup moins sa mère que son père, elle ne l'aimait même pas du tout (Exemple de V.Lenepveu)

Dans cette version, l'énoncé conserve la construction négative ; l'inversion argumentative est opérée par le remplacement de *sans toutefois* par *même*. La construction « *même* + négation » se rapproche de *même pas*, analysé par Morel (1996 : 60), en symétrie avec *quand même* : « On constate que, sur le plan argumentatif, *même pas* ne constitue pas à proprement parler la contrepartie négative de *même*, mais qu'il est à mettre en rapport avec *quand même* ». En suivant cette observation, nous pourrions reconstituer le sens de l'énoncé d'origine en remplaçant « *même* + négation » par *quand même* :

(345) ... elle aimait beaucoup moins sa mère que son père, elle l'aimait quand même / elle l'aimait toutefois

Nous aurions ainsi une équivalence de sens entre la phrase d'origine, de format « *sans + toutefois + négation* » et *quand même*. La négation étant neutralisée par l'emploi de *sans*, nous constatons dans cet exemple une équivalence d'emploi entre *toutefois* et *quand même*. Morel (1996 : 58), dans son analyse de *quand même*, remarque que :

« La valeur concessive véhiculée par *quand même* repose donc sur une mise en relation avec du non-dit, avec de l'implicite en rapport avec l'ensemble des représentations que peut avoir l'énonciateur, avec son univers personnel de connaissances ou d'expériences. »

Dans l'exemple présenté par Lenepveu (2007), l'implicite serait la conclusion qui pourrait être tirée du premier argument (« Si elle aimait moins sa mère que son père, on peut s'attendre à ce qu'elle ne l'aimât pas du tout »). La comparaison de *quand même* avec *toutefois* peut s'expliquer par la nature de l'exception que *toutefois* introduit ; il s'agit d'une condition prototypique de l'ensemble des *fois* examinées : dans l'ensemble des occurrences qui expriment *aimer moins*, l'occurrence la plus centrale est *ne pas aimer du tout*. *Même*, en tant que marqueur d'identité, souligne la conformité à la propriété, lorsqu'il est postposé au nom (*C'est l'évidence même*). A propos de *quand même*, Morel (1996 : 58), commentant l'énoncé « *C'est quand même bizarre que Paul ne soit pas encore là* », note que :

« *Quand* construit la classe des circonstances causales qui pourraient venir valider l'assertion du jugement émis. [...] *Même* postposé a pour effet de centrer sur la valeur prototypique de la cause qui pourrait être invoquée pour justifier le retard, sans que cette cause soit explicitée dans le contexte. »

La classe de circonstances construite par *quand* est proche de celle qui est construite par *fois* dans *toutefois*. Lorsque *toutefois* introduit une exception que le locuteur considère comme une *fois* prototypique, le sens est proche de *quand même*. La différence entre les deux adverbes est que l'exception relevée par *quand même* est une exception située à la marge des possibilités parcourues, alors que l'exception relevée par *toutefois* se situe à un emplacement quelconque du domaine des possibilités ; *toutefois* est donc plus neutre que *quand même*. Notons aussi que la paraphrase avec *quand même* n'est pas aussi parfaite qu'avec *néanmoins*, et que l'énoncé nécessite d'être réaménagé.

Les constructions en *sans toutefois*, qui introduisent l'absence ou l'exclusion d'un élément important, sont particulièrement appropriées à un rapprochement avec *quand même*, car *toutefois* met en valeur l'anormalité de l'élément absent qui fait partie du minimum attendu. En (346), la condition minimum révélatrice de l'attention d'un auditeur (« marquer une réaction ») n'est pas remplie ; dès lors, l'ensemble de l'assertion précédente (« il semblait boire ses paroles ») est mis en doute et justifie l'emploi du verbe *sembler* :

- (346) « Fixant sur le rapporteur un regard d'une attention extrême, excessive prétendait Gonzalvo, il semblait boire ses paroles, sans toutefois marquer la moindre réaction. » M. del Castillo, *La Nuit du décret*, 1981
= ...*il semblait boire ses paroles, il aurait quand même dû marquer une réaction*

Il n'est pas facile d'établir une comparaison avec *quand même*, dont le contenu renvoie à des connaissances partagées entre les locuteurs. Il nous semble cependant que *toutefois*, lorsqu'il

introduit une exception prototypique au premier énoncé, se rapproche de *quand même*, par le centrage sur une valeur essentielle.

Nous avons vu dans l'étude sémantique de *toutefois* sa capacité à établir une relation concessive, et sa place dans la famille des adverbiaux concessifs comme *néanmoins*, *cependant*, *pourtant* et *quand même*. L'adverbe *toutefois* se démarque des autres adverbes concessifs par son aptitude à marquer l'exception, qui incite le lecteur / auditeur à rechercher d'abord une interprétation dans ce sens, plutôt qu'une invalidation totale de l'énoncé précédent. Les constructions *P sans toutefois Q*, *P sauf toutefois Q* mettent en évidence une exception remarquable qui limite la portée de la première assertion.

3.3. Propriétés syntaxiques de *toutefois*

La relation concessive oppose deux énoncés, *toutefois* est placé dans le second. Morel (1996 : 6) note : « La concession apparaît donc comme fondamentalement liée à la mise en relation de deux propositions, qui constituent une structure de phrase complexe ». La relation concessive établie avec *toutefois* peut être représentée selon le schéma : *P toutefois Q* dans lequel *toutefois* fait partie de *Q*. Les propriétés connectives de l'adverbe *toutefois* ont été relevées dans la classification de Molinier et Levrier (2000), qui rattachent *toutefois* aux adverbes conjonctifs, sous-type des adverbes concessifs ; en tant qu'adverbe conjonctif, il ne figure pas à l'initiale de discours. Roulet (1985) classe *toutefois* parmi les connecteurs interactifs, dans la sous-catégorie des connecteurs contre-argumentatifs. Nous avons appliqué les tests utilisés par Lamiroy et Charolles (2004 : 59) pour définir la fonction de connecteur de *toutefois* et de *néanmoins* afin de mettre en évidence les spécificités de chacun de ces adverbes. Les deux premiers tests ont été empruntés à Molinier et Levrier (2000) et permettent de déterminer les adverbes de phrase :

- Test A : l'adverbe peut figurer en position détachée en tête d'une phrase négative. Les exemples ci-dessous nous montrent que le test est positif pour *toutefois* et *néanmoins* :

(347) « Si deux ou plusieurs alliés ont en commun des intérêts vitaux, leur alliance sera solide et les conduira à prendre ensemble des risques importants / toutefois, même dans ce cas, l'alliance ne sera pas à l'épreuve de toutes les circonstances et, si l'un des alliés se voit dans un péril extrême, il se désolidarisera /. »

A. Beaufre, *Dissuasion et stratégie*, 1964

(348) « Néanmoins, il ne songeait pas à fuir. » J. Green, *Léviathan*, 1929

- Test B : l'adverbe ne peut être extrait pour être focalisé en *c'est que* :

(349) * *C'est toutefois que l'alliance sera à l'épreuve de toutes les circonstances*

(350) * *C'est néanmoins qu'il songeait à fuir*

Neuf autres tests sont exploités par Lamiroy et Charolles (2004), ils sont « formulés de telle manière que la conformité au test est considérée comme révélatrice de la fonction conjonctive caractéristique de *mais* ».

- Le test C concerne l'impossibilité de figurer à l'initiale de discours, ce qui est le cas de *toutefois* et *néanmoins* qui invalident partiellement ou totalement le propos précédent :

(351) ? *Toutefois / ? Néanmoins, Marie est très occupée*

- Test D : *Mais* ne s'emploie pas en incise, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :

(352) « Cette conviction, toutefois, demeurerait stérile au dedans de l'armée et, au dehors, insupportable, si les professionnels ne restauraient en même temps l'abnégation. »

C. de Gaulle, *Œuvres, t. 1 : La discorde chez l'ennemi. Le Fil de l'épée*, 1963

(353) « D'innombrables comédies, et même la divine, défendent une thèse ... il faut, néanmoins, que la thèse ne soit pas proposée du dehors par un décret ou par une circulaire, mais qu'elle jaillisse de l'intérieur, par conviction et grâce à la loi sincère de l'auteur. » Collectif, sous la direction de P. Abraham, *Arts et littérature dans la société contemporaine*, 1935

- Test E : *Mais* ne se cumule pas avec une conjonction, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :

(354) « - Moi, au contraire, en principe, je suis contre. Mais toutefois, dans la mesure où ça ne m'est jamais arrivé... » E. Rohmer, *Ma nuit chez Maud*, 1969

(355) « Si l'on veut considérer le pouvoir comme un phénomène concevable, il faut penser qu'il peut étendre les bases sur lesquelles il repose jusqu'à un certain point seulement, après quoi il se heurte comme à un mur infranchissable. Mais néanmoins il ne lui est pas loisible de s'arrêter » S. Weil, *Œuvres, III Les Totalitarismes du siècle, réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale 1934, 1929-1943*

- Test F : Possibilité d'ellipse du verbe de P2, avec *mais*, *toutefois* et *néanmoins* :

- (356) « Le bord des papiers n'est pas droit mais légèrement ondulé comme celui des timbres-poste (plus irrégulièrement et plus rudement toutefois). »
J. Roubaud, *La Boucle*, 1993
- (357) « à travers les bribes que me raconte ma mère, même si elle aussi, des débuts de la présence en France de celui qui n'était pas encore son mari, dont elle ignorait l'existence, elle ne sait pas tout, des bribes néanmoins, des éléments définitivement inscrits dans sa mémoire qu'elle me répète à chaque fois que je l'interroge. »
M. Storti, *L'arrivée de mon père en France*, 2008
- Test G : *Mais* ne peut cumuler conjonction + ellipse, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :
- (358) « ils permettent de deviner des théorèmes, mais non toutefois de démontrer rigoureusement ces théorèmes. »
A. Warusfel, *Les Mathématiques modernes*, 1969
- (359) « Elles sont la porte toujours ouverte, et néanmoins surveillée, de notre système nerveux central. » A.Carrel, *L'Homme, cet inconnu*, 1935
- Test H : *Mais* peut coordonner une relative, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :
- (360) * *Marie est très chaleureuse toutefois / néanmoins qui est distante*
- Test I : *Mais* ne peut apparaître en tête d'une relative (sans intonation d'incise), à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :
- (361) « Sont entrés au ministère : Wilfrid Baumgartner, qui toutefois pour des motifs privés se retirera avant le terme, Pierre Messmer, Louis Terrenoire, Jean Foyer, Lucien Paye, Edgard Pisani, Robert Boulin, François Missoffe, Jean de Broglie, ... »
C. de Gaulle, *Mémoires d'espoir. Tome 1 : Le Renouveau (1958-1962)*, 1970
- (362) « C'était un bon petit opéra-comique, quoique un peu vieux jeu, qui néanmoins se joue encore en province. »
L. Schneider, *Les Maîtres de l'opérette française : Hervé, Charles Lecoq...*, 1924
- Test J : *Mais* ne peut figurer en position post-verbale, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :

(363) « Elle savait que cette lettre rejoindrait toutes les autres, écrites avec la même tendresse, dans un vieux panier où elle les jetait sans les relire, sans les déchirer, toutefois. » F.-R. Bastide, *Les Adieux*, 1956

(364) « Il ne prit pas la peine de les reconduire, Albert et Victor s'en foutaient, mais le remarquèrent néanmoins. » R. Giraud, *La Coupure*, 1966

- Test K : *Mais* ne peut figurer entre l'auxiliaire et le verbe, à la différence de *toutefois* et *néanmoins* :

(365) « Le secrétaire d'Etat ne m'a pas fourni de réponse satisfaisante, mais il a toutefois promis d'examiner la question de voir comment une action pourrait être entreprise auprès du gouvernement indien. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955*, 1986

(366) « Bien que les états, et en particulier les Etats-Unis, aient abordé cette deuxième guerre mondiale avec des conceptions et des moyens beaucoup mieux adaptés qu'en 1914, la guerre a néanmoins renouvelé les mêmes tensions que l'on avait pu observer après 1918. » J.-A. Lesourd et C. Gérard, *Histoire économique : XIXe et XXe siècles : t. 2*, 1966

Le cumul des résultats montre que *toutefois* et *néanmoins* ont un comportement identique dans tous les tests effectués, qu'ils ont une fonction d'adverbe de phrase, et que leur fonction conjonctive est moins avancée que *mais*.

Tableau 28 : tests de la fonction conjonctive de *toutefois* et *néanmoins*

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	Total
<i>Toutefois</i>	3	3	3	1	1	3	1	1	1	1	1	18
<i>Néanmoins</i>	3	3	3	1	1	3	1	1	1	1	1	18
<i>Mais</i>	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	33

La fonction conjonctive est une caractéristique de certains connecteurs, comme l'expliquent Riegel, Pellat, et Rioul (1994 : 617) :

« On limitera [suivant B. Schneuwly et al. : 1989]⁸⁸ la liste des connecteurs aux unités linguistiques qui ne font pas partie intégrante des propositions, mais qui assurent leur liaison et organisent leurs relations, sans être des expressions anaphoriques. On retiendra donc comme connecteurs :

des unités dont c'est toujours le rôle : conjonctions comme *car, mais, parce que*, adverbess comme *alors, puis*, locutions comme *d'abord, d'autre part* ;

des unités dont ce n'est pas le seul rôle et qui figurent plutôt au début des propositions : *en effet, finalement* ».

Toutefois se classerait dans le second type de connecteur, avec une place privilégiée en début de proposition. À la différence de *mais*, l'adverbe *toutefois* peut se placer après une conjonction comme *si*. Pour approfondir cette observation, nous avons examiné la position de *toutefois* à l'intérieur de la phrase, au travers de textes récents⁸⁹. Plus d'un tiers des extraits sélectionnés (227 sur 609) correspond au cas où *toutefois* est en position détachée en tête de phrase ; le premier élément de la concession (énoncé *P*) est situé dans le contexte gauche, généralement la phrase précédente, et la portée de *toutefois* s'étend à l'ensemble de la phrase (énoncé *Q*) :

- (367) « C'est une voie assez paisible, si j'en juge par les rumeurs qui me parviennent. À partir de 22 heures, le nombre de passants est certainement petit. Toutefois, entre 23 heures et 23 heures et demie, la rue devient temporairement un peu bruyante. »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 1. S'engager. 1922-1943*, 1984

Dans les autres cas, *toutefois* occupe à l'intérieur de la phrase une position variable, que nous avons identifiée en reprenant le classement élaboré par Guimier (1993 : 31-33) pour l'étude des circonstants :

- En position initiale ou frontale en tête de proposition :

- (368) « Muret en ciment, non pas mur en pierre, l'herbe monte très peu, toutefois je vois là le bas du mur herbeux à escargots dont la pensée ne me quitte pas depuis 60 ans, sans que ce soit un souvenir d'enfance. » H. Lucot, *Frasques*, 2001

- Dans les propositions participiales et infinitivales, la position de *toutefois* est fréquemment en tête de la proposition :

⁸⁸ Schneuwly, B., Rosat, M.-C., Dolz, J. (1989). « Les organisateurs textuels dans 4 types de textes écrits. Etude chez des élèves de 10, 12 et 14 ans ». *Langue française*, 81, 40-58.

⁸⁹ Sélection dans FRANTEXT de tous les textes contenant *toutefois* à partir de 1981.

- (369) « Passionné de football, il cherchait à me faire partager son enthousiasme, sans toutefois y réussir. » M. del Castillo, *La Nuit du décret*, 1981
- Après le sujet et avant le verbe ; le sujet est un nom plein (nom propre ou substantif) :
- (370) « Boris et moi, à la torture, n'osant lever les yeux, mâchouillant le dîner habituel que Monsieur Lamarre toutefois avait agrémenté en apportant quelques colis. » B. Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*, 1996
- Il y a quelques exceptions à la règle du nom plein. En (371), le sujet est seulement représenté par le seul adjectif numéral, et *toutefois* est placé à l'intérieur du groupe nominal sujet :
- (371) « Il faut donc qu'ils exposent clairement dans quelles conditions et quels délais ils entendent le faire en précisant leurs intentions et leurs plans sur des questions nombreuses et complexes que je n'ai pas le temps de traiter aujourd'hui complètement, mais que je me propose d'examiner en détail dans une occasion prochaine. Deux toutefois de ces questions ont une importance particulière ; elles concernent le domaine agricole et le domaine monétaire. » P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 5. Préparer l'avenir. 1963-1973*, 1989
- Le sujet peut aussi être pronominal : groupe pronominal (*aucun d'entre eux*), ou pronom (*rien*) :
- (372) « PROSPÉRO Heureux comme ils le sont, tout à la surprise
D'eux-mêmes, de la vie, je ne puis l'être.
Rien toutefois pour davantage me réjouir...
Soit ! Je retourne à mon livre ! » Y. Bonnefoy, *La Tempête*, 1997
- Enchâssé entre l'auxiliaire et le participe du verbe :
- (373) « Il devait m'appeler aujourd'hui. Pour la première fois il ne l'a pas fait (je me suis toutefois absentée de seize heures à vingt heures). Le compte à rebours est peut-être commencé. » A. Ernaux, *Se perdre*, 2001
- Après le verbe et avant les compléments :
- (374) « Sur la place publique, deux Hôtels. Dans aucun il n'y a à manger. On nous indique toutefois un petit restaurant au bout du village. » J. Roubaud, *La Boucle*, 1993

- Après le verbe sans complément :

(375) « Car Louviers est le lieu d'une industrie puissante et diverse. Le textile y domine toutefois (fabrique de cardes pour laine, coton, soie, ouate et cachemire ; fabrique de fils ; déchets de laine ; draps de qualité ; flanelles...) et voisine principalement avec la métallurgie (fonderies de fontes, tourneur sur métaux, moulure, fabrique de lames, scieries mécaniques, fonderie de cloches, , fabrique de grelots...). »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 1. S'engager. 1922-1943*, 1984

- En finale de la phrase :

(376) « Marinette goûta pour la première fois de sa vie au foie gras, qu'elle trouva un peu lourd et pâteux; elle n'en dit rien, toutefois. Elle redoutait les rires sagaces de ses sœurs, et se contenta de claper de la langue avec noblesse, en signe qu'elle savait reconnaître les bonnes choses. » A. Vergne, *L'Innocence du boucher*, 1984

- Au milieu des compléments du verbe :

(377) « Mais le héros parti et celle qui jouait sa mère ayant l'esprit ailleurs, les clientes n'eurent plus d'autre choix que de rentrer chez elles, avec toutefois pour celles qui partaient dans la même direction, l'espoir de commenter en route l'incroyable attitude de la boulangère à l'égard de son fils. »
J. L'Hôte, *Le Mécréant ou les preuves de l'existence de Dieu*, 1981

- Nous avons classé dans cette position les phrases contenant des compléments accessoires antéposés, ou un cadratif temporel (*à ce moment-là, aujourd'hui, au matin, ...*) lorsqu'ils étaient suivis de *toutefois*. Notons cependant que, dans ce type de phrase, l'adverbe porte sur ces compléments, et non sur l'ensemble de la proposition :

(378) « les uns me baisaient la main, les autres la robe, c'était enfin par tout l'appartement un concert de louanges à l'unisson. Comme femme, toutefois, je vis bientôt que ma victoire n'était pas si éclatante. »
F. Chandernagor, *L'Allée du Roi*, 1981

(379) « Le Conseil atlantique doit en principe délibérer à ce sujet au cours de la prochaine session ministérielle. Dès maintenant, toutefois, je souhaiterais vous faire part de certaines de mes préoccupations. » P. Mendès-France,
Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955, 1986

Quelle que soit sa position, *toutefois* peut être placé en incise, et encadré par des virgules, marquant ainsi un détachement par rapport au reste de l'énoncé. Le tableau ci-dessous tient compte de la position dans la phrase et de la ponctuation formant incise, et classe à part les emplois de *toutefois* en position détachée en tête de phrase :

Tableau 29 : position de *toutefois* dans la phrase

Position	En incise	Pas en incise	Total
<i>Toutefois</i> en position détachée à l'initiale de la phrase	188	39	227
Position 1 : initiale (avant le sujet)	7	77	84
Position 2 : préverbale (entre le sujet et le verbe)	10	7	17
Position 3 : enclavée (entre l'auxiliaire et le participe)		14	14
Position 4 : postverbale anté-compléments (après le verbe ou le participe et avant les compléments)	25	137	162
Position 5 : postverbale (après le verbe sans compléments)	2	8	10
Position 6 : finale (après le verbe et ses compléments)		24	24
Position 7 : intra-compléments (au milieu des compléments du verbe)	10	61	71
Total général	54	555	609

Toutefois en tête de phrase est souvent détaché par une virgule du reste de l'énoncé, ce qui favorise l'établissement de connexions avec la phrase précédente. Lorsque *toutefois* est placé à l'intérieur de la phrase, la position prédominante (162 cas) est après le verbe et avant les compléments, le plus souvent en incise. La position est mobile en construction avec des verbes semi-auxiliaires⁹⁰, sans changement de signification. Le plus souvent, *toutefois* est placé immédiatement après le semi-auxiliaire (exemple (380)), plus rarement après le verbe à l'infinitif (exemple (381)) :

⁹⁰ Nous reprenons la définition des semi-auxiliaires donnée par Grevisse (1993 : §789) : « Les semi-auxiliaires sont des verbes qui, construits avec un infinitif, parfois avec un participe ou un gérondif, perdent plus ou moins leur signification propre et servent à exprimer diverses nuances de temps, d'aspect ou d'autres modalités de l'action ».

(380) « Sur un plan de Paris ce n'est qu'un point qui peut toutefois atteindre la grosseur d'une tête d'épingle quand l'agrandissement couvre une certaine surface. »

R. Giraud, *Carrefour Buci*, 1987

= *ce n'est qu'un point qui peut atteindre toutefois la grosseur d'une tête d'épingle*

(381) « Et tout cela en trois ou quatre langues parmi lesquelles dominait l'italien, peut-être simplement parce que c'était la langue du plus grand nombre, ou bien la plus bruyante, celle dans laquelle sonnaient le mieux les accusations de trahison, de lâcheté, voire, inévitablement, de « fascisme », échangées à plein tombereaux. Il faut noter toutefois qu'avec un grand sens de la retenue, aucun orateur ne traita ses contradicteurs de SS ou de nazis. » J. Rolin, *L'Organisation*, 1996

= *Il faut toutefois noter ...*

Dans 14% des cas, *toutefois* est placé en position initiale avant le sujet. A l'initiale de propositions subordonnées, *toutefois* apparaît après la locution conjonctive ou enchâssé dans celle-ci (*si toutefois, pourvu toutefois que, à condition toutefois que, sans toutefois que, ...*) ; s'il est placé avant la locution conjonctive, il ne porte pas sur la proposition subordonnée, mais sur la proposition qui précède et le sens peut en être changé. Prenons un exemple. En (382), *toutefois* limite la portée de l'assertion précédente (« il lui accordait la vie ») et la locution conjonctive *pourvu que* indique que l'assertion n'est vraie qu'à la condition de passer cette vie en Guyane :

(382) « Par un excès d'indulgence, il ne réclamait pas l'échafaud pour Guéret et lui accordait la vie, pourvu toutefois qu'elle fût passée sous le ciel vengeur de la Guyane. » J. Green, *Léviathan*, 1929

Si *toutefois* était placé avant la proposition conditionnelle (exemple (383)), l'interprétation spontanée serait de le rattacher à l'assertion précédente (« il lui accordait la vie ») et de rechercher l'opposition avec une assertion plus en amont (« il ne réclamait pas l'échafaud ») ; comme ces deux assertions ne s'invalident pas, même partiellement, la compréhension du texte est difficile :

(383) ? (...) *il ne réclamait pas l'échafaud pour Guéret et lui accordait la vie toutefois (,) pourvu qu'elle fût passée sous le ciel vengeur...*

S'il n'y avait pas de proposition conditionnelle (exemple (384)), le sens serait le même qu'en (382), mais l'injonction d'aller en Guyane aurait moins de force car elle ne serait pas soumise à la condition suspensive introduite par *pourvu que*. Les deux marqueurs *pourvu que* et *toutefois* vont donc dans le même sens et relèvent d'une seule énonciation. Ils soulignent le caractère exceptionnel

de la grâce accordée, mais aussi l'euphémisme de la tournure de l'énoncé qui pourrait être paraphrasé plus platement par « il le condamnait au bain à perpétuité » :

(384) (...) *il ne réclamait pas l'échafaud pour Guéret et lui accordait la vie, toutefois elle devait se passer sous le ciel vengeur ...*

Nous observons donc que *toutefois* peut se placer à l'initiale de propositions subordonnées, mais après la locution conjonctive qui introduit la proposition. Dans des propositions indépendantes ou principales, *toutefois* peut figurer en première position et assure alors une fonction conjonctive avec l'élément de phrase précédent :

(385) « ... comme si les communicatifs et obligeants voyageurs rencontrés dans les trains (ou les moins communicatifs passants croisés dans les rues - toutefois eux aussi fixaient avec insistance les chaussures) n'étaient pas seulement condamnés à vivre à l'intérieur d'un réseau de barbelés (...) » C. Simon, *L'Acacia*, 1989

Les points forts relevés sur la position et la portée sont les suivants :

- *Toutefois* est adverbe de phrase. Sa place dans la phrase est mobile, mais il est préférentiellement à l'initiale de la phrase.
- *Toutefois* a une fonction conjonctive qui consiste à établir un lien concessif entre deux énoncés. Lorsque le deuxième énoncé correspond au contenu d'une proposition subordonnée, *toutefois* peut être placé à l'initiale de la proposition, mais après la locution conjonctive qui introduit la proposition.
- *Toutefois* n'a pas une fonction conjonctive aussi affirmée que *mais*, et peut en particulier se cumuler avec une conjonction : *et toutefois*, *mais toutefois*.

3.4. Étude pragmatique de *toutefois*

L'étude des propriétés sémantiques et syntaxiques de *toutefois* a fait apparaître la complexité de l'interprétation de certaines constructions, et nous a montré que le lien concessif entre deux énoncés peut être complété par d'autres notions exprimées ou sous-entendues par le locuteur dans le même énoncé. Nous allons rechercher dans ce chapitre l'effet produit par l'emploi de *toutefois* dans des énoncés plus complexes que ceux qui dénotent un lien de concession simple. Il s'agit de constructions dans lesquelles *toutefois* est associé à d'autres propositions subordonnées concessives ou hypothétiques, ou à des conjonctions de coordination comme *et* ou *mais*.

3.4.1. *Toutefois* ajouté à d'autres marqueurs concessifs

Nous avons recherché l'effet produit dans un énoncé contenant *toutefois* et un autre marqueur de concession. La première impression est que la relation concessive est plus complexe ; en (386)a, *bien que* devrait introduire une concession logique (« bien que j'ignore si j'ai réussi, j'espère que c'est le cas ») ; la proposition principale ne décrit pas une conséquence contraire à la « réussite » envisagée, mais un effet minimum (« avoir de l'audience ») ; *toutefois* permet d'introduire cette condition minimale (« j'espère avoir pleinement réussi, toutefois je me contenterais d'avoir quelque audience »). Il y a deux relations concessives imbriquées, une concession logique (*Bien que A, B*) et une concession rectificative (*B, toutefois A*). La phrase serait difficilement compréhensible sans *toutefois* (exemple (386)b), car la proposition principale ne décrit pas la conséquence contraire au premier énoncé, mais il serait possible de remplacer *toutefois* par *quand même* (exemple (386)c) qui décrirait le strict minimum espéré :

- (386) a. « Bien que j'ignore si j'ai ou non pleinement réussi dans cette entreprise, j'espère toutefois que ma modeste contribution à l'édifice pourra bénéficier de quelque audience et trouver son application par la suite. »
Sans mention d'auteur, *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960
- b. ? *Bien que j'ignore si j'ai ou non pleinement réussi dans cette entreprise, j'espère que ma modeste contribution à l'édifice pourra bénéficier de quelque audience*
- c. *Bien que j'ignore si j'ai ou non pleinement réussi dans cette entreprise, j'espère quand même que ma modeste contribution à l'édifice pourra bénéficier de quelque audience*

L'effet produit par l'énoncé (386)a est que l'auteur cherche à atténuer les louanges qu'il se prodigue pour ne pas paraître présomptueux ; d'une part, il dit ignorer s'il a réussi (première partie de la phrase), mais on comprend qu'il l'espère bien ; d'autre part, il escompte au moins un bon accueil auprès de quelques lecteurs qui exploiteront ses travaux (deuxième partie de la phrase). On comprend qu'il vise une large audience et, à défaut, une audience plus réduite mais plus experte. *Quand même* indiquerait que l'exception attendue représente une valeur minimale sans laquelle le but recherché n'est pas atteint ; l'emploi de *quand même* pourrait être interprété comme un reproche fait à d'éventuels détracteurs, il s'agirait plutôt dans ce cas d'une concession

argumentative qui répondrait à un contradicteur (*certes, je ne sais pas si j'ai réussi, j'espère quand même quelque audience*). *Toutefois* décrit une exception possible, non qualifiée, souhaitée par l'énonciateur ; il y a un seul énonciateur et deux énonciations allant dans le même sens, la première allant plus loin que la seconde. On pourrait remplacer *toutefois* par *en toute hypothèse* ou *malgré tout*, qui permettraient de se représenter un ensemble de situations possibles et de leur opposer la situation espérée (« avoir quelque audience »).

3.4.2. *Toutefois* ajouté à des propositions en *si*

Nous avons observé plus haut un énoncé de forme *A, pourvu toutefois que B*, que nous rappelons ci-dessous :

(387) (reprise de (382)) « Par un excès d'indulgence, il ne réclamait pas l'échafaud pour Guéret et lui accordait la vie, pourvu toutefois qu'elle fût passée sous le ciel vengeur de la Guyane. » J. Green, *Léviathan*, 1929

Nous avons noté, en commentant cet exemple, la présence facultative de *toutefois* et le changement de sens de l'énoncé, selon que *toutefois* était placé avant la subordonnée (rattachement de *toutefois* à la principale) ou en deuxième position de la subordonnée en *pourvu que* (rattachement à la subordonnée). Notre propos est à présent de rechercher l'effet produit par *toutefois* dans des phrases contenant des propositions subordonnées introduites par *si*.

Nous avons identifié quatre schémas possibles où *toutefois* peut apparaître dans la même phrase qu'une subordonnée en *si* :

- *Q, si toutefois P*
- *Si toutefois P, Q*
- *Toutefois Q, si P*
- *Si P, toutefois Q*

Nous allons en premier lieu rechercher si, dans ces différents schémas, *toutefois* a un effet de sens particulier. Dans le schéma *Q, si toutefois P*, *toutefois* restreint l'hypothèse et porte une valeur modale sur cette hypothèse. La construction est fréquemment utilisée en français contemporain dans des formules de politesse, car elle permet de minimiser la requête et de permettre à l'interlocuteur de refuser sans provoquer de rupture de l'interaction. La présence de *toutefois* est facultative, mais réduit les chances de réalisation de l'hypothèse et renforce ainsi la minimisation de la requête :

- (388) « Non, là, ce que je voulais dire, c'est que c'est bientôt son anniversaire et que cette broderie sera son cadeau. Si toutefois vous permettez que je la lui donne, bien sûr... » A. Sarrazin, *La Cavale*, 1965

Remarquons cependant que l'énoncé ne fonctionne que s'il exprime une éventualité, comme en (388), où la réalisation de l'hypothèse reste possible. La lecture serait plus surprenante si l'énoncé était contrefactuel, car la marque de politesse ne serait plus active et l'hypothèse constituerait en fait un reproche :

- (389) ? *Cette broderie aurait été son cadeau. Si toutefois vous aviez permis que je la lui donne, bien sûr...*

Si l'énoncé est contrefactuel, il peut être interprété comme une concession rectificative. *Toutefois* semble atténuer la force de l'hypothèse émise, et la tirer vers une conclusion rectificative, qu'il faudrait alors énoncer négativement (exemple (390)b). La présence de *toutefois* est facultative (l'exemple (390)c reformule l'énoncé sans *toutefois*), mais *toutefois* souligne l'invraisemblance de l'hypothèse :

- (390) a. « ...celui d'Iglésia à peu près pareil à une pince de homard (nez, menton, peau cartonneuse) si toutefois une pince de homard avait des yeux, et cet air d'incurable et permanente désolation ... »
C. Simon, *La Route des Flandres*, 1960
- b. *celui d'Iglésia à peu près pareil à une pince de homard, encore qu'une pince de homard n'ait pas d'yeux ...*
- c. *celui d'Iglésia à peu près pareil à une pince de homard, si une pince de homard avait des yeux ...*

Dans le schéma *Si toutefois P, Q, toutefois* établit une relation concessive avec la phrase précédente, indépendamment de la phrase hypothétique. En (391)a, *toutefois* peut être interprété de deux façons : soit il apporte une restriction à l'hypothèse (« la question a peu de chances de se poser ») et pourrait être remplacé par un autre marqueur indiquant la concession (*mais* ou *quand même* – exemples (391)b et c) ; soit il établit un lien concessif avec ce qui vient d'être dit (« bien que vous n'ayez pas à voter pour moi⁹¹, je vous donne mes consignes de vote ») et pourrait alors être placé en tête de phrase avant la proposition subordonnée (exemple (391)d) :

⁹¹ « Voter pour moi », dans cet extrait, doit être interprété comme « voter à ma place » et non « voter en ma faveur ».

- (391) a. « En ce qui concerne le débat algérien, je pense être de retour avant la fin. Vous n'aurez donc pas à voter pour moi. Si toutefois la question se posait, là encore, je suis déterminé à voter contre le gouvernement. »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne 1955-1962*, 1987
- b. *Vous n'aurez donc pas à voter pour moi. Mais, si la question se posait, ...*
- c. *Vous n'aurez donc pas à voter pour moi. Si la question se posait quand même, ...*
- d. *Vous n'aurez donc pas à voter pour moi. Toutefois, si la question se posait, ...*

Notons cependant que le remplacement de *toutefois* par *mais* entraîne nécessairement le placement du marqueur à l'extérieur de la proposition conditionnelle et ne rend pas sensible la restriction de l'hypothèse.

Dans le schéma *Toutefois Q, si P, toutefois* établit une relation concessive avec la phrase précédente :

- (392) « Je ne sais quel est son ministère dans ce pays où il ne neige jamais. Elle est toutefois secourable, si j'en juge par la multitude d'ex-voto en étain rangés dans des cadres, tout autour de la statue. » A. T'Serstevens, *L'Itinéraire espagnol*, 1963

Dans le schéma *Si P, toutefois Q*, le plus souvent P et Q sont également vrais, la relation concessive établie peut être de type logique ou argumentatif. *Toutefois* permet de souligner une opposition à valeur concessive, où le premier terme n'est que partiellement invalidé :

- (393) « Il a été mis fin à un certain nombre d'abus scandaleux, des procédures disciplinaires et pénales ont été entamées contre les coupables ; si une amélioration considérable a pu être réalisée, il est toutefois impossible de dire que la situation était redevenue absolument normale et correcte au moment où mon gouvernement a été renversé. »
P. Mendès-France, *Œuvres complètes. 6. Une vision du monde. 1974-1982*, 1990

L'étude des quatre schémas où *toutefois* apparaît dans la même phrase qu'une subordonnée en *si* nous montre que le sens de l'adverbe évolue vers la quantification de l'hypothèse dans le schéma *P, si toutefois Q* ; si l'hypothèse reste réalisable, *toutefois* permet d'atténuer la requête formulée auprès d'un interlocuteur ; si l'énoncé est contrefactuel, *toutefois* restreint un peu plus la

vraisemblance de l'hypothèse. Dans tous les autres schémas combinant *toutefois* et une proposition en *si*, l'adverbe a une valeur concessive.

3.4.3. *Toutefois* précédé de *et*

Lenepveu (2007 : 100) a comparé les effets produits par *néanmoins* précédé de *et* ou *mais*. Avec *et néanmoins*, les adjectifs peuvent avoir la même orientation axiologique (exemple : « *un serveur compact, hautes performances, fiable, et néanmoins économique* » obtenu par V. Lenepveu dans une recherche sur Google). Avec *et toutefois*, on peut aussi relever une identité d'orientation axiologique des deux groupes adjectivaux, comme en (394), mais les deux orientations peuvent aussi s'opposer, comme en (395) :

(394) « J'écrivis, dans un bureau de poste, une lettre soignée, digne et toutefois persuasive, une lettre péremptoire, convaincante. »

G. Duhamel, *La Confession de minuit*, 1920

(395) « Rien ne s'arrête pour lui ; c'est l'état qui lui est naturel et toutefois le plus contraire à son inclination. » G. Debord, *La Société du spectacle*, 1967

Et coordonne deux éléments de la phrase ou deux propositions, et peut exprimer l'opposition ou le renforcement ; il est de toute façon nécessaire pour assurer la coordination. A la suite de *et*, *toutefois* établit une relation concessive entre les deux éléments de la phrase. Il n'y a pas d'incompatibilité entre *et* et *toutefois*, *et* fait ressortir la propriété de concomitance des procès que *toutefois*, issu de *toutes voies*, portait dès l'origine. *Toutefois* explicite l'opposition entre les éléments mis en relation. En (396) et (397), *toutefois* pourrait être remplacé par *en même temps* car l'idée d'opposition est implicite dans les situations qui sont décrites. *Et* ne suffirait pas à marquer l'opposition entre les deux éléments de phrase. L'apport de *toutefois* est d'indiquer que l'opposition n'est que partielle et que les deux situations restent compatibles entre elles :

(396) « Elle eût voulu un abandon complet et toutefois appréciait la réserve de la jeune fille. » J. Michelet, *Journal* : t. 2, 1849-1860

a. *Elle eût voulu un abandon complet et en même temps appréciait la réserve de la jeune fille*

b. ? *Elle eût voulu un abandon complet et appréciait la réserve de la jeune fille*

En (397), *toutefois* est inclus dans une interrogation oratoire et pourrait être supprimé parce que le sens interrogatif de l'énoncé suffirait à marquer l'opposition entre les deux éléments de phrase :

- (397) « Si une chose ne leur plaît pas, ce qui est rare, ils vous disent : « Lah! » en levant la main négligemment à la hauteur du front. Mais comment dire d'un ton rude, et toutefois avec un mouvement de main languissant : ‘Lah !’ »

G. de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851

- a. *Comment dire d'un ton rude, et en même temps avec un mouvement de main languissant : « Lah ! »*
- b. *Comment dire d'un ton rude, et avec un mouvement de main languissant : « Lah! »*

Dans un raisonnement, la valeur contre-argumentative de *toutefois* devient plus saillante. En (398)a, le premier argument (« on pénètre dans le domaine religieux ») amènerait à déduire que les danses deviennent religieuses ; *toutefois* empêche d'aboutir à cette déduction et laisse entendre que la danse ne présente que quelques propriétés qui l'apparentent à la religion. La présence de *toutefois* est nécessaire, car *et* seul serait compris comme un renforcement de deux arguments de même sens alors qu'ils sont contradictoires (exemple (398)b). On pourrait substituer *et toutefois* par *mais quand même* avec une tournure négative (exemple (398)c) :

- (398) a. « Initiation : danse-épreuve et danse- révélation. Avec les danses initiatiques, on pénètre dans le domaine religieux, et toutefois on ne peut les considérer comme danses religieuses. »

J. Cuisinier, *La Danse sacrée en Indochine et en Indonésie*, 1951

- b. * *Avec les danses initiatiques, on pénètre dans le domaine religieux, et on ne peut les considérer comme danses religieuses*
- c. *Avec les danses initiatiques, on pénètre dans le domaine religieux, mais on ne peut quand même pas les considérer comme danses religieuses*

Dans tous les cas, l'élément de phrase qui contient *et toutefois* forme une seule énonciation et signale une valeur concessive avec une invalidation partielle. En (399), le premier élément de la concession est « Pélagie rougit, à la dérobée, de me servir » (la servante ne veut pas montrer son désaveu) ; la seconde partie introduit une exception à la règle qu'elle s'est fixée : « elle n'a pu s'empêcher de me dire ... ». *Malgré tout* pourrait remplacer *toutefois*, et rendrait plus explicite les consignes suivies par la domestique, car elles seraient identifiées par *tout*, mais l'exception à la règle ne serait rendue sensible que par la négation (« elle n'a pu s'empêcher malgré tout ») :

- (399) « On finira par m'exorciser ici, comme le diable au théâtre. Pélagie rougit, à la dérobée, de me servir et n'a pu s'empêcher toutefois de me dire aujourd'hui : ‘

vraiment, tout le monde à Auteuil trouve votre pièce pas une chose propre ! ‘ »
J. et E. de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 3, 1879-1890*
= *Pélagie rougit, à la dérobée, de me servir et n'a pu malgré tout s'empêcher de me dire aujourd'hui ...*

Sans *toutefois*, on interpréterait le service de la domestique et sa prise de parole comme deux situations concordantes (la conjonction *et* assurant le renforcement de la première assertion) :

(400) - *Pélagie rougit, à la dérobée, de me servir et n'a pu s'empêcher de me dire aujourd'hui ...*

Associé au coordonnant *et*, *toutefois* exprime la relation concessive avec une invalidation partielle de la première assertion, ce qui suppose à l'inverse une compatibilité partielle entre les deux assertions.

3.4.4. **Toutefois précédé de mais**

La comparaison entre *toutefois* et *néanmoins* étudiée par Lenepveu (2007 : 100) porte également sur les effets de sens des deux adverbes en combinaison avec *mais* : « les adjectifs sont pris comme antonymes d'un point de vue axiologique lorsque *néanmoins* est combiné avec *mais* » ; l'opposition est orientée du négatif vers le positif (exemple : « *question idiote mais néanmoins importante* » obtenu par V. Lenepveu dans une recherche sur Google). Ces remarques ne semblent pas s'appliquer à *toutefois* car les deux groupes adjectivaux mis en relation ne sont pas toujours en opposition axiologique. Par exemple, en (401), l'opposition entre « croyances évasives » et « bien déterminées » va du négatif vers le positif et pourrait s'apparenter à une concession logique; cependant le remplacement de *toutefois* par *néanmoins* serait difficilement compréhensible, car les propriétés liées à « évasives » contredisent les propriétés de « bien déterminées » ; *toutefois* est plus acceptable car il permet d'envisager une opposition partielle et, partant, des éléments concordants qu'il conviendra de développer dans le discours :

(401) « On peut, on doit admettre jusqu'à un certain point une mystique surréaliste, un certain ordre de croyances évasives par rapport à la raison ordinaire, mais toutefois bien déterminées, touchant à des points bien fixés de l'esprit. »

Collectif, *La Révolution surréaliste*. N° 3, première année. 15 avril 1925

a. *bien qu'elles soient évasives, elles sont bien déterminées*

b. ? *on doit admettre un certain ordre de croyance évasives par rapport à la raison ordinaire, mais néanmoins bien déterminées*

À l'inverse, en (402), *mais toutefois* ne relie pas deux antonymes au plan axiologique (il s'agit plutôt d'une observation scientifique), et introduit une correction plutôt négative à la propriété énoncée dans le premier terme, ce qui apparente l'énoncé à une concession rectificative. Le remplacement de *toutefois* par *néanmoins* laisserait entendre que, normalement, les aires qui voisinent avec les « précédentes » sont « bien délimitées » :

- (402) « Elles [les aires psycho-sensitives] sont situées au voisinage des précédentes, mais toutefois elles sont beaucoup moins bien délimitées. » H. Camefort, A. Gama, *Sciences naturelles : classes de philosophie, mathématiques et sciences expérimentales*, 1960
- a. *elles sont au voisinage des précédentes, encore qu'elles soient beaucoup moins bien délimitées*
 - b. *elles sont situées au voisinage des précédentes, mais néanmoins elles sont beaucoup moins bien délimitées*

La paraphrase de ces deux exemples avec une phrase concessive simple, sans *mais*, n'est pas parfaite, la présence de *mais* tend à mettre en avant l'opposition alors que *toutefois* en restreint la portée. Ce n'est pas le cas avec *néanmoins*, qui s'accorde avec une opposition exprimée par *mais*, et permet de signaler l'aspect positif à retenir au final de l'examen, comme le remarque Lenepveu (2007 : 101) : « alors que *toutefois* construit une opposition pour l'infirmier dans la situation présente en invalidant partiellement l'antécédent, *néanmoins* construit une opposition, faible ou forte, en indiquant seulement le caractère non exclusif de l'opposition ».

Pour approfondir le sens de *mais toutefois*, nous avons repris l'analyse de Ducrot (1980 : 97) qui commente ainsi l'énoncé *p mais q* :

« Le mouvement de pensée impliqué par une phrase affirmative du type *P mais Q* pourrait être paraphrasé ainsi : 'Oui, *P* est vrai ; tu aurais tendance à en conclure *r* ; il ne le faut pas, car *Q* (*Q* étant présenté comme un argument plus fort pour *non-r* que n'est *P* pour *r*) '. »

Il semble que l'instruction interprétative portée par *mais* ne complète pas celle portée par *toutefois* (invalidation partielle de l'énoncé précédent, apport d'une restriction ou d'une exception sans recherche d'amélioration). L'emploi de *mais* suivi de *toutefois* nécessite une interprétation complexe où les deux éléments ne vont pas de pair. Dans un énoncé *p mais toutefois q*, la conclusion de *p* est arrêtée par *q* ; *toutefois* porte une argumentation de même sens ou de sens inverse à *q*. Ainsi, en (403), le narrateur semble s'étonner du résultat obtenu, inverse de celui que l'on attendait. *Mais* ne porte que la première partie de la conclusion (*p* = « Il ne partit pas » ; *r*,

conclusion de $p=$ cela aurait dû le discréditer, $q=$ pour une raison non explicitée, il ne fut pas discrédité) ; *toutefois* introduit la conclusion inverse : « il en a retiré beaucoup d'honneur » (comme s'il était parti), et apporte à la contradiction une nuance ironique :

(403) « Ce fut un événement... en fin de compte, Tartarin ne partit pas, mais toutefois cette histoire lui fit beaucoup d'honneur. »

A. Daudet, *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, 1872

Dans une concession argumentative, *toutefois* permet d'atténuer l'opposition portée par *mais*. En (404), le locuteur concède le propos de l'autre, introduit par « Je ne dis pas que », et affirme une autre proposition qui n'invalide pas la première mais en réduit la portée :

(404) « Je ne dis pas qu'il n'y a pas une majorité de bonnes gens au bourg mais toutefois, rien que dans notre paisible communauté rurale, s'il n'était pas su qu'il y a une police et prête à tirer au besoin, j'en vois déjà qui n'hésiteraient pas, sans parler des romanichels. » J.-P. Manchette, *Nada*, 1972
 = certes, il y a une majorité de bonnes gens au bourg mais j'en vois déjà qui n'hésiteraient pas, sans parler des romanichels

Toutefois n'est pas nécessaire et son ajout dans la phrase est ressenti comme une modalisation : le locuteur indique qu'il ne contredit pas le propos précédent, mais le restreint seulement. Dans (405), *toutefois* fonctionne en sens inverse de *mais* en réduisant l'effet de q . La phrase peut être analysée ainsi : $p=$ « il n'a pas fourni de réponse satisfaisante » ; r , conclusion de $p=$ la négociation devrait être rompue ; $q =$ des raisons non expliquées font qu'elle ne l'est pas ; *toutefois* introduit une série de restrictions au cadre des futurs entretiens, les engagements pris sont décrits en termes prudents (« promis » « d'examiner la question » « pourrait ») ; la négociation n'est pas rompue, mais les marges de manœuvre sont étroites. *Toutefois* peut être considéré comme le discours rapporté du personnage cité (« le secrétaire d'état »), qui l'emploie pour atténuer la sécheresse de son refus :

(405) « Le secrétaire d'Etat ne m'a pas fourni de réponse satisfaisante, mais il a toutefois promis d'examiner la question de voir comment une action pourrait être entreprise auprès du gouvernement indien. » P. Mendès-France, *Oeuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955*, 1986

L'emploi de *néanmoins* à la place de *toutefois* aurait pour effet de confirmer la rupture des négociations et d'indiquer que d'autres pourparlers, très hypothétiques, pourraient y succéder :

- (406) - *Le secrétaire d'État ne m'a pas fourni de réponse satisfaisante, mais il a néanmoins promis d'examiner la question de voir comment une action pourrait être entreprise auprès du gouvernement indien*

Le segment *Q* introduit par *mais* n'est pas explicité dans les extraits que nous avons présentés, nous le reconstituons comme l'inverse de la conclusion *r*. *Toutefois* introduit un autre énoncé, qui renforce, atténue ou contredit partiellement *Q*. *Toutefois* ne s'associe pas avec *mais*, il construit une seconde énonciation ; en ce sens, il a un rôle modalisateur et fait entendre la voix d'un autre énonciateur (le narrateur, l'énonciateur du discours rapporté, ...). À la différence de *néanmoins* qui permet, comme *mais*, d'invalider la conclusion que l'on pourrait tirer du propos précédent, et renforce ainsi la contradiction portée par *mais*, *toutefois* atténue ou inverse l'opposition introduite par *mais* et se dissocie de *mais* au niveau énonciatif.

Quelques énoncés de FRANTEXT sont construits avec *toutefois* suivi de *mais*. En voici un exemple :

- (407) « Et encore une fois afin que personne ne pût le surprendre en train d'accomplir un acte aussi singulier, il s'approcha de sa lampe, ne l'éteignit pas toutefois, mais se contenta de la mettre en veilleuse. » L. Guilloux, *Le Sang noir*, 1935

Dans le premier segment de phrase, le mouvement du personnage vers la lampe fait penser qu'il va l'éteindre ; dans le second segment de phrase, *toutefois* invalide la conclusion attendue tout en confirmant qu'il s'est approché, la conclusion attendue de ce second segment est donc qu'il n'a rien fait ; dans le troisième segment de phrase, *mais* ne remet pas en question la vérité du premier segment, ni du deuxième segment, mais leur oppose un argument *q* qui invalide la conclusion attendue après la lecture du deuxième segment. La phrase est ainsi constituée de deux concessions enchaînées : *P, toutefois p' ; p' mais q*.

En conclusion de cette étude pragmatique, nous observons que la propriété d'invalidation partielle de *toutefois* facilite son emploi pour atténuer une requête présentée à l'interlocuteur ; l'adverbe entre dans des formules de politesse où la notion de concession n'est plus sensible. La fonction de connecteur reste présente dans les constructions que nous avons observées, et incite le lecteur / auditeur à établir une relation avec l'énonciation précédente ; c'est donc la force de ce premier propos qui sera atténuée. Dans les constructions avec *mais toutefois*, l'énonciation précédente est réduite par *mais* et reste non explicitée ; elle doit être

déduite de ce qui est énoncé après *toutefois* et qui constitue dans tous les cas une rectification de ce propos non exprimé. On peut donc considérer que *toutefois* se prête à des énonciations visant à présenter des observations modérées et implicite le désir du locuteur de ne pas provoquer de conflit avec son interlocuteur.

3.5. Conclusion de l'étude de *toutefois*

Nous pouvons établir clairement le sens concessif de l'adverbe et ses fonctions de connecteur. Les caractéristiques principales de *toutefois* sont les suivantes :

- *Toutefois* est apte à marquer seul la concession en français contemporain. Avec d'autres concessifs, il complexifie la relation et contribue à construire des concessives imbriquées.
- *Toutefois* ne remet pas en cause l'assertion précédente, mais l'invalide partiellement en introduisant une restriction ou une exception. Cette propriété lui permet d'atténuer la relation concessive et de modaliser les propos tenus. Dans un énoncé générique, *toutefois* permet d'introduire une restriction, une exception à la règle.
- La relation concessive entre les deux énoncés est d'intensité variable selon le degré de plausibilité de la proposition attendue et infirmée.
- Les éléments mis en relation concessive par *toutefois* peuvent être des éléments abstraits ; l'adverbe permet de confronter deux phases d'un raisonnement.

Dans la famille des adverbes concessifs, *toutefois* occupe une place originale. Nous avons remarqué sa proximité sémantique avec *néanmoins*, dont il se démarque par la notion d'invalidation partielle ; nous avons également remarqué la possibilité de substitution avec *quand même* en inversant le sens de l'énoncé (de positif vers négatif) ou si un cas prototypique est invalidé (exemple : *sauf toutefois*).

Les deux composants de *toutefois* (*toute* et *fois*) restent présents à l'esprit des locuteurs. Nous avons vu que *tout* permet de créer un ensemble complet d'occurrences possibles, et que *fois* permet d'en prélever un exemplaire qui fera exception à la règle. Ce mécanisme est sans doute ancien et a permis l'évolution de *toutefois* jusqu'en français contemporain. La capacité de *toutefois* à quantifier sur l'hypothèse lorsque l'adverbe est placé dans une subordonnée en *si* est en revanche plus récente et doit être rapprochée du comportement de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* avec le conditionnel ou une subordonnée en *si* qui quantifient eux aussi sur l'hypothèse.

La coexistence de *toutefois* et de *toutes les fois* (*que / où*), de sens purement temporel, met en évidence le contraste entre les deux formes. Les deux constructions permettent de définir une loi, et d'envisager tous les aspects qui découlent d'une situation donnée ; *toutes les fois* est utilisé pour décrire les clauses d'un contrat, d'un règlement ; *toutefois* va plus loin, puisque l'adverbe permet d'introduire une exception à la loi générale ; *toutefois* a évolué au niveau de la forme (soudure en un seul mot) et du sens (évolution dans l'expression de la concession). Le composant *tout* de *toutefois* est plus proche du sens singulier, qui décrit un ensemble théorique, que du sens pluriel, qui porte sur des ensembles concrets ; le parallèle peut être établi avec les expressions *de toute façon*, *de toutes les façons*, ou *de toute manière*, *de toutes les manières*, où l'emploi du singulier renforce la valeur concessive en même temps que l'abstraction des ensembles évoqués.

Chapitre 4. Locutions « *une fois* » et « *une fois que* »

Nous étudions dans ce dernier chapitre les expressions qui marquent l'accomplissement d'une occurrence : *une fois* et *une fois que*. Nous avons vu en introduction que ces formes présentaient des indices de lexicalisation par leur figement ; en effet, il n'est pas possible d'insérer un composant entre *une* et *fois*, ni entre *une fois* et *que*, sans changer le sens de l'énoncé : ainsi, il est difficile d'interpréter *une bonne fois parti* ; *une bonne fois que*, *une belle fois que* sont compréhensibles, mais orientent la lecture vers le SN *une fois* avec relative. De plus, leur sémantisme a évolué avec la disparition de la notion de répétabilité des occurrences et l'apparition de la notion de consécuité. Des exemples d'utilisation de ces expressions sont présentés par Blanche-Benveniste (1998 : 85) :

(408) - *Une fois que le conflit fut réglé, on l'oublia*

(409) - *Une fois le conflit réglé, on l'oublia*

(410) - *Une fois réglé, le conflit paraît dérisoire*

Blanche-Benveniste (1998 : 86) désigne les emplois de type (409) et (410) comme des « constructions absolues » et observe que « une grande partie des grammairiens » analyse ces emplois « comme des raccourcis par ellipse de l'emploi conjonctionnel » ; l'auteur cite à titre d'exemple :

(411) - *Une fois [que je serai] parti, je ne reviendrai pas*

Dans les locutions *une fois / une fois que*, la réalisation d'une seule occurrence permet de changer le cours des événements. L'élément de phrase sur lequel portent les locutions est subordonné à une proposition hôte qui décrit la situation nouvelle instaurée lorsque la *fois* unique sera réalisée. Les locutions *une fois / une fois que* établissent une relation de consécutive entre l'élément de phrase sur lequel elles portent et la phrase hôte. La borne temporelle droite de *fois* est très sensible, liée à la propriété de finitude du N *fois*. En revanche, les propriétés de répétabilité et de ponctualité des occurrences décrites par *fois* n'apparaissent pas.

Nous avons choisi de traiter ces deux expressions dans le même chapitre, parce qu'elles sont proches sémantiquement (toutes deux indiquent l'accomplissement d'une action), et que, au niveau syntaxique, on peut considérer *une fois que* comme une forme élargie de *une fois*, proche de ce que Le Goffic (1993 : §289) désigne comme des adverbes élargis par *que P* (corrélatif, relatif ou complétif), comme *aussitôt que*, *alors que* ou *bien que*. Nous étudierons ces deux expressions en analysant en premier lieu leur structure, puis leurs propriétés sémantiques et syntaxiques.

4.1. Structure des constructions avec *une fois*, *une fois que*

Nous distinguons trois groupes principaux : d'une part les subordonnées introduites par *une fois que* (exemple (408)) ; d'autre part, deux types de constructions absolues décrits par Blanche-Benveniste (1998 : 86) : la « proposition absolue », ou « nexus » qui contient un sujet et un verbe (exemple (409)) et les constructions détachées, ou « participe détaché » lorsque l'élément de phrase contient un participe passé (exemple (410)). Le premier groupe, celui des subordonnées introduites par *une fois que*, accepte tous les verbes tensés. *Une fois que* est classé comme « locution conjonctive » par Le Goffic (1993 : §308) qui considère l'expression comme un nom temporel élargi par le relatif.

Le deuxième groupe que nous avons identifié, celui des « nexus », correspond aux « propositions participiales », pour lesquelles *une fois* « semble faciliter l'assise », selon Blanche-Benveniste (1998 : 90). Les verbes autorisés dans cette construction sont les verbes auxiliés par *être* et les inaccusatifs, comme dans le cas des participes détachés.

Dans le troisième groupe, les participes détachés (passifs et inaccusatifs comme *partir*, *sortir*, *entrer*) « ont une valeur sémantico-grammaticale d'aspect accompli d'un processus verbal », selon Blanche-Benveniste (1998 : 90). Les constructions détachées admettent d'autres éléments que les

participes et Blanche-Benveniste (1998 : 90-93) les répertorie. Il s'agit de certains adjectifs, à condition qu'ils indiquent un résultat dans l'accompli :

(412) - *Une fois grand, une fois savant ...*

Certains noms sont également compatibles avec *une fois*, s'ils désignent « des fonctions auxquelles on parvient à la suite d'un processus qui prend place dans le temps » :

(413) - *Une fois ingénieur, patron, médecin, député, ministre, chômeur, retraité ...*

« ainsi que les noms désignant des relations de convivialité » :

(414) - *Une fois amis, une fois ennemis, une fois complices ...*

et des noms désignant des relations de parenté auxquelles on parvient après un déroulement temporel (*père, mère, etc.*). Certaines suites verbales et prépositionnelles admettent également *une fois* ; il s'agit d'« expressions locatives compatibles avec l'idée de mouvement » (*là-bas, ici, à Paris, etc.*). L'ajout de *une fois* devant ces expressions indique un déplacement ayant pour but le lieu explicité. Blanche-Benveniste (1998 : 92) observe que les expressions temporelles ne sont pas compatibles avec *une fois* et cite à cet effet un exemple de Grevisse (1993 : §310) « qui sonne[nt] peu naturel[s] » :

(415) - *Une fois le départ des premiers convois à destination de l'Allemagne ...*
(*Revue Bleue*, 1889)

Cet exemple nous semble effectivement peu naturel, car l'indication temporelle « départ » n'est pas perçue comme un but à atteindre à la suite d'un déplacement. La compatibilité avec *une fois* est possible avec certaines expressions temporelles qui indiquent l'échéance d'une période à venir :

(416) - *Une fois à Noël / une fois en été / une fois en 2013, nous pourrions nous rencontrer*

Cet examen nous montre la diversité du groupe de constructions détachées avec *une fois*. L'aspect accompli du participe passé semble être apporté aux autres catégories par *une fois*, comme le note Blanche-Benveniste (1998 : 94) :

« Pour les catégories comme les adjectifs, les noms et les groupes prépositionnels, qui ne comportent pas en tant que telles un système d'oppositions aspectuelles, *une fois* apporte cette dimension. On pourrait dire que l'emploi de *une fois* permet d'étendre à toutes ces catégories, qu'elles l'aient ou non au départ, la marque aspectuelle de l'accompli ».

D'un point de vue diachronique, l'apparition de *une fois* en proposition absolue, ou « nexus », semble être la forme la plus ancienne (XV^e siècle)⁹². Elle s'est diversifiée aux XVII^e et XVIII^e siècles en s'intégrant dans des subordinées au participe présent (*en supposant une fois*) ou au participe passé composé (*estant une fois acheminé*), d'aspect non accompli, qui autorisaient la simultanéité, au moins partielle, avec le procès de la proposition hôte ; ces constructions ne sont plus attestées après le XVIII^e siècle, ce qui laisse supposer une spécialisation de *une fois* vers la marque de l'accompli à partir du XIX^e siècle.

La construction détachée avec participe semble être issue de la proposition absolue ; elle est attestée au XVI^e siècle. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, on relève dans FRANTEXT des énoncés attestés dans lesquels *une fois* porte sur un adverbe de lieu (*une fois dehors*), un groupe adjectival (*une fois sèche*) ou un groupe nominal (*une fois suppôt du monarque*). Enfin, la locution conjonctive *une fois que* est attestée à la fin du XVIII^e siècle. On relève aux XVII^e et XVIII^e siècles des formes plus anciennes de subordinées introduites par *quand*, *lorsque*, *dès que* suivi de *une fois* qui porte sur l'ensemble de la subordinée ; ces formes perdurent jusqu'au XIX^e siècle, et sont supplantées en français contemporain par *une fois que*. L'apparition tardive de *une fois que* est peut-être due à son homonymie avec le SN *une fois* complété de la relative *que*. Sa proximité sémantique avec la locution *une fois* nous incite à considérer qu'il s'agit d'un élargissement par *que* de la forme *une fois*, par un phénomène comparable à celui que décrit Le Goffic (1993 : §289) :

« les adverbes élargis par une subordinée en *que* sont considérés par la tradition comme formant des 'locutions conjonctives' introduisant des 'subordonnées circonstancielles' : *aussitôt que*, *alors que*, *bien que*.

En réalité le constituant remplissant la fonction de circonstant est l'ensemble du GAdv (et non la subordinée en *que* par elle-même), celui-ci incluant une sous-phrase en *que*, intégrative (corrélative), complétive ou relative, qui n'est pas à soi seul un constituant primaire de la phrase : il n'y a donc pas de 'subordonnées circonstancielles'. Il convient par conséquent de décomposer ces GAdv, en analysant les 'locutions conjonctives', qui sont ici classées selon que le *que* qu'elles comportent est corrélatif (*aussitôt que*), relatif (*alors que*) ou complétif (*bien que*). »

Nous avons déjà utilisé cette analyse pour étudier la locution *des fois que*⁹³. Nous approfondirons le cas de *une fois que* dans l'étude syntaxique ci-dessous (chapitre 4.3. Aspect syntaxique des

⁹² Voir en Annexe les innovations de l'ancien français : la locution *une fois* avec participe passé.

⁹³ Voir ci-dessus 3^{ème} Partie : Les expressions dérivées, Chapitre 2. Adverbes de fréquence « parfois », « quelquefois », « des fois », 2.1.3. *Des fois* (page 161).

constructions *une fois* et *une fois que*). Rappelons dès à présent que Le Goffic (1993 : §308) relève « l'expansion par le relatif *que* ou *où*, sur *jour, fois, temps*, notamment ('locutions conjonctives') ».

4.2. Aspect sémantique des expressions

une fois et *une fois que*

La capacité à marquer l'accomplissement d'un processus est une des propriétés de l'expression *une fois*. En construction détachée avec un groupe adjectival, nominal ou adverbial, *une fois* indique la fin d'un processus de transformation. Avec un participe passé, qui marque déjà l'accompli, Blanche-Benveniste (1998 : 94-95) observe que la présence de *une fois* permet d'orienter l'énoncé vers l'expression d'une relation aspectuo-temporelle (exemple (417)a), alors que, sans cette marque, le participe employé seul rend possible des interprétations causales, conditionnelles ou concessives (exemple (417)b) :

- (417) a. *Une fois déshabillée, elle se glissa dans le lit*
b. *Déshabillée, elle se glissa dans le lit*

La locution conjonctive *une fois que* indique également l'accomplissement d'un processus, avec une description plus détaillée de sa réalisation. Blanche-Benveniste (1998 : 88) note : « *Une fois que* indique donc qu'un processus entamé dans une phase antérieure vient de passer dans l'accompli. Cela lui donne une bonne affinité sémantique avec les verbes *achever* et *finir*, qui entrent souvent dans cette construction ». Le processus décrit par *une fois* ou *une fois que* est toujours en relation avec un processus décrit dans la phrase hôte, dont la réalisation ne commencera qu'après l'accomplissement du processus décrit par *une fois*. On peut voir entre ces deux processus une relation logique, qui peut amener à des interprétations causales ou conditionnelles. Ainsi, en (417)a, *une fois* indique que le processus de « se déshabiller » est antérieur à celui de « se glisser dans le lit » mais entraîne aussi des relations de cause à effet entre les deux processus (c'est parce qu'elle était déshabillée qu'elle se glissa dans le lit » ou « elle ne se glisse dans le lit qu'à condition de s'être préalablement déshabillée »). L'antériorité du processus décrit par *une fois* ne va pas forcément avec l'immédiateté, comme le remarque Abdoulamid (2009 : 221) pour les propositions participiales :

« le marqueur temporel *une fois* n'est pas un marqueur d'immédiateté. Il n'indique pas une relation de succession immédiate entre le procès de la SP [Subordonnée Participiale] et celui de la PH [Proposition Hôte]. L'intervalle qui les sépare est variable ».

Cette observation peut se vérifier avec l'exemple suivant :

- (418) – *Une fois ministre, il dut démissionner suite au scandale survenu trois mois après sa nomination*

Même si les deux processus ne sont pas consécutifs, ils ont entre eux un lien suffisamment fort pour qu'ils soient exprimés dans le même énoncé, et que l'un serve à expliquer ou justifier l'autre.

Une autre particularité des expressions *une fois* et *une fois que* est leur aptitude à entrer dans des lectures d'habitude ((419)) et dans des énoncés génériques ((420)) :

- (419) - *Une fois rentré chez lui, il posait son chapeau*
(420) - *Une fois les lois votées, il faut les mettre à exécution*

4.3. Aspect syntaxique des constructions *une fois* et *une fois que*

La locution conjonctive *une fois que* se place toujours en tête de la proposition subordonnée qu'elle introduit. En construction détachée, *une fois* se place avant l'élément sur lequel il porte : *une fois ministre, une fois à Paris, ...* L'expression *une fois* en proposition participiale occupe une place variable : en tête de la proposition ou entre deux éléments de la proposition, mais toujours avant le verbe :

- (421) - *Une fois les lois votées / Les lois une fois votées, il restait à les mettre à exécution*

En construction détachée et en proposition participiale, la présence de *une fois* ne semble pas toujours nécessaire. Par exemple, (421) pourrait être reformulé ainsi :

- (422) - *Les lois votées, il restait à les mettre à exécution*

De même dans les constructions détachées, *une fois* est facultatif. Nous reproduisons ci-dessous l'exemple (417)a et b :

- (423) a. *Une fois déshabillée, elle se glissa dans le lit*
b. *Déshabillée, elle se glissa dans le lit*

Blanche-Benveniste (1998 : 95) analyse différents énoncés où la présence de *une fois* ne semble, *a priori*, pas nécessaire, et note : « La présence de *une fois* a pour effet de rendre le syntagme détaché plus autonome et plus mobile, en l'intégrant grammaticalement à la réaction de la construction verbale qu'il accompagne ». Le syntagme est « intégré dans la construction verbale au même titre

que le serait un complément de lieu ou de temps régi par le verbe ». *Une fois* joue ainsi un rôle de « stabilisateur syntaxique ».

La catégorie grammaticale d'appartenance de *une fois* a été commentée par Blanche-Benveniste (1998 : 98-99) qui observe que *une fois* pourrait être une préposition ou un adverbe. L'appartenance à la catégorie des prépositions pose deux problèmes ; d'une part, *une fois* « ne construit que certains syntagmes nominaux assez restreints et de préférence sans prédéterminants, *une fois mère ...* » ; d'autre part, *une fois* ne se place pas systématiquement devant l'élément qu'elle introduit (exemple : *le navire une fois à quai ...*, où l'expression *une fois* est placée entre deux éléments, après le support et avant l'élément prédicatif). L'appartenance à la catégorie des adverbes est moins discutable, et se rapprocherait de ce que nous avons observé en première partie de notre étude avec *x fois* adverbe de quantification ; Le Goffic (1993 : §334) l'identifie également comme un adverbe (ou équivalent adverbial) utilisé souvent dans les sous-phrases participiales au même titre que *aussitôt, sitôt, à peine*. Cependant, cet adverbe modifierait le statut syntaxique de l'élément auquel il s'accole.

Cette discussion sur la catégorie d'appartenance influe sur l'analyse de la locution conjonctive *une fois que*. Le statut d'adverbe de *une fois* lui permettrait d'être élargi par une subordonnée en *que*, selon Le Goffic (1993 : §289), comme les adverbes *aujourd'hui* et *maintenant* sont élargis en *aujourd'hui que, maintenant que*. *Une fois* s'élargirait ainsi dans la locution conjonctive *une fois que*, mais il faut définir si la sous-phrase en *que* est corrélatrice, complétive ou relative. Les locutions conjonctives corrélatrices sont de type *aussitôt que P* (Le Goffic (1993 : §290)) ; elles sont constituées d'un « adverbe de temps ou de manière (*tôt, bien*) lui-même quantifié par un double système adverbial corrélatif (*aussi, si + que P*) ». Ce double système n'apparaît pas dans *une fois que P*, et il ne s'agit donc pas ici d'un type corrélatif. Une autre possibilité serait de considérer *une fois que* comme une locution conjonctive complétive, de type *loin que P, bien que P* (Le Goffic (1993 : § 292)) ; elles sont constituées d'adverbes qui normalement ne sont pas suivis d'un régime : « La subordonnée n'est pas, malgré les apparences, régime de l'adverbe ; bien plutôt c'est ce dernier qui porte sur l'énonciation de la subordonnée ». Il est difficile d'apparenter *une fois que* à ce groupe, car la proposition en *que* apparaît comme un développement de l'expression *une fois*. Il semble donc que *une fois que* doive être classé parmi les locutions conjonctives relatives de type *alors que P* (Le Goffic (1993 : §291)) ; elles sont constituées d'un adverbe de temps élargi par *que P* relatif ; c'est la structure que nous avons identifiée dans le cas des GN construits avec le N temporel *fois* élargi par une relative (*la fois / les fois / cette fois / ces fois / une fois / chaque fois /*

toutes les fois que P)⁹⁴ et dans le cas de la locution conjonctive *des fois que*⁹⁵ ; la même structure s'appliquerait à l'adverbe *une fois* marquant l'accomplissement d'une action, qui serait élargi par un *que* relatif.

Cependant, si l'on reprend l'hypothèse de Blanche-Benveniste (1998) de l'appartenance de *une fois* à la catégorie des prépositions, on pourrait considérer *une fois que* comme un groupe prépositionnel complétif, de type *pour que P, parce que P* (Le Goffic (1993 : §302)). Ces groupes peuvent commuter avec des GN et des propositions infinitives (*pour ton bonheur, pour être heureux*), ce qui n'est pas le cas avec *une fois que* : Blanche-Benveniste (1998 : 98) relève le manque de naturel de l'exemple *Une fois son départ*, cité par certains grammairiens. De plus, les possibilités de coordination entre des constituants de nature différente après préposition sont restreintes sans être nulles (*pour vous faire plaisir et que vous soyez rassuré*) ; avec *une fois que*, les possibilités semblent encore plus restreintes. En (424)a, la coordination avec *une fois que* est possible mais la présence de *une fois* dans la deuxième proposition est peu sensible, on a plutôt l'impression de deux actions qui se suivent et sont indissociables, *une fois* marquant l'accomplissement des deux. En (424)b, deux participes détachés sont coordonnés, la compréhension nécessite un effort car l'expression *une fois* est plus appropriée au second prédicat (« boire son café ») pour lequel elle indiquerait l'accomplissement, elle est moins nécessaire au premier prédicat (« se réveiller ») qui décrit déjà une action achevée ; or, la présence de *une fois* est surtout sensible dans le premier segment, et peu dans le deuxième. En (424)c, un participe détaché est coordonné à une subordonnée en *une fois que*, la présence de *que* ne peut s'expliquer que parce qu'il y a *une fois* en début de phrase, l'énoncé est compréhensible sans être pour autant naturel. En (424)d, l'énoncé sans *une fois* n'est pas valide, la présence de *que* n'est pas justifiée :

- (424) a. Une fois qu'il fut réveillé et qu'il eut pris son café, ...
 b. ? Une fois réveillé et son café bu, ...
 c. ? Une fois réveillé et qu'il eut pris son café, ...
 d. * Réveillé et qu'il eut pris son café, ...

Cette approche syntaxique de *une fois* et *une fois que* nous montre la difficulté d'analyse de ces deux expressions et le peu de règles grammaticales permettant de définir leur statut. Un indice supplémentaire, s'il en était besoin, de l'incertitude de

⁹⁴ Voir ci-dessus : Conclusion de la deuxième partie (page 139).

⁹⁵ Voir ci-dessus : Troisième partie – Chapitre 2. Adverbes de fréquence *parfois, quelquefois, des fois* (page 149).

leur classement, est le fait que les mots ne se sont pas soudés en **unefois*, **unefoisque*, ce qui serait apparu comme un signe d'évolution vers la grammaticalité. Au vu des différents arguments présentés, il nous semble que l'appartenance de *une fois* à la catégorie des adverbes est plus probante, et que la locution *une fois que* s'analyse mieux comme un adverbe élargi par *que P* relatif.

4.4. Conclusion de l'étude des expressions *une fois* et *une fois que*

Le mot *fois* est donc audible et lisible dans les expressions *une fois* et *une fois que*. Parmi les propriétés intrinsèques de *fois*, seule la finitude reste sensible dans ces expressions ; pourtant, les autres propriétés restent présentes à l'esprit des locuteurs. Ainsi, la propriété de répétabilité, qui est neutralisée puisque l'on considère seulement l'accomplissement d'une occurrence, permet d'envisager, au moins comme une éventualité, que d'autres occurrences se produiront. La propriété de ponctualité, elle aussi neutralisée puisqu'on ne considère qu'une occurrence, devient réactivable si l'on envisage l'éventualité d'autres occurrences.

La proximité de *une fois* avec l'adverbe de quantification *x fois* et le repère temporel *une fois* est remarquable, tout comme la proximité de la locution conjonctive *une fois que* avec le SN indéfini *une fois* complété de la relative *que*. Pourtant, leur signification est différente puisque les expressions *une fois* et *une fois que* indiquent l'accomplissement d'une seule occurrence, nécessaire à la réalisation du processus de la phrase hôte. On peut alors se demander quels sont les indices recherchés par les auditeurs / lecteurs pour analyser *une fois* et *une fois que* en contexte. Ces indices sont plutôt syntaxiques avec l'expression *une fois*, car elle se place toujours avant l'élément sur lequel elle porte, à la différence de l'adverbe *x fois* qui peut se placer après (c'est d'ailleurs sa position préférentielle), et apparaît toujours dans une construction détachée ou dans une proposition absolue, à la différence du cadratif temporel *une fois* qui a une fonction d'adverbe extra-prédicatif, détachée de tout autre élément de phrase. Avec la locution conjonctive *une fois que*, les indices sont plutôt sémantiques, car elle peut apparaître dans des lectures d'habitude et des énoncés génériques, alors que le SN *une fois* + relative exprime rarement la généricité⁹⁶ ; de plus, la locution conjonctive *une fois que* introduit un processus en relation consécutive avec le processus de la

⁹⁶ Voir en partie 2 le chapitre 3.1 qui décrit les particularités du SN indéfini singulier *une fois* (page 133).

phrase hôte, et ce lien est plus étroit que celui qui est établi par le SN indéfini *une fois* + relative, qui fournit un cadre temporel général dans lequel s'inscrit le récit. Mais la possibilité de double interprétation subsiste lorsque le locuteur énonce *une fois que*, et c'est la suite du discours qui permettra de trancher ; en cas d'hésitation, c'est la locution conjonctive marquant l'accompli qui sera préférée car c'est la plus usitée en français contemporain.

Au vu de leurs aspects sémantiques et syntaxiques, nous pouvons considérer que la lexicalisation des expressions *une fois* et *une fois que* est peu avancée. Dans la mesure où la forme *une fois* est déjà ancienne, puisque nous l'avons relevée au XV^e siècle, la progression de la lexicalisation paraît relativement lente par rapport à celle que nous avons observée pour les autres constructions dérivées de *fois*. Nous avons cependant estimé que ces deux expressions pouvaient être classées parmi les expressions dérivées de *fois*, parce qu'elles impliquaient un lien étroit entre deux processus (celui du segment de phrase contenant *une fois* ou *une fois que* et le processus de la phrase hôte) ; d'autre part, la formation de la locution conjonctive nous semble dérivée de l'élargissement par *que* de l'expression *une fois* qui portait déjà la marque de l'accompli.

Chapitre 5. Conclusion de la troisième partie

Au terme de cette étude des expressions dérivées de *fois*, nous rappelons ci-dessous les principales observations faites :

Tableau 30 : récapitulatif des expressions dérivées de *fois*

Expression dérivée de <i>fois</i>	1 ^{ère} attestation	Évolution morphologique	Évolution syntaxique	Évolution sémantique et pragmatique	Rattachement au sémantisme de <i>fois</i>
<i>Autrefois</i>	XII ^e –XIII ^e s	Soudure du mot	Position exophrastique, l'adverbe peut être placé à l'initiale de discours	Désigne une période passée, non contiguë avec le présent, mais ayant un trait commun avec celui-ci	Existence de deux occurrences comparables, finies (au moins pour le passé) et ponctuelles
<i>Des fois</i>	XIX ^e s.	Aucune	Adverbe de phrase Emplois au conditionnel Exclamations : <i>Des fois ! Non mais des fois !</i> Corrélations	Adverbe de fréquence Quantification de l'hypothèse Subjectification dans les tournures exclamatives	Alternance d'occasions « P » et « Non-P »
<i>Des fois que</i>	Fin XIX ^e s.	Aucune	Locution conjonctive introduisant une proposition au conditionnel	Désigne une hypothèse improbable, voire ridicule « si par hasard »	Prélèvement faible dans une série d'occasions « P+Non-P »

Expression dérivée de <i>fois</i>	1 ^{ère} attestation	Évolution morphologique	Évolution syntaxique	Évolution sémantique et pragmatique	Rattachement au sémantisme de <i>fois</i>
<i>Parfois</i>	XV ^e s.	Soudure	Adv. de phrase Emplois au conditionnel Corrélations	Adverbe de fréquence Quantification de l'hypothèse	Occasions « P » alternant avec des occasions « Non-P »
<i>Quelquefois</i>	XV ^e s.	Soudure	Adv. de phrase Emplois au conditionnel Corrélations	Adverbe de fréquence Quantification de l'hypothèse	Petit nombre d'occasions « P » dans un ensemble d'occasions « P+Non-P »
<i>Quelquefois que</i>	XX ^e s.	Soudure	Locution conjonctive	Introduction d'une proposition conditionnelle	Prélèvement faible d'occasions
<i>Toutefois</i>	XIII ^e s.	Remplacement de <i>toutes voies</i> Soudure	Connecteur	Marque la concession Quantification sur l'hypothèse	Examen de toutes les occurrences, une exception à la règle
<i>Une fois</i>	XV ^e s.	Aucune	Marque aspectuo-temporelle dans les constructions détachées, les participes détachés et les propositions absolues	Accomplissement d'une seule occurrence Pas de répétabilité ni de ponctualité des occurrences	Identique à <i>une fois</i> adverbe de quantification, ou repère temporel. Les indices syntaxiques guident l'interprétation
<i>Une fois que</i>	Fin XVIII ^e s.	Aucune	Locution conjonctive	Accomplissement d'une seule occurrence. Pas de répétabilité ni de ponctualité des occurrences	Construction identique à <i>une fois que</i> SN indéfini + relatif. Les indices sémantiques guident l'interprétation

D'un point de vue diachronique, on peut identifier trois périodes d'apparition : l'ancien français pour *autrefois* et *toutefois* ; le moyen français pour *parfois*, *quelquefois* et *une fois* ; le XIX^e et le XX^e siècles pour *des fois*, *des fois que*, *quelquefois que* et *une fois que*. Du point de vue morphologique, la soudure des mots apparaît sur les formes les plus anciennes, à l'exception de *une fois* qui, bien qu'attesté dès le XV^e siècle, n'a pas subi de transformation. C'est du point de vue syntaxique que les évolutions sont les plus marquées : formation d'adverbes de phrases (*autrefois*, *des fois*, *parfois*, *quelquefois*) ; formation de connecteur (*toutefois*) ; groupe prépositionnel ou adverbial marquant l'accompli dans une construction détachée ou dans une proposition absolue (*une fois*). Les constructions dérivées ont toutes atteint la catégorie d'adverbe et trois d'entre elles (*une fois*, *des fois*, *quelquefois*) se sont ensuite élargies à droite par *que* pour passer au statut de locution conjonctive (*une fois que*, *des fois que*, *quelquefois que*). Il est notable que *une fois*, *des fois* et *quelquefois* soient précisément les formes qui coexistent avec leurs formes non lexicalisées (*une fois*, *des fois*, *quelques fois*) et présentent de ce fait une possible ambiguïté d'interprétation. Du point de vue sémantique, nous avons cherché à identifier les traits sémantiques de *fois* qui avaient perduré, ceux qui avaient disparu et les nouveaux traits sémantiques sensibles dans la construction dérivée. Dans toutes les constructions dérivées que nous avons étudiées, nous pouvons identifier la notion de série d'occurrences, possédant un trait commun ; chaque occurrence est répétable, finie et ponctuelle ; cependant, les expressions *une fois* et *une fois que* mettent surtout en avant la propriété de finitude d'une occurrence unique, et tendent à oblitérer les propriétés de répétabilité et de ponctualité des occurrences de *fois* ; de plus, l'occurrence unique qui est mise en valeur est la première de la série. Une autre restriction, moins saillante, est observable sur *autrefois*, qui ne fait plus référence qu'à des occurrences passées. Parmi les traits sémantiques nouveaux, nous avons relevé l'expression de la fréquence de *parfois*, *quelquefois* et *des fois*, l'expression de la concession de *toutefois* et la notion de consécution portée par *une fois* et *une fois que* (l'accomplissement d'un processus entraîne la possibilité de réalisation d'un autre processus) ; nous avons également noté que la notion de concession était déjà présente dans le tour *quelque ... que*, qui porte le composant *quelque* présent dans *quelquefois* et dans les constructions avec *si* non hypothétique de *parfois*, *quelquefois*, *des fois*. Du point de vue pragmatique, nous avons observé la quantification sur l'hypothèse de *parfois*, *quelquefois*, *quelquefois que*, *des fois*, *des fois que* et *toutefois*, et l'évolution vers les formes exclamatives et la subjectification de *des fois* ; les emplois corrélatifs de *parfois*, *quelquefois*, *des fois* révèlent l'aptitude de ces adverbes à organiser le discours et à en assurer la cohérence.

Du côté des composants des expressions dérivées de *fois*, nous observons quatre constructions qui utilisent un déterminant indéfini (*quelque, tout, un, des*). Une construction utilise l'adjectif d'altérité (*autre*), une construction utilise la préposition *par* ; dans ces deux dernières constructions, l'absence de déterminant pourrait correspondre à l'effacement de l'article indéfini. Enfin, l'élargissement par *que* relatif concerne deux constructions basées sur l'article indéfini et une construction basée sur le déterminant indéfini *quelque*. Le déterminant indéfini est donc présent ou en filigrane dans les constructions dérivées de *fois*.

On peut ainsi identifier les trois principales étapes dans la formation de ces expressions dérivées

- Dans une première étape, *fois* accompagné d'un déterminant indéfini permet de prélever des occurrences dans un ensemble et de leur affecter des propriétés particulières (ce serait notamment le cas de *une fois* qui désigne une occurrence unique dont la réalisation sera déterminante pour accomplir un autre processus). La transformation morphologique (soudure des mots) apparaît tardivement ou pas du tout. La possibilité de repérer dans *quelquefois* et *toutefois* le composant singulier (*quelque* et *tout*) facilite l'acquisition de notions nouvelles portées par le composant (éventualité, concession) et marque ainsi une grammaticalisation plus avancée.
- Dans une seconde étape, organisationnelle, l'expression nouvelle, avec ses nouveaux traits sémantiques, prend une valeur adverbiale et change de place dans la phrase ; dans le cas de *autrefois, parfois, quelquefois, des fois*, les adverbes deviennent exophrastiques ; la corrélation est possible avec *parfois, quelquefois, des fois* ; l'adverbe *toutefois* devient connecteur ; dans le cas de *une fois*, l'adverbe se place avant l'élément sur lequel il porte. Un élargissement par *que* apparaît sur les formes adverbiales qui coexistent avec les formes non lexicalisées, produisant des locutions conjonctives qui reproduisent les traits sémantiques des adverbes (*une fois que, des fois que, quelquefois que*).
- Dans un troisième temps, certaines expressions évoluent au plan discursif : *des fois, parfois, quelquefois, toutefois* entrent dans des phrases hypothétiques et effectuent une quantification sur l'hypothèse. *Des fois* exclamatif exprime la controverse ; *toutefois* entre, à l'opposé, dans des énoncés orientés vers la conciliation.

Il est remarquable que les constructions dérivées de *fois* aient toutes abouti à des mots ou expressions grammaticalisées, et que nous n'ayons relevé aucune évolution vers une forme lexicalisée, à la différence du mot latin *vicis*, à l'origine du mot français *fois*, qui a évolué vers des expressions adverbiales comme *vice versa*, mais aussi vers des mots lexicaux comme *vicissitudo*.

Conclusion

Au terme de cette étude, il convient de faire un bilan des observations faites, et de vérifier que l'objectif initial, définir l'aspect sémantique et pragmatique du N *fois*, est atteint. Notre première étape consistera à valider la classification des différentes expressions observées, que nous utiliserons ensuite pour une définition sémantique et pragmatique du mot.

Classification du Nom « *fois* » pour un bilan sémantique et pragmatique

Les expressions que nous avons étudiées nous ont permis de constater que les fonctions du GN *fois* dans la phrase étaient inégalement réparties. Le GN *fois* occupe préférentiellement des fonctions de complément circonstanciel, interne ou externe à la phrase, mais il peut aussi occuper des fonctions de complément direct ou indirect, attribut ou même sujet.

Cependant, ces différentes fonctions sont soumises à certaines contraintes qui contribuent à différencier le N *fois* des N lexicaux standards. Nous pouvons établir un rapprochement avec

d'autres propriétés du N *fois* qui le démarquent aussi des autres N lexicaux. Theissen (2008a : 126-127) a mis en valeur les contraintes les plus importantes ; il ne peut avoir de co-hyponymes qui soient des noms, et donc pas d'emplois génériques ; il ne peut renvoyer à une sous-classe lexicale de procès : « *Cette fois* ne peut équivaloir à *un type de fois* ». Il ne peut pas non plus « fonctionner dans des phrases attributives ou d'appartenance » et ne s'intègre pas dans le réseau des relations lexicales, il n'a ni antonyme, ni hyponyme, et n'a qu'une synonymie partielle avec *reprise* (*reprise* correspond à l'emploi itératif, se construit avec la préposition *à* et marque difficilement le caractère semelfactif du procès : ? *Odile n'est venue qu'à une reprise*). Nous avons aussi noté l'impossibilité de figurer en tête de groupe syntaxique, et en particulier de ne pas pouvoir commander un complément de nom, ce qui explique l'impossibilité de produire un complément d'interprétation possessive et, donc, de se construire avec un adjectif possessif. Nous allons analyser les fonctions occupées par le N *fois* dans la phrase et les rapprocher des restrictions qui font de *fois* un N non standard.

Dans la première partie de notre étude, nous avons identifié un GN à fonction adverbiale construit avec des déterminants « nombrables » (adjectif cardinal ou quantificateur), à fonction de complément non essentiel dans la phrase, et de structure plus ou moins rigide ; l'adverbe de quantification est essentiellement composé d'un adjectif cardinal et de *fois* ; l'adverbe de quantification temporelle peut être complété d'adjectifs, d'adverbes, de prépositions. La portée de l'adverbe *x fois* est limitée à l'élément de discours qu'il quantifie, mais elle peut s'étendre à l'ensemble de la phrase si l'adverbe marque une quantification temporelle à valeur de fréquence. Nous pouvons constater la présence des éléments qui différencient *fois* d'un N standard : pas de co-hyponyme, pas d'emploi générique, pas de renvoi à une sous-classe lexicale de procès, pas de fonctionnement comme tête de groupe syntaxique, notamment comme complément de nom ; pas d'antonyme ni d'hyponyme ; la synonymie avec *reprise* n'est possible que pour l'adverbe de quantification temporelle à valeur itérative. Ajoutons que l'expression *à x fois* a une signification différente de *à x reprises* puisque *à x fois* compte le nombre d'étapes dans la réalisation d'un procès alors que *à x reprises* compte le nombre de réalisations d'un procès. L'adverbe *x fois* peut donc être divisé en deux groupes : d'une part l'adverbe de quantification, temporelle ou non, à valeur itérative ; d'autre part l'adverbe de quantification temporelle à valeur de fréquence. Le premier groupe assure un comptage des occurrences « P » et tend à évoluer de l'expression de la quantité vers l'expression de la manière (adverbes de manière *énormément de*, *vachement de* ; expression de l'intensité *tellement de*, *bien des*). Le second groupe autorise des fonctions d'adverbe de phrase et prend en compte une période temporelle au cours de laquelle se réalisent les occurrences « P » qui alternent avec des sous-périodes « Non-P ».

Dans la seconde partie de notre étude, nous avons analysé le SN *fois* construit avec l'article défini ou indéfini, l'adjectif démonstratif et les quantificateurs universels. Dans ce type de construction, *fois* a toujours une valeur temporelle ; le SN peut être très étendu, complété par des adjectifs et une proposition relative ; les occurrences de *fois* sont susceptibles d'être développées dans la suite du discours et se rattachent à une série de *fois*, plus ou moins facilement récupérable en contexte. Le déterminant joue un rôle essentiel dans cette représentation : en effet, l'article défini implique un prélèvement complet et homogène d'éléments supposés connus, l'adjectif démonstratif implique l'existence d'une série et le prélèvement d'un ou de plusieurs éléments dans cette série ; l'article indéfini implique un prélèvement indéterminé dans une série ; les quantificateurs universels décrivent une série entière. Le SN *fois* occupe classiquement une fonction de complément circonstanciel de temps, pouvant servir de cadratif temporel dans le discours et portant sur l'ensemble de la phrase. Mais nous avons vu que cette fonction n'était pas exclusive et que le SN *fois* pouvait occuper dans la phrase des fonctions de complément ou de sujet ; nous avons également noté la possibilité, avec des adjectifs sériels, d'apparaître dans des phrases attributives, dans des énoncés génériques et d'être construit avec l'adjectif possessif. Dans ce type de construction, *fois* tend à perdre ses spécificités et à se rapprocher des N lexicaux standards.

Nous pouvons ainsi identifier trois groupes de constructions de *fois* : adverbe de quantification à valeur itérative, adverbe de quantification temporelle à valeur fréquentielle et nom temporel. Les constructions représentatives de ces trois groupes sont attestées très tôt en ancien français. Elles occupent une fonction de complément non essentiel dans la phrase et l'évolution vers d'autres fonctions semble récente et réservée au groupe des noms temporels. L'évolution propre au N temporel *fois* peut être divisée en trois étapes principales : en ancien et moyen français, extension du groupe nominal par des adjectifs et une relative introduite par *que* ; au XIX^e siècle, remplacement par *où* de l'introduction de la proposition relative, qui permet de limiter l'antécédent au seul mot *fois* et non plus à l'ensemble du groupe nominal à fonction de circonstanciel ; au XX^e siècle, utilisation du groupe nominal *fois* dans les fonctions essentielles de la phrase : sujet, complément d'objet, attribut, etc. Cette dernière étape permet au mot *fois* de se standardiser, et d'entrer dans des constructions en emploi générique, ou avec l'adjectif possessif, et d'être antécédent de propositions relatives introduites par *qui*. Ancien mot-outil de la langue, *fois* peut désigner en français actuel une entité extra-linguistique ; cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle se déroule à l'inverse d'un processus de lexicalisation.

Les constructions dérivées de *fois* portent toutes le sème temporel. Dans le cas de *autrefois*, *parfois*, *quelquefois*, *une fois* les formes sont basées sur l'association de *fois* avec un adjectif d'altérité (*autre*), une préposition (*par*) ou un déterminant « nombrable » (*quelque*, *une*) et pourraient être

issues de l'adverbe de quantification x fois, à valeur itérative pour *autrefois* et *une fois*, à valeur fréquentielle pour *parfois*, *quelquefois*. Le cas de *des fois* est plus mystérieux, car la forme est attestée tardivement mais a peut-être connu un parcours à l'oral avant d'être attestée dans la littérature. Dans le cas de *toutefois*, le parcours est plus compliqué, puisque *fois* s'est substitué à une partie d'une ancienne forme adverbiale *toutes voies* et que *toutefois* est attesté aux XIII^e et XIV^e siècle, comme l'adverbe temporel *toutes les fois*. Enfin, les formes élargies par *que*, *une fois que* et *des fois que*, sont d'apparition tardive (XIX^e siècle), mais se sont vraisemblablement formées à partir de constructions déjà en voie de lexicalisation, *une fois* et *des fois*. On assiste donc, d'un côté, à l'évolution de la forme adverbiale de quantification x fois vers des constructions dérivées qui se transforment au plan morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique ; d'un autre côté, à l'évolution du N *fois*, seul, vers une forme de mot lexical standard qui peut occuper toutes les fonctions de nom dans la phrase.

Définition sémantique du Nom « fois »

Au niveau sémantique, il convient de repérer les différentes significations de *fois*, adaptables à tous les contextes. Nous avons vu que le mot porte deux propriétés ontologiques : la quantité, présente dans tous les emplois sans exception, et la temporalité, présente dans les emplois qui concernent la quantification temporelle. Nous avons également identifié les traits sémantiques de *fois* : la répétabilité, la finitude et la ponctualité.

Le premier groupe de notre classification contient les emplois d'adverbe de quantification non temporelle et les emplois d'adverbe de quantification temporelle à valeur itérative. L'adverbe x fois est construit avec un déterminant « nombrable », adjectif cardinal ou quantificateur. X fois indique que l'élément sur lequel il porte doit être multiplié par x ; si cet élément est un chiffre, il n'y a pas d'ambiguïté, il s'agit de l'opération arithmétique de multiplication et la valeur de x est une valeur exacte. Dans les autres cas, il n'y a pas d'opération de multiplication, mais l'application d'un ordre de grandeur, avec une norme implicite ou explicite qui fixe l'échelle de valeurs possibles pour l'élément et permet d'apprécier si x fois correspond à une valeur exacte, une valeur plus ou moins crédible, ou exprime l'intensité ou l'emphase.

Dans le second groupe, nous avons classé les emplois de x fois adverbe de quantification temporelle à valeur de fréquence ; dans ces emplois, x fois est toujours complété d'éléments indiquant la fréquence : prépositions *pour* ou *sur* pour le comptage relatif (*pour une fois*, x fois sur y), préposition *par* pour la régularité de la distribution (x fois par + nom temporel) ; ou simple

indication du nom temporel pour marquer la régularité de la distribution (*x fois l'an, le jour, etc.*). Dans ces constructions, *x fois* indique un nombre d'occurrences réalisées régulièrement. La valeur de *x* peut elle aussi être variable : exacte, douteuse, intensive ou emphatique. Mais la lecture de fréquence impose sa propre norme de réalisation, les occurrences « P » sont mises en relation avec l'ensemble « P + Non-P » et sont nécessairement comprises à l'intérieur de cet ensemble. Ceci rend l'évaluation de *x* moins douteuse. Il est possible cependant d'indiquer une valeur de haute intensité ; ainsi, en disant : *Luc va voir Marie dix fois par jour*, on apprécie le nombre de visites de Luc par rapport à un nombre raisonnable de visites journalières à une personne. L'énoncé serait emphatique avec un nombre disproportionné : *Luc va voir Marie vingt / cinquante / cent fois par jour*.

Dans le troisième groupe, nous avons classé le nom temporel *fois* construit avec un déterminant autre que « nombrable » : article défini et indéfini, adjectif démonstratif, quantificateurs universels. Le nom désigne une période au cours de laquelle il s'est passé ou se passera quelque chose. Rien n'est dit sur cette période, ni la durée, ni l'heure du jour ou de la nuit, mais l'action et les participants sont toujours accessibles en contexte. Le N temporel *fois* peut être considéré comme désignant un événement quelconque. Comme les événements concernent plus souvent les êtres humains que les animaux et encore moins les objets, le N temporel *fois* tend à intégrer un trait +humain. La propriété de répétabilité des occurrences permet à *fois* de représenter les événements récurrents qui surviennent tout au long de notre vie. L'importance des adjectifs sériels, en particulier *premier*, en construction avec le N temporel *fois*, nous a montré la tendance du mot à désigner les événements de notre quotidien.

Définition pragmatique du Nom « *fois* »

Au plan pragmatique, nous avons identifié les effets de sens produits par *fois* dans des situations particulières, qui font appel à des inférences et aux connaissances partagées.

Dans le premier groupe, où sont classés l'adverbe *x fois* de quantification et l'adverbe de quantification temporelle *x fois* à valeur itérative, nous avons relevé dans l'expression *trois fois rien* la capacité à exploiter les nombres et la fonction de multiplication : *trois fois rien* désigne une valeur faible par rapport à une norme fixée en contexte, mais supérieure à zéro. Dans la comparaison en *x fois*, nous avons observé la différence avec *beaucoup*, et constaté que l'emploi d'un nombre apportait une impression de précision et d'exactitude, pas toujours conforme à la réalité. L'emploi des marqueurs argumentatifs (*au moins, plus de, encore, etc.*) permet de diriger

l'orientation sur l'échelle des petites ou grandes quantités et de signaler si la variation est faible ou non ; on peut ainsi ajuster finement la précision de *x fois*. Cette impression doit être cependant tempérée par une méfiance latente vis-à-vis de chiffres que le locuteur peut avoir manipulés. La même impression d'exactitude tempérée de méfiance peut être relevée dans l'adverbe *x fois* de quantification temporelle à valeur itérative ; mais celui-ci dispose en plus d'une gamme de déterminants élargie à l'ensemble des quantificateurs (*plusieurs, peu de, énormément de, etc.*) et d'outils de modalisation (adjectifs qualificatifs, adverbes) qui permettent d'exprimer un jugement personnel sur le nombre d'occurrences.

Dans le second groupe, celui de l'adverbe de quantification temporelle *x fois* à valeur de fréquence, l'impression retenue est plutôt celle de la précision car nous avons vu que l'exagération des chiffres était plus contrainte que dans le premier groupe. Cependant, les marqueurs argumentatifs *à peu près, au moins, environ, peut-être, plus de, presque, seulement* permettent d'exprimer le jugement du locuteur sur les valeurs de *x fois*. Les expressions qui exploitent la notion de comptage relatif sont utilisées pour relever une exception (*pour une fois, le vin est bon*), pour justifier un ordre (*Tiens-toi bien, pour une fois !*), ou pour signaler un fonctionnement défectueux (*ce téléphone marche une fois sur deux*).

Le troisième groupe, qui concerne le N temporel *fois*, permet de représenter mentalement des périodes temporelles reproductibles, finies et ponctuelles, et nous avons vu que l'utilisation du N temporel *fois* dans le discours suffisait à activer les bornes temporelles et à définir ainsi une période distincte. L'emploi avec article défini ou adjectif possessif et l'adjectif *premier* suffit à évoquer la première expérience amoureuse :

(425) « Ma première fois », film de Marie-Castille Mention-Schaar, sortie le 18 janvier 2012.

Synopsis : Zachary a vingt ans. Sombre et indépendant, il collectionne les conquêtes amoureuses et les échecs scolaires. Sarah a 18 ans. Première de la classe, fragile, elle comble ses manques affectifs grâce à une maîtrise parfaite de sa vie.

Rien ne devrait les rapprocher et pourtant, l'année du bac, durant six mois, ils vont vivre un amour contre lequel on ne peut rien, le vrai, le grand, celui qui marque une vie pour toujours. Disponible sur Google, <http://www.cinefil.com/film/ma-premiere-fois>, [consulté le 11/02/2012]

© Copyright Cityvox 2012. Droits de reproduction et de diffusion réservés. -

Cinefil est une marque déposée par Cityvox SAS

L'emploi de *fois* avec article indéfini pluriel (*des fois*) guide l'interprétation vers l'existence de périodes temporelles dont le contenu est souhaité, redouté ou choquant, mais ne laisse jamais indifférent. Il explique l'évolution de l'expression vers l'exclamation et la subjectification : *Des fois ! Non mais des fois !* A l'opposé, *des fois* s'emploie avec le conditionnel, dans une formule de politesse, pour atténuer l'impératif d'une requête.

Des fois s'utilise dans des contextes variés où son statut oscille du SN à l'adverbe de fréquence en passant par des emplois où il est difficile de le déterminer. Le jugement des locuteurs sur les périodes temporelles que désigne l'adverbe est sensible dans la locution *des fois que*.

Le Nom « *fois* » et la temporalité

Dans notre recherche d'une définition sémantique et pragmatique du N *fois*, nous avons mis de côté les constructions dérivées car elles ont hérité des traits sémantiques de *fois* mais ont développé leurs propres caractéristiques. Cependant, la continuité entre le N *fois* et les constructions dérivées est toujours sensible et audible, et nous avons vu qu'il était possible de repérer quelles propriétés de *fois* avaient été exploitées par les constructions dérivées ; toutes ces expressions ont repris le sème temporel de *fois*. La notion de temporalité est donc présente dans la plupart des constructions avec *fois*, les seules exceptions étant situées dans le premier groupe avec l'adverbe de quantification non temporelle. La temporalité est essentielle dans le troisième groupe, qui correspond au N temporel *fois*. Mais la notion de temporalité que *fois* véhicule est particulière, elle ne comporte ni durée ni dates, elle indique seulement une période, susceptible de se reproduire, dont les bornes temporelles sont marquées et le contenu caractérisé par un événement, une action ou une situation décrits en contexte. Une comparaison entre les effets des cadratifs temporels *un jour* et *une fois* nous éclaire à ce sujet. *Une fois* peut cadrer un épisode de récit, mais ne fournit aucune indication sur ses caractéristiques, et incite le lecteur à rechercher dans le texte qui suit les éléments qui permettront d'identifier la *fois* dont il est question, et ce qui s'y passe doit être suffisamment homogène pour être considéré comme un événement, une action ou un état de choses ; de plus, *fois* implicite l'existence d'une série d'occurrences à laquelle la *fois* sera rattachée. Un récit ouvert par *une fois* se doit donc d'être court, de l'ordre de l'anecdote, pour conserver une unité d'action. Le repérage temporel est possible, c'est-à-dire que ce qui s'est passé pourra être situé sur l'échelle du temps des locuteurs, mais sera peu probablement localisé par une date calendaire. *Il était une fois* permet d'introduire une histoire complète, et pourrait être un bon exemple de cadrage temporel d'un récit complexe avec *une fois*, mais il s'agit d'une formule relativement figée d'introduction des contes,

et *une fois* n'annonce pas l'existence d'une occurrence en contexte, mais seulement d'une période de durée inconnue, située dans une période inconnue, peu ancrée dans la réalité. Le lecteur / auditeur ne repère dans *une fois* que l'entrée dans une période reculée, voire imaginaire ; la répétabilité est admise (*Il était une fois et il sera une autre fois*), mais l'appartenance à une série est sans effet sur le récit.

Un jour produit un effet différent ; sa place en tête de récit ou d'épisode indique qu'un espace de vingt-quatre heures est ouvert et servira de cadre au récit, quelles qu'en soient les péripéties ; il n'est donc pas nécessaire de garder en mémoire le cadratif pour le confronter à ce qui est raconté, *un jour* permet d'introduire des actions diverses sans perdre son intégrité. Le cadratif *un jour* indique une durée, autorise une datation, c'est-à-dire une localisation temporelle calendaire, car le terme même de *jour* peut être « considéré en tant que repère chronologique indiquant la date » (selon TLF (1971 : s.v. *jour*)).

Le N *fois* a donc une place à part dans la famille des N temporels, car il ne renvoie ni à des durées ni à des dates mais à ce qui est arrivé, qui constitue un prérequis pour son emploi.

Les classifications que nous avons proposées nous ont permis de mettre en avant quelques caractéristiques du N *fois*, mais nous ont montré leurs limites. En particulier, l'article indéfini relève de plusieurs catégories, sans que l'ambiguïté de catégorisation gêne la compréhension du discours. L'interprétation du N *fois* en contexte s'ajuste aux propos tenus sans qu'il soit besoin de revenir en arrière pour les réinterpréter ; ce qui importe, c'est que *fois* a permis au lecteur / auditeur de se représenter mentalement un ou plusieurs éléments reproductibles, dont la nature est à rechercher dans le contexte immédiat. Ce que l'on a pu en dire précédemment sera simplement regroupé sous le terme *fois*, relativement neutre, puisqu'il indique seulement la répétabilité, la ponctualité et la finitude de l'élément. Ce que l'on en dira par la suite ne sera pas mis en relation avec l'emploi du terme *fois*. Ce raisonnement s'adapte bien aux énoncés dans lesquels le contenu du N *fois* est accessible en contexte ; par exemple : *Luc est tombé trois fois ; la troisième fois, Max a ri* ; dans cet énoncé, les occurrences de *fois* sont explicitement celles où Luc est tombé. Mais si *fois* est utilisé pour désigner le non-dit, comme c'est le cas avec le SN indéfini pluriel *des fois* dans un contexte conflictuel, les occurrences seulement évoquées correspondent à des situations inacceptables, sans qu'il soit besoin de les décrire plus précisément ; *fois* désigne alors un tabou et son emploi n'est plus aussi neutre.

Tout au long de notre étude, nous avons vu que le N *fois* présentait des difficultés d'analyse, de classification, et d'interprétation, témoignant de sa vitalité dans la langue. Ce mot offre aussi un champ d'investigation remarquable, car il permet d'aborder des thèmes aussi variés que la

comparaison ou la concession, dans la mesure où il est sollicité par les locuteurs dès qu'il est nécessaire de dénombrer des objets pluriels au niveau du discours. Deux aspects importants de l'étude du N *fois* n'ont pu être abordés, faute de temps : d'une part, la comparaison avec d'autres langues ; d'autre part, l'analyse sur un corpus oral de formes régionales de *une fois* explétif. Il nous semble que ces deux thèmes contribueraient à enrichir les hypothèses que nous avons présentées.

Bibliographie

Bibliographie linguistique

Les ouvrages sont classés par auteur et par année de publication. Lorsque ces critères se retrouvent à l'identique dans plusieurs ouvrages, l'année de publication est complétée d'une lettre en minuscule (*a, b, etc.*) qui permet de départager les ouvrages. La bibliographie de chaque ouvrage est suivie d'un renvoi aux pages où il est cité.

A

ABDOULAMID Ali. La Subordonnée participiale au participe passé en français : de la phrase au discours. Thèse de Doctorat : Université de Paris 3, 2009. 289 p.

Cité en page 226.

ALLAIRE Suzanne. Le Modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Thèse de Doctorat : Université de Rennes 2, 1977. 2 volumes.

Cité en pages 161, 162.

ASHER Nicholas. Événements, faits, propositions et anaphore évolutive. *Verbum* 1997, 1/2, 1997. p. 137-176

Cité en page 104.

B

BAMBECK Manfred. Marguerite Porete. *Le mirouer des simples ames* und der Französische wortschatz, *Romanische Forschungen* n° 97, 1985. p. 226-230.

BENTHEM Johan van. *Essays in logical semantics*. Dordrecht: Reidel, 1986. 225 p.

BENVENISTE Émile. Les Verbes délocutifs, *Studia Philologica et Literari in Honorem L. Spitzer*, 1958. p. 57-63

BERTHONNEAU Anne-Marie. Les Composantes linguistiques de la référence temporelle : les compléments de temps, du lexique à l'énoncé. Thèse de Doctorat : Université de Paris 7, 1989. 2 vol, 1071 p.

Cité en pages 12, 130, 131, 151, 158.

BLAISE Albert. Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens. Brepols : Turnhout, 1993 [1954]. 913 p.

Cité en page 280.

BLANCHE-BENVENISTE Claire. *Une fois* dans la grammaire. *Travaux de linguistique* n° 36, 1998. p. 85-101.

Cité en pages 12, 222, 17, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 295.

BLANCHE-BENVENISTE Claire. Le rôle des participes passés dans la prédication seconde. *Constructions, acquisitions et communication. Etudes linguistiques de discours contemporains*, Ed. Engwall, Université de Stockholm, 2006.

BLOCH Oscar. Dictionnaire étymologique de la langue française, t. 1, avec la collaboration de Walther von Wartburg, préface d'Antoine Meillet. Paris : Presses Universitaires de France, 1968 [1932]. 405 p.

Cité en page 282.

BONOMI Francesco. Dizionario Etimologico online. [En ligne : <http://www.etimo.it>], 2004-2008.

Cité en page 187.

BORILLO Andrée. Quelques structures participiales à valeur temporelle en prédication seconde. *Travaux de Linguistique du CERLICO*, 2006. p. 1-16.

BOUGY Catherine. Les « pseudo-adverbes » concessifs *neporuec*, *neporquant*, *nequedent* et l'adverbe *toute(s) voie(s)* en ancien français, *Syntaxe et sémantique* n° 8. Presses Universitaires de Caen, 2007, p. 107-123.

Cité en pages 187, 188, 189, 190, 191.

BOURCIEZ Edouard et BOURCIEZ Jean. Phonétique française : Etude historique. Paris : Klincksieck, 2006 [1889]. 243 p.

Cité en page 282.

BÜCHI Èva. Typologie des délocutifs galloromains, *Estudis de lingüística i filologia oferts a Antoni M. Badia i Margarit*, Barcelone : Publicacions de l'Abadia de Montserrat, vol. 1, 1995. p. 141-163.

Cité en page 80.

BURIDANT Claude. Grammaire nouvelle de l'ancien français. Édition René Constans SEDES / HER, 2000. 800 p.

Cité en page 190.

C

CHAROLLES Michel. De la phrase au discours : quelles relations ? *La Sémantique des relations*. Édition A. Rousseau, Université de Lille 3, 2001. (Collection Travaux et Recherches), p. 236-260.

Cité en pages 161, 162

CHAROLLES Michel, La Référence et les expressions référentielles en français. Paris : Ophrys, 2002. 258 p. (Collection L'Essentiel français)

Cité en pages 19, 118

CHAROLLES Michel. Comparing Anaphors - Between Sentences, Texts and Languages - "Un jour (one day) in narratives". Iorn Korzen , Lita Lundquist – Copenhagen. *Studies in Language* Vol. 34. Proceedings of the international symposium held at the Copenhagen Business School September 1st - 3rd 2005. Frederiksberg, Danemark: Samfundslitteratur Press, 2007.

Cite en page 127.

CORBETT Noël L.. From *Vices*, **Vicata* to Old French *foiz*, *foie*, *foiée* and Old Italian *via*, *fia*, *fiata* : A Reconsideration, *Vox Romanica*, n° 28, 1969, p. 258-265.

Cite en pages 188, 283, 284.

CORBILIN Francis. Les Indéfinis : variables et quantificateurs, *Langue française*, n° 116, 1997, p. 8-32.

CULIOLI Antoine. À propos de *quelque*. Actes du premier colloque franco-bulgare de Linguistique 1982. *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 3 - Domaine notionnel : notions et occurrences – Le quantitatif et le qualitatif – Exclamation et intensité. Gap, Paris : Ophrys, 1999, p. 49-58.

Cite en page 153.

D

DAMOURETTE Jacques et PICHON Édouard. Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. Paris : d'Artrey, 1971 [1911-1950]. 7 volumes + 1 volume de Compléments.

Cité en page 47.

DEAF = BALDINGER Kurt *et al.* Dictionnaire Etymologique de l'Ancien Français, QuÉSite intebec :Tübingen / Paris : Presses de l'Université / Laval / Niemeyer : Klincksieck. 1974-...

Cité en page 284.

DÉCT = Dictionnaire Électronique de Chrétien de Troyes, LFA/Université d'Ottawa ATILF/Nancy Université, [Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dect>], 2007-2010.

Cité en page 289.

DÉRom = Buchi Éva et Schweickard Wolfgang (dir.). Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom), Nancy : ATILF, [Disponible sur : <http://www.atilf.fr/DERom>], 2008–...

Cité en page 278.

DMF = Dictionnaire du Moyen Français. ATILF - Nancy Université & CNRS. [Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dmf>], 2002-2009.

Cité en page 289.

DONNELLAN Keith S. Speaker Reference, Descriptions, and Anaphora, *Syntax and Semantics 9: Pragmatics*. Peter Cole éd. New York : Academic Press, 1978. p. 47–68.

DUCROT Oswald. *Les Mots du Discours*. Paris : Les éditions de minuit, 1980. 241 p.

Cité en pages 158, 198, 218.

DUCROT Oswald. Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de Linguistique Française* n° 5, 1983. p. 7-36.

Cité en page 67.

E

ERIKSSON Olle. *La Phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. Göteborg, *Acta Universitatis Gothoburgensis (Romanica Gothoburgensia XLII)*, 1993. 408 p.

Cité en page 12.

ERNOUET Alfred et MEILLET Antoine. *Dictionnaire étymologique de la langue latine : Histoire des mots*, Paris : Klincksieck, 1959 [1932]. 833 p.

Cité en pages 278, 280.

F

FAUCONNIER Gilles. *Espaces mentaux*. Paris : Éditions de minuit, 1984. 216 p.

Cité en page 65.

FEW = WARTBURG Walther von *et al.*. Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes, Bonn / Heidelberg / Leipzig-Berlin / Bâle : Klopp / Winter / Teubner / Zbinden, 1922-2002. 25 volumes.

Cité en pages 145, 282, 283, 284.

FLAUX Nelly et VAN DE VELDE Danièle. Les Noms en français : esquisse de classement, Paris : Ophrys, 2000. 128 p. (Collection L'Essentiel français)

Cité en pages 12, 108, 142.

FOUCHÉ Pierre. Phonétique historique du français. Paris : Klincksieck, 1952-1961. 2 volumes, 1110 p.

Cité en page 190.

FRANTEXT = Base textuelle Frantext – ATILF / Nancy-Université, Disponible via le portail de l'Université Paris III <http://www.univ-paris3.fr>, 1998-...

Cité en pages 40, 63, 112, 122, 124, 134, 138, 155, 160, 164, 194, 205, 220, 225, 289.

FUCHS Catherine, 1991. « Les typologies de procès : un carrefour théorique interdisciplinaire ». *Travaux de Linguistique et de philologie* 29. p. 9-17.

G

GAFFIOT Félix et FLOBERT Pierre. Dictionnaire latin – français, Paris : Hachette, 2001. 820 p.

Cité en pages 278, 279, 279.

GODEFROY, Frédéric. Complément au Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Paris : Librairie des Sciences et des Arts, 1895-1902. 3 volumes.

Cité en page 288.

GOSSELIN Laurent, 1996. Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect. Louvain-la-Neuve : Duculot. 291 p.

Cité en pages 85, 86, 88, 89.

GREVISSE Maurice, Le bon Usage, grammaire française, refondue par André Goosse, 13^{ème} édition. De Boeck Duculot, 1993. 1762 p.

Cité en pages 17, 46, 47, 50, 75, 76, 147, 152, 154, 155, 156, 208, 224.

GROSS Gaston. Les constructions converses du français. Genève : Droz, 1989. 513 p.

Cité en pages 11, 12, 73, 81.

GUILLAUME Gustave. Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps. Paris : Champion, 1929.

Cité en page 156.

GUIMIER Claude. 1001 Circonstants. Presses Universitaires de Caen, 1993. 283 p.

Cité en pages 70, 205.

GUIMIER Claude. Les adverbes du français. Le cas des adverbes en *-ment*. Paris : Ophrys, Collection L'Essentiel français, 1996. 170 p.

Cité en page 83.

GUIRAUD Anne-Marie. Les emplois corrélatifs de *parfois*, *quelquefois*, *des fois*. *Discours* n°2 [Disponible sur : <http://discours.revues.org/3062>], 2008.

Cité en page 149.

GUIRAUD Anne-Marie. Le mot *fois* et les expressions dérivées. *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*. Collection Sciences pour la communication. Volume 98. Berne : Peter Lang, 2012. p. 287-309.

H

HÄYRINEN Helena. Premières attestations dans le *Traité de Conseil* de Guillaume Fillastre, *Travaux de Linguistique et de Philologie*, 1992. p. 367-386.

HOLTHAUSEN Ferdinand, Französisch "fois" und "fresaie", Tübingen : M. Niemeyer; ZRPh.10, 1886.

Cité en page 282.

HOPPER Paul J. et TRAUGOTT Elizabeth C. Grammaticalization. Second edition Cambridge University Press, 2003. 276 p.

Cité en page 18.

HYBERTIE Charlotte. La Conséquence en français. Paris : Ophrys, 1996. 147 p. (Collection l'Essentiel français)

Cité en page 187.

K

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. Le discours en interaction. Paris : A. Colin, 2005. 365 p.

Cité en pages 24, 158.

KLEIBER Georges. Du côté de la référence verbale. Berne : Peter Lang, 1987. 235 p.

Cité en page 24.

KLEIBER Georges. Quantification universelle : *tous les, chaque et tout* *Etudes de sémantique et pragmatique françaises*. Collection Sciences pour la communication. Volume 98. Berne : Peter Lang, 2012. p. 217-259.

Cité en pages 2526, 121, 187, 191.

KUYUMCUYAN Annie. Les modifieurs de déclencheurs dans les systèmes corrélatifs, *Linguisticae Investigationes* (XXII), 2008. p. 107-123.

Cité en page 47.

L

LAMIROY Béatrice et CHAROLLES Michel. Des adverbes aux connecteurs : *simplement, seulement, heureusement, malheureusement*. *Travaux de Linguistique* n° 49. Bruxelles : Éditions Duculot, 2004. p. 57-79.

Cité en pages 201, 202.

LE GOFFIC Pierre. Grammaire de la phrase française. Paris : Hachette, 1993. 591 p.

Cité en pages 17, 223, 225, 228, 229.

LENEPVEU Véronique. *Toutefois et néanmoins*, une synonymie partielle. *Syntaxe et sémantique* n°8. Presses Universitaires de Caen, 2007. p. 91-105.

Cité en pages 196, 199, 200, 215, 217, 218.

LEWIS C.I. Reply to my critics in : P.A. Schilpp (éd.) *The Philosophy of C. I. Lewis*, Open Court, La Salle, IL., 1968.

LYONS John. Sémantique linguistique [Traduction française de Jacques Durand et Dominique Boulonnais]. Paris : Larousse, 1980. 495 p. (Collection Langue et Langage)

M

MARCHELLO-NIZIA Christiane. Histoire de la langue française aux XIVE et XVe siècles. Paris : Bordas, 1979. 378 p. (Collection Études)

Cité en page 292.

MASCHERIN Laurent. Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français : le cas du préfixe RE-. Thèse de doctorat, S. I.: Université de Nancy II, 2007. [Disponible sur : http://cyberdoc.univ-nancy2.fr/htdocs/docs_ouvert/doc280/2007NAN21011.pdf].

Cité en pages 92, 93.

MOLINIER Christian et LEVRIER Françoise. Grammaire des adverbes. Genève : Droz, 2000. 527 p. (Collection Langue et cultures)

Cité en pages 82, 201.

MOREL Marie-Annick. La Concession en français. Paris : Ophrys, 1996. 159 p. (Collection L'Essentiel français)

Cité en pages 121, 187, 191, 199, 200, 201.

N

NØJGAARD Morten. Les adverbes français. Tomme III : essai de description fonctionnelle. Copenhague : Royal Danish Academy of Sciences and Letters, 1995. 476 p.

Cite en page 196.

O

OLD = Glare (P.G.W.) (éd.). *Oxford Latin Dictionary*, Oxford, Clarendon, 1968-1982. 2126 p.

Cité en page 278.

ORR John. De quelques survivances dans le français populaire, *Essais de philologie moderne*, 1951. p. 223-230.

OUY Gilbert. Un exemple de bilinguisme au début du XV^e siècle : les versions originales latines et françaises de quelques œuvres de Gerson, *Le Moyen Français – Actes du V^e colloque sur le Moyen Français*. Milan 6-8 mai 1985, 1985. p. 55-60.

R

RAE = REAL ACADEMIA ESPAÑOLA. Diccionario de la Lengua Española - Vigésima segunda edición. [Disponible sur : <http://buscon.rae.es/draeI>], 2001.

Cite en page 187.

REICHENBACH Hans, 1947. Elements of symbolic logic. New-York : Free Press. 444 p.

Cité en page 85.

RenDico = WOOLDRIDGE Terence Russon. *Les dictionnaires de Robert Estienne et de Jean Nicot Grand dictionnaire françois-latin, 1593-1628* (ensemble des rééditions du Dictionnaire françois-latin de Robert Estienne qui, de 1593 à 1628, parurent sous les titres spécifiques du Grand Diction(n)aire françois-latin, Nouveau Dictionnaire françois-latin ou Grand Dictionnaire françois,

latin et grec). Dictionnaires proposés : Robert Estienne, *Thesaurus linguae latinae*, 1531, Robert Estienne, *Thesaurus linguae latinae*, 1536, Robert Estienne, *Dictionarium latinogallicum*, 1552, *Grand Dictionnaire françois-latin*, 1593-1614, Jean Nicot, *Thresor de la langue françoise*, 1606. [Disponible sur : http://www.chass.utoronto.ca/~wulftric/dico_tactweb/tiden.htm], 1998.

Cité en pages 260, 261, 284.

REY Alain; TOMI Marianne; HORDÉ Tristan et TANET Chantal. Dictionnaire historique de la langue française, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1999. 3 volumes.

Cité en pages 148, 151, 152, 154, 175, 187, 191, 278, 287.

RÉZEAU Pierre. Petit dictionnaire des chiffres en toutes lettres. Paris : Seuil, 1993. 252 p. (Point Virgule)

RICKARD Peter. *Tanz and Fois with Cardinal Numbers in Old and Middle French*, *Studies in medieval French presented to Alfred Ewert*, 1961. p. 194-213.

Cite en pages 290, 291.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René. Grammaire méthodique du français, Paris : Presses Universitaires de France, 1994. 646 p. (Quadrige)

Cité en pages 20, 23, 37, 110, 152, 204.

RIVARA René. Le Système de la Comparaison. Sur la construction du sens dans les langues naturelles. Paris : Éditions de Minuit, 1990.

Cité en pages 44, 45, 53, 61, 64, 65, 67, 69.

ROULET Eddy. L'Articulation du discours en français contemporain. Berne : Peter Lang, 1985. 272 p. (Collection Sciences pour la communication)

Cité en page 201.

S

SCHNEDECKER Catherine. De l'un à l'autre et réciproquement – Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés (l'un / l'autre et le premier / le second). Bruxelles : De Boeck, 2006. 376 p. (Champs linguistiques)

Cité en pages 161, 163.

SOUTER Alexander. A glossary of later Latin to 600 A.D., Oxford : Clarendon press, 1957 [1949]. 454 p.

Cité en page 281.

SOUTET Olivier. La Concession dans la phrase complexe en français, des origines au XVI^e siècle. Genève : Droz, 1992. 252 p.

Cité en pages 188, 189, 190.

STASSEN Léon. Comparison and Universal Grammar. Oxford : Blackwell, 1985.

STUMP Gregory T. The interpretation of frequency adjectives, *Linguistics and Philosophy*, n° 4, 1981. p. 221-257.

SWART Henriette de. *Quelques fois* and *quelquefois* : about iteration and frequency in French, *Linguistics in the Netherlands*, 1988. p. 149-158.

Cité en pages 12, 23, 24, 73.

T

THEISSEN Anne. A propos de la détermination du N *fois* par l'article défini et par l'adjectif démonstratif, *Travaux de Linguistique*, n° 56, Editions Duculot, 2008a. p. 125-139.

Cité en pages 12, 20, 21, 22, 103, 112, 115; 237.

THEISSEN Anne. Le SN démonstratif *cette fois* (-ci/-là), *French Language Studies*, Cambridge University Press, 2008b. p. 209-226.

Cité en pages 12, 19, 115.

TL = Tobler Adolf et Lommatzsch Erhard. Altfranzösisches Wörterbuch, Adolf Toblers nachgelassene Materialien, Bearbeitet und mit Unterstützung der preussischen Akademie der Wissenschaften herausgegeben von Erhard Lommatzsch ; weitergeführt von Hans Helmut Christmann. Berlin / Wiesbaden / Stuttgart, Weidmann / Steiner, 1995-2002. 11 volumes.

Cité en pages 145, 288.

TLF = IMBS Paul et QUEMADA Bernard (dir.) Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Paris : Editions du CNRS / Gallimard. [Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>], 1971-1994. 16 volumes.

Cité en pages 46, 68, 69, 76, 77, 81, 145, 147, 148, 151, 151, 169, 197, 243, 283, 284, 285.

TRAUGOTT Elisabeth. Subjectification in grammaticalization. *Subjectivity and subjectivisation. Linguistic perspectives*. D. Stein, S. Wright (éds). Cambridge : Cambridge University Press, 1995. p. 31-54.

Cité en page 160.

TRAUGOTT Elisabeth. From Subjectification to intersubjectification. *Motive for Language Change*. Cambridge : Cambridge University Press, 2003. p. 124-139

Cité en page 160.

V

VAN DE VELDE Danièle. Grammaire des Événements. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2006. 214 p. (Sens et structures)

Cité en pages 20, 104.

VENDLER Zeno. Linguistics in Philosophy. Ithaca, NY : Cornell University Press, 1967. 203 p.

Cité en pages 83, 84, 88, 89, 97.

W

WAGNER Robert-Léon et PINCHON Jacqueline. Grammaire du français classique et moderne. Paris : Hachette supérieur, 1991. 687 p.

WILMET Marc. Grammaire critique du français. Bruxelles : Duculot, 1997. 704 p.

Cité en pages 14, 156.

XMLittré = GANNAZ Francois, Version interrogeable en ligne du « Dictionnaire de la langue française » d'Émile Littré, dans l'édition originale de 1863, puis dans la deuxième version de 1877, V1.3, [Disponible sur : <http://francois.gannaz.free.fr/Littré/accueil.php>], 2007.

Cité en page 283.

Bibliographie des textes cités

Les textes sont classés par siècle, par auteur et par œuvre. Les œuvres anonymes précèdent les œuvres attribuées et sont classées par nom complet de l'œuvre. À la fin de chaque texte, la ligne « Retour à la citation » suivie d'un renvoi permet de revenir au texte à l'endroit de la citation.

Textes latins des IV^e et V^e siècles

Saint Jérôme, 383-406. Vulgata (editio), Vetus Testamentum, Genesis, traduction canonique de la Bible demandée par le pape Domase à S. Jérôme, Migne 28-29, Weber, 1983.

Retour à la citation (426).

C. Sollius Apollinaris Sidonius (Sidoine Apollinaire), évêque de Clermont en Auvergne, V^e siècle. Epistolae, texte établi et traduit par André Loyen, éd. André Loyen, tome III, Collection des Universités de France, Paris : Société d'édition « Les belles Lettres », 1970.

Retour à la citation (427).

Texte du X^e siècle

ANONYME, ca 1000. Passion. Cultura e lingua francese delle origini nella Passion di Clermont-Ferrand, édité par Silvio d'Arco Avalle, Milano, Napoli : R. Ricciardi, 1962.

Retour à la citation (431).

Texte du XI^e siècle

ANONYME, XI^e siècle (Texte fin XI^e siècle, Manuscrit ca 1120). La Vie de Saint Alexis. Texte du manuscrit de Hildesheim (L), édité par Christopher Storey, Genève, Droz (Textes Littéraires Français : 148). Région d'origine du texte : Normandie. Traduction reprise de G.R. Mermier et S. Melhad White. *La vie de Saint Alexis : poème du XI^e siècle*, Paris : H. Champion, 1972.

Retour à la citation (432), (433).

Textes du XII^e siècle

ANONYME, ca 1180. La Chanson d'Antioche (Graindor de Douai), 1-Édition du texte d'après la version ancienne, édité par S. Duparc-Quioc, Paris : Librairie Orientaliste P. Geuthner, 1976.

Retour à la citation (439).

ANONYME, 1100. La Chanson de Roland, édité par G. Moignet, Paris, Bordas, 3^{ème} éd. J. Dufournet, Paris : GF-Flammarion, 1972.

Retour à la citation (434).

ANONYME, a. 1160. Psautier de Cambridge (de Canterbury, de Eadwine), ms. de base Cambridge Trinity Coll. R.17.1 [Canterbury av. 1160] (A), BN lat. 8846 [agn. fin 13^{es}.] (B, copie de A) Ps 1-97; p. p. F. Michel, *Le Livre des psaumes*, Paris (Impr. Nat.) 1876.

Retour à la citation (435).

TROYES Chrétien de, 1177. Le Chevalier au Lion ou le Roman d'Yvain, éd. D.F. Hult, Paris, Librairie Générale Française, 1994.

Retour à la citation (325), (327).

Textes du XIII^e siècle

ANONYME, ca 1225. La Queste del Saint Graal, branche de SGraalIV, version des mss. de la famille α ; ms. de base Lyon Bibl. mun. Palais des Arts 77 [13^{es}.] (K). A. Pauphilet, *La Queste del Saint Graal*, Paris : Champion, 1923

Retour à la citation (328).

LATINI Brunetto, 1264, *Li livres dou tresor*, sorte d'encyclopédie, écrite en France, terminée en 1267, chap. I 96-98 sur Frédéric II et sur Mainfroi ajoutés en 1268 (cet état appelé 2^e réd., bien qu'il n'y ait que de minimes autres changements); 1267; ms. de base BN fr. 1110 [pic. (Valenciennois) déb. 14^{es}.] (T). F. J. Carmody, *Li livres dou tresor de Brunetto Latini*, Berkeley - Los Angeles : Univ. of Cal. Press, 1948 (réimpr. Genève : Slatkine, 1998).

Retour à la citation (329).

Textes du XIV^e siècle

ANONYME, 1389-1392. Registre criminel du Châtelet de Paris du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392, publ. pour la première fois par la Société des bibliophiles français [par] H. D[uplès]-A[gier].- Paris : impr. Ch. Lahure, 1861, t. 1.

Retour à la citation (267).

ORESME Nicole, ca 1370.- Le Livre de Ethiques d'Aristote [texte]. Publ. from the Text of MS. 2902, Bibliothèque Royale de Belgique with a Critical Introd. and Notes by Albert Douglas Menut.- New York : G. E. Stechert, 1940.

Retour à la citation (442), (443).

PCK= POERCK G. de, ca 1300.- La draperie médiévale en Flandre et en Artois. Technique et terminologie, 3 vol. (Univ. Gent, Werken Fac. Letteren, 110-112). Brugge : De Tempel, 1951.

Retour à la citation PCK. Texte cité en page 283.

Textes du XV^e siècle

ANONYME - Farce française du quinzième siècle (Farce nouvelle à six personnages) Imprimée à Paris vers 1540. In Recueil de Farces françaises inédites du XV^e siècle de Gustave Cohen. Cambridge, Massachusetts : The Mediaeval Academy of America, 1949.

Retour à la citation (331).

LEGRAND Jacques, ca 1375-1400.- Archiloge Sophie *in* : LEGRAND (Jacques).- Archiloge Sophie, Livre de bonnes meurs. Édition critique avec introduction, notes et index par Evencio Beltran (Bibliothèque du XV^e siècle ; 49). Paris : H. Champion, 1986, p. 25-261.

Retour à la citation (440).

SIMON DE PHARES, ca 1494-1498. Recueil des plus celebres astrologues et quelques hommes doctes, publ. d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Nationale par Ernest Wickersheimer. Paris : H. Champion, 1929.

Retour à la citation (268).

PIZAN Christine de, 1400-1403. Le Livre de la Mutacion de Fortune, publié d'après les manuscrits par Suzanne Solente, t. 1 (Société des anciens textes français). Paris : A. et J. Picard, 1959.

Retour à la citation (444).

Textes du XVI^e siècle

DES PÉRIERS Bonaventure., 1558. Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure des Périers 1. (1558), *in* : Conteurs Fr. XVI s., éd. P. Jourda. Paris : Gallimard, 1965.

Retour à la citation (332).

DU SAIX Antoine, 1537. La Touche naïfve pour esprouver l'amy et le flateur inventée par Plutarque, taillée par Erasme et mise à l'usage francoys... [trad.]. Editeur scientifique : Robert Aulotte. Paris : Klincksieck, 1971.

Retour à la citation (438).

ESTIENNE Robert, 1552, *Dictionarium latinogallicum*, sur site Internet de RenDico, 2010.

Retour à la citation (441), (436).

LABÈ Louise, 1555. Sonnets, Élégies, Débat de folie et d'amour, *in* Œuvres complètes / poésies, édition, préface et notes par François Rigolot. Paris : GF Flammarion, 2004.

Retour à la citation (447).

LÈRY Jean de, 1580. Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, 2^{ème} édition. Genève : chez Antoine Chuppin.

Retour à la citation (446).

PALISSY Bernard, 1563. *Recepte veritable*. Éd. Keith Cameron. Genève : Droz, 1988.

Retour à la citation (330).

POISSENOT Bénigne, 1583. L'Esté. *in* : Conteurs Fr. XVI S., éd. P. Jourda. Paris : Gallimard, 1965.

Retour à la citation (333).

VIGNEULLES Philippe de, 1515. Les Cent Nouvelles nouvelles, éd. par Charles H. Livingston. Genève : Droz, 1972.

Retour à la citation (326).

Textes du XVII^e siècle

BERNIER François, 1684. *Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Lyon, Anisson, Posuel et Rigaud, 1684.

Retour à la citation (299).

DESCARTES René, 1637. *Discours de la méthode*, Texte rev. par Jean-Robert Armogathe, Michel Authier, Vincent Carraud. Paris : Fayard, 1987.

Retour à la citation (270), (334), (335).

FAUCHET Claude, 1602. *Declin de la maison de Charlemagne, faisant la suite des Antiquitez françoises contenant les faicts de Charles le Chauve et ses successeurs, depuis l'an 840 jusques à l'an 987*. Recueillie par C.F... Paris : J. Périer, 1602.

Retour à la citation (445).

MOLIERE (Jean-Baptiste Poquelin), 1667. *Le Misanthrope*. Nouvelle édition par MM. Eugène Despois et Paul Mesnard. Paris : Hachette, 1880.

Retour à la citation (279).

MONTCHRESTIEN Antoine de, 1615. Traicté de l'oeconomie politique. Édition critique par François Billacois. Genève : Droz, 1999.

Retour à la citation (449).

NICOT Jean, 1606. Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne, sur site Internet de RenDico, 2010.

Retour à la citation (430), (437).

PICHOU, 1631. L'Infidèle confidente. Éd. J.-P. Leroy. Genève : Droz, 1991.

Retour à la citation (448).

SOREL Charles, 1623. Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune. Genève : Slatkine, 1972

Retour à la citation (450).

URFÈ Honoré d', 1612. L'Astrée : t. 1 : 1^{ère} partie : livres 1 à 12. Éd. H. Vaganay. Genève : Slatkine, 1966.

Retour à la citation (269).

URFÈ Honoré d', 1627. L'Astrée : t. 4 – 4^{ème} partie, livres 1 à 12. Éd. H. Vaganay, Genève : Slatkine, 1966.

Retour à la citation (301).

Textes du XVIII^e siècle

HAMILTON Antoine, 1713. Mémoires de la vie du comte de Gramont. Paris : Gallimard, 1960.

Retour à la citation (321).

MARAT Jean-Paul, 1789-1790. Les Pamphlets (1789-1790). Éd. C. Vellay. Paris : E. Fasquelle, 1911

Retour à la citation (451).

VOLTAIRE (François-Marie Arouet), 1756. Essay sur l'histoire générale et sur les mœurs et sur l'esprit des nations. Genève : Cramer, 1756.

Retour à la citation (296).

Textes du XIX^e siècle

AMIEL Henri-Frédéric , 1866. Journal intime de l'année 1866, éd. L. Bopp. Paris : Gallimard, 1959.

Retour à la citation (240).

BALZAC Honoré de, 1845. Les Chouans ou la Bretagne en 1799. Édition publiée sous la direction de Pierre-Georges Castex. Paris : Gallimard, 1977.

Retour à la citation (302).

BALZAC Honoré de, 1844. Madame de la Chanterie, L'Initié, Z. Marcas, illustrations de Adrien Moreau, Société d'éditions littéraires et artistiques. Paris : Librairie Paul Ollendorff, 1902.

Retour à la citation (428).

BALZAC Honoré de, 1847. Splendeurs et misères des courtisanes *In* : La Comédie humaine, t. 6. Ed. P. Citron. Paris : Gallimard, 1977.

Retour à la citation (275).

BAUDRY DES LOZIÈRES Louis, 1802. Voyage à la Louisiane et sur le continent de l'Amérique septentrionale, fait dans les années 1794-1798. Paris : Dentu, 1802.

Retour à la citation (336).

CHATEAUBRIAND François-René de, 1839. Le Paradis perdu [trad.]. Paris : Gallimard, 1995.

Retour à la citation (298).

COURTELINE Georges, 1888. Le Train de 8 h 47. Paris : Flammarion, 1930.

Retour à la citation (284).

COURTELINE Georges, 1886. Les Gaietés de l'escadron *in* Théâtre 2. Paris : Flammarion, 1918.

Retour à la citation (285).

DAUDET Alphonse, 1872. Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon *IN* : Œuvres complètes, T.4. Paris : Librairie de France, 1930.

Retour à la citation (403).

FLAUBERT Gustave, 1857. Madame Bovary. T.1 et t.2, éd. R. Dumesnil. Paris : Les Belles Lettres, 1945.

Retour à la citation (210).

FLAUBERT Gustave, 1877. Trois Contes : un cœur simple, la légende de saint Julien l'Hospitalier, Hérodiades. Paris : Garnier, 1960.

Retour à la citation (35), (281).

GONGOURT Jules de et Edmond de, 1890. Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 3 : 1879-1890. Ed. R. Ricatte. Paris : Fasquelle et Flammarion, 1959.

Retour à la citation (399).

HUGO Victor, 1869. L'Homme qui rit. Notices et notes de Bernard Leuilliot. Paris : Laffont, 1985.

Retour à la citation (305).

HUGO Victor, 1862 [1881]. Les Misérables. Notice et notes de Guy et Annette Rosa. Paris : Laffont, 2001.

Retour à la citation (13), (202), (300).

HUGO Victor, 1840. Les Rayons et les ombres. Édition établie et annotée par Pierre Albouy. Paris : Gallimard, 1964.

Retour à la citation (307).

HUGO Victor, 1822. Lettres à la fiancée. Publié par Paul Meurice. Paris : A. Michel, Ollendorff, 1947.

Retour à la citation (316).

HUGO Victor, 1874. Quatre-vingt-treize, Introduction et notes par Bernard Leuilliot. Paris : Librairie Générale Française, 2001.

Retour à la citation (429).

MALLARMÉ Stéphane, 1898. Contes indiens. Paris : L. Carteret, 1927.

Retour à la citation (209).

MICHELET Jules, 1860. Journal : t. 2 : 1849-1860. Ed. P. Viallaneix, T.2. Paris : Gallimard, 1962.

Retour à la citation (396).

NERVAL Gérard de, 1851. Voyage en Orient. Texte établi et annoté par Jean Guillaume et Claude Pichois. Paris : Gallimard, 1984.

Retour à la citation (397).

NODIER Charles, 1831. La Fée aux miettes. Paris : Nilsson, 1930.

Retour à la citation (271).

RIMBAUD Arthur, 1870-1872. Poésies. Une saison en enfer *in* : Oeuvres, ed. S. Bernard. Paris : Garnier, 1964.

Retour à la citation (14).

SAND George, 1855. Histoire de ma vie *in* : Œuvres Complètes, t.40,41,42,43. Paris : Calmann-Levy, 1879.

Retour à la citation (323).

SAND George, 1844. Jeanne. Grenoble : éd. Glenat, 1993.

Retour à la citation (274).

SAND George, 1866. Promenades autour d'un village. Saint-Cyr-sur-Loire : Christian Pirot, 1992.

Retour à la citation (312).

SUE Eugène, 1843. Les Mystères de Paris, Édition établie par Francis Lacassin. Paris : R. Laffont, 1996.

Retour à la citation (194).

VALLÈS Jules, 1879. L'Enfant. Éd. B. Didier, *in* : Jacques Vingtras. Paris : Gallimard, 1997.

Retour à la citation (252).

VERNE Jules, 1874. L'île mystérieuse. Paris : Hetzel [1874].

Retour à la citation (341).

Textes du XX^e siècle et du XXI^e siècle

Sans mention d'auteur, 1960. Encyclopédie pratique de l'éducation en France. Paris : I.P.N. ET S.E.D.E.

Retour à la citation (386).

COLLECTIF, 1935. Arts et littérature dans la société contemporaine, tome 1, sous la direction de P. Abraham. Paris : Société de gestion de l'encyclopédie française.

Retour à la citation (353).

COLLECTIF, 1925. La Révolution surréaliste. N° 3, première année. 15 avril 1925. Paris : Jean-Michel Place, 1991.

Retour à la citation (401).

COLLECTIF, 1965. Recueil de textes d'histoire publiés sous la direction de L. Gothier et A. Troux. 5. L'Époque contemporaine (1871-1945). Paris : H. Dessain, 1960.

Retour à la citation (37), (184).

AMBRIÈRE Francis, 1946. Les Grandes vacances. Paris : éd. de la Nouvelle France

Retour à la citation (130).

ARAGON Louis, 1947. Les Voyageurs de l'impériale. Paris : Gallimard, 2001.

Retour à la citation (223).

ARNAUD Claude, 2010. Qu'as-tu fait de tes frères ? Paris : B. Grasset.

Retour à la citation (39), (172).

AYMÉ Marcel, 1947. Le Vin de Paris. Paris : Gallimard, 1988.

Retour à la citation (123).

BÂ Amadou Hampâté, 1991. Amkoullel, l'enfant peul. Arles : Actes Sud.

Retour à la citation (64), (96), (100).

BARBUSSE Henri, 1916. Le Feu. Paris : Flammarion, 1960.

Retour à la citation (126), (242), (309).

BASTIDE François-Régis, 1956. Les Adieux. Paris : Gallimard, 1980.

Retour à la citation (363).

BAYON Bruno, 1987. Le Lycéen. Paris : Quai Voltaire.

Retour à la citation (58), (70), (89), (117), (289).

BAZIN Hervé, 1991. L'École des pères. Paris : Seuil.

Retour à la citation (110).

BAZIN Hervé, 1950. La Mort du petit cheval. Paris : B. Grasset.

Retour à la citation (247).

BEAUFRE André, 1964. Dissuasion et stratégie. Paris : A. Colin.

Retour à la citation (347).

BEAUVOIR Simone de, 1990. Journal de guerre : septembre 1939-janvier 1941. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (233).

BELLOC Denis, 1989. Képas. Paris : Lieu Commun, 1989.

Retour à la citation (311).

BENOZIGLIO Jean-Luc, 1980. Cabinet portrait. Paris : Seuil.

Retour à la citation (55), (86).

BERNANOS Georges, 1943. Monsieur Ouine *in* : Œuvres Romanesques. Éd. A. Beguin. Paris : Gallimard, 1961.

Retour à la citation (132), (308), (319).

BLONDIN Antoine, 1982. Ma vie entre les lignes. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (103).

BONNEFOY Yves, 1997. La Tempête. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (73), (372).

BOUDARD Alphonse, 1995. Mourir d'enfance. Paris : Pocket, 1997.

Retour à la citation (282).

BOURDE J., 1929. Les Travaux publics. 2. Routes et chemins / travaux maritimes / rivières et canaux. Paris : J.B. Baillière et Fils, 1929.

Retour à la citation (217).

BRASSENS Georges, 1981. Poèmes et chansons. Paris : Seuil.

Retour à la citation (90).

BRIÈRE-BLANCHET Claire, 2009. Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux. Paris : Fayard.

Retour à la citation (129).

BRION Abel, 1943. Jurisprudence vétérinaire. Paris : Vigot.

Retour à la citation (219).

CAMEFORT Henri et GAMA Adrien, 1960. Sciences naturelles : classes de philosophie, mathématiques et sciences expérimentales. Paris : Hachette.

Retour à la citation (402).

CAMUS Albert, 1947. La Peste. Paris : Gallimard, 1947.

Retour à la citation (214).

CAMUS Albert, 1950. Les Justes. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (128).

CARREL Alexis, 1935. L'Homme, cet inconnu. Paris : Plon.

Retour à la citation (359).

CÉSAIRE Aimé, 1969. Une Tempête. Paris : éditions du Seuil, 1997.

Retour à la citation (290).

CHANDERNAGOR Françoise, 1981. L'Allée du Roi. Paris : Pocket, 1996.

Retour à la citation (378).

CHANDERNAGOR Françoise, 1995. L'Enfant des Lumières. Paris : Éd. de Fallois.

Retour à la citation (57), (62), (102).

CHAREF Mehdi, 1983. Le Thé au harem d'Archi Ahmed. Paris : Gallimard, 1991.

Retour à la citation (259).

CHEPFER Georges, 1945. Saynètes, paysanneries 2 *in*: Textes et Chansons. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. Metz : Éd. Serpenoise, 1983

Retour à la citation (310).

COHEN Albert, 1938. Mangeclous. Paris : Gallimard, 1997.

Retour à la citation (203).

COLETTE, Sidonie-Gabrielle, 1940. Chambre d'hôtel. Paris : LGF, 1990.

Retour à la citation (273).

CUISINIER Jeanne, 1951. La Danse sacrée en Indochine et en Indonésie. Paris : P.U.F.

Retour à la citation (398).

DEBORD Guy, 1967. *La Société du spectacle*. Paris : Gallimard, 1998.

Retour à la citation (395).

DEL CASTILLO Michel, 1981. *La Nuit du décret*. Paris : Seuil.

Retour à la citation (346), (369).

DORIN Françoise, 1997. *Les Vendanges tardives*. Paris : Plon.

Retour à la citation (292).

DUHAMEL Georges, 1933. *Chronique des Pasquier*. 1. *Le Notaire du Havre in : Chronique des Pasquier*, t.1. Paris : Mercure de France, 1948.

Retour à la citation (280).

DUHAMEL Georges, 1937. *Chronique des Pasquier*. 5. *Le Désert de Bièvres in : Chronique des Pasquier*, t.5. Paris : Mercure de France, 1948.

Retour à la citation (324).

DUHAMEL Georges, 1920. *La Confession de minuit*. Paris : Mercure de France, 1950.

Retour à la citation (394).

DUPEREY Annie, 1992. *Le Voile noir*. Paris : Seuil.

Retour à la citation (60).

DURAS Marguerite, 2006. *Cahiers de la guerre et autres textes*. S. Bogaert et O. Corpet (éds). Paris : P.O.L. Imec.

Retour à la citation (250), (291).

DURAS Marguerite, 1984. *L'Amant*. Paris : Éd. de Minuit, 1993.

Retour à la citation (314).

DURAS Marguerite, 1985. *La Douleur*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (79).

DURAS Marguerite, 1964. *Le Ravissement de Lol V. Stein*. Paris : Gallimard, 1964.

Retour à la citation (213).

DURAS Marguerite, 1965. *Le Vice-Consul*. Paris : Gallimard, 1966.

Retour à la citation (317).

DURAS Marguerite, 1950. Un Barrage contre le Pacifique. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (145), (244), (248), (249).

ERNAUX Annie, 2008. Les Années. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (220), (265).

ERNAUX Annie, 2001. Se perdre. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (224), (373).

FALLET René, 1992. Carnets de jeunesse 2. 9 août 1947 - 2 août 1948 : inédits. Paris : Denoël.

Retour à la citation (257).

FALLET René, 1953. Le Triporteur. Paris : Le Livre de Poche, 1970.

Retour à la citation (337).

FERRAT Jean, 1965. C'est toujours la première fois. Album « Potemkine », consulté sur Wikipédia. Potemkine (album). (28 juillet 2010). *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Disponible sur [http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Potemkine_\(album\)&oldid=55634921](http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Potemkine_(album)&oldid=55634921) [consulté le 02/07/2011].

Retour à la citation (199).

FELLOUS Colette, 2001. Avenue de France. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (182), (266).

FOREST Philippe, 1997. L'Enfant éternel. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (67), (82), (256).

FORLANI Remo, 1989. Gouttière. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (87).

FREUD Sigmund, 1923. Introduction à la psychanalyse [traduction. par S. Jankélévitch]. Paris : Payot, 1959.

Retour à la citation (218).

GARAT Anne-Marie, 2003. Nous nous connaissons déjà. Arles : Actes Sud.

Retour à la citation (198).

GAULLE Charles de, 1970. Discours et messages. 3. Avec le renouveau. 1958-1962. Paris : Plon.

Retour à la citation (80), (193).

GAULLE Charles de, 1970. Mémoires d'espoir. Tome I : Le Renouveau (1958-1962). Paris : Plon.

Retour à la citation (361).

GAULLE Charles de, 1963. Œuvres, tome 1. La Discorde chez l'ennemi ; le Fil de l'épée. Paris : Club français des bibliophiles, 1983.

Retour à la citation (352).

GENEVOIX Maurice, 1950. Ceux de 14. Paris : Flammarion, 1983.

Retour à la citation (234).

GENEVOIX Maurice, 1928. Les Mains vides. Paris : Seuil, 1993.

Retour à la citation (245).

GENEVOIX Maurice, 1925. Raboliot. Paris : Grasset, 1949.

Retour à la citation (207), (342).

GIBEAU Yves, 1952. Allons z'Enfants. Paris : Calmann-Lévy.

Retour à la citation (339).

GIDE André, 1928. Le Retour du Tchad *in* : Journal, t.2. Paris : Gallimard, 1960.

Retour à la citation (238).

GIDE André, 1913. Souvenirs de la Cour d'Assises *in* : Journal, t.2. Paris : Gallimard, 1960.

Retour à la citation (320).

GIONO Jean, 1929. Colline. Paris : Grasset.

Retour à la citation (260).

GIONO Jean, 1930. Regain. Paris : Grasset, 1937.

Retour à la citation (239), (313).

GIRAUD Robert, 1987. Carrefour Buci. Paris : Le Dilettante.

Retour à la citation (380).

GIRAUD Robert, 1966. La Coupure. Paris : Denoël.

Retour à la citation (364).

GRACQ Julien, 1980. En lisant, en écrivant. Paris : Corti, 1991.

Retour à la citation (56).

GREEN Julien, 1950. Journal : t. 5 : 1946-1950. Paris : Plon, 1951.

Retour à la citation (215).

GREEN Julien, 1929. Leviathan. Paris : LGF, 1995.

Retour à la citation (348), (382), (387).

GROULT Benoîte et Flora, 1994. Journal à quatre mains. Paris : Denoël.

Retour à la citation (92).

GUÉHENNO Jean, 1952. Jean-Jacques : t. 3 : Grandeur et misère d'un esprit : 1758-1778. Paris : Gallimard, 1952.

Retour à la citation (212).

GUILLOUX Louis, 1935. Le Sang noir. Paris : Gallimard, 1980.

Retour à la citation (407).

HAMP Pierre, 1909. Marée fraîche / Vin de champagne. Paris : Gallimard, 1936.

Retour à la citation (66).

HANSKA Evane, 1984. Les Amants foudroyés. Paris : éd. Mazarine.

Retour à la citation (72), (116).

HANSKA Evane, 1981. J'arrête pas de t'aimer. Paris : Balland.

Retour à la citation (286).

JOUHANDEAU Marcel, 1924. Les Pincengrain. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (343).

JULIET Charles, 1995. Accueils. Journal IV 1982-1988. Paris : P.O.L.

Retour à la citation (107).

L'HOTE Jean, 1981. Le Mécréant ou les preuves de l'existence de Dieu. Nancy : les 3 Alérions.

Retour à la citation (377).

LAGARCE Jean-Luc, 2007. Journal 1977-1990.

Retour à la citation (258).

LANZMANN Jacques, 1994. La Horde d'or. Paris : Plon.

Retour à la citation (61).

LE CLÉZIO Jean-Marie-Gustave, 2004. L'Africain. Paris : Mercure de France, 2004.

Retour à la citation (189).

LE CLÉZIO Jean-Marie-Gustave, 1966. Le Déluge. Paris : Gallimard, 1966.

Retour à la citation (33), (261).

LEROUX Gaston, 1907. Le Mystère de la chambre jaune. Paris : L'Illustration, 1907.

Retour à la citation (208).

LESOURD Jean-Alain et GERARD Claude, 1966. Histoire économique : XIXe et XXe siècles. Tome 2. Paris : A. Colin.

Retour à la citation (366).

LUCOT Hubert, 2001. Frasques. Paris : P.O.L.

Retour à la citation (368).

MANCHETTE Jean-Patrick, 1972. Nada. Paris : Gallimard, 1999.

Retour à la citation (404).

MANCHETTE Jean-Patrick, 1976. Trois Hommes à abattre : le petit bleu de la côte ouest. Paris : Gallimard.

Retour à la citation.(68).

MARTIN DU GARD, Roger, 1922. Les Thibault : Le Cahier gris *in* : Œuvres complètes, t.1. Paris : Gallimard, 1962.

Retour à la citation (122).

MARTIN DU GARD Roger, 1940. Les Thibault VIII : Épilogue. Paris : Imprimerie nationale, A. Sautet, 1961.

Retour à la citation (211).

MATHEWS Harry, 2005. *Ma Vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973* [Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par l'auteur]. Paris : P.O.L., 2005.

Retour à la citation (190), (229).

MATZNEFF Gabriel, 1981. *Ivre du Vin perdu*. Paris : éd. de la Table Ronde.

Retour à la citation (113).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1984. *Œuvres complètes. 1. S'engager. 1943-1954*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (367), (375).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1985. *Œuvres complètes. 2. Une politique de l'économie. 1922-1943*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (59), (69), (78), (81), (91).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1986. *Œuvres complètes. 3. Gouverner, c'est choisir. 1954-1955*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (365), (379), (405).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1987. *Œuvres complètes. 4. Pour une République moderne. 1955-1962*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (77), (104), (106), (391).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1989. *Œuvres complètes. 5. Préparer l'avenir. 1963-1973*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (65), (371).

MENDÈS-FRANCE Pierre, 1990. *Œuvres complètes. 6. Une vision du monde. 1974-1982*. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (393).

MIRBEAU Octave, 1900. *Le Journal d'une femme de chambre*. Paris : Fasquelle, 1937.

Retour à la citation (251).

MORGIÈVE Richard, 2000. *Ton Corps*. Paris : Pauvert.

Retour à la citation (226).

NAVARRÉ Yves, 1986. *Une Vie de chat*. Paris : Albin Michel.

Retour à la citation (108), (109).

ORMESSON Jean d', 1993. La Douane de mer. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (83).

PACHET Pierre, 1987. Autobiographie de mon père. Paris : Belin.

Retour à la citation (253).

PÉGUY Charles, 1910. Le Mystère de la charité Jeanne d'Arc.

Retour à la citation (322).

PEREC Georges, 2003. Entretiens et conférences II [1979-1981]. Édition critique établie par Dominique Bertelli et Mireille Ribière. Nantes : Joseph K, 2003.

Retour à la citation (38), (42), (183).

PEREC Georges, 1979. Un Cabinet d'amateur : histoire d'un tableau. Paris : Balland.

Retour à la citation (111).

PERRUT Dominique, 2009. Patria o muerte. Paris : Denoël.

Retour à la citation (232), (246).

PHILIPPE Charles-Louis, 1900. La Mère et l'enfant *in* : La Mère et l'Enfant ; Le Père Perdrix. Paris : Gallimard, 1983.

Retour à la citation (231).

PONTALIS Jean-Bertrand, 2002. En Marge des jours. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (53), (63).

PONTALIS Jean-Bertrand, 1986. L'Amour des commencements. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (71).

PROUST Marcel, 1922. À la recherche du temps perdu. 18 : La Fugitive *in* : La Recherche, éd. P. Clarac, A. Ferre, t.3. Paris : Gallimard, 1961.

Retour à la citation (204).

QUENEAU Raymond, 1933. Le Chiendent. Paris : Gallimard, 1933.

Retour à la citation (318).

QUENEAU Raymond, 1952. Le Dimanche de la vie. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (276), (294).

QUENEAU Raymond, 1937. Odile. Paris : Nouvelle revue française, 1937.

Retour à la citation (303).

RAMBAUD Patrick, 1997. La Bataille. Paris : B. Grasset.

Retour à la citation (74).

RENARD Jules, 1910. Journal. Édition L. Guichard et G. Sigaux. Paris : Gallimard, 1960.

Retour à la citation (297).

ROCHANT Éric, 1990. Un Monde sans pitié. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (288).

ROHMER Eric, 1969. Ma Nuit chez Maud. Paris : Cahiers du cinéma, 1998.

Retour à la citation (354).

ROLIN Jean, 1996. L'Organisation. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (381).

ROMAINS Jules, 1939. Les Hommes de bonne volonté : t. 18 : La Douceur de la vie. Paris : Flammarion, 1939.

Retour à la citation (206).

ROUBAUD Jacques, 1993. La Boucle. Paris : Seuil.

Retour à la citation (356), (374).

ROUBAUD Jacques, 1997. Mathématique : récit. Paris : Seuil.

Retour à la citation (97), (125), (230).

ROY Gabrielle, 1945. Bonheur d'occasion. Paris : Flammarion, 1947.

Retour à la citation (304).

SABATIER Robert, 1974. Les Noisettes sauvages. Paris : A. Michel.

Retour à la citation (277).

SAINT-EXUPERY Antoine de, 1943. Le petit Prince *in* : Oeuvres, éd. R. Caillois. Paris : Gallimard, 1961.

Retour à la citation (15).

SARRAZIN Albertine, 1965. La Cavale. Paris : J. Pauvert.

Retour à la citation (388).

SARTRE Jean-Paul, 1983. Lettres au Castor et à quelques autres. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (254), (262).

SCHNEIDER Louis, 1924. Les Maîtres de l'opérette française : Hervé, Charles Lecoq... Paris : Perrin.

Retour à la citation (362).

SCHREIBER Boris, 1996. Un Silence d'environ une demi-heure. Paris : Le Cherche-Midi.

Retour à la citation (370).

SIMON Claude, 1989. L'Acacia. Paris : Éd. de Minuit.

Retour à la citation (315), (385).

SIMON Claude, 1960. La Route des Flandres. Paris : Éd. de Minuit.

Retour à la citation (390).

SIZUN Marie, 2009. Éclats d'enfance. Paris : Arléa.

Retour à la citation (272).

STORTI Martine, 2008. L'Arrivée de mon père en France. Paris : Michel de Maule, 2008.

Retour à la citation (357).

SZCZUPAK-THOMAS Yvette, 2008. Un Diamant brut : Vézelay-Paris 1938-1950. Paris : Métailié, 2008.

Retour à la citation (205), (241).

T'SERSTEVENS Albert, 1963. L'Itinéraire espagnol. Paris : Arthaud.

Retour à la citation (392).

THÉRAME Victoria, 1985. Bastienne. Paris : Flammarion.

Retour à la citation (293).

TOURNIER Michel, 1983. Gilles et Jeanne. Paris : Gallimard.

Retour à la citation (85).

VERCORS (Jean Bruller), 1942. Le Silence de la mer. Paris : Albin Michel, 1967.

Retour à la citation (306).

VERGNE Anne, 1984. L'Innocence du boucher. Paris : J.-C. Lattes.

Retour à la citation (376).

VINCENOT Henri, 1972. Le Pape des escargots. Paris : Denoël.

Retour à la citation (112).

WARUSFEL André, 1969. Les Mathématiques modernes. Paris : éd. du Seuil.

Retour à la citation (358).

WEIL Simone, 1929-1943. Œuvres, III Les Totalitarismes du siècle, réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale 1934. Paris : Gallimard, 1999.

Retour à la citation (355).

WEIL Sylvie, 2009. Chez les Weil : André et Simone. Paris : Buchet-Chastel, 2008.

Retour à la citation (243).

WINCKLER Martin, 1998. La Maladie de Sachs. Paris : P.O.L.

Retour à la citation (105), (255), (287).

WINOCK Michel, 2003. Jeanne et les siens. Paris : Seuil.

Retour à la citation (101).

YOURCENAR Marguerite, 1974. Le Labyrinthe du monde : Souvenirs pieux ; Archives du nord ; Quoi ? l'éternité. Paris : Gallimard, 1990.

Retour à la citation (192).

Annexe : étymologie du Nom *fois*

La collecte des matériaux utiles à notre étude passe nécessairement par l'étude de l'étymologie, qui nous renseigne sur les premiers traits sémantiques du N *fois*. A l'origine de *fois*, DÉRom identifie l'étymon protoroman */*βik-e/*. Le mot *fois* est attesté en français au XI^e siècle sous sa forme actuelle. Le *v-* initial du latin s'est transformé en *f-* ; ce phénomène phonétique est assez rare et nous amène à proposer quelques hypothèses pour tenter de l'expliquer. Au niveau sémantique, le mot *fois* répond dès son apparition à une variété d'emplois qui témoignent de son utilisation répandue et de l'enrichissement du sens latin. Il y a vraisemblablement eu, à l'origine de cette explosion sémantique, des associations d'idées à partir du thème de la répétition et de l'alternance.

Origine : le mot latin *vicis*

Le lexème latin *vicis* est un mot féminin. Le mot a une déclinaison incomplète (pas de nominatif singulier, ni de génitif pluriel). Ernout et Meillet (1932 : *s.v. uicis*) signalent que le génitif singulier est « rare et tardif ». Au pluriel, il est attesté au nominatif, accusatif et datif-ablatif. Selon Rey et al. (1999 : *s.v. fois*), la racine indo-européenne est ^o*weik*, qui signifie « céder ». Le mot latin est attesté depuis le 1^{er} siècle avant J.C.⁹⁷ selon OLD (1968-1982 : 2056).

Ernout et Meillet (1932 : *s.v. uicis*) identifient comme sens d'origine la « place occupée par quelqu'un », attestée surtout dans des locutions adverbiales ; ainsi, l'expression *uice versa* signifie « la place étant tournée ». L'expression *uicem* signifie « à la place de ». Le mot peut désigner le point de vue de quelqu'un : *meam vicem* signifie « pour moi » ; *vicem alicujus* signifie « pour quelqu'un ». Le sens aurait évolué vers l'idée de « tour » puis d'« échange, retour, juste retour, compensation » et de « retour de la fortune », « sort, destinée humaine, avec ce qu'elle comporte de changement ; vicissitudes ». Les traits sémantiques qui paraissent prédominer dans cette évolution sont l'itération, l'alternance, la réciprocité, le changement et le hasard. Les mots dérivés mettent aussi en évidence les notions de changement et de réciprocité : *vicarius* signifie « qui prend la place de, qui remplace, qui représente les droits d'un autre » ; *vicissitatim* signifie « tour à tour », « alternativement » ; *vicissim* signifie « en retour », « inversement », « par contre »⁹⁸.

Le changement peut être le fait d'une décision humaine, et le mot peut alors désigner le tour de quelqu'un dans un roulement, puis, par extension, la place, le rôle, la fonction. Ce sens rend

⁹⁷ Au moins depuis Cicéron [106-43 avant J.-C.].

⁹⁸ L'ensemble des mots dérivés et des exemples de *vicis*, *vices* en latin classique est tiré de Gaffiot et Flobert (2001).

particulièrement sensible la différence d'authenticité ou de hiérarchie entre l'élément d'origine et son remplaçant. *Ad vicem alicujus accedere* signifie « remplacer quelqu'un » ; *Sardanapali vicem* signifie « comme Sardanapale » Mais le changement n'est pas seulement le fait de l'homme, il peut s'appliquer aux animaux, aux objets, aux astres. *Vice alicujus [alicujus rei] fungi* signifie « remplir le rôle de quelqu'un [de quelque chose] ».

Au pluriel, *vices* désigne une succession de situations similaires ; il n'y a plus de mise en opposition d'un élément d'origine et de son substitut, mais prise en compte d'une série homogène. L'expression *in vices* signifie « à tour de rôle » ; *vices loquendi* signifie « tours de parole » ; *vices exigere* signifie « exiger la réciprocité ». Dans cette expression, le pluriel peut être interprété de deux façons : soit il fait allusion aux deux termes de la réciprocité, soit il indique que plusieurs actions en retour sont attendues. Les changements peuvent être le fait du hasard, de la fortune ou des phénomènes météorologiques et sont subis par l'homme. L'expression *vices superbae* signifie « les retours hautains de la destinée ». Cette association d'idées se retrouve aussi dans le mot dérivé *vicissitudo* qui signifie, selon Gaffiot et Flobert (2001 : s.v. *vicissitudo*) « alternative », « échange », « tour de parole », puis « passage successif d'un état dans un autre ».

Le mot en latin classique se comporte donc différemment au singulier et au pluriel. Au singulier, un élément est opposé à un autre élément, connu des locuteurs et servant de modèle ou de point de départ ; les deux éléments peuvent être considérés comme l'avant et l'après, ou l'origine et la cible. La notion principale est l'hétérogénéité entre les deux éléments. Au pluriel, le mot désigne une succession illimitée de situations, nettement identifiées et dénombrables. La notion d'homogénéité est mise en évidence, et s'appuie sur les traits communs aux différents éléments. Au singulier comme au pluriel, le lexème porte les deux propriétés ontologiques de la quantité et de la temporalité. La quantité est sensible dans l'existence d'entités individualisées, et donc « comptables » (par opposition à « massives »). La temporalité vient du fait que le mot décrit une succession de situations, autorise une certaine régularité dans l'apparition de chacune d'elles (par exemple pour les roulements) et, partant, autorise une lecture d'habitude. En revanche, le mot fournit peu d'indications sur la durée des situations ou la durée des intervalles entre chacune ; chaque situation est supposée durer autant que les autres, le changement est supposé être instantané. La vision du temps qui est proposée n'est pas continue, il s'agit plutôt d'une succession de plans, séparés par des intervalles. Ce n'est pas non plus un temps historique, mais un temps théorique dans lequel sont décrits les changements habituels.

Gaffiot et Flobert (2001 : s.v. *vicis*) signalent un sens tardif traduit par « fois » en français. Les exemples fournis sont des formes adverbiales, à l'ablatif singulier, qui désignent une période bornée dans le temps, comparable à d'autres périodes supposées connues des lecteurs. Dans l'extrait ci-

dessous, *altera vice* désigne un événement comparable à un premier événement repéré anaphoriquement :

- (426) « Altera vice » [Une seconde fois]
Saint Jérôme, *Vulgata, Genesis*, 383-406.

L'extrait ci-dessous nous paraît plus discutable.

- (427) « Vice quadam » [Une fois]
Sidoine Apollinaire, *Epistolae*. 7, 1, 4, V^e siècle
Le contexte élargi de cet exemple est le suivant :
« Nam cum vice quadam civitas conflagare coepisset, fides tua in illo ardore plus caluit »
[Un jour que la ville avait, à son tour, commencé à brûler, votre foi trouva en effet plus d'ardeur au milieu de cet embrasement]

Au vu du contexte élargi, la traduction par « une fois » proposée par Gaffiot et Flobert (2001: *s.v. vicis*) n'est pas satisfaisante, et le traducteur⁹⁹ a préféré le sens de « tour » du latin classique. La ville a été incendiée « à son tour » après les « palais » dont il est question précédemment dans le texte. L'adjectif *quidam* s'applique à une personne ou une chose que le locuteur connaît mais dont il ne précise pas l'identité ; ici, *quidam* permet de ne pas préciser la date de l'événement et peut-être aussi d'indiquer qu'il ne s'agit pas d'un tour de rôle régulier. Le début de l'événement est nettement marqué dans le texte, il sert de repère temporel au début du récit. La fin n'est pas explicitée. L'expression *vice quadam*, tirée de l'extrait que nous venons de commenter, est également citée par Ernout et Meillet (1932 : *s.v. uicis*) qui expliquent ainsi le glissement sémantique : « Du sens de 'à la place de', on est passé au sens de 'au tour de', de là le sens de 'tour, fois' (époque impériale). » L'association du sens de « tour » et du sens de « fois » apparaît aussi dans Blaise (1967 : *s.v. uicis*) qui reprend le même exemple pour illustrer le sens de « tour, fois ». Le trait sémantique qui prédomine est celui d'une succession de situations comparables, comme nous l'avons vu dans le sens pluriel de *vices* en latin classique. La particularité, dans l'extrait que nous venons d'étudier, est qu'il s'agit de situations contenues dans un temps historique, désignant une série d'événements advenus dans le passé. L'emploi au singulier implicite le prélèvement aléatoire d'un des éléments de la série, dont il sera question dans la suite du récit. L'évolution du mot *vices* s'appuie sur le sens de « tour » et sur celui d'« aléas de la fortune » du latin classique, mais se détache de l'idée de temps abstrait, idéal, utilisé pour décrire une règle sociale ou naturelle d'alternance. La notion de

⁹⁹ Traduction d'André Loyen.

temporalité peut porter sur un temps concret, avec le retour cyclique des mêmes événements. Les traits sémantiques mis en valeur sont les suivants :

- La présupposition d'une série d'occurrences semblables, issue du sens pluriel du latin classique, s'inscrit dans le cadre du temps vécu, désignant un ensemble d'événements comparables, mais spatialement et temporellement discontinus. Comme les tours de rôle, ils sont successifs et peuvent être réguliers. Mais, à la différence des tours de rôle, qui sont projetés sur un temps imaginaire, les événements se rattachent au temps empirique des locuteurs.
- La possibilité de prélèvement d'une occurrence dans cette série, de façon aléatoire ou à partir d'un repère dans la série, met au premier plan l'occurrence prélevée. Son bornage gauche est explicite, car il s'oppose à la situation qui précède.

D'autres exemples montrent comment se précise la notion de quantité sur le sens tardif du mot latin. Souter (1949 : *s.v. vices*) fournit des énoncés attestés à l'ablatif pluriel, extraits des œuvres de Saint Césaire d'Arles (né vers 470 à Chalon-sur-Saône et décédé en 542 à Arles) : *Tribus vicibus* signifiant « trois fois », *Multibus vicibus* signifiant « plusieurs fois ». Le pluriel prend en compte la série complète des événements. Le quantificateur qui précède *vicibus* fournit une information sur le nombre d'occurrences de la série, évalué avec plus ou moins de précision selon qu'il s'agit d'un adjectif numéral ou d'un indéfini comme *multibus*.

Il se pourrait que l'évolution des notions de quantité et de temporalité du mot *vices* soient marquées régionalement. En effet, les auteurs auxquels sont attribués les exemples que nous venons d'étudier ont tous séjourné durablement en Gaule : Saint Jérôme a séjourné en Gaule à la fin du IV^e siècle ; Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, a vécu en Auvergne au V^e siècle ; Saint Césaire d'Arles a vécu en Provence et voyagé dans le Sud de la Gaule aux V^e et VI^e siècles. Nous verrons comment le mot *fois*, en français, a hérité non seulement de ce sens tardif, mais aussi des sens relevés en latin classique.

Du latin au français : évolution phonétique et sémantique

La notion de temps historique apparaît dans le sens tardif de *vices*, et se complète de deux propriétés : la quantification des occurrences d'une part, et la possibilité d'identifier et d'individualiser une des occurrences d'autre part. Une autre propriété, celle de la distributivité, c'est-à-dire de la régularité d'apparition des événements, est implicite dans la notion de « tour » (de garde, de rôle, de parole) et explique sans doute l'apparition précoce des emplois fréquentiels du mot français *fois*. Nous allons rechercher les indices du passage du mot latin en français, au plan de la forme (signifiant) et au plan du sens (signifié).

Fois provient du corrélat protoroman */*βik-e/* issu du latin *vices*, qui a fourni, outre le français *fois*, l'italien *vece*, l'occitan *vetz*, l'espagnol *vez*. Selon von Wartburg 1960 in FEW (1922-2002 : 14, 410b à 413a), trois formes peuvent être distinguées :

- « Feiz », qui a évolué en « fois » (vocalisme régulier)
- « Fais »
- « Fiez » (anglo-normand), vocalisme s'expliquant par l'interférence avec « fiee » issu de **vīcāta*. Le mot **vīcāta* étudié par von Wartburg 1960 in FEW (1922-2002 : 14, 409a à 410a) signifie « fois ».

La forme *feiz* apparaît au XI^e siècle, vers 1050, la forme *fois* est attestée en 1080. La transformation du *v-* initial en *f-* se rattache peut-être à l'influence de la prononciation germanique : le *v-* initial, voisé, se serait assourdi devant une finale sourde, produisant son équivalent non voisé, *f*¹⁰⁰. Le *f-* initial serait d'abord apparu dans les régions septentrionales, plus soumises à l'influence germanique, et n'aurait gagné que plus tardivement les régions méridionales. A l'appui de cette hypothèse, on notera une remarque de Bloch (1932 : s.v. *fois*) : « Dans les parlers gallo-romains, *fois* a pénétré le long de la vallée du Rhône, mais les parlers méridionaux et le wallon disent partout *coup* ». La concurrence avec *coup* aurait pu limiter l'usage du mot *vices* et son évolution dans les parlers méridionaux et en wallon. Une autre hypothèse est exposée par Bourciez et Bourciez (1889 : 169), qui reprennent une idée de Holthausen (1886 : 292-293) et suggèrent que la transformation

¹⁰⁰ Ce changement peut être rapproché du phénomène phonétique allemand *lautverschiebung* (« mutation consonantique »).

pourrait remonter au latin vulgaire et résulter d'un passage de la consonne sonore à la consonne sourde par assimilation après *-s* dans des locutions comme *duas vices* ou *tres vices*. C'est cette hypothèse qui est retenue par TLF (s.v. *fois*) : « le *f* initial du fr. pourrait s'expliquer par un fait de phon. syntactique : devant les finales sourdes de *deus, une, set, etc.*, *v* initial se serait assourdi ». Une telle transformation suppose que le mot *vices* était souvent précédé d'une finale sourde dans l'énoncé, ce qui amène à se demander si les mots qui précédaient *vices* étaient le plus souvent des nombres, comme l'indiquent les exemples avec *duas* et *tres*, et si la transformation s'est d'abord opérée sur les emplois au pluriel. Nous remarquons également que la transformation du *v-* initial en *f-* ne s'est pas produite lors du passage en français des autres mots de la famille de *vices* (*vice-, vicissitude, vicaire*), qui ont conservé la consonne initiale d'origine, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le mot *vices* était d'usage plus courant, et donc plus soumis aux risques d'altération phonétique. Corbett (1969 : 258) observe qu'il n'existe pas d'autres exemples de ce phénomène en français, pas plus qu'en espagnol, portugais ou ancien provençal. Il ajoute des arguments phonétiques : « assimilation in French, as in Romance generally, is predominantly regressive ; one would sooner expect *s* to become *z* under the influence of a following voiced consonant, and even then only in close syntactic link ». Corbett (1969 : 260) préfère l'hypothèse de G. Rohlfs¹⁰¹ d'une collision avec le mot d'ancien français *fais* issu du latin *fascis*, qui signifie « faisceau », « fagot », « paquet ». L'idée d'un fardeau porté « en une fois » se retrouve dans les expressions (*tot*) *a un fais, a un fes* (« tout d'un coup »). Notons cependant que le mot *fais* est masculin, ainsi que le mot latin *fascis*, alors que *vices* et *feiz* sont féminins ; cette différence aurait pu empêcher la confusion phonétique, puisque les constituants adjoints du mot auraient marqué le genre. Corbett (1969 : 260) reprend à son compte l'explication de G. Rohlfs en l'élargissant d'une manière qui règle les problèmes de genre. Il rapproche le mot *fais, fes* et l'un des sens de *veie, voie* (<*VĪA*), car *voie* pouvait avoir en ancien français une valeur temporelle :

« *Via*, with the meaning 'time(s)', is attested in Italian, Old Provençal, Sardinian, and medieval Latin. In Old French too, *veie, voie* (<*VĪA*) could have temporal value, especially in reference to the 'time' or 'occasion' of a trip or excursion. »

Selon Corbett (1969 : 261), la collision entre *fais* et *voie* a été rendue possible par le rapprochement sémantique. Une « voie de quelque chose est ce qui peut être porté dans un seul voyage, ou d'une seule fois, par voiture ou autrement », comme l'indique XMLittré (s.v. *voie*). Ce sens est relevé par Von Wartburg 1959 in FEW (1922-2002 : 14, 378a) en moyen français qui cite le document PCK ca 1300, ouvrage technique sur la draperie, où *voie* représente « la moitié d'une portée » (mesure

¹⁰¹ G. Rohlfs, *Vom Vulgarlätin zum Alfranzösischen*, Tübingen 1963, p. 35 N 44.

de drap). La datation du document cité est cependant peu précise. À son sujet, DEAF indique : « Le relevé d'att. est assez incomplet: les doc. cités fournissent bien des matériaux supplém. et souvent antérieurs ». TLF (s.v. *voie*) relève quelques exemples littéraires au XIX^e siècle, mais l'emploi semble être sorti d'usage à la fin du XIX^e siècle :

(428) « Elle donne tous les ans vingt-quatre voies de bois que je distribue aux malheureux » H. de Balzac, *Mme de la Chanterie*, 1844

(429) « L'hiver, les fontaines étaient gelées; l'eau coûtait vingt sous la voie » V. Hugo, *Quatre-vingt-treize*, 1874

Corbett (1969 : 260) souligne que *voie*, au sens de « fardeau », était précédé d'adjectifs numéraux et pouvait être employé pour compter, dans des constructions de phrase similaires à celles de *fois*.

Au plan sémantique, il est intéressant de souligner l'acquisition du sème temporel par *voie*, qui peut désigner le temps passé à parcourir un chemin, et ce que l'on transporte dans ce parcours. Mais les traits temporels de *voie* diffèrent de ceux que nous avons identifiés pour *fois*. *Voie* ne présuppose pas la répétabilité des occurrences, et la durée du parcours est plus importante que son début et sa fin. L'utilisation de *voie* semble liée à un processus dynamique, indiquant un mouvement, alors que *fois* peut s'appliquer à des processus statiques à condition qu'ils soient temporaires. En revanche, *voie* a en commun avec *fois* le fait que les actions sont homogènes dans la période temporelle considérée.

Selon Corbett (1969 : 261-262), le lexème latin *vices* n'a porté que tardivement le sens temporel de « fois », et c'est plutôt le sens classique de « changement » qui a facilité la collision entre *fais*, *fes* et *veie*, *voie*. Corbett (1969 : 262) propose un argument supplémentaire pour justifier la faiblesse du trait temporel de *vices* ; il remarque que l'évolution de *vices* à *fois* ne s'est pas produite en italien ; le mot *vece*, issu de *vices*, porte la notion de « changement » ; le mot *volta*, de développement plus tardif, correspond au sémantisme du mot français *fois*. En français, le mot *volte*, emprunté à l'italien, est cantonné dans des emplois spécialisés (danse du XVI^e siècle, figure d'équitation) et dans l'expression *faire volte-face*, mais il y a peut-être eu une tentative en moyen français pour rapprocher le sens de l'italien *volta* et du français *fois*, comme le montre cet extrait du Dictionnaire de Jean Nicot consulté sur RenDico :

(430) « Volte, pour fois. Emmena d'une volte plus de 500. harquebuziers. » J. Nicot, *Thresor de la langue françoise*, 1606

L'idée d'une quantité transportée en un voyage est sensible dans cet exemple. La construction avec la préposition *de* rapproche l'expression de l'adverbe *tout d'une voye*, relevé par Von Wartburg 1959 in FEW (1922-2002 : 14, 378a), en moyen français (1611) et équivalant à « en une fois ». Les

constructions *d'une volte* et *tout d'une voye* étaient donc en moyen français des alternatives à l'utilisation de constructions avec *fois*. Il nous semble que cette observation va à l'encontre d'une collision entre *fais*, *fes* et *veie*, *voie* au XI^e siècle. La collision entre *fois* et *voie* à partir du XIII^e siècle nous semble plus probable, elle est à l'origine de l'adverbe *toutefois*¹⁰². Une collision tardive expliquerait mieux la survivance de constructions concurrentes au XVII^e siècle. Par ailleurs, le trait temporel de *vicis* nous paraît sensible, au moins dans le latin de Gaule, où le mot peut désigner une période temporelle. Nous allons voir que le trait sémantique temporel est présent dans les premières attestations de *fois* en français, et que les notions de « fardeau » ou de « voyage » n'appartiennent pas en revanche au sémantisme de *fois*.

La transformation phonétique, qui a abouti à la forme *fois*, s'est peut être accompagnée d'une évolution sémantique. En effet, le mot *vez* a, dès le X^e siècle, un sens itératif, comme dans l'exemple ci-dessous repris de TLF (*s.v. fois*) :

(431) « *terce vez* » (*Passion*, éd. D'A.S. Avalle, 194), ca 1000

Dans cet exemple, la structure est itérative parce qu'il n'y a aucune indication de régularité et que le nombre d'occurrences fournit un comptage absolu. Chaque occurrence peut être considérée comme un fait, car elle a un ancrage temporel et spatial. Or, dès le XI^e siècle, le mot *feiz* véhicule une notion du temps plus abstraite, qui ne porte pas sur des faits. Nous présentons trois exemples du XI^e siècle et du début du XII^e siècle. Dans le premier exemple, *fois* entre dans un énoncé contrefactuel, et décrit un événement qui n'a pas eu lieu ; dans le second, *fois* en construction avec *soventes* indique le degré de fréquence d'un fait dans une lecture d'habitude ; dans le troisième, *fois* fait partie d'un syntagme qui pointe une occurrence, non réalisée, à l'intérieur d'une série d'occasions possibles :

(432) « Filz Alexis, molt ous dur corage.
Com adosas tot ton gentil linage ?
Sed a mei sole vels une feiz parllasses
Ta lasse medre si la reconfortasses
Qui si'st dolente, chiers filz, bor i allasses. » *Saint Alexis*, XC
[Fils Alexis, tu eus le cœur dur. / Quand tu abandonnas ta famille /
Si seulement à moi tu t'étais ouvert une fois / Ta malheureuse mère, tu l'eus
réconfortée / Elle qui est si malheureuse, cher fils, tu l'aurais fait par bonheur.]

¹⁰² Voir ci-dessus : Partie 3 - chapitre 3 : L'adverbe *toutefois* (page 195).

- (433) « Soventes feiz lor veit grant dol mener
E de lor oilz molt tendrement plorer
E tot por lui onc nient por el » *Saint Alexis*, IL
[Très souvent il les voit fort se désoler / Et de leurs yeux bien tendrement
pleurer / Pour lui seul pour aucune autre chose]
- (434) « Guenes respunt : ‘ne vus a ceste feiz’ » *Roland*, XLIII, 1100
[Ganelon répond : ‘Pas cette fois!’]

Dans aucun de ces trois exemples, il n’y a de repère temporel ; le temps évoqué dans les premier et troisième exemples est un temps imaginaire ; dans le second exemple, *feiz* décrit un fait récurrent, survenant ponctuellement et régulièrement dans la période temporelle définie par le récit. Il semble que la notion temporelle portée par *fois* soit très tôt une notion « virtuelle », sans ancrage dans le temps, ce que ne laissait pas pressentir le sens de l’étymon latin. Cet aspect sémantique a pu servir le rapprochement de *fois* et *voie* : en effet, le mot *voie* correspond à une notion métaphorique de l’espace (« chemin à suivre »), comme le mot *fois* correspond à une notion abstraite du temps.

Les propriétés relevées dans le sens tardif du latin *vicis* restent sensibles dans ces exemples : le N *fois* présuppose une série d’occurrences homogènes ; dans les premier et troisième exemples, une occurrence est prélevée et mise en contraste avec les autres ; dans le second exemple, le quantificateur permet d’évaluer l’importance des prédications « P » désignées par *feiz*, et les met en contraste avec toutes les autres occasions « Non-P », non décrites. La fréquence est exprimée par *soventes*, et non par *fois*, mais l’expression montre que *fois* est compatible avec l’expression de la fréquence. Les déterminants utilisés dans ces trois exemples sont variés. Dans les deux premiers, *fois* est construit avec un déterminant nombrable (adjectif cardinal ou quantificateur marquant la fréquence). Dans le troisième exemple, *fois* est construit avec un déterminant défini, l’adjectif démonstratif.

Les notions de quantité et de temporalité, telles qu’elles apparaissent dans ces extraits, paraissent être en continuité avec les évolutions de sens relevées en latin tardif de Gaule. La notion de quantité portée par *fois* permet au mot d’entrer dans des constructions itératives ou fréquentielles avec déterminant nombrable, elle s’exprime bien dans les emplois pluriels. La notion de temporalité permet à *fois* de désigner une période temporelle réelle ou imaginaire, elle s’adapte particulièrement bien aux emplois au singulier. Les deux notions semblent ainsi en concurrence dans les différentes constructions avec *fois*, la temporalité est essentielle dans l’aptitude du N *fois* à référer à un événement, qu’il soit réel ou virtuel. En revanche, lorsque la notion de quantité est prépondérante, le rôle du N *fois* peut se réduire à indiquer un comptage d’occurrences quelconque.

Nous retrouvons donc dès le XI^e siècle les trois principales significations que nous avons identifiées dans l'étude de *fois* en français contemporain ; d'une part, l'adverbe de quantification *x fois* à valeur itérative ; d'autre part, l'adverbe de quantification *x fois* à valeur de fréquence temporelle ; enfin, le nom temporel *fois* avec déterminant défini.

Autres héritages de *vicis* en français

Les traits sémantiques de *vicis* en latin ne se retrouvent pas tous dans le mot français *fois*, et nous présentons ci-dessous les mots qui ont hérité des autres traits sémantiques majeurs.

Vicissitude(s)

Le sens d'alternative de la destinée s'est concentré dans le mot latin latin *vicissitudo*, qui a fourni *vicissitude*, employé au singulier et au pluriel : le mot désigne un changement par succession de choses différentes. Par extension, le mot, au singulier, désigne la disposition à changer, l'instabilité (Montaigne, 1580, d'après Rey et al. (1999 : s.v. *vicissitude*)). Il désigne, au pluriel, les événements heureux ou malheureux (Bossuet, 1679, d'après Rey et al. (1999 : s.v. *vicissitude*)), puis, plus spécialement, les événements malheureux qui se succèdent (1795, d'après Rey et al. (1999: s.v. *vicissitude*), qui émet l'hypothèse d'une collision avec *vice*).

Le préfixe *vi-* et le mot composé *vice-*

Le sens de « remplacement » du mot latin *vicis* a fourni le préfixe *vi-*, signifiant « à la place de », qui accompagne dès l'ancien français les titres et fonctions administratives ou nobiliaires :

- *Vicaire*, issu de *vicarius*, désigne au XII^e siècle le gouverneur d'un pays, puis celui qui remplace un supérieur ; au XV^e siècle, il se spécialise pour désigner un ecclésiastique qui remplace ou assiste dans ses fonctions un évêque ou un curé.
- *Viguiier*, *viguerie* : issu également de *vicarius*, et de l'ancien provençal *viguiier*. En 1340, il désigne un magistrat chargé d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi, dans les provinces du Midi.
- *Vidame* : au XII^e siècle, le mot, issu de *vice dominus*, désignait un officier qui remplaçait les seigneurs ecclésiastiques, évêques et abbés, dans certaines fonctions temporelles.
- *Vicomte* : le mot apparaît au XI^e siècle, issu de *vicecomes*.

- *Vice-chancelier* (1259), *vice-amiral* (1339), d'après Rey et al. (1999).

Au XV^e siècle, le mot *vice-* concurrence le préfixe *vi-* et forme des mots composés avec des noms de titres ou de fonctions ; il permet de désigner le remplaçant ou suppléant dans la fonction. Une forme ancienne, *vige*, est attestée dans *vige-roy*. Il est possible que l'apparition tardive d'une forme proche du latin soit le fait d'une volonté de revenir à une formulation correcte à une époque où la culture générale s'améliorait et où le latin restait la langue de référence.

- *Vice-roi* : le mot apparaît au XV^e siècle, d'abord sous les formes *vige-roy*, *virroy*, et désigne le délégué direct d'une puissance royale.
- *Vi-président* (1479), puis *vice-président* à partir du XVII^e siècle.

Ainsi, le sens de « remplacement dans une fonction » du mot latin *vicis* n'apparaît plus dans les traits sémantiques de *fois* en français, et semble s'être reporté sur le préfixe *vi-* et le mot composé *vice-* du français, appliqués seulement à l'humain. Il est remarquable que la transformation du *v-* en *f-* ne se soit pas produite sur les mots *vicissitude(s)*, *vice-* et le préfixe *vi-*.

Le sens de « tour », « succession », qui apparaissait en latin classique comme l'un des sens principaux, s'est reporté sur les constructions avec adjectif possessif singulier (*se taire sa fois*, *chacun sa fois*) qui ont perduré jusqu'au XVII^e siècle, sans interférer avec les autres expressions construites avec *fois*.

Les constructions de *fois* avec adjectif possessif

Énoncés attestés au sens de « tour, succession »

Le mot latin *vicis*, d'où est issu le mot français *fois*, s'employait souvent au sens de « tour, succession », que l'on retrouve en français dans les constructions de *fois* avec l'adjectif possessif au singulier. Godefroy (1938 : s.v. *fois*) relève que : « *Fois* s'employait donc dans beaucoup de phrases comme le moderne *tour*. »

La forme *sa fois* est attestée en locution adverbiale avec la préposition *à* (*à sa fois*), ou sans préposition (*sa fois*, *chacun sa fois*), à la différence de l'expression correspondante en français contemporain, *à son tour*, où la préposition est obligatoire. La construction est attestée au XII^e siècle, elle est citée par TL (1925-2002 : s.v. *foiiee*, *foïe*, *fiiee*, *fiie*) avec le sens de « changement, tour » :

- (435) « La fille Babiloine deguastee ; bonëured ki guerdunerad a tei la tue feiede (qui retribuet tibi vicissitudinem tuam), ke tu guerdunas a nuns »

Psautier de Cambridge, a. 1160, 136,8

La construction était peut-être peu usitée en ancien français, car nous n'en avons pas trouvé d'emploi attesté aux XIII^e et XIV^e siècles¹⁰³. Au XV^e siècle, elle est attestée dans les œuvres d'Alain Chartier. Aux XVI^e et XVII^e siècles, elle est mentionnée dans les Dictionnaires de Robert Estienne et de Jean Nicot :

- (436) « ... et le defendeur un autre, chascun sa fois, et par ordre »

« Ta fois. De ton costé, À ton tour, De ta part »

R. Estienne, *Dictionarium latinogallicum*, 1552

- (437) « Se taire sa fois, Vicibus reticere. »

« Chacun sa fois, Inuicem, Suam cuiusque vicem, Vicissim, Per vices, Vicibus »

J. Nicot, *Thresor de la langue françoise*, 1606

La construction de *fois* avec adjectif possessif n'a que le sens de « tour ». Il n'y a pas d'interférence, avec les autres sens de *fois*, qui se construisent différemment. La recherche dans FRANTEXT¹⁰⁴ ne fournit pas de construction de *fois* avec adjectif possessif au-delà du XVI^e siècle:

- (438) « Au surplus, il n'est pas convenable que qui est admonesté, pareillement, sur l'heure, admoneste sa fois, en opposant liberté contre liberté. »

A. du Saix, *La Touche naïfve* [trad.], 1537

L'absence d'énoncé attesté nous conduit à supposer que cet emploi est sorti d'usage au XVI^e siècle, ou qu'il n'appartient pas (ou plus) au registre littéraire. La mention par Jean Nicot en 1606 ne serait qu'une reprise des définitions des dictionnaires précédents.

En conclusion, la construction de *fois* avec adjectif possessif est peu attestée en ancien et moyen français, elle a le sens de « tour, succession », qui ne correspond pas aux sens habituels de *fois* que nous avons relevés jusqu'ici. Nous n'avons trouvé aucun emploi au pluriel. L'attestation rare et la disparition précoce laissent penser que cette construction était peu usitée. Soulignons que les constructions de *fois* avec adjectif possessif ne réfèrent pas à un événement ou un état de choses, mais à un tour de rôle.

¹⁰³ Recherche dans DÉCT et dans DMF des formes *sa fois, ta fois, ma fois*.

¹⁰⁴ Recherche de *ma, ta, sa, mes, tes, ses* suivis de *fois*, avec un espace de deux mots maximum.

Innovations de l'ancien français

Le mot *fois* a connu en ancien français des évolutions remarquables que nous décrivons ci-dessous : l'apparition de la fonction d'opérateur de multiplication et de comparaison, et l'apparition de la locution *une fois* avec participe passé, annonciatrice des locutions *une fois* et *une fois que* marquant l'accomplissement.

La fonction d'opérateur de multiplication et de comparaison

La notation de la multiplication par le N *fois* peut être identifiée dans cet exemple du XII^e siècle :

- (439) « Car li Turc ierent jà el val de l'Escoler,
Par .XXX. fois cent mile, tant les peut-on esmer »
Chanson d'Antioche, ca 1180
[Car les Turcs étaient déjà dans le val de l'Escoler / On pouvait les estimer à trente fois cent mille (trois millions)]

Rickard (1961 : 195) considère que *fois* était le meilleur candidat pour exprimer la multiplication, du fait que le mot était passé de lui-même à l'expression de la fréquence. Rickard (1961 : 206) émet l'hypothèse que *fois* commençait à être utilisé en mathématiques dès le milieu du XIII^e siècle, concurrentement à *tanz* :

« It seems then that *fois* was being used, albeit experimentally, in mathematical contexts about the middle of the thirteenth century. Thence it was cautiously admitted into more literary contexts, though it was rare until the fourteenth century, and even then *tanz* was still a serious rival.»

La formule arithmétique est attestée à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle, mais nécessite encore un commentaire de l'auteur sur le raisonnement qui la fonde :

- (440) « Exemple de ce nous pouons donner en disant quatre foiz six qui valent XXIV., car six repliqué autant de foiz comme il y a des parties en quatre, c'est assavoir quatre foiz six, valent .XXIV., comme il est dessus dit. »
J. Legrand, *Archiloge Sophie*, ca 1375/1400

Au XVI^e siècle, la formule arithmétique est citée par Robert Estienne, sous la forme figée connue en français contemporain, avec élision du verbe :

(441) « Trois fois neuf, Vingt et sept »

R. Estienne, *Dictionarium latinogallicum*, 1552

L'utilisation du N *fois* dans la comparaison est peut-être issue de ses relations privilégiées avec les nombres. Rickard (1961 : 202) observe que la comparaison quantitative était d'abord exprimée par *tanz*, avec le marqueur du standard *come* indiquant la comparaison d'égalité, ou *que* indiquant la comparaison d'inégalité. Il suppose que la comparaison d'inégalité avec *tanz* a évolué de la façon suivante: « But preceded by a numeral, *tanz* no longer could express equality, whether the words *plus* or *moins* were used or not. It was therefore natural enough that *que* should take the place of *com(e)* ». Il y aurait donc eu en ancien français les schémas de comparaison suivants avec *tanz*:

- *Tanz ... come* : comparaison d'égalité
- *Tanz ... que* : comparaison d'inégalité
- Numéral + *tanz ... (plus / moins) que* : comparaison d'inégalité. Rickard (1961: 202) note que le marqueur de degré *plus*, bien que non nécessaire, était souvent ajouté.

La comparaison d'inégalité avec un numéral aurait évolué vers le remplacement de *tanz* par *fois* qui était plus spécialisé dans la manipulation des nombres. Rickard (1961 : 205) relève l'apparition progressive au XIII^e siècle de constructions avec *x fois* et le marqueur de degré *plus*, à la place de *fois doublées*, et de constructions intermédiaires de *x fois* avec *autant* ou *autretant*. Au XIV^e siècle, *fois* précédé d'un adjectif cardinal est employé avec *plus ... que* pour marquer la comparaison :

(442) «Car un mauvais homme fera plus de mal .X. mile fois que une mauvaise beste.»

N. Oresme, *Le livre de Ethique d'Aristote*, ca 1370

Cet exemple montre que, dès les premiers emplois de la comparaison en *x fois*, le numéral accompagnant *fois* pouvait être utilisé pour marquer l'exagération ou l'emphase (*dix mille fois*) et pour comparer des entités non mesurables (« faire du mal », physiquement ou moralement). Dans le même ouvrage, l'auteur explique ainsi le mécanisme de la comparaison :

(443) « si comme en disant: il a telle proporcion de .VIII. a .III. comme il a de III. a .II., il appert que l'en nomme .IIII.par .II. fois, et est aussi comme se ce estoient .III. choses proporcionees ensemble. »

N. Oresme, *Le livre de Ethique d'Aristote*, ca 1370

La locution *une fois* avec participe passé

Les constructions participiales sont relevées en moyen français par Marchello-Nizia (1979 : 339-340) qui considère les propositions absolues comme des innovations aux XIV^e et XV^e siècles :

« ... ce qui est nouveau, c'est la fréquence des constructions dites absolues comportant un participe accompagné de son propre sujet. Le plus souvent, ce sujet est différent de celui du verbe conjugué ; mais c'est parfois le même »

Cette construction apparaît donc à la fin du Moyen-Age, et se diversifie en français classique ; c'est pourquoi nous l'analysons sur une période allant du XV^e au XVIII^e siècles. L'utilisation d'*une fois* en proposition absolue ou en construction détachée est attestée au XV^e siècle. L'expression est utilisée adverbiallement :

(444) « Par force de lonc plour lassee,
Une foiz toute recassee
Demouray, com chose transsie
M'endormi a une ressie; »
C. de Pizan, *Mutacion de Fortune*, t.1, 1400-1403

L'examen de l'extrait ci-dessus pose quelques problèmes d'interprétation :

- Le déterminant de l'expression *une fois* est-il un adjectif cardinal ou un article indéfini ?
- L'expression *une fois* porte-t-elle sur le seul participe passé ou sur l'ensemble de la phrase ?
- Quel type de relation peut-on établir entre le segment de phrase incluant *une fois* et la proposition hôte ?

Le déterminant *une* est plutôt analysable comme un adjectif cardinal, comme le montre l'extrait suivant dans lequel la forme *une fois* n'est pas figée :

(445) « Or les normans (Reginon adjouste bretons et je ne sçay s'il l'entend pour les pirates, qui semblent avoir tenu là presque isle de Contantin, mal gardee par les roys merovingiens, et possible par les charliens ainsi que j' ay dit) une fois ou deux amorcez par les richesses trouvees en Westrie, y retournerent l'an huict cens cinquante trois, sous la conduite de Hasteng et Bier coste de fer, ainsi que dit Nangis : et entrans par la bouche de Loyre, le samedy de pasques surprirent la ville

de Nantes, tuerent Guimard evesque, ainsi qu'il benissoit les fons de baptesme »

C. Fauchet, *Declin de la maison de Charlemagne*, 1602

La portée de *une fois* s'étend sur le participe passé, sur ses arguments, et également sur le sujet du participe passé, même s'il n'est pas exprimé et qu'il doit être récupéré dans la proposition hôte. *Une fois* ne porte pas sur l'ensemble de la phrase, sauf à donner lieu à une autre interprétation. Dans l'extrait (444) ci-dessus, *une fois* pourrait être lu comme un repère temporel dans le passé, introduisant le récit, et porterait alors sur l'ensemble de la phrase. Il nous semble plus juste de considérer que *une fois* ne porte que sur le participe passé ; les pleurs du personnage l'ont épuisé, *une fois* désigne le processus qui a abouti à son écroulement. Dans l'exemple cité ci-dessous, au contraire, *une fois* est plutôt interprété comme un repère temporel, même si sa place (entre l'auxiliaire et le participe passé dans un participe passé composé) rend l'expression très proche syntaxiquement de la forme que nous étudions ; *une fois* dans ce cas permet d'introduire un récit, l'expression porte sur l'ensemble de la phrase, et s'analyse comme un SN avec article indéfini :

- (446) « C'est qu'un autre François et moy estans une fois couchez en un village, ainsi qu'environ minuict nous ouismes crier une femme, pensans que ce fust ceste beste ravissante, nommée Jan-ou-are (laquelle, comme j'ay dit ailleurs, mange les sauvages) qui la voulust devorer » J. de Léry, *Histoire d'un voyage* 2^e éd., 1580

En tant que forme verbale, le participe passé peut se construire avec des adverbiaux, entre autres avec l'adverbe *x fois* exprimant l'itération des processus verbaux. Mais l'aspect accompli du participe passé, complété du trait de finitude véhiculé par *fois*, donne l'impression que le procès du participe passé n'a eu qu'une itération et qu'il est entièrement terminé. Les premières utilisations de *une fois* avec le participe passé pourraient ainsi s'analyser comme une utilisation de *x fois* itératif avec un temps verbal. La portée est limitée au participe passé et à ses arguments. Le procès du participe passé est antérieur à celui de la proposition hôte, avec souvent une relation de consécuitivité entre les deux éléments de phrase. La propriété de finitude véhiculée par *fois* semble cependant insuffisante pour marquer la fin du procès si le verbe n'est pas conclusif (ou résultatif), mais mutatif ; le participe passé composé est alors utilisé pour marquer l'accomplissement. Du point de vue syntaxique, *une fois* est placé entre l'auxiliaire et le participe passé :

- (447) « Mais encore fait il pis : car il est contraint se descouvrir : ce qu'il ne fait que par le ministere et organe du corps et membres d'icelui. Estant une fois acheminé, il faut que le poursuivant en amours face deus choses : qu'il donne à connoitre qu'il ayme : et qu'il se face aymer. » L. Labé, *Sonnets*, 1555

Les propriétés de ponctualité et de répétitivité du N *fois* sont inopérantes dans le cas d'une occurrence unique, et peuvent même être contredites. Ainsi, en (448), le procès du participe passé ne peut être réitéré, ni dans la réalité, ni dans l'éventualité :

- (448) « Ces mutins une fois estouffez dans leur sang
Ne pourront désormais quereller nostre rang. »
Pichou, *L'Infidèle confidente*, 1631

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, *une fois* peut se construire avec le participe présent, d'aspect non accompli. Le procès au participe présent paraît concomitant avec celui de la proposition hôte, mais la présence de *une fois* indique qu'un processus a été enclenché pour atteindre la nouvelle position ; la relation de cause ou de condition entre les deux éléments de phrase reste possible. L'occurrence décrite par *une fois* est bornée à gauche, sa réalisation peut avoir commencé avant le début du procès de la proposition hôte, mais le bornage à droite n'est pas sensible et les deux procès se recouvrent ainsi partiellement. Notons également que l'expression *une fois* est placée après le verbe (il est vrai que celui-ci est presque, dans cet exemple, un verbe semi-axiliaire), alors que, dans tous les autres exemples en construction détachée, *une fois* précède le verbe :

- (449) « Je veux dire encor plus : que Vos Majestez doivent la fomenter, nourrir, et fortifier, afin d'en tirer profit. Car, venant une fois à mourir en vos sujets, il seroit bien difficile de la ressusciter. »
A. de Montchrestien, *Oeconomie politique*, 1615

Les constructions détachées avec *une fois* se diversifient au XVII^e siècle. *Une fois* peut porter sur un adverbe de lieu, qui indique la nouvelle position ; l'ancienne position est récupérable en contexte. La durée du déplacement n'est pas sensible, seule compte l'arrivée à destination, mais *une fois* marque le mouvement vers cette destination. Le sens se rapproche ainsi de la notion de « changement » portée par le mot latin *vicis*. La construction est toujours accompagnée d'un verbe tensé, à la différence du français contemporain qui accepte l'ellipse du verbe :

- (450) « Je demanderay à parler à Alerio, et le tueray sans faillir luy presentant quelque lettre, puis tascheray de sortir de chez luy, car si j'en suis une fois dehors, je ne craindray pas seulement le diable, ayant le roy pour suport, qui me tirera des mains des juges. »
C. Sorel, *Les Nouvelles françaises*, 1623
= *car une fois dehors* ...

Les constructions détachées avec groupe nominal ou adjectival semblent plus tardives (XVIII^e siècle). Elles portent aussi l'idée d'un changement, la nouvelle position est décrite par le groupe nominal ou adjectival. Blanche-Benveniste (1998 : 91) note que cette construction est possible si la position cible est le résultat d'un processus de transformation :

(451) « un jour, vous le verrez, ce zélé citoyen, bariolé de cordons, et avec le bâton de maréchal ; une fois suppôt du monarque, devenu plus puissant que jamais, peut-être renouvellera-t-on pour lui la charge dangereuse de connétable. »

J.-P. Marat, *Pamphlets* (1789-1790)

Nous avons retenu l'étude de ces deux innovations car elles ont perduré jusqu'en français contemporain et permettent de mieux comprendre comment sont apparues les constructions modernes. Elles nous ont permis de constater l'étroite relation du N *fois* avec les nombres, et l'importance de l'occurrence unique, décisive pour accomplir un processus de transformation.

Table des matières

INTRODUCTION : QUELQUES JALONS POUR COMMENCER.....	11
<i>Recherche d'une méthode pour l'étude du Nom fois.....</i>	<i>11</i>
<i>Le Nom fois avec un déterminant « nombrable ».....</i>	<i>13</i>
<i>Une fois, construction au singulier.....</i>	<i>14</i>
<i>Le Nom fois avec article défini ou adjectif démonstratif.....</i>	<i>18</i>
<i>Les particularités de l'article indéfini.....</i>	<i>22</i>
<i>Les adverbes de fréquence.....</i>	<i>24</i>
<i>Le Nom fois construit avec les quantificateurs universels.....</i>	<i>25</i>
<i>L'expression de la concession : toutefois.....</i>	<i>26</i>
<i>Classement des constructions relevées.....</i>	<i>27</i>
1^{ÈRE} PARTIE : LA VALEUR ADVERBIALE DE QUANTIFICATION.....	31
CHAPITRE 1. FONCTION D'OPÉRATEUR DE MULTIPLICATION.....	33
1.1. <i>Fois dans les formules arithmétiques.....</i>	<i>33</i>
1.2. <i>Fois dans la comparaison.....</i>	<i>36</i>
1.2.1. Caractéristiques de la comparaison en <i>x fois</i>	39
1.2.2. Préparation du corpus d'analyse.....	40
Les schémas de construction relevés.....	41
Les différents éléments de la comparaison en <i>x fois</i>	44
1.2.3. Étude sémantique de la comparaison en <i>x fois</i>	56
Mesure du paramètre de comparaison.....	56
Expression de l'emphase.....	60
Expression de la norme.....	61
1.2.4. Étude pragmatique de la comparaison en <i>x fois</i>	63
Les types d'énoncés.....	63
Les « espaces mentaux ».....	65
Les marques d'orientation argumentative.....	67
CHAPITRE 2. LA QUANTIFICATION TEMPORELLE.....	73
2.1. <i>Structure de l'adverbe x fois.....</i>	<i>73</i>
2.1.1. Les déterminants construits avec <i>x fois</i>	73
2.1.2. Les modificateurs de <i>x fois</i>	76
2.1.3. Les prépositions construites avec <i>x fois</i>	77
2.2. <i>Portée et mobilité de x fois.....</i>	<i>80</i>
2.3. <i>Effets de l'adverbe x fois sur la prédication.....</i>	<i>83</i>
2.3.1. La quadripartition de Vendler.....	83

2.3.2.	La typologie des procès de Gosselin	85
2.3.3.	Compatibilité des verbes d'état avec <i>x fois</i>	89
2.3.4.	Compatibilité des verbes d'activité avec <i>x fois</i>	92
2.3.5.	Compatibilité des verbes d'accomplissement avec <i>x fois</i>	95
2.3.6.	Compatibilité des verbes d'achèvement avec <i>x fois</i>	96
CHAPITRE 3. CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE		98
2^{ÈME}	PARTIE : LE NOM TEMPOREL	101
CHAPITRE 1. PROPRIÉTÉS DU SYNTAGME NOMINAL		103
CHAPITRE 2. LE SN AVEC DÉTERMINANT DÉFINI		110
2.1.	<i>Le SN fois avec article défini</i>	110
2.2.	<i>Le SN fois avec adjectif démonstratif</i>	115
2.3.	<i>Le SN fois avec quantificateur universel : toutes les fois, chaque fois</i>	120
2.3.1.	<i>Toutes les fois</i>	121
2.3.2.	<i>Chaque fois</i>	124
CHAPITRE 3. LE SN AVEC ARTICLE INDÉFINI		127
3.1.	<i>SN indéfini singulier une fois</i>	127
3.2.	<i>SN indéfini pluriel des fois</i>	135
CHAPITRE 4. CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE		139
3^{ÈME}	PARTIE : LES EXPRESSIONS DÉRIVÉES	143
CHAPITRE 1. ADVERBE « AUTREFOIS »		145
CHAPITRE 2. ADVERBES DE FRÉQUENCE « PARFOIS », « QUELQUEFOIS », « DES FOIS »		149
2.1.	<i>Caractéristiques sémantiques et pragmatiques de parfois, quelquefois, des fois, en emploi isolé</i>	150
2.1.1.	<i>Parfois</i>	151
2.1.2.	<i>Quelquefois</i>	152
2.1.3.	<i>Des fois</i>	155
2.1.4.	<i>Comparaison de parfois, quelquefois, des fois</i>	160
2.2.	<i>Caractéristiques de parfois, quelquefois, des fois en corrélation</i>	161
2.2.1.	<i>Propriétés des corrélatifs</i>	161
2.2.2.	<i>Étude sur corpus</i>	164
	<i>La zone de corrélation</i>	164
	<i>Aux frontières de la corrélation : zone d'antécédence et zone post-corrélative</i>	181
2.3.	<i>Conclusion de l'étude de parfois, quelquefois, des fois</i>	185
CHAPITRE 3. ADVERBE « TOUTEFOIS »		187
3.1.	<i>Étymologie de toutefois</i>	187
3.1.1.	<i>Le composant tout</i>	187
3.1.2.	<i>La forme ancienne toute(s) voie(s)</i>	188
3.1.3.	<i>Le passage de toutes voies à toutefois</i>	190
3.2.	<i>Étude sémantique de toutefois</i>	191
3.2.1.	<i>Aspect diachronique</i>	191

3.2.2. Aspect synchronique	196
3.3. Propriétés syntaxiques de <i>toutefois</i>	201
3.4. Étude pragmatique de <i>toutefois</i>	210
3.4.1. <i>Toutefois</i> ajouté à d'autres marqueurs concessifs	211
3.4.2. <i>Toutefois</i> ajouté à des propositions en <i>si</i>	212
3.4.3. <i>Toutefois</i> précédé de <i>et</i>	215
3.4.4. <i>Toutefois</i> précédé de <i>mais</i>	217
3.5. Conclusion de l'étude de <i>toutefois</i>	221
CHAPITRE 4. LOCUTIONS « <i>UNE FOIS</i> » ET « <i>UNE FOIS QUE</i> »	222
4.1. Structure des constructions avec <i>une fois, une fois que</i>	223
4.2. Aspect sémantique des expressions <i>une fois et une fois que</i>	226
4.3. Aspect syntaxique des constructions <i>une fois et une fois que</i>	227
4.4. Conclusion de l'étude des expressions <i>une fois et une fois que</i>	230
CHAPITRE 5. CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	232
CONCLUSION	236
<i>Classification du Nom « fois » pour un bilan sémantique et pragmatique</i>	236
<i>Définition sémantique du Nom « fois »</i>	239
<i>Définition pragmatique du Nom « fois »</i>	240
<i>Le Nom « fois » et la temporalité</i>	242
BIBLIOGRAPHIE	245
<i>Bibliographie linguistique</i>	245
<i>Bibliographie des textes cités</i>	257
ANNEXE : ÉTYMOLOGIE DU NOM FOIS	278
<i>Origine : le mot latin vicis</i>	278
<i>Du latin au français : évolution phonétique et sémantique</i>	282
<i>Autres héritages de vicis en français</i>	287
<i>Les constructions de fois avec adjectif possessif</i>	288
<i>Innovations de l'ancien français</i>	290

Index :**A**

Anaphore

Fois renvoyant anaphoriquement

Anaphore résomptive 103

Avec adjectif cardinal

Ces x fois 117

Ces x fois, les x fois 139

Les x fois 112

Ces fois 117

Cette autre fois 117

Cette fois 118

Cette fois / ces fois 115

La première fois, attribut 114

Pas de renvoi avec autrefois 23, 148

Pas de renvoi avec le SN indéfini une fois, des fois 127

Une autre fois 130

Fois repris anaphoriquement

La troisième fois ... cette dernière fois 116

Par c'

Cette fois, c' 12

La fois où (...), c' 112

Une fois, ... c' 128

Pronom en dans la comparaison en x fois 54

Relation sémantico-pragmatique des connecteurs 163

Reprise anaphorique de autrefois par jadis 148

Sélection anaphorique ou déictique avec le démonstratif

cette fois, ces fois 120

Valeur anaphorique de autre 145

Autre + fois

Autrefois (adverbe) 145

Autrefois (substantif) 147

Cette autre fois 117

Cette autre fois où 119

Cette autre fois, ces autres fois 116

Chacune des autres fois 125

D'autres fois 138

Des fois ... d'autres fois (corrélation) 165

L'autre fois, les autres fois 112

Toutes les autres fois 123

Une autre fois (adverbe de quantification temporelle) 76

Une autre fois, pour une autre fois 130

Une fois ou l'autre, d'une fois à l'autre 132

B

Beau + fois

Une belle fois 130

Bon + fois

Une bonne fois (pour toutes les fois) 76

Une bonne fois (pour toutes) 131

C

Cardinal (Adjectif numéral)

Avec la comparaison en x fois 46

Avec l'adverbe de quantification temporelle 73

Avec l'opération arithmétique 33

Ces x fois (-ci, -là) 117

Les x fois 112

Toutes les x fois 123

Valeur un 14

Cataphore

Fois développé cataphoriquement

Avec relative

Cette fois / ces fois que / où 118

Chaque fois que / où 124

La fois / les fois que / où 110

La fois où 112

Toutes les fois que / où 122

Une fois où / (que) 134

Cependant

Adverbe concessif 201

Rapprochement avec toutefois 197, 199

Chaque

Chaque fois 124

Comparaison

Caractéristiques 39

Normes d'énonciation 44

Normes linguistiques	44	Quelquefois	24
Une fois plus / moins (que)	46	Tellement de fois	75
x fois plus / moins (que)	14	Tout à la fois	111
Connecteur		Toutefois	26
Définition	187	Toutes les fois	25, 122
Fonction conjonctive	204	Toutes les fois que / où	122
Néanmoins	201	Trois fois rien	35
Toutefois	201	Une bonne fois pour toutes	76
Constructions avec fois		Une fois (adverbe accomplissement)	17
À chaque fois	124	Une fois (adverbe de quantité)	14
A deux fois, à plusieurs fois		Une fois (SN indéfini)	15
n'en pas faire à deux fois	77	Une fois de plus	133
s'y prendre à deux fois	77	Une fois encore	133
À la fois	110	Une fois n'est pas coutume	22
Adverbe x fois	13	Une fois où	134
Autrefois	23	Une fois ou deux	132
Bien des fois	137	Une fois ou l'autre	132
Ça fait x fois que	80	Une fois pour toutes	76
Ces fois / Les fois	21	Une fois que (locution conjonctive)	17, 134
Cette fois	19	Une fois que (proposition relative)	134
Chacune des fois	124	Une fois régional (Belgique)	14
Chaque fois	25, 124	Une fois seulement	133
Combien de fois, qui sait combien de fois	74	Une fois surtout	133
D'autres fois	137	Voilà x fois que	80
Des fois (adverbe de fréquence exclam./ interrog.)	157	x fois par + Nom temporel	74
Des fois (adverbe de fréquence hypothétique)	136	X fois sur y	74
Des fois (adverbe de fréquence)	24, 136	x fois y (font) z	14
Des fois (interjection Non mais des fois)	158, 159	Contexte	
Des fois (SN indéfini)	23, 135	Définition	19
Des fois ... d'autres fois	137	Identification de la série dans les énoncés génériques	
Des fois et des fois	137	Les premières fois	109
Des fois où (il y a des fois où)	138	Recherche du contenu des occurrences du SN fois	103
Des fois que	24, 138	Récupération d'une période de temps globale	108
D'une fois à l'autre	132		
Encore une fois	133	D	
Il était une fois	15, 81, 242	Démonstratif (Adjectif)	
Il y avait une fois	16	Mémoirel	118, 120
La fois	19, 110	SN démonstratif fois	115
Les fois	110	Dès que	
Parfois	24	Dès qu'une fois (XVIIIe s)	225
Pas une fois, nulle fois, aucune fois	75	Déterminant + Autrefois	
Pour cette fois	116	Avec adjectif possessif	147

Avec article défini pluriel	148
Déterminant + fois	
Article indéfini.....	22, 127
Déterminant "nombrable"	13, 73
Déterminant défini	
adjectif démonstratif.....	115
article défini.....	110
article défini, adjectif démonstratif.....	18
quantificateurs universels tout, chaque	25

E

Emphase	
Comparaison en x fois.....	37
Déterminants avec x fois.....	74
SN fois avec nombre exagéré.....	107
Verbes d'accomplissement gradable avec x fois.....	95
Verbes d'état avec x fois	91
Et	
Et + néanmoins	215
Et + toutefois	215
Exagération	
Intensité, emphase	60
Extraprédicatif	
(Voir aussi Intraprédicatif).....	82
Adverbe autrefois	146
Adverbes de fréquence parfois, quelquefois, des fois 161, 185	
Adverbes toutefois et néanmoins.....	201
Définition de Guimier (1996)	83
SN fois en fonction de complément de temps.....	19, 110
Tests d'adverbe de phrase de Molinier et Lévrier (2000)	82, 201
X fois fréquentiel.....	83

F

Fréquence	
Adverbe x fois par + nom temporel	13
Adverbes de fréquence.....	24, 149
Conditions de passage de l'itération à la fréquence	73
Des fois + hypothèse.....	136
Expression de la fréquence avec l'adverbe x fois	

x fois sur , x fois par + nom temporel	74
Prépositions par, pour + adverbe x fois	78
Tests x fois fréquentiel adv de phrase	82
Toutes les x fois, toutes les fois	123
Une fois ou l'autre, d'une fois à l'autre.....	133

G

Généricité de fois	
Avec article défini	21
Avec article défini pluriel + premier.....	109
Avec article indéfini sing.+premier	114

I

Intensité	
Comparaison en x fois.....	37
SN fois avec nombre élevé.....	107
Verbes d'état avec x fois	91
Intraprédicatif	
(Voir aussi Extraprédicatif)	82
SN fois complément interne de phrase	
Cette (...) fois qui	120
Elle pense à toutes les fois où	123
Il y a des fois où	138
La première fois, attribut du sujet.....	114
SN fois défini ou démonstratif.....	19, 110
Une fois qui	134
X fois (plus / moins) opérateur de comparaison.....	36
X fois itératif	82
X fois y opérateur arithmétique.....	34
Itération	
Adverbe x fois	
Plusieurs, peu de, pas mal de, un grand nombre de	74
X fois avec déterminant nombrable	13
X fois, x ou y fois, x à y fois	74
Prépositions à, dans, en + adv x fois	77
Synonymie fois et reprise	12
Tests x fois itératif adv de phrase	82

L

Lorsque	
---------	--

Lorsqu'une fois (XVIIIe s)..... 225

M

Mais

Fonction conjonctive..... 202
 Mais néanmoins..... 217
 Mais quand même 216
 Mais renforce toutes voies 189
 Mais toutefois 217
 Toutefois, mais..... 220

Marques d'orientation argumentative

À peu près, peut-être - comparaison en x fois 69
 Au moins, plus de - comparaison en x fois 70
 Au moins, plus de, encore - avec l'adverbe x fois 77
 Encore - comparaison en x fois 70
 Environ, en moyenne - comparaison en x fois 68
 Presque - comparaison en x fois 70
 Seulement - comparaison en x fois 69

Même

Même pas 199
 Quand même 184, 199, 200, 211, 213, 221
 Quand même, mais quand même..... 216

N

Néanmoins

Adverbe concessif 192, 201
 Et néanmoins 215
 Fonction de connecteur 201
 Mais néanmoins..... 215
 Rapprochement avec toutefois..... 196

Négation

Déterminants négatifs 75
 Déterminants négatifs en tête de phrase négative..... 82
 Effet de la négation sur l'emphase 75

Nom prédicatif

Fonction d'opérateur de multiplication 33
 Terminologie de Gross (1989)..... 11

Nombreux + fois

Ces nombreuses fois 116
 Les nombreuses fois 112
 Les nombreuses fois où / que 113

Non mais

Non mais ! (interjection seule) 158
 Non mais attends..... 158
 Non mais des fois..... 159

Norme

Comparaison

beaucoup et peu 52
 élément standard 44
 norme linguistique ou individuelle 44
 parangon 45
 standard absent..... 46

O

Opérateur

Fois opérateur de comparaison 36
 Foix opérateur de multiplication 33

P

Petit + fois

Une petite fois (adverbe x fois)..... 76
 Une petite fois (SN une fois) 131

Possessif (Adjectif)

Avec adjectif premier
 ma première fois 108, 241
 Avec autrefois 147
 Pas de complément d'interprétation possessive 108
 Ta fois, Sa fois = à ton tour, à son tour 288

Pourtant

Adverbe concessif 201
 Rapprochement avec toutefois 197, 199

Précédent + fois

La fois précédente, les fois précédentes..... 111
 Une fois précédente 129

Préposition

* Par une belle fois 130
 À chaque fois 124
 À des fois 155
 À la fois 77, 110
 À x fois, à deux fois 77
 En x fois..... 77
 Par + fois (sans déterminant)..... 151

Par des fois.....	155, 186
Pour une fois.....	78
Pour une prochaine fois.....	130
Présentatifs	
Ça fait x fois que.....	80
C'est	16
C'était.....	16
Il était.....	16
Il y a des fois.....	23
Il y a des fois où	138
Il y avait.....	16
Voilà x fois que.....	80
Prochain + fois	
La prochaine fois, les prochaines fois	111
Une prochaine fois.....	129
Proposition relative	
Cette fois, ces fois que / où.....	118
Cette première fois qui	120
Chaque fois que / où.....	124
Des fois + que = locution conjonctive	138, 156
La fois qui / dont	140
La fois, les fois que / où	112
Les dernières fois qui	113
SN des fois où	138
SN une fois que / où.....	134
Toutes les fois que / où.....	122
Une fois + que = locution conjonctive.....	228
Une fois qui.....	134

Q

Quand	
Quand même	184, 199, 200, 211, 213, 221
Quand même, mais quand même.....	216
Quand une fois (XVIIIe s).....	225
Quand même	
Adverbe concessif	201
Quantificateurs + fois	
Beaucoup de	75
Bien des	75
Chaque fois, toutes les fois	121
La plupart des fois, assez de fois	74

Maintes, plein de, quantité de, énormément de, vachement de, tellement de fois.....	74
Plusieurs, peu de, pas mal de, un grand nombre de fois	74
Quelquefois	
Quelquefois que	154
Quelques + fois	
Ces quelques fois	116
Ces quelques fois où	119
Les quelques fois	112
Les quelques fois où / que	113
Quelquefois vs quelques fois	152
Quelques fois (valeur itérative)	186

R

Rapprochement fois et coup	
À une fois = Tout d'un coup	283
Sens en protoroman	282
Une bonne fois, un bon coup.....	131
Une petite fois, un petit coup	131
Rapprochement fois et jour	
L'autre fois, l'autre jour	145
Une belle fois, un beau jour.....	130
Une bonne fois, un bon jour	131
Une fois où, un jour où	134
Une fois, un jour narratifs.....	127, 242
Une petite fois, un petit jour	131
Rapprochement fois et voie	
Interférence de fais (fardeau), voie, fois.....	283
Tout d'une voye = en une fois.....	284
Toutes voies, toutefois	188
Rares + fois	
Ces rares fois.....	116
Ces rares fois où.....	119
Les rares fois	112
Les rares fois où / que.....	113

S

Sériel (Adjectif premier, dernier, ...)	
Cette première, dernière fois	116
Cette première, dernière fois où	118
La énième fois, les énièmes fois	111

La première fois, les premières fois	114
Une première fois	114
Une première fois, une dernière fois	129
Seul + fois	
Cette seule fois (-ci, -là)	116
Cette seule fois où	119
La seule fois où, les seules fois où	113
Une seule fois	132
Si	
Emplois non hypothétiques	175
Q, si toutefois P	212
Si + des fois	155, 184
Si + parfois	152, 175, 178, 184
Si + quelquefois	154, 175, 178, 184
Si + toutefois	212
Si P, toutefois Q	214
Si renforce toutes voies	189
Si toutefois P, Q	213
Toutefois Q, si P	214
Suivant + fois	
La fois suivante, les fois suivantes	111
Une fois suivante	129

T

Tant, tante(s)	
Tant (calcul)	290
Tellement	
Tellement de fois	75
Tous les	
Accès à la totalité sans exceptions	121
Toutefois que = toutes les fois sans exception aucune	191
Toutes les fois	122
Toutes les fois que	191
Tout	
Accès au factuel et au contrefactuel	121, 187
De toute façon, de toutes les façons	188, 222
De toute manière	188
De toute manière, de toutes les manières	222
En tout cas	188
En tout état de cause	188
En toute hypothèse	212
Malgré tout	188, 212

Tout à la fois	111
Tout de même	188
Tout que	188
Toutefois	187
Trop	
Dépassement d'une norme (intensité, emphase)	38
Marqueur de comparaison	50

U

Une fois	
Différentes interprétations	
Adverbe de quantification temporelle	15
Cadratif temporel	15
Construction détachée ou proposition absolue	
marquant l'accomplissement	17, 223, 292
Il était une fois	15
Ne ... qu'une fois	14
Une fois explétif (région.)	14
Une fois que	
Différentes interprétations	
Marque de l'accompli	17, 223
SN indéfini ou locution conjonctive	134
Unique + fois	
Cette unique fois	116
Cette unique fois où	119
L'unique fois où / que	113

V

Verbes d'accomplissement	
Accomplissements gradables	95, 106
Accomplissements intrinsèquement téléiques	95, 106
Verbes d'achèvement	
Achèvements avec ou sans phase préparatoire	96, 107
Achèvements semelfactifs	96, 107
Verbes d'activité	
Activité avec borne temporelle ou actionnelle	106
Activités avec bornes temporelles	93
Activités bornées ou non	93
Activités décrivant une succession de changements	94
Verbes d'état	
Etats permanents	105

Etats permanents avec bornes explicites.....	91	Etats temporaires sans pré ni post-état.....	90, 105
Etats permanents avec bornes possibles	106	Verbes semi-auxiliaires	
Etats permanents non bornés.....	91	Définition	208
Etats temporaires avec pré et post-état	90, 105	Emploi avec ue fois marquant l'accomplissement.....	294

Le Nom *fois* et les expressions dérivées - étude sémantique et pragmatique dans la phrase et dans le discours

Résumé

L'objectif de cette recherche est de définir les significations du N (nom) *fois* au travers des principales constructions qui l'utilisent en français contemporain, et d'expliquer la formation des expressions dérivées *autrefois*, *des fois (que)*, *parfois*, *quelquefois*, *toutefois*, *une fois (que)*. Examiné sous l'angle du lexique, le mot *fois* est un substantif féminin, qui, précédé d'un déterminant, se constitue en groupe nominal (GN). Le N *fois* dénote un comptage d'occurrences, c'est-à-dire d'unités de discours, qui sont le plus souvent des processus verbaux ou des prédicats. Il s'agit donc d'unités linguistiques ce qui explique que *fois* apparaît dans des contextes divers. Nous avons classé les principales constructions en fonction des déterminants relevés dans le GN *fois*. D'une part, les GN composés des adjectifs cardinaux ou quantificateurs + *fois* permettent de compter des occurrences du langage et ont une fonction adverbiale de quantification ; si les occurrences comptées sont des processus verbaux, ils portent en sus une notion temporelle à valeur itérative ou fréquentielle. Avec les autres déterminants (article défini et indéfini, adjectif démonstratif, quantificateurs universels *tous les* et *chaque*), *fois* est un nom temporel qui tend à se standardiser. Les expressions dérivées évoluent sémantiquement et produisent une forme adverbiale préalable à d'autres transformations. Nous pouvons ainsi identifier le groupe des adverbiaux de quantification, le plus ancien, qui a facilité l'apparition des expressions dérivées, et un groupe plus récent où *fois* apparaît comme un nom temporel au même titre que *jour*, *instant* ou *moment*.

Mots clés : Déterminant, Fréquence, Itération, Nom prédicatif, Quantification, Temporalité

The name *fois* and derived expressions - semantic and pragmatic study in sentence and discourse

Abstract

We aim in this search to define the significations of N (name) *fois* through the main constructions using it in modern French, and to explain how it helped in forming the derived expressions *autrefois*, *des fois (que)*, *parfois*, *quelquefois*, *toutefois*, *une fois (que)*. From a lexical point of view, the word *fois* is a feminine substantive, and, built with a determiner, it forms a nominal group (NG). The N *fois* denotes an occurrences counting, that means discourse units counting, mostly verbal process or predicates. Therefore it concerns linguistic units and that's why *fois* is used in several contexts. We organized the main constructions according to the determiner used in NG *fois*. Firstly, NG built with cardinal adjectives or quantifiers + *fois* allow counting language occurrences and function as a quantification adverb ; if the occurrences are verbal process, they bring besides a temporal notion with iterative or frequential value. With other determiners (definite and indefinite article, demonstrative adjective, universal quantifiers *tous les* and *chaque*), *fois* is a temporal name on the way to standardisation. The derived expressions change semantically and come to an adverbial form prior other transformations. This concludes to identify the group of quantification adverbs, the former one, which helped the formation of derived expressions, and a newer group in which *fois* is a temporal name as *jour*, *instant* or *moment*.

Keywords : Determiner, Frequency, Iteration, Predicative word, Quantification, Temporality.

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED268 Langage et langues : description, théorisation, transmission

UMR 8094 Langues, Textes, Traitements Informatiques, Cognitions (LATTICE)

Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 Censier Bièvre – 1, rue Censier 75005 Paris